
La majorité, un passage redouté ?

Une recherche réalisée en 2012 sur le territoire de Bruxelles



ABAKA

Centre de crise et d'accompagnement
non-mandaté pour adolescent(e)s de 12 à 18 ans



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



De Gemeenschappelijke
Gemeenschapscommissie
van Brussel-Hoofdstad



Commission communautaire
commune
de Bruxelles-Capitale

La majorité, un passage redouté ?

Avoir 18 ans en errance à Bruxelles

Auteurs : **Xavier Briké et Yolande Verbist** // Coordination du projet : **Marie-Hélène Vilaceque** (pour Abaka), **Hugo Lantair** (pour SOS Jeunes-Quartier libre)
// Directions des services : **Jacqueline Maun** (Abaka), **Fatima Zaitouni** (SOS Jeunes-Quartier libre) // Coordination pour l'Observatoire de la Santé et du social : **Annette Perdaens et Sarah Luyten**

Dans la première partie, certains entretiens ont été réalisé par : **Nasira Ouali, Sarah Parisel et Marie-Hélène Vilaceque**

La recherche a été subventionnée par les **cabinets ministériels de l'aide aux personnes sur Bruxelles** : **E. Huyttebroek et B. Grouwels**

Soutenue par la **Fédération Wallonie-Bruxelles** et la **direction générale de l'aide à la jeunesse** (Projet expérimental)

Une synthèse de cette recherche est jointe au rapport thématique de l'Observatoire de la Santé et du Social juin 2013

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu voir le jour sans le concours de nombreuses personnes que nous souhaitons remercier vivement.

Merci d'abord à tous les jeunes qui ont accepté d'essayer de nous faire comprendre ce qu'ils vivaient, ce qui a fait sens et ce qui a fait violence dans leur histoire. Ils ont partagé leur expérience avec nous et ont osé le pari d'en construire ensemble un savoir. Sans eux, jamais nous n'aurions pu écrire !

Merci aux participants des Espaces de Parole organisés par La Strada qui, eux aussi, ont partagé avec nous leurs savoirs, leurs questions et leurs espoirs.

Merci à Mesdames les Ministres Brigitte Grouwels et Evelyne Huytebroeck ainsi qu'aux membres de leur cabinet respectif qui ont financé cette recherche et nous ont fait confiance en nous permettant de réaliser cette enquête de terrain.

Merci à Annette Perdaens et Sarah Luyten et Myriam Despiegelaere de l'Observatoire de la Santé et du Social qui nous ont soutenus et accompagnés.

Merci aux directions des deux associations SOS Jeunes-Quartier Libre et Abaka, Fatima Zaitouni et Jacqueline Maun, qui ont porté ce projet et œuvré ensemble pour que ce travail commun se construise.

Merci à Marie-Hélène Vilaceque qui a assuré, avec soin, la coordination du projet.

Merci à Pascale Jamoulle pour son soutien et son accompagnement.

Merci à Magdalena Darmas, à Monique Ways pour leurs relectures attentives. Merci aussi à Anne Degée, Jacques Hostteter et Myriam Kenens .

Merci à chacun des membres des deux équipes, qui au quotidien, travaillent avec les jeunes dont il est question dans cette recherche. Certains, dans ces équipes ont participé à la récolte de données, invité et mené des entretiens, d'autres ont fait partie du groupe de travail. Certains ont participé à la réflexion méthodologique, d'autres à la mise en place d'une base de données concernant le public accueilli dans ces deux institutions. Tous ont été associés au projet de recherche, ils en ont été porteurs et l'ont rendu possible. Qu'ils soient tous ici remerciés et spécialement, Alexandre Dewil, Florence Dufaux, Mathias Gowie, Karima Harbal, Samira Lamarti, Hugo Lantair, Alice Leblanc, Garance Manguin, Béatrice Meersseman, Bakhao Ndiaye, Nasira Ouali, Sarah Parisel, Annelise Reiter, Gabriel Tornabene, Sabrina Van Mossevelde, Laurent Weber.

Merci également à tous les membres du Comité d'Accompagnement de cette recherche, premier embryon de réflexion intersectorielle au sujet de ces jeunes et des questions qu'ils nous posent. Ils ont réfléchi et pensé avec nous les contenus et les méthodes. Ils ont partagé leurs questionnements et nous ont aidés à dépasser les impasses. Ils nous ont reçus dans leurs associations et nous ont mis en lien de confiance suffisante avec les jeunes. En plus des personnes déjà citées, Touria Aziz- D'Broej / Jean-Gérard Closset (FGTB)/ Ruth Cloet- Mosaïek/ Benoit Debuigne - Habitat et participation/ Peegy Deloge-Solidarité/ Sara Desmidt, Aurélie Flamme, Antonella Roosbeek, Françoise Verheyden - CPAS d'Ixelles / Stéphanie Devleesaever-CBCS/ Thomas Devos-JES/ Olivier Gatti et Sébastien Godard – CEMO/ Jean-Louis Linchamps- LA STRADA/ Rosanna Loi –La Maison/ Najat Mohdad-Habitat et Humanisme/ Jacques Moriau –ULB/ Barbara Nyssen –Mission Locale d'Ixelles/ Pierre-Michel Rousseau- coordination sociale d'Ixelles/ Murielle et Patrick Sochnikoff- Jamais sans toit/ Bart Van den Steen- De Sloep-Tonuso vzw/ Marie Vandorpe, Cléo Vanslambrouck – SSM Ixelles/ Christian Van Uffel- Abaka/ Raymond Veriter - SOS Jeunes-Quartier libre.

Merci aussi à tous les professionnels des autres associations et services qui ont accepté de nous recevoir, de partager leurs réflexions et interrogations. Certains ont passé de longues heures de réflexion en groupe de travail pour essayer d'articuler les difficultés de ces jeunes, les pratiques professionnelles et un début de travail en réseau. Merci aussi aux chercheurs engagés dans des thèmes connexes qui ont accepté de partager avec nous leurs questions et l'état d'avancement de leurs réflexions. C'est bien grâce à leur expérience à tous et à leur souci de transmission et de réflexion, que nous avons pu aborder des questions parfois difficiles, les placer dans un contexte qui dépasse le cadre d'une institution ou même d'un secteur et tenter de comprendre les enjeux et les processus à l'œuvre pour ces jeunes en errance à Bruxelles aujourd'hui.

Bart De Win et Adrien de Fraipont – Wonigen123logements / Ahmed Ahkim-Le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie / Anthony Artigas, Pierre-Jo Laurent, Alain Reniers – Le laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP) de L'U.C.L. / Marie-Xavière Aubertin et François Chobeaux - CEMEA France/ Christophe Bartholomé- Service Phare- Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée / Kris Blervacq – JES/ Luc Bolssens, Laurent Flémal-Rom en Rom /Mr Botte, Jean-Marie Coppé, Eric De Doncker, Olivier d'Hulster - service API de l'IPPJ de Braine l'Alleud ainsi que Mr Delbart, qui a autorisé ces rencontres / Laurence Bourguignon et plusieurs membres de l'équipe du SAMU Social/ Christelle Calistri et Leila Ouriaghli - Service de Prévention de la Commune de St Gilles / Cécile Chenevière - SSM d'Ixelles/ Anne Clé - vzw Cachet/ Mev. De Broeck et Christiane Roelandts - Police de Bruxelles/ Charles De Broux - L' Entretemps/ Tanguy de Foy – S'acc'Ados / Annick Delférière, et Sophie Tortolano - Ligue Francophone Bruxelloise de la Santé mentale/ Cynthia Delville - CPAS de Bruxelles/ Peggy Deloge - Solidarcité/ Mme Delors - Unité Karibu - Titeca / Geert De Pauw-Maison de quartier Bonnevie / Robert Destrée - la Chataigneraie/ Françoise Detienne / Mme Depaoli et Mme Guffins - La Petite Maison/ Véronique Georis - Amos/ Vinciane Gillet, Thomas Senghor, Oumar Moussa - L'équipe de Synergie 14/ S.Goffinet - Fond'Roy/ Guillermo Gomez-Centre pour réfugiés de la Croix-Rouge de Gembloux/ Sandrine Grosjean - CGé / Karen Hillen - D'Broej / Isabelle Jaramillo - Espace P / Philippe Kinoo - le KaPP/ Séverine Lacomte / Romuald Lorquet - Transit / Anne-Pascale Marquebreucq et l'équipe du Tamaris/ Rita Mivumbi et les membres de l'équipe d' Exil/ Emmanuel Nicolas / Benjamin Ntabundi-La Ruelle/ Xavier Pommereau - CHU de Bordeaux / Isabelle Poulet – Synergie/ Mr Recloux - La Bastide Blanche / Grégoire Rodembourg - Psychic / Julien Romiti - Mission Locale d'Ixelles / Alain Rozenberg et Christelle

Wirgot - asbl Le Solier / P. Spapen et ses collègues de la Cannabis Clinic / Benoît Toussaint - Pédagogies nomades / Elke Vanden Broeck - vzw Mozaïek/ Benoît Debuigne, Laurence Braet-Habitat et Participation / Christine Vander Borgh / Luc Van Huffel - Latitude Nord/ Philippe Vanwilder - SAJ de Bruxelles/ Charlotte van Zeebroeck-La plate-forme « MENAMO »/ Lydwine Verhaegen/ Jocelyne Vouloir, Nathalie et l'ensemble des travailleurs de l'ULM / Alias/ Le Bateau Ivre/ CPAS d'Ixelles/ CPAS de Schaerbeek/ l'équipe des travailleurs de Dune / Diogènes/ Mentor Escalé/ Le Centre d'orientation et d'observation de N-O-H/ Le centre Fedasil de Uccle/Les petits Samouraïs/ / Carrousel/ Psy de rue/ La Maraude/ ATD quart-monde/ La commission jeunesse de La ligue des droits de l'homme/ Droit des jeunes Bruxelles/ La plate-forme « Mineurs en Exil »/ Le service de tutelle/ Talita.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION COMMUNE	11	3. Plus d'ennuis, les problèmes sur le pas de ta porte.....	33
1. Histoire de la recherche.....	11	4. Une trahison	35
2. Méthodologie	12	5. La fin de la scolarité.....	45
3. Contexte bruxellois	13		
4. Trajets différents, rencontres dans les rues de Bruxelles.....	14	CHAPITRE 3	
		BASCULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT	
PREMIÈRE PARTIE : « JEUNES D'ICI ? »	17	VERS L'AIDE SOCIALE	53
		1. Détour analytique	53
CHAPITRE 1		2. Quand les deux lâchent.....	54
PASSAGE À LA MAJORITÉ ET ERRANCE	19		
1. Un événement a fait irruption ; 15,18 ou 20 ans, peu importe	20	CHAPITRE 4	
2. La majorité déclenche l'errance.....	22	FAIRE D'UNE CO-ERRANCE UNE COHÉRENCE	57
3. La majorité renforce l'errance.....	23	1. Haute couture	57
4. La majorité met, petit à petit, fin à l'errance	24	2. Activité pré-texte	58
		3. Sur le fil entre accompagnement et autorité	59
CHAPITRE 2		4. Demande, non-demande, projet.....	60
AVOIR 18 ANS, C'EST....	25	5. Saturation	61
1. Quitter	25		
2. Solitude.....	26	CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE	63

DEUXIÈME PARTIE : « JEUNES DE LÀ-BAS? »	65	Les freins et les désengagements.....	80
CHAPITRE 1		Criminalité et immigrations récentes : regard quant à la pertinence	
MOBILITÉ ET PROCESSUS MIGRATOIRES	67	des corrélations	83
Espérances et dénégations de part et d'autre des frontières	67	Les conduites à risque.....	84
Déplacements migratoires et identités nationales : les évolutions historiques	69	Quand la proximité de la relation « travailleur social - jeune » devient indispensable.....	85
Globalisation et bouleversement des imaginaires, un concept clef pour appréhender les exodes contemporains des jeunes.....	69	La ruse comme stratégie	85
CHAPITRE 2		CHAPITRE 5	
COMPRENDRE LES ENJEUX DU PASSAGE		LE PASSAGE DE LA MAJORITÉ EN MIGRATION,	
À « L'ÂGE ADULTE »	71	UN VOYAGE REDOUTÉ ?	87
Regards croisés en terrain bruxellois	71	Un pays d'accueil redoutable	87
Le passage à la majorité, un exil en soi	71	Le cadre légal	89
CHAPITRE 3		Les institutions.....	92
AVOIR 18 ANS EN EXIL	75	Le niveau d'instruction chez les jeunes de 18 à 24 ans sans qualification ..	95
Un « entre-deux » mondes culturel et symbolique	75	Les entraves pécuniaires et administratives	96
CHAPITRE 4		S'en sortir au-delà des ressources familiales	97
SE CONSTRUIRE, AU FIL DES ERRANCES	79	Les enfants dans les conflits armés, de jeunes adultes brisés.....	98
Espérances et désenchantements	79	Les jeunes non répertoriés par les statistiques	99
Les lieux de l'écart, souffrances et désillusions.....	79	De jeunes européens en exil	99

CHAPITRE 6 L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN 103

Pour une adéquation de la posture d'aide 103

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE 111

Avoir 18 ans en exil 111

Anticiper les ruptures 111

Une question, des réponses 111

Concertation et collaboration 112

Des paroles et des actes 112

La lutte contre les inégalités 112

Les procédures de régularisation 112

Une approche globale et unifiée 112

CONCLUSION GÉNÉRALE 115

Rupture et solitude 116

Lien et accompagnement 116

Complexités administratives et aide sociale 116

Les placements et les institutions 117

Autonomie et espace-temps 118

Travail en réseau et cohérence 118

Logement 118

Scolarité 119

Des lieux adaptés 119

D'ici ou de là-bas ? 119

LISTE DES ABRÉVIATIONS 121

Bibliographie 123

Annexe 1 : Pistes et recommandations 129

Annexe 2 : Liste des services et associations
qui ont participé à la recherche 133

Annexe 3 : Rapport du groupe de travail 135

INTRODUCTION COMMUNE

1. Histoire de la recherche

La recherche que nous vous présentons est issue d'une préoccupation de deux services du secteur de l'aide à la jeunesse : SOS Jeunes-Quartier libre, service d'aide en milieu ouvert (AMO) et Abaka, projet pédagogique particulier (PPP). Ces services ont une pratique de terrain déjà longue dans le secteur de l'aide à la jeunesse, plus spécifiquement de l'accueil d'urgence et de l'accompagnement de jeunes mineurs en fugue ou en errance.

Ces services se sont mis en recherche, interpellés par des demandes croissantes émanant de jeunes adultes, public pour lequel ils ne sont, a priori, pas mandatés¹. Les constats qu'ils font sont effectivement inquiétants : les jeunes majeurs qui font appel à eux vivent dans des situations de grande pauvreté, d'errance et de débrouille. Ils vivent souvent en rue ou dans des immeubles à l'abandon, ils ont déserté l'école et ont peu ou pas de contacts avec leurs parents. Nombre d'entre eux ont un parcours institutionnel parfois très long. Parmi ces jeunes, on note aussi une augmentation de jeunes MENA, demandeurs d'asile ou non, ou de jeunes adultes sans papiers. Qu'est ce qui se joue pour que ces jeunes adultes s'adressent à des services pour mineurs ? Quelles réponses apporter à leurs demandes ? Y a-t-il des carences ou des inadéquations dans les réponses institutionnelles proposées ? Quel rôle joue le passage à la majorité ? Comment s'articule-t-il ?

Dès 2009, ces services ont entamé un travail exploratoire. Des rencontres ont été organisées avec des structures d'accueil pour adultes et des services d'accompagnement social. Quelques entretiens avec des jeunes ont été réalisés. Ce travail montrait combien la question était importante : que les jeunes adultes n'avaient pas de place dans les services pour adultes alors qu'ils n'étaient plus pris en compte dans les services jeunes. Un vide institutionnel semblait exister !

SOS Jeunes-Quartier libre et Abaka ont alors souhaité réaliser une recherche-action plus approfondie sur les questions relatives aux modifications que génère le changement de statut de ces jeunes. L'Observatoire de la Santé et du Social, service d'étude de la Commission Communautaire Commune, reconnaissant l'intérêt de cette problématique, a été leur porte-parole et a suscité le même intérêt du côté des Ministres en charge de l'Aide aux personnes, Mesdames E. Huytebroeck et B. Grouwels. Elles ont pris la décision de subventionner cette recherche. Celle-ci s'est réfléchi comme un processus. Tout d'abord il a semblé indispensable de constituer un comité d'accompagnement composé d'intervenants de différents secteurs d'aide sociale pour adultes et pour adolescents, d'experts des hautes écoles et des universités, de professionnels chevronnés des secteurs d'insertion, logement, santé mentale, tant francophones que néerlandophones. Plus tard il a semblé intéressant de compléter ce premier maillage par des groupes de travail associant des travailleurs de différents secteurs. Un réseau

de réflexion, d'élaboration, d'échange de pratiques semblait la première action à mettre en place pour cette recherche.

Les travailleurs des deux associations ont commencé à interroger les jeunes et ont cherché avec eux. Dans ce premier temps de recherche, les travailleurs ont tenté de faire coexister une place de travailleur social avec ces jeunes et une place de chercheur. Leur position de travailleur de proximité a permis à la confiance de s'installer plus vite et d'être moins l'enjeu des premiers moments. Elle a permis de comprendre plus vite de quoi le jeune parlait, travailleur et jeune partageaient déjà un langage commun et un bout d'histoire. Ce lien devait durer après les récits et restait inscrit dans une relation d'aide, cela restait la priorité.

Samira Lamarti et Nasira Ouali, intervenantes sociales à SOS Jeunes-Quartier libre témoignent : « *Dans un premier temps on recherche sa place, c'est une place mobile et flottante. Bizarrement cette instabilité marque et fait évoluer la réflexion. En une semaine tout peut changer : nos perceptions, nos analyses, le regard sur nos jeunes. Ensuite, on va à la rencontre des jeunes. On réfléchit ensemble sur comment les solliciter. Un interview ? Pourquoi pas. Ils nous racontent leur parcours avec beaucoup de simplicité, mais ce sont des témoignages riches et qui retracent réellement ce passage à la majorité. Ils accouchent de leur histoire comme pour donner naissance à un nouveau départ. Qu'ils sont généreux ces jeunes. La recherche action c'est d'abord une rencontre avec ces jeunes qui ont quelques choses à dire car c'est de là que tout*

1. Sauf si la première demande d'intervention a été adressée avant que le jeune n'ait 18 ans.

est parti. Ils nous apprennent de leur expérience. Paradoxalement, c'est nous, les intervenants sociaux, qui sommes en attente face à eux, qui les sollicitons et tout dépend d'eux. Mais rien n'aurait pu se faire sans les liens qui se sont tissés et sans la relation qui s'est établie avec eux. »²

Dans un deuxième temps, deux chercheurs sont entrés en fonction. Le travail au quotidien avec ces jeunes ne permettait pas aux travailleurs sociaux des services d'avoir le temps et la disponibilité que demande ce genre d'enquête et de réflexion. Les places des uns et des autres ont été complémentaires.

2. Méthodologie

Il s'agit de s'interroger sur les enjeux du passage à la majorité chez ces jeunes en errance. Nous avons donc rencontré 38 jeunes âgés de 17 à 25 ans, étant et ayant été en errance sur le territoire bruxellois. La moitié d'entre eux sont des jeunes « d'ici » (partie 1) et l'autre moitié des jeunes migrants (partie 2). Nous nous sommes rendus dans leur milieu de vie, c'est là qu'ont eu lieu les entretiens, chez eux, dans la rue, dans les Maisons d'accueil, dans les squats, les cafés, les services sociaux. Certains jeunes ont été vus une fois, d'autres deux ou trois. Certains entretiens ont été enregistrés, retranscrits et rendus à leurs auteurs, retravaillés et affinés avec eux (partie 1). D'autres ont été pris sur le vif, dans les possibilités de l'instant, des notes prises au vol, une vraie collecte d'impressions, d'observations d'interactions, des discussions collectives (partie 2). Certains jeunes étaient à

plusieurs pour les récits mais la plupart des entretiens étaient individuels. Entre ces rendez-vous « plus officiels », des moments de vie plus particuliers, des moments de vie partagés avec les jeunes, une visite en hôpital psychiatrique, la naissance d'un enfant, des résultats scolaires, une piste pour un boulot, l'entrée dans un appartement.

Dans le premier temps de la recherche, les jeunes qui sont passés par SOS Jeunes-Quartier Libre et Abaka ont davantage été sollicités. Plus tard, d'autres jeunes ont été contactés via d'autres services et institutions. Toutes ces rencontres furent riches et denses. Ces jeunes ont accepté de se mettre en récit pour l'Autre, pour une enquête, pour une recherche. Mais pourquoi ? *Qui va la lire, ton enquête ? À quoi ça va servir ?* Un peu comme s'ils demandaient quelle sera la valeur de leur parole. Va-t-on vraiment les écouter ? Ou est-ce juste pour faire un « beau travail », peut-être même travestir leur parole ou l'utiliser contre eux *Oui mais moi j'ai pas confiance, qui sait si tu ne vas pas derrière mon dos aller dire ça à la police ou ... Tu vois, les gens toujours ils parlent derrière mon dos, alors pourquoi toi ce serait différent ?* (Fred) Pourtant, tous ont insisté sur l'importance de participer à cette recherche pour raconter et réfléchir, pour que leur situation, ce qu'ils ont vécu, se sache et que cela puisse servir à d'autres... *Les pouvoirs politiques vont lire ? Tu crois qu'ils vont vraiment lire ? Et les assistants sociaux aussi ? Tu crois que ça va changer quelque chose ? Tu sais, s'ils savaient vraiment, ils ne feraient pas comme ils font...* (Zoé) Que les intervenants sachent, que les personnes habilitées à prendre des décisions, se rendent compte, que pour d'autres ce soit un peu moins difficile... *Si ce que j'ai vécu peut servir...*

Se mettre en récit, toute une aventure ! *C'est drôle de parler de tout ça, de refaire un peu le parcours, c'est intéressant* disait Lise en souriant doucement à la fin du premier entretien. Mais en même temps cela réveille des vieilles douleurs, des choses auxquelles on n'avait plus envie de penser. Cela n'a pas toujours été facile d'évoquer ces questions liées à des moments ou des histoires de souffrance, lointaine ou toute fraîche, encore fort présente ou plus apaisée... *Il y a des petits trucs qui tournaient dans ma tête, voilà il y a des choses en général que je préfère pas, ... que j'évoque pas.... C'est que, y penser, je n'aime pas...* (André) Mais ils ont accepté de revenir sur ce qui leur a fait mal, ce qui a été difficile et on a essayé de voir ce qui les avait aidés ou les aidait encore à tenir le coup. Nous avons essayé de « com-prendre » ce qui se joue ou s'est joué pour eux : un regard d'expert partagé sur la réalité sociale vécue, interprétée³. Il s'agit d'interpréter non l'histoire de l'un ou de l'autre mais la réalité sociale qui se dévoile à travers ces histoires. Les histoires que nous avons eues à entendre sont le plus souvent faites de souffrance, d'énergie déployée, de moments de rupture et de difficultés à faire ou refaire lien. Quels furent les parcours de ces jeunes ? Quelle lecture en ont-ils ? En quoi leurs histoires nous invitent-elles à repenser nos interprétations et nos pratiques professionnelles ? Que vivent les intervenants au quotidien en contact avec eux ? Que peuvent-ils, eux aussi, apporter comme clés de compréhension de ces processus ? Que peuvent-ils dire de leur travail, des questions que ces jeunes leur posent, des difficultés de leur place, de ce qu'ils apprennent au quotidien ?

2. Extrait d'un texte (N.P.) de Samira Lamarti et Nasira Ouali, elles ont participé aux différentes étapes de la recherche.

3. P. Aulagnier *La violence de l'interprétation*, Paris, PUF, 2003

Afin de préserver leur anonymat, nous avons modifié les prénoms des jeunes et transformé certains éléments biographiques trop particuliers. Il est indispensable que nous soyons extrêmement attentifs à ce que « parler » ne signifie pas une fois encore « se mettre en danger » tant sur le plan psychique qu'administratif ou social. Ils nous ont fait don de « paroles précieuses »⁴, il nous incombe d'en prendre soin.

Un deuxième volet méthodologique a concerné les entretiens avec des travailleurs ou des chercheurs. 69 personnes ont participé à ces entretiens. Trois types de rencontres ont eu lieu : des entretiens individuels ou en groupe au sein des associations ou services. Deux aspects étaient abordés : un volet sur les jeunes eux-mêmes, leurs atouts et leurs difficultés et un volet concernant le travail avec ces jeunes. Des rencontres thématiques collectives (focus group⁵) au sein des associations (partie 2). Et enfin, un groupe de 10 travailleurs de différents services s'est réuni 6 fois entre mars 2012 et mars 2013 durant deux heures afin de réfléchir entre pairs à la manière dont se joue le passage à la majorité pour ces jeunes. La méthodologie qui a été utilisée est celle conceptualisée par Pierre Roche : entretiens collectifs répétés, avec retour⁶ (partie 1).

4. J.Ci.Métraux *La migration comme métaphore*, Paris, La Dispute, 2011

5. Un focus group est un type d'entretien de groupe composé de personnes concernées par une politique de développement ou une intervention. Il est destiné à obtenir des informations relatives à leurs opinions, attitudes et expériences ou encore à expliciter leurs attentes vis-à-vis de cette politique ou de cette intervention.

6. L'intégralité de ce rapport se trouve joint en annexe 2.

Tout au long de cette recherche, en écho aux paroles des jeunes, vous trouverez les mots des intervenants. Ils se répondent et donnent des éclairages complémentaires de manière à rendre plus accessible, nous l'espérons, les conséquences et les enjeux de ce passage à l'âge adulte. Tout comme nous avons veillé à respecter l'anonymat des jeunes, celui des intervenants est aussi important. Dans la première partie, ces paroles sont en italique, comme celles des jeunes, mais sans mention des noms des intervenants, dans la seconde des noms d'emprunt sont utilisés.

Durant ces quelques mois, nous avons eu l'impression que cette question du passage à la majorité rencontrait précisément les préoccupations actuelles des intervenants, l'impression parfois d'être le catalyseur de ce qui faisait son chemin depuis longtemps et ne trouvait de lieu, de temps pour se penser; l'impression, parfois, que notre demande offrait le temps à un individu ou une équipe de s'arrêter sur ces questions. Avec, par instants, une drôle de responsabilité : celle de porter tout l'espoir d'une équipe, d'un individu... que les choses changent ! Que de fois ne nous a-t-on dit : *Ah vous faites une recherche là-dessus, ah c'est bien ! Ou Pff... ça c'est si compliqué, c'est une vraie question.... Ou La question de la majorité pour ces jeunes ! Ah... oui, ça...en fait, c'est dramatique. Il n'y a rien. Il est temps qu'on fasse quelque chose !* Et de rencontrer en même temps cette impression des acteurs du social, qu'ils partagent avec la population avec laquelle ils travaillent, que de toute façon ça ne changera pas, que les décisions seront mauvaises et que cela ne servira à rien !

Dans ce cadre, la recherche prend pourtant tout son sens : celui de mettre individus et équipes, travailleurs de terrain, jeunes et chercheurs en recherche sur

une question sociale, de diminuer le sentiment d'impuissance en nommant quelque chose qui se vit dans la souffrance et que le collectif se doit de prendre en compte, en cherchant ensemble des pistes, en partageant des manières de faire qui participent au soin, des expériences intéressantes, des interrogations et des révoltes aussi. « La sociologie, l'anthropologie ne vaudraient pas une heure de peine si elles ne permettaient pas à l'acteur de devenir sujet et si elles n'augmentaient pas sa capacité d'agir » disait P.Roche⁷.

Ces divers points de vue articulés les uns aux autres, ces aller-retour entre lectures, entretiens, travaux de groupe, observation participante permettent, pensons-nous, de mieux appréhender ce qui fait sens pour ces jeunes, la manière dont se joue le passage à la majorité ainsi que le rôle et les responsabilités des institutions dans ces parcours.

3. Contexte bruxellois

La réalité sociale bruxelloise est celle d'une ville cosmopolite où la précarité augmente.

La population y est jeune (l'âge moyen est de 37,8 ans contre 41,8 ans en Flandre et 40,4 ans en Wallonie), multiculturelle (30 % de la population est de nationalité étrangère contre 9,5 % en Flandre et 9,8 % en Wallonie)⁸. Bruxelles « accueille » un nombre important de personnes en situation irrégulière.

7. P. Roche, conférence UCL, LLN, Chaire J. Leclercq 28/03/2012

8. Chiffres 2010 rapport de l'AMA « Des familles sans chez soi (une recherche-action de l'AMA) »

Le dernier baromètre social 2012 de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles pose à nouveau le constat alarmant de l'ampleur de la pauvreté en région bruxelloise et ce, sur de nombreux aspects : revenus, logement, emploi, surendettement, enseignement, formations...

En Région bruxelloise plus qu'un quart des personnes bénéficiant d'un RIS ont moins de 25 ans (28,4 %)⁹. A Bruxelles, 5% de la population âgée entre 18 et 64 ans dépend d'un revenu du CPAS. C'est presque 3 fois plus que l'ensemble du pays¹⁰. Le taux de chômage à Bruxelles était, en 2010, de 17,4%, soit le double de la moyenne belge et atteint 40 % dans certains quartiers.

En matière de logement aussi la situation est très compliquée : 27 % de la population totale et 47 % du groupe de 20 % des revenus les plus bas en Belgique vit dans un logement qui présente une ou plusieurs lacunes (absence de confort élémentaire, surpeuplement, manque d'espace...)¹¹. De plus, les personnes en risque de pauvreté courent trois fois plus le risque d'être confrontées à des problèmes financiers pour chauffer suffisamment leur logement. À Bruxelles, la pénurie de logement est telle que 37.825 ménages sont inscrits sur la liste d'attente de logements sociaux pour 39.076 logements sociaux existant¹².

9. 01/2012 SPP intégration sociale

10. Observatoire de la Santé et du social de Bruxelles-Capitale Baromètre du social 2012. Bruxelles : Commission Communautaire commune

11. Service Public Fédéral Économie - Direction générale Statistique et Information économique cité dans Rapport AMA, 2011

12. Chiffres 2010 rapport de l'AMA « Des familles sans chez soi (une recherche-action de l'AMA) »

En matière d'enseignement, on constate qu'à Bruxelles, un garçon sur cinq et une fille sur six (entre 18 et 24 ans) quittent l'école sans un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur¹³.

Sur le plan institutionnel, le changement de statut (minorité/majorité) entraîne pour les jeunes en difficulté, une prise en charge par d'autres Autorités Publiques. D'un jour à l'autre, ils passent de la compétence de la Communauté (française ou flamande) à la compétence « adultes » des Commissions Communautaires de la Région Bruxelloise. Si du côté des jeunes et des services sociaux, ce basculement n'est déjà pas évident, il ne l'est pas non plus du côté institutionnel. Ces changements entraînent des flous institutionnels avec un risque de rejet de responsabilités.

4. Trajets différents, rencontres dans les rues de Bruxelles

Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, les jeunes dont nous allons parler sont avant tout des jeunes, âgés de 17 à 25 ans. Non pas de tous les jeunes de cet âge, uniquement ces jeunes qualifiés de « en errance ».

Cette catégorie de jeunes « en errance » reste floue, les expressions pour les nommer gardent un caractère très approximatif, elles permettent « un prêt à penser »¹⁴ en termes de manques : rue, sans-abri, alcoolisme,

dépendance, assistanat, conduites d'échec, troubles psychiatriques, choix de marginalisation... : une simplification et un oubli, voire un déni ! des logiques sociales de la désaffiliation.

La jeunesse a toujours eu quelque chose à voir avec l'errance nous disent les historiens¹⁵. Selon eux, l'errance n'a pas toujours été vécue comme un problème, elle a parfois été accompagnée (le compagnonnage en est une forme), parfois simplement gérée « en attendant que jeunesse se passe », parfois vraiment gérée avec les jeunes eux-mêmes (jeunes chargés de la sécurité lors de manifestations collectives, etc...). Ils montrent que, depuis le Moyen-âge, il y a toujours eu un temps entre l'enfance et le moment où le jeune a accès à un emploi, des responsabilités familiales, un patrimoine. Ce temps de la jeunesse semble plus un temps social que biologique et plus ce temps s'allonge, plus les difficultés apparaissent. Quand trouver du travail ne va plus de soi, pouvoir assumer des responsabilités familiales, se marier et avoir des enfants met du temps et lorsque la situation socio-économique rend tout cela plus difficile alors ce moment d'errance, lié à cette période de la vie, s'allonge et constitue un problème !

La jeunesse fait peur, on dit d'elle qu'elle est plus délinquante qu'avant, alors que les études montrent le contraire¹⁶, on met en exergue l'un ou l'autre fait pour justifier une catastrophe en gestation... On augmente les contrôles, on restreint le droit à la mendicité¹⁷, on

15. X. De Weirt, X. Rousseaux (dir), *Violences juvéniles urbaines en Europe*, Belgique, Presses Universitaires de Louvain, 2011

16. X. De Weirt, X. Rousseaux (dir), *Violences juvéniles urbaines en Europe*, Belgique, Presses Universitaires de Louvain, 2011

17. Par exemple à Etterbeek en juillet 2012 *Le Soir* du 17 juillet 2012 « Quatre mendiants maximum par rue » C. Wernaers

surveille la présence scolaire. On lutte contre cette errance par des contrôles accrus et des obligations.

Il ressort aussi que fugue, exil et nomadisme ne sont pas errance, même si, dans la situation actuelle, ce sont des voies royales pour entrer en contact avec elle et peut-être se laisser happer par elle. L'errance c'est, nous dit Douville¹⁸, « quitter un non-lieu en essayant d'instruire une promesse d'un lieu », parce qu'on n'a plus sa place disent les jeunes. Cette errance fait-elle soin ? interroge-t-il. Dans quelles conditions ? Quand ? Jusqu'où ? Quel est le lien entre cette errance, ces errances, et le passage à la majorité ? Cette errance questionne et ébranle les intervenants sociaux, elle les fascine souvent mais ils ne peuvent cautionner les excès qui l'accompagnent ni les exclusions sociales qu'elle provoque. Et une question reste posée : qu'est-ce qui viendra mettre fin à cette errance et enclencher un processus de réaffiliation ?

Dans la première partie (Yolande Verbist) il sera question de l'errance de « jeunes d'ici ». Un nombre important d'entre eux a un parcours d'errance institutionnelle déjà important. D'autres arrivent dans la rue suite à un mot, une histoire, un événement qui a fait rupture et leur a donné le sentiment de devoir « quitter » et de n'avoir pas de place dans le monde. Pour certains c'est le passage à la majorité qui entraîne un sentiment d'être lâché et trahi. Ils errent, ils fuient, se cherchent ou se perdent¹⁹. Cette errance se joue dans la rue ou au contraire sans oser sortir de chez eux, dans un immobilisme tout aussi inquiétant

que ne peut l'être un mouvement qui semble ne jamais pouvoir s'arrêter. Ils disent ne pas ou ne plus avoir de place, nulle part. Leurs appartenances semblent très ténues et leur recherche de sens donne l'impression de ne pas savoir où s'adresser.

Dans la deuxième partie (Xavier Briké) il s'agit d'aller à la rencontre de « jeunes de là-bas » ayant récemment fait l'expérience de l'exil et qui ont éprouvé ou vivent encore des difficultés majeures, au point de connaître à l'âge adulte des situations d'exclusion sociale. En effet, ce public souffre tout particulièrement de la mise en acte des politiques migratoires européennes et des inadaptations de l'instrument administratif, *de l'insécurité liée à la peur de l'arrestation, de l'enfermement, de la violence, de l'expulsion rythmant les journées*²⁰. Mais ils font également les frais de la dégradation du marché du travail et de sa flexibilité, des tensions sur le marché du logement et partant d'une instabilité financière, affective et résidentielle. Nous désirons mettre en avant les problèmes auxquels ils ont été confrontés lorsqu'ils se sont retrouvés seuls. Ce court voyage dans le monde contemporain de l'exil est tout autant épistémologique (comment et d'où puis-je produire une connaissance de l'autre et de moi-même ?) que politique (quelle reconnaissance et quel agir commun peut-on déconstruire ?)²¹. Afin de rendre compte le plus globalement possible, dans cette tranche d'âge donnée et sur le territoire de Bruxelles, de jeunes ayant vécu une immigration récente nous sommes concentrés sur les parcours des groupes-cibles suivants : des mineurs étrangers non accompagnés, sans distinction de sexe, « demandeurs

ou non d'asile » et de jeunes adultes « sans papiers » ou en demande d'asile issus de plusieurs continents dont l'Europe.

Il apparaît que si ces jeunes, dans un processus migratoire, rencontrent les mêmes difficultés d'accès à l'aide, voire que cet accès est rendu plus compliqué encore par leur parcours migratoire et les procédures qualifiées d'accueil, ils ont des spécificités qu'il semblait intéressant de traiter de manière séparée, afin d'être au plus près de ce qui se joue pour chacun. Les institutions qui travaillent avec eux ne sont pas les mêmes. « Un public chasse l'autre » entend-on dire. Toutes ces raisons nous ont amené à écrire deux articles séparés. Ces articles ont bien sûr des références communes. Vous y verrez des liens, vous y ferez des ponts parce que c'est, avant tout, de jeunes qu'ils parlent. Leurs parcours sont différents, les uns viennent de loin, les autres ont toujours vécu ici, mais, c'est ici, dans les rues de Bruxelles, qu'ils se rencontrent, rêvent de liberté sans fin, font l'expérience de la violence prédatrice de la rue et éprouvent le sentiment très déshumanisant de n'avoir pas de place. Cette catégorisation « jeunes d'ici - jeunes de là-bas » est-elle opérante ? Cette différence organisée par les services et les administrations, est-elle judicieuse et éthiquement acceptable ? Cette question a été posée tout au long de cette recherche, elle reste posée jusque dans les titres des deux parties : jeunes d'ici ?, jeunes de là-bas ? Venant d'ici ou de là-bas, ils cherchent tous une inscription dans la société – ou ont cherché et ne la cherchent plus, voire la refusent – mais, c'est pour tous d'appartenance, d'inscription et de reconnaissance qu'il s'agit.

18. O. Douville, conférence Colloque Jeunes en errance Rouen novembre 2012

19. Catégorisation faite par Fr. Chobeaux, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte, 2009

20. <http://www.festivaldeslibertés.be/fase6.php?event=586#586>

21. Agier M., *Le couloir des exilés, Être étranger dans un monde commun*. Editions du Croquant, 2011

En partant des réalités vécues par ces jeunes, nous tenterons de comprendre avec eux ce qui fait leur quotidien, leurs questions et leurs inquiétudes et interrogerons les réponses politiques qui sont apportées.

Le dernier volet se veut porteur de pistes de changements. Il s'agira de formuler des recommandations réalistes, des pistes d'actions opérantes pour les hommes et les femmes qui sont au cœur même de cette recherche.

PREMIÈRE PARTIE : « JEUNES D'ICI ? »

Yolande Verbist - Anthropologue

Avoir 18 ans, c'est changer de statut social, or le temps psychique n'est pas le temps légal. L'autonomie ne se décrète pas, elle se prend avec plus ou moins de heur(t)s, au gré de rencontres et d'expériences. En errance, le passage à la majorité fragilise !

Cette partie de recherche tente de comprendre comment les aspects psychiques, administratifs et sociaux s'entremêlent dans la manière dont se joue ce passage à la majorité pour des jeunes « d'ici », en errance à Bruxelles. 18 jeunes ont participé à des entretiens « récits de vie », 10 intervenants à un groupe de travail²² et 35 autres à des entretiens au sein de leur institution. Quelques chercheurs ont également partagé l'état de leurs recherches, questions et réflexions.

Les jeunes « d'ici » qui se croisent en errance ont des histoires très individuelles, souvent faites de rupture, de souffrance et d'expériences difficiles. Il semble qu'un grand nombre d'entre eux a connu un placement. S'ils côtoient aujourd'hui tous les mêmes trottoirs, les mêmes associations, la manche et le non regard des passants, il est bien évident que certains bénéficient d'une forme de protection dans ce moment d'errance, (ils peuvent retourner chez eux quand l'hiver est trop rude ou que leur santé se dégrade; ils seront accompagnés aux services de police et sauront parler « comme il faut »). D'autres n'ont aucun filet de sécurité. Il arrive que cette errance soit expérience initiatique mais, et c'est la grande

crainte des intervenants, elle devient vite une manière de vivre, elle englobe le jeune tout entier. Totalisante, à la marge, elle s'accompagne fréquemment de grandes souffrances.

S'il arrive que le passage à la majorité mette fin à l'errance en ouvrant d'autres possibles, il met le plus souvent le jeune face à des difficultés plus grandes encore. Parfois même, nous le verrons, c'est ce passage qui provoque l'errance ou la renforce. Les jeunes parlent de devoir quitter. Ils semblent souffrir fortement de solitude. Les ennuis se cumulent, les situations s'enveniment. Ils parlent de trahison. Les intervenants parlent de la fin de la scolarité.

Les institutions ne semblent pas jouer un rôle de filet de sécurité, dont ces jeunes ont pourtant tellement besoin. Les travailleurs que j'ai rencontrés semblaient très investis dans leur travail. Mais les jeunes se méfient des institutions et de leurs travailleurs. Ils ne croient pas que ces institutions puissent les aider ; ils les perçoivent comme voulant les remettre sur un chemin dont ils ne veulent pas. Leurs expériences avec les services psycho-sociaux sont souvent teintées de ruptures.

Les institutions ont tendance à augmenter la désinstitutionalisation et la désinscription. Nous essayerons de détailler les différents éléments qui entrent en jeu dans ce renforcement de l'errance. L'un des éléments est ce vrai malentendu entre les institutions et les jeunes : le passage à la majorité entraîne un changement tant des intervenants que des structures, des manières de penser l'aide et des autorités publiques en charge de ce public. Les

institutions proposent une aide sociale alors que les jeunes attendent un accompagnement. Dans la dernière partie, il sera question de cet accompagnement nécessaire, indispensable. Cette manière d'être là auprès d'eux et d'assurer une altérité, un repère, une référence, une permanence dans leurs discontinuités. Avec respect, tout doucement, espérant que cette co-errance ouvre la voie à une cohérence.

22. Suivant la méthodologie d'entretiens collectifs répétés, avec retour. Méthodologie Pierre Roche. Rapport en annexe

CHAPITRE 1 : PASSAGE À LA MAJORITÉ ET ERRANCE

À 18 ans tu n'es encore qu'un gros bébé, tu as encore envie de jouer, de faire la fête. Que quelqu'un te dise ce que tu dois faire, comme ça tu peux dire non ! expliquait Assia. Son éducatrice complétait en disant : *Tous les jeunes veulent rester ici à 18 ans... mais ce n'est pas la vie. - Oui, mais avant la majorité c'était à 21 ans.* Et toutes les deux de se mettre d'accord pour dire : *c'était mieux !* Pourtant pour Assia, partir de l'institution a été bénéfique. *Oui, c'est vrai, quand j'étais ici, je foutais le bordel tout le temps... Maintenant ça va mieux, c'est vrai, mais c'est pas ça que j'ai envie.* Elle n'a pas envie de devoir gérer tout ça, c'est trop dur.

Très peu de jeunes ont un souvenir de ce moment qu'ils ont pourtant tant attendu, dont ils ont rêvé comme du début d'un « tout est permis », « tout est ouvert », « tout est possible ». Parfois il y a eu une petite fête. Caroline a fait la fête, *une grosse déglingue, plein de problèmes. Mais un bon souvenir.* On a fêté l'anniversaire de Valérie, ça l'a touchée ! *Oui, à 18 ans on doit quitter. On a fêté mon anniversaire en août, puis on a fêté mon départ en septembre, et j'avais reçu un appareil photo et un GSM. Mais on me les a volés dans le centre après. À 18 ans tu n'as pas envie de recevoir un cadeau, ça fait un peu gamine, mais là j'étais... j'en revenais pas de ce qu'elles [ses éducatrices] m'avaient offert ! Elles avaient économisé pour moi, pour acheter un GSM, un appareil photo et des vêtements. Ça m'a fait plaisir !*

Sylvie est retournée chez son père en espérant marquer l'événement *au moins un peu*. Mais... *Ben à mes 18 ans, on n'a rien fait. Il n'y a personne qui est venu me voir. Puis mes parents... aucun sms, je m'attendais à un sms mais, rien du tout, dans le cul. Le week-end j'avais été, en espérant qu'on fête. Bon fêter... je ne m'attendais pas à une fête, je ne me suis jamais attendue à une fête. Ils savent que je ne m'attends pas à ça mais je me disais : peut-être un gâteau... ou tu vois juste un truc de 5 € tu vois, juste histoire de dire on a fêté ton anniversaire mais rien du tout. Ils sont sortis eux, en boîte et tout et moi je suis restée là comme une conne.*

André non plus ne se souvient pas de quelque chose de particulier : *Le jour de mes 18 ans ? Je me souviens plus trop. Rien de particulier en tout cas. Rien qui m'ait marqué pour que je m'en souviene. Voilà, honnêtement, j'ai dû sortir avec des amis. Mais voilà, sans plus.*

Fred était placé. *Quand j'ai eu 18 ans vous savez ce qui s'est passé ? Je me suis retrouvé dehors en train de dormir dans une chapelle. Vous comprenez le truc ?*

Pour Nicole : *Mes 18 ans ça a été la catastrophe, je peux te dire que j'ai vraiment pleuré le jour de mes 18 ans. Ça a été le jour le plus terrible... J'ai essayé de m'en sortir toute seule parce que j'avais personne. Ma mère refusait [de me voir], mon père, la famille, j'avais pas d'amis, j'étais toute seule.*

Un moment important dans leur vie et pourtant un moment qui ne semble pas ou peu ritualisé. Pour d'autres jeunes, 18 ans c'est lié à la fin des études secondaires mais les jeunes dont il est question ici ont souvent arrêté l'école depuis un moment déjà. 18 ans, c'est aussi la possibilité d'un permis de conduire, mais cela non plus ne les concerne pas souvent. C'est aller voter, mais aucun jeune n'a fait mention de cela. Pour les jeunes qui ont été placés, c'est un petit pécule. *J'ai reçu ce que le juge avait mis pour moi à la banque, ça c'était bien.* C'est le risque d'un casier judiciaire et tout le monde sait que quand on est déjà dans les difficultés, les choses se compliquent vite, les événements ont tendance à s'enchaîner vite et mener rapidement à des catastrophes. Que dire alors de ce qui se passe quand on est dans la rue, où l'on est encore plus soumis aux aléas et à l'arbitraire ? Trainer avec d'autres, refuser l'accès de son squat à la police, y accueillir un mineur, être là lorsqu'une bagarre éclate, participer même de loin à un vol et voilà que les mots « associations de malfaiteurs », « détournement de mineur », participation à un « groupe terroriste » arrivent vite et rendent la suite de l'histoire encore plus difficile. Certains jeunes ont, déjà à 18 ans, un casier judiciaire bien rempli... Les dettes s'accumulent aussi. On n'est pas, ou plus, dans une logique de rituel qui remet les pendules à zéro, qui fait expérience partagée par tous, qui acte un changement de statut et construit un lien social fort. Il y a moins de processus communautaires pour y amener : l'armée et l'Eglise ne jouent plus ce rôle. Le premier emploi est tardif, le mariage et l'acquisition de biens propres rendus hypothétiques par la précarité grandissante.

Quelle officialisation y a-t-il alors de ce nouveau statut ? Quelle reconnaissance, quels avantages le jeune peut-il attendre de celui-ci ? On est bien devant ce grand paradoxe de la modernité : placé devant l'imaginaire que tout est possible, on se rend vite compte que ce tout n'est pas réalisable.²³ *Je rêvais d'avoir 18 ans ! Pour pouvoir être en autonomie ! Mais, après, à 18 ans passés, on est là « merde, je suis toute seule, j'ai pas d'argent... l'administration elle est... heu... elle est... je trouve pas les mots, elle est lente, elle bouge pas, on est tout seul quoi et on est là « merde je dois faire quoi ? » (Halima)*

À 18 ans, le jeune devrait pouvoir se débrouiller mais en a-t-il les moyens ? *C'est difficile de tout gérer. C'est vite, c'est précipité, donc c'est ... le gros stress en un coup* (Aurélien). « De façon générale, l'expression 'jeune adulte' renvoie à 'l'allongement' de la prise en charge des jeunes majeurs par leur entourage » mais, pour ceux qui ne peuvent « s'appuyer sur l'aide de la génération précédente, l'allongement de la jeunesse revient pour eux à l'apprentissage précoce de la précarité et de l'usage des services sociaux »²⁴ À 18 ans la vraie question c'est la responsabilisation. *Tu es responsable de toi !* disait Assia en soupirant. *Déjà que j'ai été responsable de ma mère, de ma sœur, de tout le monde chez moi... alors....* Elle voudrait tant encore pouvoir faire ce qu'elle a envie au moment où elle a envie et pouvoir compter sur un adulte pour « la remettre sur le droit chemin » et pouvoir dire non !

Pour certains, ce passage est une bonne chose, cette discontinuité ouvre vers autre chose. Il s'agit alors d'une rupture qui va ouvrir d'autres possibles mais pour la plupart des jeunes dont il est ici question, la majorité va les faire entrer dans l'errance, ou la renforcer si elle est déjà là sans être nécessairement visible. Pour ceux-là, le passage à la majorité va être un élément de rupture supplémentaire.

Pour d'autres c'est un événement, des mots qui ont été dits et qui étaient trop insupportables et là, peu importe l'âge, les jeunes quittent, partent.... Le passage à la majorité ne sera pour eux, qu'une goutte d'eau, un non-événement mais il aura des répercussions administratives importantes. Il sera dès lors, source d'empêchement plutôt que moteur de changement.

1. Un événement a fait irruption ; 15,18 ou 20 ans, peu importe...

J'ai quitté ma famille quand j'avais 15 ans parce qu'on m'a dit que mon père c'était pas mon père. Je ne suis jamais rentré depuis. disait un homme dans un groupe de parole organisé par la Strada²⁵. L'événement a fait irruption, a provoqué le départ. La rupture a été trop forte et rien n'a plus fait barrage. Le jeune s'est inscrit, pour un moment en tous cas, « hors de... ». Avoir 15,18 ou 20 ans n'y change rien. Il s'agit de partir... Il le faut !

La famille de Rafiki lui a reproché l'infarctus mortel de son père d'accueil... Alors, pour préserver sa famille, il est parti sur la route... *Il a fallu que je parte pour préserver les contacts avec la famille et pour me préserver moi aussi.*

Sylvie aussi raconte : *J'étais un trop grand risque pour eux.* Alors elle aussi est partie, partie pour protéger ceux qu'elle aime.

Deux des jeunes interviewés lient leur errance d'aujourd'hui à leur homosexualité qui les a mis au ban de leur famille. Des mots durs les ont atteints dans leur identité et ils semblent habités de sentiments de culpabilité et de honte : ils *sont* la honte de leur famille, alors... ils sont partis.

Prendre sur soi le mal et partir, pour protéger... quitter, sortir de... Le lieu où ils habitaient ne fait plus sens. Alors ils quittent et errent.

Valérie attribue sa situation non pas au fait que son père l'a violée mais au fait qu'elle en ait parlé à sa mère : *c'est à partir de ce moment là, c'est quand je l'ai dit à ma mère... alors elle n'a plus voulu me voir, elle ne s'est plus occupée de moi, elle ne voulait plus me voir, alors je devais mourir, elle ne voulait plus que je voie mon frère et ma sœur non plus. Quand elle venait me chercher à l'institut, c'était pour me battre, même lui demander comment elle allait, c'était de trop...* Valérie a eu le sentiment d'être le mal, de représenter un mal, un danger, elle devait mourir. Alors elle est partie ; aujourd'hui elle ne peut se fixer quelque part, elle est tout le temps ailleurs, elle n'a que peu d'amis, elle fait régulièrement des tentatives de suicide, elle

23. Balandier a longuement questionné ces paradoxes de la modernité

24. J Moriau. « Les jeunes adultes, nouveau public ou nouvelle déclinaison de la question sociale » in BIS n°160

25. Espace de parole organisé par la Strada « Rester parents aujourd'hui quand on est sans logement » 26 juin 2012

s'accroche tellement fort aux intervenants qu'ils ont parfois tendance à la mettre à distance. Elle passe de centre d'accueil d'urgence à l'hôpital, puis à un appartement supervisé, à un centre d'accueil d'urgence, à une Maison d'Accueil, à la rue, à... et encore, et encore...

Tous ont l'air de se chercher une appartenance, elle n'est pas donnée, elle n'est pas transmise. Parfois ils la refusent. *J'avais vraiment perdu tous les contacts qui avaient fait ma vie. Je n'étais plus au village, je ne les voyais plus. Voilà quoi, petit à petit je me suis coupé de tout. (...) J'ai souvent eu cette impression d'être seul en fait* (Rafiki).

Ce « départ dans l'errance » semble être une recherche, une manière de se soigner, même si à d'autres moments elle sera sans doute aussi ce qui rend malade... Cette errance soigne-t-elle ? Que soigne-t-elle ?, se demande Douville. On voit bien ici que « l'errance ce n'est pas quitter un lieu mais quitter un non-lieu, l'endroit du trauma, en essayant d'instruire une promesse de lieu »²⁶. C'est le sentiment d'être jeté hors du lieu, le présent n'est pas habitable. Alors le jeune s'en va, il erre. Qu'est ce qui viendra mettre un terme à cette errance ? - *Et si tu disposais d'une baguette magique ?- Ben... ce serait... rien de spécial, un appart, une meuf, un boulot. Normal quoi...* (Killian). Une vie « normale », dont on rêve, mais qui ne semble pas pour soi : *si un jour j'achète cet appartement, tu sais, je retournerai en rue* (Eléanore). Elle dit qu'elle ne saurait pas faire autrement. *La rue c'est dans la tête* (Hakim).

26. Douville, conférence Colloque Jeunes en errance, Rouen, novembre 2012

Mais bon, maintenant j'ai 22 ans, ça fait 4 ans que j'ai plus vu ma grand mère, mon grand père, que je vois des photos sur internet ou quoi, je sais qu'ils vieillissent, qu'ils vieillissent mal même, et de temps en temps je me dis, j'aimerais bien faire comme avant, aller sonner, pouvoir rentrer, boire une tasse de café, et enfin... normal quoi. Le truc c'est que, au fur et à mesure on s'éloigne, on n'ose plus revenir. (Rafiki) « Revenir » devient difficile. Là se joue un élément essentiel pour les intervenants, il s'agit pour eux de tenir un fil en espérant que l'imaginaire d'un retour puisse prendre corps, être là à ce moment et pouvoir l'accompagner pour le rendre possible.

Il semble que certains jeunes, coincés dans une errance immobile, utilisent la rue comme entre-deux, comme le lieu d'un premier mouvement. *Là ce n'était pas trop dangereux.* (Greg)!

Pour les uns comme pour les autres, le risque de la relation semble un risque trop important, un risque que l'on ne peut prendre.

Les intervenants, de manière générale, s'accordent à reconnaître les effets perturbants, voire fracassants du vécu de ces jeunes. Ils ont vécu des événements qui ont perturbé leur relation à l'Autre. Ils ont, pas toujours mais le plus souvent, vécu quelque chose de l'ordre du traumatisme qui les a mis en « rupture d'humanité »²⁷, en désaffiliation. Ils se sont retirés, se sont mis, chacun à leur manière, « aux bords du monde »²⁸ où ils essayent de survivre. « Survivre c'est

27. J. Roisin (2010), De la survivance à la vie. *Essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*. PUF, Paris

28. Agier (2002) Aux bords du monde les réfugiés Paris, Flammarion

à la fois rester sous l'emprise d'une fascination pour l'anéantissement dont la situation traumatique a provoqué l'expérience. Mais le sujet qui est empêtré dans cette fascination anéantissante va également lutter, déployer des tentatives désespérées de s'arracher à ce mouvement qui l'aliène ; ces moyens de lutte, ce sont les mécanismes de défense de survie. » explique J. Roisin, « tous ces mécanismes répondent à la même structure de compromis entre le refus désespéré de l'anéantissement et la répétition même de l'horreur tant abhorrée »²⁹. Peut-être est-ce cela qui se joue quand les uns et les autres semblent mettre en œuvre avec une énergie considérable des solutions inefficaces, non opérantes ? La responsabilité des institutions est alors d'accompagner ces jeunes, d'entendre leurs essais comme des tentatives de ré-affiliation, comme des demandes, à peine lisibles, de reconnaissance de leur humanité ! Parce que cet anéantissement a été provoqué par un autre, la mise au ban de la société humaine, la déshumanisation a été « prononcée » par un autre humain, c'est par un autre humain qu'elle peut prendre fin. *Les amis, ça n'existe plus. Tu ne peux compter sur personne. C'est même pas ça qu'on m'a dit, on m'a dit : je m'en fous de toi. On ne m'a jamais aidé.* Ces phrases, entendues lors des entretiens, celles là et d'autres très semblables, « disent avec netteté que la cassure avec la communauté humaine concerne le sentiment d'appartenance et que la victime peut cacher sa rupture d'humanité sous un grand silence trompeur »³⁰. La réalisation de la déshumanisation, c'est-à-dire la prise en compte de la violence et de la barbarie humaine en tant que réalité s'accompagne d'un déplacement de haine, dit encore

29. J. Roisin *op cit.* p.46 et 47

30. J. Roisin *op cit.* p.188

J. Roisin, un transfert de violence et d'agressivité non contre l'auteur des violences subies mais à l'encontre de ceux (individus ou institutions) qui ne l'ont pas reconnue, de ceux qui n'ont pas soutenu l'individu, qui ont manqué au devoir de secours et de solidarité. Comme si ce processus se faisait en deux temps, le premier lié à la rencontre de la violence où la dignité humaine vole en éclat, elle est bafouée ; le deuxième temps est celui où l'individu cherche à savoir auprès d'autrui ce qu'il en est... Si l'autre vient confirmer cette non-dignité, la déshumanisation s'inscrit, la société devient dangereuse et l'individu risque de s'en éloigner, de s'en écarter ou d'être mis au ban. Les bords du monde sont alors, sans doute, cet espace de compromis entre refus d'anéantissement et répétition de la mise au ban, entre déshumanisation et affiliation, entre mort et vie sociales. Mort dont la proximité, dans cette errance, se fait palpable.

Ces jeunes n'expriment que peu de colère par rapport à tout ce qu'ils ont vécu. Peut-être, encore toute à l'intérieur d'eux, n'a-t-elle de place que dans des actes autodestructeurs ? *Tu as vu mes mains, des fois, quand je suis en colère je préfère frapper sur les murs ou sur les cendriers...* (Fred) Cette errance semble, de manière un peu générale, liée au manque de mots *J'ai quand même subi beaucoup. Je me suis tu aussi, parce que moi aussi je défendais mon frère.* (André) *Je suis quelqu'un qui n'exprime pas énormément. Quand j'étais chez moi, ma mère je ne lui parlais pas énormément.* (Caroline). Ils ont peu confiance en la parole. Ils recherchent le lien mais celui-ci est dangereux. Ils sont alors dans la provocation, dans la recherche d'une rupture de ce lien, que pourtant ils cherchent. Et les services de dire : *ils ne veulent rien, ne demandent rien, ne respectent rien...* Et finalement « Personne » n'a l'air de travailler avec ces jeunes.

2. La majorité déclenche l'errance

Si pour certains, l'errance démarre par un événement qui fait rupture peu importe l'âge, pour d'autres, c'est le passage à la majorité lui-même qui fait rupture, avoir 18 ans ouvre la porte à l'errance. Les jeunes disent : la majorité c'est quitter. Nous verrons plus loin comment cette obligation de quitter est vécue par les jeunes. Il s'agit ici de voir comment le passage à la majorité oblige parfois à quitter, sans nécessairement que ce ne soit le projet du jeune. C'est une obligation légale (fin de prise en charge SAJ, SPJ), une injonction parentale, une peur immense...

À 18 ans les jeunes placés dans des institutions dépendant de l'Aide à la Jeunesse doivent la quitter. Dans certaines institutions, c'est même parfois un peu avant, afin de préparer cette « mise en autonomie ». La plupart du temps, à 18 ans, qu'ils y soient préparés ou non, que ce soit leur demande ou non, les jeunes sont « mis en autonomie ».

Il y a aussi ces jeunes qui, à 18 ans sont mis hors de chez eux. Ces parents qui partent, qui vont vivre ailleurs et laissent leurs enfants « se débrouiller » parfois avec leurs petits frères ou leurs petites sœurs. Des parents qui provoquent la rupture, « je suis fatigué/e », « ils sont majeurs », « j'ai fait mon travail, qu'ils se débrouillent » et ils vont vivre leur pension à l'étranger ou leur nouvel amour dans la commune d'à côté. Ils ont l'impression d'avoir « fait leur boulot ». Ils sont soulagés de pouvoir enfin mettre de la distance avec cet enfant qui leur a posé tant de soucis.

Les CPAS parlent aussi de ces jeunes qui croient que l'indépendance est un dû, qui, à 18 ans quittent le domicile familial et pensent qu'en allant au CPAS tout

va être simple, qui louent un appartement et arrivent au CPAS *en demandant de payer*. Et les soucis arrivent, vite et fort. Quand ils n'arrivent plus à payer leur loyer, quand la solitude est trop grande, quand ...

Une étude de l'hôpital psychiatrique Fond'Roy parle d'une « fréquence remarquable » de jeunes hospitalisés au moment du passage à leurs 18 ans ! « Certains adolescents fantasment voire ont des angoisses réelles de transformation de leurs 18 ans, (...) l'adolescent imagine donc que cette date va être un anniversaire non plus pour ses parents mais pour lui ; qu'il va recevoir un pouvoir particulier, une illumination spirituelle, une force, un accès à quelque chose »³¹ 18 ans, c'est la perte du statut d'enfant, cela questionne la dépendance et interroge la responsabilité face à l'autre. La majorité est ce moment où le sujet s'engage dans la notion de responsabilité. « C'est la séparation au sens de ne plus être mineur et donc d'accéder à un statut social, c'est 'l'égalité en droit' »³² La famille va-t-elle le supporter, les parents peuvent-ils penser la séparation ? N'y a-t-il pas, en miroir à l'insécurité du jeune, insécurité des parents et des institutions ?

Le passage à la majorité provoque donc parfois l'errance. Cette errance, se retrouve malheureusement, nous le verrons plus loin, souvent renforcée et accentuée par les aides mises en place !

31. S. Goffinet, A. Beine L'adolescent confronté aux réel traumatique, caps imaginaires et impasses symboliques ACTA PSYCHIATRICA BELGICA N°108/3 39-47

32. ibidem

3. La majorité renforce l'errance

Certains jeunes sont dans l'errance depuis longtemps. *L'errance commence bien avant d'être visible* disent les intervenants. Le passage à la majorité vient alors très souvent renforcer cette errance, l'instituer.

Quand je demande à Nicole quand cela a commencé pour elle, elle me répond : *pour moi, ça a commencé à 6 ans*. Son errance a commencé à 6 ans !, *Quand j'ai été placée* ! Elle a été placée suite à des maltraitances familiales mais dans les institutions aussi, elle a parfois été maltraitée. *J'ai changé d'endroit tout le temps, je connais la Belgique, j'ai été partout ! Des fois je restais même pas plus de 10 jours. J'avais la rage... Et puis mon juge il m'a dit « Mais j'en ai ras-le-bol de toi, j'en ai ras-le-bol, je ne sais plus quoi faire avec toi »* À 18 ans elle s'est retrouvée toute seule, dehors.... Comme Greg, comme Fred, comme tant d'autres.

Ces jeunes ont généralement une histoire institutionnelle déjà longue. Tous ont connu très tôt ce sentiment de ne pas avoir de place, cette impression que cette institution ne voulait pas d'eux voire qu'aucune institution ne voulait d'eux. Ils en ont conclu que la société ne voulait pas d'eux. Ils ont eu le sentiment de représenter un danger pour autrui, d'être dangereux, d'être de trop, de ne pas compter. *J'avais pas ma place alors je suis partie* dira Anouck. *Ils ont tous peur de moi* explique Pierre, *C'était impossible de me gérer* dit Sylvie. On ne voulait pas d'eux. *Tout le monde m'a refusé, ça c'était vraiment un choc* dira Zoé. Alors, ils ont erré à la recherche d'une place. Certains ont connu des violences institutionnelles, des maltraitances ou abus sexuels dans l'institution ou dans leur famille, sans nécessairement en avoir dit mot durant toutes ces années, entourés pourtant

de professionnels qu'on peut imaginer à leur écoute. Tous disent avoir eu le sentiment de ne pouvoir compter que sur eux-mêmes, que personne ne les aiderait, que personne ne les croirait, que personne ne les comprendrait.

Qu'est-ce qui fait que ces jeunes à 14, 15, 18 ou 19 ans ont eu le sentiment qu'ils n'avaient pas leur place dans le monde ? Des jeunes « menacés d'exclusion », des « indésirables », des « inutiles au monde », des « surnuméraires »³³. Ils ont erré d'institution en institution, d'école en école, de psy en psy.

Killian, et d'autres, parlent de cette difficulté d'être de quelque part. Quelle est ma famille ? Quelle est mon appartenance ? *Quand tu apprends que ton père est le plus grand mafieux du pays... Moi j'suis pas de là mec ! Moi, j'suis de Belgique*, dira Killian en faisant avec moi le tour de Bruxelles pour me montrer combien tout le monde le connaît. Quand tu es né en prison, quand tu as tout le temps changé d'institution, quand personne n'a voulu de toi, quand le juge a dit que tu ne pouvais plus retourner dans ta ville, même pour te protéger, *mais c'est quand même ma ville !* (Sylvie). Killian, Assia, Ramia, et les autres diront aussi n'avoir que très peu d'amis. *J'ai que quelques amis, mais des vrais amis tu n'en as pas besoin de beaucoup, quelques-uns sur qui tu peux compter et c'est bon...* (Assia)

Le plus souvent la mesure de placement a été prononcée parce que la famille a été jugée insuffisamment bonne. Mais c'est elle qui servira quand même de repère, c'est vers elle que les jeu-

nes se retourneront, c'est même vers elle que les intervenants les enverront quand ils ne trouveront pas d'alternative institutionnelle lorsqu'ils auront 18 ans et que personne ne voudra d'eux ! *La plupart de ces jeunes retourneront vers leur famille*. Ça semble souvent la seule solution, mais tient-elle ? Killian est retourné chez sa maman après son long séjour en hôpital psychiatrique. *Après une semaine elle m'a mis dehors. J'étais à la rue*. Les intervenants disent leur difficulté à trouver une solution pour ces jeunes à 18 ans : *A la sortie de l'hôpital, il n'y a pas d'institution pour ces jeunes. Dans une institution pour adultes ? Déjà il n'y a pas de place : il faut attendre qu'il y ait quelqu'un qui meure ! Et quand il y en a, ils ne veulent pas de ces jeunes ! Les institutions pour adultes ne sont pas faites pour eux. Alors ils retournent à la maison, même si on sait que ça ne va pas tenir...* Parfois, ils ont l'impression que tout le travail qui a pu être fait est alors si vite détricoté. *C'est possible quand l'adolescent a eu le temps de se représenter ce qui lui était arrivé et qu'un travail a pu être fait avec la famille*, explique une directrice. *Les solutions qui tiennent à la majorité, sont des solutions où il y a un lien avec la famille. Un lien pas trop proche mais un lien : le père qui paie une partie du loyer, des meubles, l'appartement qui est celui de la mère partie à l'étranger, de la grand-mère qui est en maison de repos, etc.*

33. R. Castel, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009

4. La majorité met, petit à petit, fin à l'errance

Pour certains, 18 ans a été un choc salutaire. *Avoir 18 ans, ça a changé quelque chose parce que oui, j'avais des responsabilités là. C'est une copine qui m'a fait comprendre : tu as 18 ans maintenant faut arrêter, parce que les vrais ennuis vont commencer....* (Eléanore)

La rue joue alors un rôle de passage, un parcours initiatique. Mais les jeunes qui parlent de cela racontent des liens qui ont tenu à travers cette errance. Il y avait « déshabitation »³⁴ du lien, mais, de manière très ténue, il y avait une possibilité d'accroche. Eléanore avait passé un contrat avec sa mère : elle allait manger chez elle une fois par semaine. Elle en profitait pour prendre un bain, laisser ses vêtements et sans doute a minima faire lien, raconter, essayer d'élaborer quelque chose sur ce qu'elle vivait.

Pour André et Sylvie c'est le lien à l'école qui a servi d'accroche, un lien à certains moments très très ténus mais que direction et professeurs ont tenu malgré tout. *Ils ont cru en moi ou ils ont dit d'accord, on te laisse une chance.*

Pour Nicole, c'est le pardon de la personne à qui elle a fait du mal qui a servi de déclencheur. *C'était quelqu'un que j'aimais bien et quand je l'ai vue à la gare, je me suis mise à genoux et je lui ai dit tue-moi, Elle m'a dit, non je sais que ça ce n'était pas toi, je te pardonne.* Ca n'a pas été tout de suite mais petit à petit, sur base de ce « ça, ce n'était pas toi », elle est

allée à la recherche d'elle-même et elle a retrouvé des envies, des projets et de l'énergie, *de l'ambition*. Elle a trouvé des institutions qui ont pu l'aider et reprend petit à petit pied. *Elle ne lâche pas.*

Pour Assia, même si *c'est trop dur*, aller vivre chez sa maman, c'est quand même avoir une place quelque part. *Heureusement j'ai une entrée à part.*

Oui, pour certains jeunes, peu mais ils existent, avoir 18 ans a contribué à la fin de leur errance. Des jeunes pour qui des adultes ont, d'une manière ou d'une autre, pu tenir un lien, être présents.

Quand ils s'en sortent, leur fierté est belle et grande. Leur énergie mérite d'être soulignée. Ils refusent une étiquette ou au contraire se l'approprient et l'arborent comme un stigmaté³⁵ qui marque une différence et assigne une place. Tous sont bien conscients qu'à la majorité, cette place semble plus immuable, plus accrochée à la peau.... À la moindre difficulté, on refera un lien, on se dira oui mais déjà petit... « Par la suite, quelle que soit son évolution, il lui sera très difficile de rompre avec le cercle vicieux de l'engrenage institutionnel »³⁶

Pourtant, l'errance, comme l'exclusion ou la précarisation sont des processus, des processus contre lesquels on peut lutter !

34. J Furtos « Le syndrome d'auto-exclusion » in *Les cliniques de la précarité*, 2008, p.121

35. E. Goffman Stigmaté. *Les usages sociaux des handicaps* Paris, Ed. de Minuit, 2010

36. N. Diederich, *Les naufragés de l'intelligence*, Paris, La Découverte, 2004, p. 45

CHAPITRE 2 : AVOIR 18 ANS, C'EST....

Eux, qu'en disent-ils ? Qu'est ce que représente, ou a représenté le fait d'avoir 18 ans ? Après avoir vu les différentes manières dont s'articule ce passage à la majorité, arrêtons-nous sur les manières dont il est perçu, vécu par les jeunes. Nous l'avons déjà dit, ils en parlent surtout en termes négatifs : une farce, quitter, c'est plus de solitude, plus d'ennuis, une trahison ! C'est moins de protection. Les intervenants ajoutent : c'est la fin de la scolarité...

1. Quitter

Nous avons dit combien à un certain moment, il s'agit, pour ces jeunes, de quitter. Une forme de désespérance du lieu et une recherche sans adresse, une déshabitation. Les jeunes disent : *Avoir 18 ans c'est... quitter !* Le passage à la majorité rend l'errance possible. Ce sera pour certains une ouverture mais pour de nombreux jeunes, quitter sera synonyme de rupture supplémentaire, de déchirure.

Pour Sylvie, il était temps de partir. *À mes 17 ans j'ai commencé à saturer. Je leur ai dit, j'en ai marre, je pense que je suis autonome, je pense qu'il est temps pour moi de partir. Et puis il y avait toujours des bagarres dans le foyer et moi, c'est vrai que je suis costaud et tout, mais c'est pas mon truc de commencer à frapper et puis beaucoup de drogue, beaucoup de... pas se piquer mais beaucoup de joints et on va le dire clashement, beaucoup d'alcool. Et moi je rentrais là-dedans. Alors il était temps de partir. Ça n'a pas été facile mais elle était prête.*

Lise et Eric ont eu une jeunesse relativement paisible. À 18 ans ils vont quitter sans trop bien savoir pourquoi. Lise raconte qu'elle devait terminer ses études, c'était un impératif, une obligation familiale à laquelle elle ne s'est pas soustraite. Elle a terminé ses secondaires, elle a eu son diplôme, elle avait 18 ans, elle est partie. Elle a fait des choses et d'autres, a vécu de petits boulots et de mendicité. Elle a fait le tour de l'Europe, à pied, avec des potes, durant 2 ans. Eric n'a pas toujours eu beaucoup de copains, c'est vrai qu'il a toujours eu du mal avec les règles et l'autorité, mais jusqu'à ses 18 ans ça se passe bien. À 18 ans, il termine ses secondaires et imagine entrer à l'université et là, quelque chose semble se fissurer, craquer. Sa consommation de cannabis augmente, l'été il traîne dans des festivals, il ne va pas ou plus en cours, on le croise parfois avec des jeunes voyageurs en ville. Un jour, il décide de partir... Il quitte son kot, se rase la tête et traverse la France et l'Italie. Il se cherche. Il idéalise la vie à la rue. Plus tard il fera l'expérience de sa dureté. Il revient à la maison, reprend un kot, passe quelques semaines en psychiatrie, reprend un appartement mais ce n'est pas possible pour lui d'y rester et il repart.

Valérie était en institution et *tout allait bien*, dit-elle. Il s'agissait d'une institution spécialisée, elle y était bien. Elle avait des beaux points, elle était à l'honneur.... Puis, elle a eu 18 ans et pour elle, quitter ce lieu, ce lieu qu'elle a investi comme sa référence a été beaucoup trop difficile, elle ne voulait pas aller dans l'autre institution. *Rien n'aurait pu m'aider*. Elle n'était pas prête. Elle avait trouvé un lieu où vivre calmement,

être soutenue, entourée, valorisée. Enfin ! Alors partir, non... Dans la nouvelle institution *j'ai tout fait péter. Je ne voulais pas aller là, c'est tout. J voulais pas partir*. Tentative de suicide, hôpital psychiatrique, rue...

Et il y a Ho, une jeune fille qui a été adoptée il y a bien longtemps. Ça s'est toujours bien passé pour elle et arrive cet anniversaire: elle va avoir 18 ans ! Toutes ses angoisses d'abandon sont réactivées : elle se dit que cela va vouloir dire qu'elle va se retrouver toute seule, qu'elle n'aura plus de famille. Sa famille tente de la rassurer mais ses angoisses sont trop fortes...

À 18 ans, Aurélie a été en autonomie. Elle dit que les gens étaient contents pour elle, c'était un sentiment de liberté. Mais cela a été trop vite, c'était trop brusque. *Non, pas [il n'aurait pas fallu] d'autre projet mais peut être nous laisser un peu plus de temps, quoi. Parce que c'est le gros stress de se dire, heu... à 18 ans ben on doit être parti donc, si on n'a rien... qu'est ce qu'on fait, quoi, donc, je sais pas...*

Leila et Ramia parlent de la difficulté de se sentir comme ne faisant plus partie de *L'institution c'était ma famille. Et puis ça y est tu es dehors et même quand tu reviens, tu sens bien que ce n'est plus ta famille. Les jeunes changent, les éducateurs changent, l'ambiance change. Tu ne fais plus partie de la vie de l'institution et quand tu reviens tu ne te sens plus chez toi, tu ne connais plus personne... ça c'est dur en fait...* L'institution était une famille, une famille de remplacement sans doute, mais une famille. Pourtant, dans cette institution, on est attentif

à la sortie, on imagine des soupers avec les anciens et ceux qui vont sortir, on cherche à travailler l'après, à permettre à des anciens de venir partager leur expérience, on veille à la transmission. Malgré cela, ces jeunes filles ont eu l'impression d'être lâchées, de ne pas avoir été préparées. *Trahie* disait Assia. Quand l'ancien éducateur référent ne répond plus au téléphone, ne donne pas de ses nouvelles, ne fait plus de lien, *ben on se sent.... Enfin moi ça va j'ai quand même encore une famille mais ...* dit l'une, *Moi, mon éducatrice ferait ça, je ne le supporterais pas ! Tu vois, elle vient d'avoir un bébé, elle m'a envoyé un sms. C'est important pour moi,* répond l'autre. L'ancien éducateur c'est celui avec qui on garde contact, on lui raconte ses boires et déboires. *Je garde toujours le contact avec les éducatrices,* explique Vi. - *Et tu y vas souvent ?* - *Oui, dès que j'ai un petit problème, je ne vais plus en psychiatrie, je vais parler un peu avec mes éducatrices. Je lui ai dit à la psychologue : moi la psychiatrie ça ne me sert à rien. Je n'y vais plus, je vais chez mes éducatrices, ça, ça m'aide !*

Des mots forts pour dire cet espoir mis dans une institution, qu'ils ont pourtant malmenée, des mots qui disent ce lien espéré, un lien qui tiendra toujours, un lien qui traversera tout. Pourtant, non, car, à 18 ans, c'est la loi, on est « dehors ». Seul. Il y a bien sûr aussi une possibilité de demander une prolongation d'aide au SAJ. Peu de jeunes font cette demande. La « liberté », la libération dit Aurélie, est un mirage auquel il semble bien difficile de résister.

Quitter pour avoir un chez soi ? Que peut représenter un chez soi quand on a vécu longtemps en collectivité, quand on a régulièrement changé de chambre, de compagnon de chambre, d'éducateur, de référent, d'institution ? Que peut représenter avoir un chez

soi quand le « chez soi » n'est pas nécessairement synonyme de sécurité ? Déjà s'inscrire quelque part était difficile et déjà il faut quitter. Avoir un chez soi c'est accepter, supporter une forme d'intime. Pour certains, cela semble bien difficile.

Mes 18 ans, donc ben moi je pense qu'à l'approche de mes 18 ans, j'ai eu peur. (Leila) Aurélie, Ramia, Killian, ont eu *quand même un peu peur*. Même si l'on est prêt, même si on le désire, quitter fait peur. Que dire alors de ce que peut provoquer le fait de quitter parce qu'on est obligé, parce que c'est la loi, alors qu'on n'est pas prêt et qu'on ne sait où aller... Quitter pour aller où ? Quitter pour quoi ?

2. Solitude

On a quitté et on se retrouve seul ! Quand les jeunes parlent de leurs difficultés au moment du passage à la majorité, ce qu'ils disent, de manière unanime et avec force, a trait à la question de la solitude. *Le premier mot qui me vient c'est solitude.* (Anne) Pour beaucoup de jeunes cette question de la solitude est une question très difficile. Etre tout seul quand on rentre chez soi... Alors qu'habiter, avoir un chez soi, est déjà difficile. Il faut encore habiter seul ! Etre tout seul chez soi. Déjeuner tout seul le matin, souper seul le soir, n'avoir personne à qui parler, à qui raconter, avec qui élaborer.... Même dans les appartements supervisés les intervenants racontent que certains jeunes attendent réellement le passage des intervenants. *C'est parfois la seule personne avec qui ils parlent de la journée...* Certains vont alors habiter avec d'autres : en couple, en colocation, en squat. Mais si vivre seul est difficile, vivre avec un autre ne l'est pas moins... C'est alors le collectif qui devient difficile, le

partage des tâches, la responsabilité d'une tâche, la responsabilité vis-à-vis de l'autre, l'attente de l'autre. Tout cela est parfois très insupportable. De plus, les conditions d'octroi d'aide sociale ne rendent pas cette solution aisée³⁷. Les projets qui semblent répondre le mieux à ces jeunes, sont des projets où le collectif n'est pas obligatoire. Il y a un lieu collectif, il faut qu'il soit investi, mais il n'est pas obligatoire : le jeune a une petite cuisine dans sa chambre et il peut y cuisiner s'il le souhaite, mais il a une autre alternative...

Vivre seul, c'est dire non tout seul ! *Si quelqu'un me demande de rentrer, jamais je ne dirai non, alors tu vois quel problème ça peut amener...* explique Assia. Mais, comment pourrait-elle dire non à quelqu'un qui lui demande de passer alors qu'elle se sent si seule, qu'elle a tellement envie de voir du monde, que ça bouge... et très vite l'appartement devient le lieu de rendez-vous, et on y fait la fête et parfois il s'y rajoute un manque d'hygiène. *Mon kot au début ressemblait à un squat, ça c'est vrai* raconte Anouck.

Ce qui aurait pu m'aider à ce moment là ? Je dirais être entouré. Par qui, je ne sais pas vraiment, mais être soutenu par des gens dans l'effort que je faisais. (Axel) Que cet effort soit reconnu, qu'il devienne fierté ! Cette fierté qui fait tenir debout, cette fierté qui fait aussi qu'on hésite parfois à demander de l'aide, cette fierté qui fait *qu'on peut se retourner* et voir dans le regard des autres qu'on a une place, que ce qu'on a mis en place est reconnu et que donc l'individu est reconnu. Souvent, ils disent *je galère* ou *j'ai galéré*, quand cette période appartient au passé, et tout de suite ils ajoutent *mais ça va...* ou *mais ça va maintenant*,

37. En co-location la personne obtient difficilement de garder un statut isolé et ses allocations sociales diminuent alors fortement.

comme pour rassurer leur interlocuteur et mettre à distance tout sentiment qui pourrait s'apparenter à de la pitié. *Parce que ça me fait mal de voir les gens qui ont mal pour moi... C'est comme un peu de la pitié. Enfin moi je le prends comme ça. Donc la pitié je déteste ça. Les gens... ça m'est déjà arrivé que des gens me disent j'ai pitié de toi à cause de ton parcours. Mais de la pitié, moi j'ai pas besoin de ta pitié... Vous voyez ce que je veux dire ? J'ai déjà dur avec ce parcours et alors ta pitié garde-la pour toi et j'ai pas besoin de ton avis.* (Sylvie) La pitié, ça ne met pas en mouvement. Leur fierté, reconnue, peut, par contre, être un vrai antidote à la honte, au sentiment d'illégitimité, à la honte de ses parents, à la honte de la stigmatisation liée à la pauvreté, la déchéance à l'école, le regard des passants, les réflexions des services sociaux, la police,... « C'est cette intrication de hontes multiples qui explique le lent processus de sédimentation par lequel celles-ci vont l'habiter profondément et totalement. (...) À chaque étape, le sentiment de honte envahit peu à peu la psyché jusqu'à ce qu'il lui colle à la peau³⁸ ». Lutter contre cette honte est une manière de lutter contre cette errance. « Estime et reconnaissance sont des éléments d'un ensemble qui relie la société, la psyché et le sujet. »³⁹ On voit ici toute l'importance d'un réseau social qui puisse recueillir et légitimer cette fierté.

Avoir un capital réseau, des relations, connaître beaucoup de monde, que tout le monde te respecte... Ce qui fait que tu as de l'aide, que tu comptes pour quelqu'un ; ce que disait Aurélie : *ça dépend de qui*

38. De Gaulejac V., *Les sources de la honte*, Lonrai, Desclée de Brouwer, 2004, p.55

39. *ibid.* p.302

tu es entourée, que tu n'es pas seul. Pas seul face aux institutions, pas seul face aux difficultés de la vie. *Sinon c'est trop dur...*

Pour les jeunes qui ont erré d'institution en institution, il a fallu, à chaque changement, se refaire tout un réseau. Ils ont appris à établir des relations qui ne dureraient sans doute pas mais qui formerait un réseau d'urgence, de l'événement, occasionnel et fonctionnel. Ce réseau, souvent très important, peut vraiment se mobiliser pour aider l'un de ses membres. Ils ont appris le réseau mais pas l'intimité...

Un réseau professionnel

Une intervenante m'expliquait que le matin, dans le métro, en se rendant au boulot, *je leur envoie un petit message. Pas grand-chose, juste un petit « bonjour, comment vas-tu » ? Parce que si personne ne leur dit bonjour le matin ?... C'est tout simple, mais s'ils n'ont personne à qui dire bonjour et personne qui leur dit bonjour... qu'est ce que tu peux faire ? Et si pendant trois jours je ne le fais pas, ils m'envoient un message : Et alors, ça va ? Ça fait trois jours que tu ne m'as pas envoyé de message ! Tu vois, c'est une toute petite chose, mais ça compte pour eux.... Ça compte !* Quelqu'un à qui dire bonjour et quelqu'un qui te dit bonjour le matin, ça compte !

On parle de ces jeunes comme ayant un réseau social peu dense. Mais il convient de nuancer ce propos : s'ils ont tant besoin du coup de téléphone du matin de leur assistant social, du soutien de tel ou tel éducateur, c'est bien parce qu'ils ont un réseau social peu fiable. Mais il faut aussi considérer que ces jeunes connaissent extrêmement bien les institutions et les intervenants. *Moi, je connais tout le monde !* (Killian) Ils n'arrivent pas toujours à mobiliser ce réseau et il faut

parfois qu'ils montrent qu'ils vont très mal pour que quelque chose bouge... Mais, le réseau professionnel, ils le connaissent très bien⁴⁰ et cette connaissance est un vrai capital, un vrai savoir. Bien l'utiliser est une réelle ressource.

Ce réseau, si important, est pour la plupart d'entre eux, un réseau professionnel qui pallie le manque d'un réseau social ordinaire, qui essaye de compenser ce que le jeune n'a pas eu dans sa famille. Nombre de jeunes m'ont dit combien leur référent (éducateur des institutions d'hébergement, AMO, logement d'urgence) a été si important pour eux. *Mes référents, ils ont toujours été là pour moi, c'est un peu comme mes parents, sauf que mes référents, ils ont toujours été là pour moi, mes parents non.* (Greg). Ou *Ma référente c'est un peu comme ma deuxième maman.* (Assia)

Si j'avais pu changer mon passé ? S'il y avait eu mes parents... Mes cousines de la famille, elles ont eu des bons parents. Moi malheureusement je suis tombée chez eux, voilà c'est la vie qui est comme ça. (Nicole) Ce qu'il lui aurait fallu à Nicole c'est « des bons parents ». Il y a eu un centre qui a joué un rôle positif dans son parcours, explique-t-elle. *Ils étaient là pour moi en fait, comme des, des parents quoi... c'est pas des parents mais comme, je ne sais pas expliquer ça,*

40. Il faut cependant noter que des jeunes qui viennent d'un milieu social de type classe moyenne et qui n'ont jamais été en institution, ne connaissent pas le réseau professionnel. Ils l'apprennent donc au contact de la rue avec les autres jeunes. S'ils vont vraiment mal, ils ne s'adresseront pas aux intervenants ; les autres jeunes qui connaissent bien le réseau vont alors intervenir pour eux auprès des services sociaux.

J'arrive pas à trouver les mots mais c'est, c'est comme si c'était ma deuxième maison.

David parle de son ancien directeur : *c'est comme si j'étais son fils. Il n'avait pas d'enfant alors moi, c'est comme si j'étais son fils.* Lui, il l'a protégé, avec lui il pouvait discuter, élaborer, penser.

Un réseau professionnel qui supplée à la famille... Mais la famille peut-elle supporter cela ? Les jeunes ont-ils reçu l'autorisation d'investir ces liens professionnels ? Beaucoup de jeunes racontent combien ils ont souffert de la manière dont les intervenants parlaient de leur famille, de leurs parents. Des mots qui blessent. Au risque réel de mettre famille et institution en concurrence et par la même occasion, les jeunes dans des conflits de loyautés ! « Il ne s'agit pas nécessairement de règles explicites et formelles, mais beaucoup plus souvent de 'loyautés invisibles' qui opèrent à notre insu. Et ces loyautés se manifestent alors de manière indirecte, sous forme de symptômes. Ces processus sont bien connus dans les relations d'adoption ou de placement d'enfants : il y a toujours à tenir compte de la loyauté de l'enfant à sa famille d'origine, quelle que soit la qualité des liens dont les professionnels de l'aide à l'enfance auront à juger et à soutenir. »⁴¹

De plus le réseau professionnel est aléatoire et changeant. Que fait le jeune- a fortiori en autonomie- quand l'éducateur ne travaille plus, quand il change? Que fait le jeune quand celui qu'il considère

comme son éducateur ne travaille plus là... Mais les référents, peuvent-ils tenir ce lien à travers les années ?

Pourtant, ce lien est essentiel pour les jeunes. Julie parle d'un jour où elle est retournée à l'hôpital, où elle avait séjourné étant petite et où son petit frère était hospitalisé pour quelques jours : *il y avait là tous ceux que je connaissais, ils étaient tous là et ils me reconnaissent et j'avais le sourire jusqu'aux oreilles : Hé Julie ! Ils m'ont serré dans les bras, tout le bazar. C'était vraiment maternisant, comment ils m'ont traitée parce qu'ils ont vu combien je manquais d'affection. J'en manque toujours mais bon je suis grande maintenant. Mais je manque réellement d'affection et donc ils me prenaient beaucoup dans les bras et donc j'ai été visiter, et boum qui je vois : tous ceux que je connais... Et alors, il y a une infirmière, apparemment je lui avais écrit un mot, un super beau mot, sans vous mentir, elle m'a dit : je l'ai dans ma poche tous les jours... et elle me l'a sorti et elle me l'a lu, alors là, j'ai failli pleurer... je me suis cassée et je me suis dit Mon Dieu... ça m'a touchée, réellement... Putain mais ça fait des années et elle, elle garde ça en souvenir de moi et tous ils m'ont reconnue, on t'oubliera jamais, ... Peut-être est-ce cela qui fait qu'aujourd'hui Julie se bat pour réussir ses études d'infirmière ?*

Un réseau professionnel donc, à qui on demande de bien rester dans le cadre de son travail mais qui se trouve confronté à un paradoxe important : la demande des jeunes se trouve juste de l'autre côté de la limite, comme s'ils ne pouvaient être rassurés quant à leur droit d'exister que si l'intervenant peut dépasser ce cadre. Ce paradoxe sera abordé dans le chapitre concernant les pratiques professionnelles.

Un réseau professionnel qui joue donc un rôle très important pour ces jeunes, même s'il est changeant, s'il n'est pas toujours disponible, s'il ne peut, en fait, prendre la place de la famille ! Ce réseau semble tenir un rôle de tuteur, de réassurance quant au droit d'exister.

Un réseau non professionnel

Si le réseau professionnel est important dans cette question de solitude, permettre aux jeunes de se créer un réseau non professionnel est une manière de prévenir cette déliaison qu'est l'errance. Bien avant l'errance, en amont, essayer de les accrocher à un club de foot, à une passion, leur permettre de partager des expériences de vie belles, positives, les mettre en contact *banal*, non professionnel avec des jeunes ou des adultes qui ne sont pas dans une relation d'aide avec eux, un contact où ils peuvent s'essayer à une relation ordinaire... Vivre des moments forts, un peu hors du temps, c'est leur ouvrir la porte à d'autres possibles, c'est mettre un réseau en place qui pourrait assurer une continuité. Assia a eu l'occasion de partir un mois en bateau, elle est toujours en contact avec une jeune fille qu'elle a rencontrée sur « le bateau », elle y a vécu des moments forts, elle a gardé des contacts importants. Sylvie a été invitée dans une famille en vacances. *On a été chez un viticulteur, un truc de vins quoi, moi je connaissais pas ça. Franchement c'était super chouette, on a été visiter des châteaux de Louis XVI et pourtant sans vous mentir, moi et l'Histoire, mais là j'étais vraiment comme un gosse, avec les yeux... j'étais illuminée par... on pouvait bronzer... et. c'était vraiment chouette. Même après, quand je vivais en appartement depuis quelques mois, j'allais manger chez eux donc... le grand repas de famille, c'est comme une famille, comme si c'était un peu ma famille, j'étais avec eux. J'ai déjà dormi chez eux... C'était vraiment...*

41. C. Vander Borghet « Le lien sur le fil Les loyautés : du huis clos à la rencontre » Prospective jeunesse/Drogues/Santé/Prévention n°55

j'ai apprécié vraiment... La femme m'a fait un super cadeau... Pour mon anniversaire elle m'a proposé d'aller à l'opéra. Normalement quand on dit à un jeune aller à l'opéra, il dit : qu'est ce que c'est que ça ? Mais moi, déjà voir le bâtiment... que rien que de voir le monument, je dis déjà oh punaise c'est quoi ça ... Je voyais tous des gens en... avec... habillés costar... la classe... moi j'étais, enfin j'étais pas en training... j'étais aussi habillée quand même convenable. Et puis rentrer dedans et voir tout l'univers entre guillemets et voir la pièce comme ça et... j'oublierai jamais c'était super, j'ai vraiment adoré. C'était un monde un peu inaccessible pour moi mais qui ... mais à un moment je me retrouve là au milieu et donc ce n'est plus tout à fait inaccessible pour moi. Pour Sylvie, participer à une vie de famille « normale », partir en vacances, aller à l'opéra, c'était avoir une place, pouvoir rêver, imaginer un futur, ouvrir des possibles. Judith est partie « au camp » chaque année, elle y a gardé des relations très importantes, elle connaît tout le monde, on l'apprécie !

Ce « banal » ou cet « extraordinaire » permet de penser que ce n'est pas tout à fait inaccessible pour soi, qu'on fait partie du monde, qu'on n'est pas ou plus en dehors ! Avoir des liens, même discontinus, mais qui tiennent dans le temps, permet de s'y inscrire.

Prendre soin d'autrui

Les jeunes que j'ai rencontrés attachent aussi une grande importance à aider l'autre : *Mais moi j'ai toujours aidé les gens. Je suis protecteur en fait, dira Killian. M'occuper de mon frère ça faisait soin pour moi, dira André. Soutenir le parent en espérant qu'un jour il le reconnaîtra, aider d'autres jeunes, leur expliquer comment faire quand on est dans la galère, participer à cette recherche si ça peut aider, devenir infirmière ou éducateur, se faire défenseur de l'un ou l'autre....* Lise,

par exemple, qui est partie à pied durant deux ans sur les routes d'Europe, a un jour reçu un coup de fil d'une de ses copines qui lui a dit qu'elle avait besoin d'aide, *j'ai laissé mon groupe de potes et je suis rentrée.* La copine attendait un enfant, elle était perdue.

Les intervenants soulignent combien ces jeunes peuvent se lever tôt pour aller aider un des leurs, passer toute une journée à repeindre, à déménager, passer la nuit à remonter le moral à l'un qui n'en peut plus ou mettre en place des stratagèmes coûteux pour aider l'autre dans sa galère... mais ils n'arrivent pas à se lever pour aller en cours, n'arrivent pas à l'heure à un rendez-vous mais ils seront là, aussi pour les intervenants s'ils ont besoin d'un coup de main. Les premiers à aider ! Pas nécessairement dans la durée bien sûr, ni dans quelque chose de prévu, mais dans l'immédiat, ils sont présents et prêts à aider l'autre.

Nous l'avons déjà dit, plusieurs ont dit « être partis » pour protéger les leurs, pour prendre soin d'eux.

« La survie de notre espèce dépend de cet impératif de base : exister non pas seulement pour soi mais pour les autres aussi. L'acte consistant à donner est non seulement attendu de chacun mais valorisé, validé par la collectivité entière. (...) Chaque fois que l'on donne, c'est une forme de légitimité que l'on gagne »⁴² Cette légitimité constructive⁴³ est un élément qui n'est pas à négliger pour ces jeunes. S'occuper d'autrui, aider un ami, protéger un éducateur avec qui un lien s'est construit, imaginer avoir un travail pour pouvoir accueillir ses frères et sœurs qui vivent toujours chez

les parents ou en institution, c'est une manière de trouver une place dans la société, de s'y inscrire, d'y être reconnu. C'est parfois aussi la seule possibilité d'ouvrir un avenir, d'entrer dans la question du temps, pas pour soi mais pour l'autre. C'est sans doute aussi à mettre en lien avec ce qu'ils disent de l'inutilité de l'école, nous y reviendrons.

Leur permettre de prendre soin d'autrui, ne pas négliger cette pulsion thérapeutique, c'est leur rendre une place dans la société, c'est leur permettre de se solidifier, de s'inscrire quelque part.

Le chien, compagnon inséparable de certains d'entre eux, joue sans doute aussi ce rôle de celui de qui on prend soin, alors qu'on ne peut prendre soin de soi. Les jeunes qui ont un chien prennent soin de leur chien, ils vont chez le vétérinaire, le font vacciner, s'arrangent pour que leur chien ait toujours à manger. Ils font preuve de vraies compétences de soin, même s'ils ne peuvent les transférer à eux-mêmes.

Vivre seul, c'est aussi porter seul sa ou ses demandes. Plus question d'agir en espérant qu'un adulte entende, mette un cadre, des limites et des choses en place pour aider. À 18 ans, il faut pouvoir dire « j'ai besoin d'aide » et l'assumer. Les intervenants insistent assez fort sur cette question en relevant combien pour certains jeunes, cette nécessité de dire : ' je veux de l'aide ' est impossible. Or, dans les services pour adultes⁴⁴, s'il n'y a pas de demande explicite, il n'y a pas de prise en charge. Pour nombre de ces jeunes qui ne croient plus qu'on peut leur venir en aide, demander de l'aide est impossible, ce serait se mettre dans une situation

42. G. Salem « Le droit de faire mal aux siens » in *Cahiers critiques de thérapie familiale et pratiques de réseau* n°44, 2010, p.95

43. Voir l'approche contextuelle Boszormeyi- Nagy

44. C'est déjà extrêmement vrai chez les enfants, dans les services pour adulte, c'est un impératif .

de fragilité trop grande, prendre trop de risques. *18 ans, c'est tu te débrouilles tout seul, tu es dans la merde tout seul et il n'y a personne pour toi.* (Killian) Mais, ils peuvent interpeller les services, demander de l'aide, pour un autre. Pour eux-mêmes, cela semble impossible !

Importance du groupe de pairs

Pour les jeunes dont il est question ici, les amis, les pairs, c'est important : ils ne décideront rien sans leur groupe, feront parce que le groupe l'a décidé, se retrouveront et feront la manche ensemble jusqu'au jour où les tensions deviendront trop fortes ou qu'ils soient sommés de changer de lieu. Mais en attendant ils essayent et essayent encore. *C'était pour être à plusieurs* explique Anouck, *c'est organiser les choses ensemble, faire des choses ensemble, c'est ouvrir un bâtiment et en faire un lieu de vie pour vivre ensemble le temps qu'on pourra rester là.* Important, fondamental même, mais éphémère. « Ensemble on a plus chaud ». *Oui il y a de la solidarité en rue. Les gars de la rue... on va les appeler comme ça, ils m'ont énormément soutenue alors que dans leur vie privée c'était.... (...) alors que je n'étais pas du tout proche d'eux, c'était vraiment de loin [à peine des compagnons d'infortune] et c'était assez spécial justement.* (Halima) C'est bien de cela qu'il s'agit : un groupe de soutien, dans lequel il s'agit d'exister, un groupe qui donne un sentiment d'appartenance.

Des potes, des gens qui vont prendre soin de toi, se battre pour toi alors qu'ils te connaissent à peine mais aussi te voler alors qu'on se connaît depuis longtemps.... *Alors oui, le vol fait clairement partie, ça c'est un truc, le vol est là. Ça n'entache pas la solidarité* (Anouck) Etranges relations avec l'autre, relations qui ne s'inscrivent que dans un temps immédiat, un

temps sans histoire mais plein d'événements, un temps de l'émotion forte. *Il y a une grande solidarité entre les gens. Après, c'est pas forcément entre les mêmes personnes. Bien sûr il y a des trucs atroces qui se passent mais il y a quand même cette solidarité.* (Eléanore) Les relations sont instrumentalisées, la combine est reine⁴⁵. La survie impose sa loi. « La plupart des gens de la rue vivent dans des formes d'immédiateté et de zapping permanent, lié aux produits et aux urgences de la survie. »⁴⁶ *Quand tu es dans la rue tu penses qu'à ta gueule. C'est tes propres besoins, c'est même pas tes envies, c'est tes besoins* ajoute Eléanore. C'est là semble-t-il que l'Autre intervient. Si ensemble on peut mieux « y » arriver, on va y veiller ensemble mais si la vie devient trop précaire, si l'individu n'arrive pas à subvenir à ses propres besoins alors l'autre n'est plus que rival ou occasion, chance d'y subvenir.

Corps en galère

Dans cette « galère », cette solitude immense, ils ne peuvent vraiment habiter, ni leur corps, ni un appartement, ni une institution. Parfois, le seul corps dont ils peuvent prendre soin c'est celui de leur chien...

Thelen parle de cet oubli du corps qui l'a touché dans son travail avec les sans-abris. Il fait un lien entre l'oubli du corps et les questions de temporalité. « Quand on ne sait pas qu'on existe, il est impossible

de se souvenir »⁴⁷ dit-il. Les marques sur le corps des jeunes rencontrés répondent-elles à cette question de se souvenir et du temps ? Une manière de lutter contre cette déshabitation de soi ?

Les événements se marquent sur le corps, l'histoire s'inscrit : mutilation, coups, tentatives de suicides, accident, drogue, alcool. *Ça c'est mon père qui m'a fait*, m'explique Pierre en me montrant une cicatrice. *L'autre c'est...* et de cicatrice en cicatrice il raconte, comme si sa vie pouvait se lire sur son corps. Comme les marques de coupures de Zoé ou les doigts cassés de Fred, chaque trace est une histoire. Une histoire qui ne se raconte pas mais est inscrite là. Parfois aussi marquer son corps pour se souvenir, pour savoir qu'on existe, pour diminuer l'angoisse... Des solutions efficaces semble-t-il : elles paraissent vraiment diminuer l'angoisse ; efficaces donc, mais coûteuses ! *Au fond de moi tout bouillonne et je me dis 'putain il faut que tu te coupes, il faut que tu te coupes... faut que je me coupe, faut que je me coupe' et je suis comme ça jusqu'à ce que je rentre à la maison. Je me coupe après je dis : 'ouf, ça va mieux'.* (Zoé) et sur son corps, de cicatrice en cicatrice, elle se rappelle... Fred casse les vitres quand ça ne va pas, avec son poing, parfois il tape dans le mur, parfois c'est un cendrier qu'il prend. *Je préfère ça que taper sur les gens.* La colère sort, comme elle peut, et, toute collée à elle, une impuissance qui le rend fou. *Après ça fait mal, mais ça va mieux...* Mutilations, coups, blessures, des formes de solutions. Celles qu'ils ont trouvées pour « tenir le coup » ! De vraies solutions, les leurs. Des solutions qui s'inscrivent douloureusement sur le corps. Sur la peau, *parce que la peau c'est la couche protectrice*

45. P. Bruneteaux, D. Terrolle *L'arrière cour de la mondialisation*, Ed du Croquant, Clamecy, 2010, p.180

46. P. Jamouille, *Fragments d'intime-Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*, Paris, La Découverte, 2009, p.83

47. L. Thelen *L'exil de soi Sans abri d'ici et d'ailleurs* Bruxelles, Ed Fac Universitaires St Louis, 2006, p.255

qu'on a, ça nous protège de toute agression et moi qu'est ce que je fais ? Je la bousille cette protection. Mais pourquoi ? Parce que je n'ai jamais eu non plus de protection, je n'ai jamais eu de limite et donc je vérifie si elle est encore là et jusqu'où je peux aller, parce que des fois je vais trop loin ajoute encore Zoé. « Et si la pensée était autant affaire de peau que de cerveau ? » interroge Anzieu⁴⁸. On retrouve dans ces récits les trois fonctions de la peau dont il parle. Un contenant, une interface entre le dedans et le dehors - qui maintient le dehors à l'extérieur, une barrière qui protège de la pénétration-, et une fonction de communication avec autrui, une surface d'inscription de traces. La peau qui se lirait comme une carte des divers événements de la vie, qui porterait les marques de l'histoire personnelle et familiale... Valérie raconte son piercing : *Et tu vois là j'ai un piercing. C'est le piercing de mon papa, il avait un piercing à l'arcade alors moi aussi j'ai fait un piercing à l'arcade et là au nombril c'est le piercing qu'il m'a donné et là je l'ai mis, comme ça j'ai un souvenir de lui sur moi.* Zoé parle de ses scarifications comme ayant aussi comme fonction de mettre les gens à distance. Toute scarifiée, sa peau est comme une armure, elle la protège: *ils ne s'approchent pas trop, ça leur fait peur.* Bien sûr cela n'a pas que des avantages mais ça a celui-là

Quand une institution joue ce rôle de protection, quand les lieux font office de peau, ne risquent-ils pas d'être dès lors investis de la même manière ? La première fois que je rencontre Pierre, il passe beaucoup de temps à me montrer les marques laissées par ses accès de colère dans l'institution. *Tu vois tous les trous ?* Les meubles, les murs, les portes, tout semble

marqué par son passage. Il me montre aussi les traces des autres... Je me suis posée la question de savoir s'il me prévenait des risques que je courrais en parlant avec lui. Peut-être ? Mais, plus tard, il me montrera les marques laissées sur sa peau par les bagarres, les agressions, par la rencontre avec son père... L'histoire s'écrit, se marque sur les murs, sur la peau, peut-être pour résister à l'oubli, pour que quelqu'un puisse la voir, en attester l'existence, en être témoin... Marques, traces, preuves que le temps passe, que Pierre est toujours là, que, même s'il n'habite pas encore dans un chez lui, il est dans l'institution, il en fait partie *et tu vois, je fais partie des meubles !*

Les conditions de vie en errance sont difficiles : on ne dort pas bien, la moindre maladie a des effets dévastateurs, les blessures ne se soignent pas facilement, la peau porte trace de tout cela et est vite malade. Les corps en errance sont malmenés. Ils sont mal nourris, peu soignés. *Parfois pour me reposer un peu j'allais au SAMU, une nuit ou deux parce que quand tu ne dors pas... c'est dur* (Fred). Killian, lui, explique : *quand j'ai été en prison, ma santé s'est dégradée à mort.* Peu de soins, peu d'attention au corps. Il passe après. Mais lui donner une attention, ce n'est pas toujours possible. *On nous demande de grandir, on nous demande d'être autonome tout de suite, mais les adultes ne sont pas francs, pas justes. Parfois j'arrivais au CPAS mort de faim, je demandais 25 euros, mais rien! On nous laisse là, juste un colis. Et les colis alimentaires ! Une fois je n'avais presque plus rien à manger et il n'y avait presque rien dans le colis, pas d'eau, pas de fruits, on nous demande de manger équilibré mais... Tu avais vu toi-même le résultat, j'avais fort maigri.* (Axel) Pourtant tout soin du corps apparaît comme nécessaire, bienvenu. A ma question de savoir ce qui pourrait aider, ce qui leur semble bien

fonctionner et être utile, certains m'ont répondu : *Les infirmières de rue c'est bien ! C'est important... plus d'infirmières de rue. Je pense vraiment que c'est elles qui peuvent ouvrir la porte à tout le reste. Elles prennent soin du corps.* Mais en même temps, les infirmières de rue disent ne pas travailler avec ce public et quand je creuse un peu les jeunes semblent ne pas avoir eu affaire à elles ! Etrange distance entre une parole et une réalité, distance qui parle sans doute d'un désir de prendre soin de ce corps. Que quelqu'un d'autre prenne soin de nos corps, abimés par les conditions de vie trop dures, *avec douceur et sans jugement, aucun jugement,* disent-ils, même si ce n'est « que » le corps de l'autre. Prendre soin du corps, alors qu'ils ne peuvent en prendre soin eux-mêmes. Prendre soin du corps au moins de manière imaginaire... Cet imaginaire-là semble faire du bien.

Killian, c'est dans l'alcool qu'il trouve une manière de s'apaiser : *Maintenant je sais que c'est pas trop bon de faire ça, genre tu sors de taule, tu te bourres direct la gueule c'est pas trop bon, mais il fallait que je souffle d'une manière ou d'une autre et me connaissant, faut que je passe par quelque part tu vois. Maintenant j'ai l'impression d'être un peu alcoolique comme ça tu vois, le matin je me réveille et je veux une bière mais c'est, c'est vraiment une compensation, c'est la meilleure solution que j'ai trouvée.* Avant il prenait des joints, trop, ça se voyait trop ! Annabelle aussi : *Je tiens avec l'alcool. L'alcool ça me rend plus forte. Mais c'est ça le problème... ça rend plus forte, c'est avec l'alcool que je tiens, c'est pour ça que je ne peux pas arrêter mais ça fait mal aussi...* Ils parlent de l'alcool et des drogues comme de solutions. La récente étude de G. Vandepoortaele montre que « le lien entre errance et usage de drogues est plus complexe que ne le laisse croire le postulat populaire,

48. D. Anzieu *Le Moi-peau*, Paris, Dunod, 2006, p.31

démenti par Dollard Cormier et Jean-Pierre Rochon, selon lequel on 'devient itinérant parce que d'abord alcoolique ou drogué'. En effet, si dans certains cas, la situation d'errance peut être provoquée par une dépendance aux drogues, dans d'autres, elle peut devenir une passerelle vers la dépendance. De même, si cette situation peut intensifier l'état de dépendance, elle ne semble pas être à l'origine de la dépendance dans la mesure où les récits récoltés attestent que ce sont les blessures de l'enfance qui marquent l'entrée de ces jeunes dans la dépendance à un quelconque produit »⁴⁹. L'alcool, les drogues, la consommation sont vécues comme des recherches de solution, des manières de ne pas péter les plombs, de « tenir le coup » disions-nous !

Les vêtements jouent aussi un rôle important pour ces jeunes. *Tu vois quand je vais au CPAS je m'habille en chemise et tout tu vois... beau gosse. Je vais pas aller en mode crade ! Ça, ça montre que tu as du respect envers toi en fait....Donc que tu es propre, que tu veux t'en sortir.* (Killian) Plusieurs jeunes parlent de l'importance des vêtements, il s'agit d'être bien fringué, bien sapé, sinon c'est la honte. Cette importance donnée à la manière dont on s'habille, cette manière de donner le change, de faire partie d'une certaine classe revêt sans doute une double importance, sociale et psychique. *Je n'allais quand même pas aller à l'école sans un nouveau jeans et tout... c'est pas possible ça, mais j'avais pas d'argent, ils ne voulaient pas m'en donner (à la Maison d'Accueil) Je ne pouvais quand même pas aller avec les fringues du vestiaire ! Alors, je n'ai plus été. Tant pis.* (Pierre) Une manière de montrer qu'il fait partie du monde, qu'il a parfaitement intégré les codes

de la mode, qu'il s'inscrit dans la société et n'est pas en dehors. Effectivement quand je le rencontre, Pierre est bien sapé, net, propre, en chemise, pas du tout *en mode crado*. Plutôt en mode étudiant. Fonction sociale des vêtements, signe d'appartenance. Fred aussi parle de l'importance d'avoir des vêtements, de marque, *mais que de marques ! Quand je vous dis que de marques, c'est que des marques ! J'avais tout vraiment de marques.* Il a vécu dehors pendant des années et ne mettait que des vêtements de marque. Marques d'appartenance, de dignité. Mais peut-être aussi, sur le plan psychique, « comme une seconde peau qui vient colmater les failles, les fissures et les trous de la première peau contenant »⁵⁰, comme une seconde peau qui permet de trouver un contenant de substitution et a pour fonction d'assurer une liaison, une intégration des parties du psychisme pas suffisamment cohésives. Le corps est ce lien entre « l'être et la demeure dans le social. »⁵¹

Dans l'errance, il y a peu, voire pas d'intimité, ni physique ni psychique, *ce qui était un peu gênant à la fin c'est que j'avais jamais d'intimité en fait, toujours dépendant des gens, d'une manière ou d'une autre* (Lise). Peut-être est-ce cela qui explique qu'il soit si peu fait mention de relations amoureuses dans les entretiens ? Le corps devient un bien, un capital, le seul lieu pour dire et pour se dire, pour être. Il devient vite le « pare-être par excellence »⁵². Les relations se sexualisent. *Moi, perso avec les éducateurs tu vois... il y en a une je lui ai dit une fois : Oui ça te va bien les cheveux lâchés et tout, alors elle me fait : j'aime*

pas ce contact copain, copain. Ah je lui fais, ah ! Tu viens avec tes grands mots ! Ah ! Bon ça va... (...) *Mais la stagiaire, elle, elle veut sortir avec moi ! C'est déconner quand même ! Il y a une éducatrice, j'arrête pas de lui dire qu'il faut qu'elle quitte son homme parce qu'il est trop con...* (Killian). Axel raconte qu'il a passé des tests pour se faire engager à l'armée : *J'avais tout réussi sauf le test psychologique. C'est pas mon genre de parler à une psychologue. C'était une femme charmante, tu ne vas pas t'amuser à lui parler, tu vas t'amuser à la draguer. Je dis ce qui est. Je répondais. Mais je ne comprends toujours pas pourquoi j'ai raté.* La séduction fait partie de cette instrumentalisation des relations. Au moment du passage à la majorité, au moment où le jeune devient homme ou femme, ce corps, « lieu des stratégies sociales et identitaires »⁵³ est évidemment lieu de prises de pouvoir et de prises de risques.

49. G. Vandepoortale Récits d'une jeunesse dans l'injection de drogues DUNE , 2011,p.25

50. D. Anzieu (2006) *op cit.* p.221

51. O. Douville *De l'adolescence errante. Variation sur les non-lieux de nos modernités* Nantes, Ed Plein feux, 2008, p.26

52. L. Thelen (2006) *op cit.* p.31

53.P. Jamouille *Fragments d'intime Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*, 2009, p. 30 Elle ajoute en note en bas de pages en référence au travail de Jacinthe Mazzochetti que : dans des contextes plurinormés, quand les jeunes ne peuvent construire leur identité à travers la reconnaissance et la réussite, ils se décrivent à travers un vide. La crise de sens propulse l'avoir et le paraître au centre. L'utilisation de son être sexué et la mise en scène de soi, le corps et l'argent comme signes deviennent premiers dans la définition de soi

Avoir dû quitter. Se retrouver seul, sans beaucoup de réseau qu'il soit professionnel ou non, avec un groupe de pairs avec qui, faire la fête est si gai, mais qui partagent la même galère et les mêmes nécessités *de ne penser qu'à ta gueule*. Chercher pourtant à prendre soin d'autrui. Et n'avoir que son corps ou les murs des associations ou de la ville pour inscrire des traces de son existence et lutter contre cette manière de n'habiter que dans « l'ombre de la présence humaine »⁵⁴

3. Plus d'ennuis, les problèmes sur le pas de ta porte

Avoir 18 ans, c'est quitter, c'est de la solitude et c'est que des obligations et pas d'avantages...disent-ils encore. *Au début tu crois que c'est la liberté mais... ça, ça ne dure pas.... Tu vois vite que c'est que des ennuis.* (Sandrine)

Les jeunes qui sont passés par ce qu'il est convenu d'appeler un projet d'autonomie, disent qu'ils ne savent pas gérer un budget. Ils devront y faire face d'un jour à l'autre. Ils disent qu'ils n'ont pas appris les relations avec les services, ils doivent y faire face le jour de leurs 18 ans. Ils disent qu'ils ne savent pas tenir un appartement en ordre, qu'ils ne savent pas se lever tout seuls, qu'ils ne savent pas organiser leurs courses, faire face à leurs dépenses... Ils ne comprennent pas les papiers, les contrats, les obligations multiples auxquelles ils doivent faire face.

Ils se sentent abandonnés, jetés là, trahis. Ils ont 18 ans, ils doivent gérer, tout ! Mais ils ne savent pas...

Jeunes et travailleurs s'accordent à dire que *18 ans c'est trop jeune*, qu'ils n'ont pas la maturité pour cela, qu'il y a trop de choses à régler, que ça va trop vite, que c'est trop brusque. Ils devraient gérer leurs études (se lever, aller en cours, étudier en rentrant, aller dormir à l'heure *alors que personne ne nous y oblige !*) les aspects administratifs (papiers, contrats, déclaration fiscale, bourse, inscriptions, mutuelle, lien CPAS), leur santé, les aspects financiers (gérer un budget alors qu'il est extrêmement étrié) et le plus souvent trouver un petit boulot pour pouvoir se payer « un tout petit extra ». Ingrid explique qu'elle n'avait que ses allocations familiales pour vivre : *150 euros par mois*, les jeunes mineurs en autonomie disposent d'une allocation versée par le SAJ avant leurs 18 ans (660€/mois⁵⁵), les jeunes majeurs peuvent demander le Revenu d'Intégration Sociale au CPAS (785,61€/mois⁵⁶). Lorsque tout cela est réglé, il reste encore tous les aspects les plus concrets de la vie quotidienne : faire les courses, préparer à manger, faire la lessive, nettoyer,.... Bien compliqué à 18 ans, d'autant plus que, le plus souvent, ils n'y ont pas été préparés.

Qu'ils aient vécu en institution ou en famille, les jeunes disent la difficulté énorme que cela représente. Pour certains, cela a été porteur, pour d'autres trop difficile, pour d'autres encore cela semble impossible ! Pourtant ils ont 18 ans et n'ont, le plus souvent, pas le choix !

Comment traduire les difficultés que représente le fait d'avoir un appartement ? D'abord, il faut le trouver. *Quel est le propriétaire qui accepte un jeune de 18 ans ? On peut comprendre qu'il n'a pas envie d'avoir des problèmes avec les voisins, un jeune ça fait la fête, et... mais tous les jeunes ne sont pas comme ça... (Anouck) et alors, si tu paies pas, enfin ... que des problèmes... et il y a l'hygiène aussi... jamais j'y arriverai maintenant.* (Assia) Tout est difficile et si quelque part il y a un problème les événements s'enchainent. *Parfois si tu ne paies pas, ça ne dépend pas de toi, le CPAS a un retard et c'est toi qui dois expliquer ça au propriétaire. Tu crois qu'il te croit ?* (Sylvie) Jeunes, souvent isolés, plus protégés par leur minorité, ils sont aussi plus vulnérables, plus soumis aux abus des propriétaires. *Il m'arrivait que des merdes sur merdes. J'étais en procès contre un proprio, je me sentais vraiment seule au monde et elle m'a arnaqué, c'était vraiment sans scrupule, une conasse super bourgeoise qui nous a pris un appart, enfin qui a loué à une autre meuf qui était étrangère aussi et elle, elle pensait : oh c'est des petites étrangères. Et elle croyait qu'on allait fermer notre gueule et tout et qu'on allait... Alors que l'appart, il y a eu des travaux, en fait c'était crade et il y avait des fuites de gaz, de CO2 et, à un moment donné, les travailleurs qui travaillaient là, ils travaillaient super mal et ils avaient oublié un truc et il y avait de l'eau qui avait tout inondé et tout l'appart avait moisi...* (Ingrid)

Pourtant accompagnés, si on leur laisse la possibilité de se tromper, de recommencer, de réessayer, alors ça fait grandir, même si je ne veux pas grandir ! C'est vrai que quand j'étais dans l'institution, j'entraînais les plus jeunes à faire des bêtises, à boire, à... enfin je faisais que des bêtises. Maintenant non. Mais en même temps avant quand j'habitais au Centre, personne

54. O.Douville, conférence Colloque jeunes en errance Rouen, novembre 2012

55. Montant octroyé fin 2012
56. taux isolé au 01/02/2012

ne m'écoutait, maintenant quand je reviens alors on m'écoute. Je leur dis maintenant aux plus jeunes, je leur dis que c'est des bêtises, qu'ils ne doivent pas faire ça ou ça et maintenant ils m'écoutent... ça, ça me fait plaisir ! dit encore Assia.

Par contre quand on n'est pas reconnu,... le CPAS, ils m'ont dit : *fais attention parce que on va te faire une punition, tu ne recevras pas ton argent, vous voyez ce que je veux dire. Déjà punition, je ne suis pas un enfant ! Au CPAS c'est comme s'ils te disaient que tu es une adulte mais qu'en fait tu ne l'es pas...* (Sylvie) Dans ces lieux qui symbolisent l'accès à l'âge adulte et à l'autonomie, si on n'est pas pris au sérieux, comment accéder à ce statut ? Il faudrait y passer d'un coup, en une fois. Comment ajuster ce temps du droit, de la législation et le processus psychique qui est en jeu ? Cet apprentissage à l'autonomie, ce passage à l'âge adulte est un apprentissage, qui, comme tous les apprentissages, met du temps. Plus les jeunes sont fragilisés économiquement et socialement moins ils ont la possibilité de faire des essais et erreurs, moins ils ont la possibilité de réessayer, de recommencer, d'entrer dans un processus... Des jeunes de milieux plus privilégiés ont un kot, reviennent le week-end, font leur lessive à la maison et entrent peu à peu dans cette autonomie. Si l'histoire du jeune a été plus compliquée il se retrouve jeté là, brusquement confronté à cette liberté dont il ne sait que faire, cette solitude qu'il n'a pas eu le temps d'approprier, ces exigences qu'il n'a aucunement appréhendées. *Pour moi, ce qu'il aurait fallu, c'est m'apprendre à gérer... Tu vois dans quel magasin tu peux aller acheter ça, dans quel magasin c'est moins cher, comment on fait un virement, comment on gère un budget... alors là... pff,* raconte Leila. *Moi c'est me lever le matin qui a*

été dur ajoute Ramia, *se mettre tout seul des limites ! Sans possibilité d'échouer, ça doit marcher ! Si tu dépends du CPAS, tu n'as pas le droit à l'erreur,* disait ce travailleur.

Les jeunes parlent d'ennuis mais aussi de risque d'enchaînement infernal, d'événements en cascade, de cercle vicieux... Les histoires des uns et des autres parlent de cela. Les histoires de Tarik, de Pierre et Patricia simples et banales, explicitent bien cet enchaînement infernal... Tarik est en autonomie depuis quelques mois. C'est difficile. Il a énormément de mal à tout gérer. Mais il essaye de s'accrocher. Il veut prouver à tout le monde qu'il peut y arriver et essaye donc de se débrouiller tout seul. Un papier en retard au CPAS... pas de paiement... Premier souci : comment payer son loyer ? Il a bien retenu ce que ses éducateurs lui ont dit : ne pas te mettre en retard de loyer. Tarik trouve une solution légale, il emprunte chez l'un chez l'autre; une fois le loyer payé, il n'a bien sûr pas de quoi payer son abonnement. L'école est trop loin pour y aller à pied. Il sait que s'il a une amende il ne pourra pas la payer. Alors il reste chez lui en attendant le paiement du CPAS. Tarik va un jour chez l'un, un jour chez l'autre pour manger un peu, en attendant que le paiement du CPAS arrive. Imaginons la meilleure des situations : il règle ses soucis de papiers, paie ses dettes et veut retourner à l'école. Il n'y est plus allé durant un mois, voire deux, le temps de tout régulariser. Il n'a pas prévu, il n'avait plus d'argent sur son gsm. Il n'est plus inscrit... Une histoire vraie et simplement banale... Tarik a eu de la chance, son éducateur est intervenu, il a pu retourner à l'école. Mais....

Patricia et Pierre attendent un bébé. Ils ont vécu de longues années en rue (3 et 6 ans). Devant le ventre de Patricia qui s'arrondit, les responsabilités qui les attendent, ils décident de trouver un appartement. Ils rusent un peu et finissent par trouver un propriétaire qui veut bien leur louer un appartement sous les toits. Ils repeignent, arrangent, nettoient et sont très fiers de leur chez eux. Ils se séparent même de leur chien dont ils craignent la jalousie. Ils achètent poussette, biberons et vêtements. Lorsque l'infirmière de l'ONE vient rendre une petite visite, elle leur dit, c'est ce qu'ils comprennent, qu'il faut qu'ils se rendent compte que cela ne va pas être possible, qu'elle va prévenir le SAJ qui va placer le bébé. Ce bébé n'est pas encore né ! Eux sont tout remplis de plaisir et de fierté de bien accueillir ce petit bout, leur enfant !, et elle, toute à son inquiétude de ce qu'elle a vu et de ce qu'on dit d'eux dans le quartier, parle de placer cet enfant, pas encore né ! Peut-on imaginer autre chose qu'un peu plus de colère chez Patricia et Pierre, un peu plus de désaffiliation et de méfiance dans les institutions ? Quelle autre solution auront-ils que de retourner en rue et de ne plus faire appel à personne ?

Pour Alain, c'est sur l'aspect financier que ça s'est emballé : *Et si tu n'as pas payé, ça y est tu as des dettes, si tu fais une connerie, j'te dis pas... On a 18 ans et on se retrouve avec un « back up ». C'est-à-dire des dettes d'avant, des choses qui se sont passées, comme par exemple aller à l'hôpital, qu'on avait pas de domicile fixe et pour pouvoir payer tout cela à 18 ans... cela tombe sur notre tête. Et c'est plusieurs factures accumulées et on sait pas quoi faire. C'est sur ça, comment gérer le côté financier et quand tous les "back up" arrivent, au début, ça fait mal. On est jeune, on aimerait décompresser, on va dans les magasins et on ne peut pas: on a des factures à payer.* (Alain)

Des ennuis, c'est ce qui ressort de ces récits. 18 ans, c'est des ennuis, c'est trop difficile, c'est personne qui nous aide, c'est du contrôle partout, c'est on ne s'en sort pas... Or 18 ans c'est entrer dans une nouvelle trajectoire d'expérimentation, un nouveau statut. Comment tenir compte de cette différence entre le temps psychique et le temps légal ?

Plus d'ennuis et moins de protection. Dans la rue aussi... *Il y a toute une partie où j'étais mineure et j'ai été très protégée. C'est une protection à double tranchant parce que tout simplement, si par hasard on savait qu'il y allait avoir une descente de police, moi j'étais foutue dehors, c'était rentre chez toi, dégage. Pourquoi ? Ben parce que moi j'étais mineure on me protégeait moi, mais surtout ça les protégeait eux. Parce que eux étaient majeurs et à partir du moment où j'étais là, trouver un mineur dans un squat, ça peut avoir des conséquences comme des accusations de détournement de mineur... qui sont assez désastreuses et donc pour ça, moi j'ai été protégée de tout le côté judiciaire. Moi j'ai été protégée de ça par les gens et les gens se protégeaient de mon âge en disant « dégage » Bon, parfois c'était à 4 heures du mat, au milieu de la nuit et là tu n'es plus dans un squat, t'es vraiment dans la rue mais... (Eléanore) Comme mineur, tu as des potes. Tu vas chez des potes, en tant que majeur, c'est fini tout ça. Tes potes ils ont de la maturité, c'est en mode sérieux et tout, c'est pas la même chose. 18 ans, tu te débrouilles tout seul. (Killian) Les mineurs sont souvent pris en charge par les services, plus ou moins rapidement. Une fois que tu es majeur, ben tu fais ce que tu veux. Francine est partie de chez elle à 18 ans, Rafiki aussi, comme tant d'autres, tu n'es plus obligé... tu n'es pas considéré comme en fugue, tu fais ce que tu veux... si tu veux vivre en rue... À 18 ans ils ne sont plus protégés,*

ils ne sont plus des enfants. Ils doivent assumer ! Habituellement, ils en parlent comme d'un choix. Souvent c'est effectivement le choix d'une révolte qui n'explosera pas, d'une désespérance qui ne se dira pas. Mais, au creux même de cette errance mesurent-ils les conséquences de ce choix, perçoivent-ils cette désaffiliation institutionnelle dans laquelle ils entrent ? Ont-ils conscience que *le problème avec la rue c'est que la dégringolade, ça va très très vite. Très vite il n'y a plus de retour possible.* Les institutions ont tendance à acter cette désaffiliation comme quelque chose de construit, de lutter contre, alors qu'il s'agit encore d'un processus adolescentaire, de quelque chose qui se cherche d'une manière -particulière certes- mais une manière de prendre ses responsabilités. Il s'agit d'un refus que les adultes ont tendance à ne pas entendre autrement que comme totalité.

Ces jeunes interrogent, dans les actes, le rapport aux institutions, le sens de l'administratif, comment celui-ci finit par devenir tellement lourd et fastidieux qu'il broie au lieu d'être soutien. Ils évoquent la promesse d'un nouveau départ à la majorité alors qu'on peut déjà avoir dettes et casier judiciaire... Ils parlent de l'isolement dans lequel ils sont, de l'impression de ne pas pouvoir compter sur les adultes. Ils parlent de cette amplification des problèmes par les institutions. *Plus tu es dans la précarité, moins tu as possibilité de te tromper,* disait cet intervenant, moins tu as la possibilité de faire des essais et erreurs, d'avoir un chemin qui ne soit pas une autoroute. La stigmatisation, la 'rigidification' sont semble-t-il, les risques de l'aide sociale telle qu'elle fonctionne. C'est sans doute cela qu'ils nomment trahison.

4. Une trahison

Une trahison qu'ils ont l'air de vivre à différents niveaux : les attentes et les espoirs qu'ils ont mis dans le monde des adultes ne sont pas rencontrés.

Y avait-il une idéalisation telle qu'ils ont du mal à la déconstruire ? *Le monde des adultes c'est de la merde* (Greg) Il y a cette soif de liberté, cette envie du « tout est possible » qui se fracasse dans la rencontre avec le réel. Mineurs, étaient-ils tenus à l'écart du réel ? *Au début, c'est génial, c'est vraiment de l'excitation, on a l'impression d'être adulte, voilà. On est libre aussi, puis voilà, au fur et à mesure des mois.... Quoique j'en disais, ben je me suis rendu compte que ...j'en pouvais plus, j'avais plus d'énergie (...) avec le recul, c'est vrai qu'au moins ça m'a fait prendre conscience ce que c'était vraiment l'autonomie* (Leila). Il y a cet écartèlement entre le discours qui idéalise la jeunesse, ce temps où il est essentiel de paraître jeune mais où être jeune, et a fortiori sans un capital culturel, social, économique et scolaire, est un handicap évident. *On te dit toujours que... mais* Il y a cette promesse d'une aide sociale dont l'accès est pourtant si difficile.

Tous, jeunes et intervenants, parlent de la difficulté d'accès à l'aide sociale. D'une aide globale dans le secteur de la jeunesse, on passe à une aide saucissonnée dans le secteur adulte. Plusieurs intervenants donc, qui, au moment du passage à la majorité, changent ! Des intervenants, à qui il faudra chaque fois raconter son histoire, avec qui il faudra chaque fois essayer de faire un lien positif parce que c'est de la capacité du jeune à demander dans les règles implicites et explicites de l'aide sociale que dépendra l'aide qu'il recevra.

De plus, de manière générale, intervenants de proximité et jeunes s'accordent pour dire que ces jeunes ne sont pas pris au sérieux. Ils parlent de l'importance de l'image que l'on donne de soi, de l'importance des préjugés, de l'image que les services leur renvoient et des malentendus tellement stigmatisants. Cela se joue par exemple dans la question du temps : *C'est pas parce que tu es sans revenu que tu es sans agenda !* disait cet homme lors d'un espace de parole. Dans les services, on a visiblement tendance à considérer que parce qu'une personne n'a pas de revenu, elle n'a rien à faire, *mais si tu ne fais rien, on te le reproche*. Il n'est pas rare pour une personne sans revenu de faire tous les services : *tu dois aller à droite pour aller chercher un papier, puis le ramener puis ils se sont trompés, tu dois retourner ou il en faut un autre et hop, c'est reparti... La ronde des services sociaux !* Un papier qui manque, un autre qu'il faut pour avoir ce papier, *avant ! mais tu le sais après !* Des informations parcellaires, ou mauvaises. Des horaires qui ne concordent pas... *Et tu n'as qu'à attendre, retourner, attendre... Comme si parce qu'on est dans la galère, on n'a rien à faire !* C'est l'autre qui dispose de son temps. *Mais de toute façon ça les occupera ou ils n'ont quand même rien à faire. Il travaille ? Non, ben alors !* Que de fois n'avons-nous pas tous entendu ces phrases dans la bouche des intervenants !

Quand un jeune essaye de suivre une scolarité, les horaires sont pour lui aussi une vraie préoccupation : les services sont ouverts aux heures scolaires et le jeune doit dès lors s'absenter des cours pour aller régler ses problèmes administratifs.

« En forçant le sans-abri à réaliser que son temps – et par là lui-même – ne vaut rien, et qu'il peut donc en disposer à son gré, le fonctionnaire renforce encore le fait que l'assisté se ressent dénué de tout pouvoir et, en conséquence, qu'il n'a aucun avenir. »⁵⁷ explique Thelen. Ceci vaut évidemment pour les jeunes en errance qui ne peuvent pas non plus justifier de l'entièreté de leur temps... Le seul pouvoir qui leur reste dès lors est le rejet de toute institution !

De manière plus générale *l'institution ne propose pas d'exercice de la relation*. Combien de fois ai-je entendu des intervenants me dire cela ? *Les institutions n'ont pas comme objet de recréer le lien*. Psychiatre d'hôpital psychiatrique, intervenant sous mandat, assistant social, éducateur... Les jeunes, eux, disent : *moi j'ai eu de la chance : ma mère elle ne m'a jamais lâchée* (Halima) ou Leila qui explique que ça n'a plus été quand elle ne s'est plus sentie *rattachée* à rien ou Nicole qui dit que pour s'en sortir le secret c'est de *ne pas lâcher, jamais lâcher*. Eux parlent de lien, les institutions non !

CPAS

Le CPAS revient premier sur la liste des institutions avec lesquelles les jeunes sont en difficulté. Quand j'aborde cette question du lien avec le CPAS, ils sourient, soufflent ou...

« Les jeunes mettent le doigt sur 6 points faibles : l'attitude distante, le caractère bureaucratique, le manque de continuité et le sentiment d'arbitraire, de

traitement inégal et de paternalisme »⁵⁸ Ce constat, dressé par des chercheurs de l'université d'Anvers, correspond effectivement à ce que j'ai pu entendre. Les jeunes rencontrés vont sans doute même un peu plus loin dans leurs critiques : plutôt que d'attitude distante, ils parlent de *manque d'humanité et de non-respect*, au lieu de caractère bureaucratique, ils parlent de *lourdeurs administratives*, du temps que prend la moindre demande et des conséquences que cela a sur leur quotidien. Ils parlent effectivement de manque de continuité, de turn-over tellement important dans les équipes, de traitement inégal et arbitraire qu'ils nomment *incompétence* et de paternalisme qu'ils perçoivent comme une non considération de leur statut d'adulte. Cette recherche parle aussi du peu de chances données au jeune, d'une réorientation « dès les premiers résultats » et de ce que la présence des intervenants de l'aide à la jeunesse, au premier rendez-vous, rendrait les relations et le lien de confiance plus difficiles avec les jeunes. Les travailleurs parlent aussi du contrôle qui a pris toute la place, d'une fonction qui n'était pas la leur et du temps qu'ils n'ont pas !

Tu vois, on n'est pas considéré, ça manque d'humanité disent les jeunes... On ne se sent plus tout-à-fait humain. *C'est comme si on n'était pas digne... Au CPAS, on te prend pour une merde si tu ne te laves pas. C'est fort caricatural, fort et beaucoup de jugements...* «Les jeunes ont un puissant sentiment d'échec et ressentent souvent de l'humiliation et de la

58. Dewilde, De Groof, Carpentier, Tofs, Rapport de recherche « Les étudiants et le droit à l'intégration sociale ou le droit à l'aide sociale », 2010, www.mi-is.be/sites/default/files/doc/rapport_de_recherche_etudiant_et_aide_sociale.pdf

57. L. Thelen (2006) *op cit.* p.226

honte »⁵⁹. Eléanore n'a jamais fait appel au CPAS. Lise non plus. Elles expliquent combien il serait impossible pour elles d'aller au CPAS: le CPAS c'est la honte. *Non ! Mais il est hors de question que j'aille au CPAS. Hors de question que j'aille au CPAS ! C'est même pas envisageable !* Ingrid a mis bien longtemps à s'y rendre. Les expériences familiales qu'elle avait eues dans différents CPAS n'étant pas toujours positives, les images qu'elle avait des travailleurs sociaux étaient telles qu'elle a préféré se débrouiller toute seule : Ben après, moi je ne me suis pas ruée sur le CPAS mais j'ai été aujourd'hui ! Mais ça fait longtemps que j'aurais dû y aller puisque j'ai droit. J'ai vraiment trainé... C'est une espèce de non confiance totale dans toutes ces aides et l'état machin... J'ai l'impression que je ne peux vraiment pas compter dessus. Je ne peux pas compter sur le CPAS, sur les intervenants, sur les institutions, ils ne vont pas m'aider, ils vont me tromper, me trahir... Alors oui, *Arnaquer le CPAS c'est bien. Oui, je pense qu'il y a des gens qui auront du mal à pousser la porte du CPAS. C'est dur d'aller au CPAS. Soit on décide de l'arnaquer consciemment et on joue avec le système, ce qui est une manière de dire qu'on se moque de lui puisqu'on joue avec, soit on n'y va pas...* Cette ruse⁶⁰ dont parle Eléanore, ruse ici extrêmement forte, se joue généralement de manière beaucoup plus insidieuse, comme une « utilisation » optimale du système. « On joue avec » parce qu'on n'a pas d'autre solution... On utilise le système parce

qu'on ne peut pas faire autrement. Beaucoup de jeunes que j'ai rencontrés parlent surtout d'une nécessité de se débrouiller. On n'a pas les bonnes informations, on ne nous respecte pas, on nous maltraite alors oui, on va utiliser comme on peut... Mais les travailleurs sociaux, eux, parlent de confiance, de respect. Il y a donc là un fossé, quelque chose qui parle d'un rapport de force dont les travailleurs sociaux voudraient se défaire, un rapport de force non assumé. *J'ai eu un entretien avec un jeune qui a duré une heure. Moi je trouvais que ça c'était bien passé, qu'on avait avancé. Et à la fin le jeune me demande : quand est-ce que je vais avoir mon argent ? C'était la seule chose qui l'intéressait !* Et l'assistant social de ressentir avoir été eu, utilisé, trahi même. Rapidement, on entre dans des relations compliquées, une hantise de se faire avoir de part et d'autre, et le risque, pour l'un de ne pas avoir de quoi nouer les deux bouts, pour l'autre d'être jugé par sa hiérarchie. *Si on est trop gentil avec les gens, on se fait recadrer !* dit cette assistante sociale. *Ils mentent pour avoir de l'aide. Oui* répond cette jeune, *comment tu veux qu'on fasse autrement ? Mais pas quand on se sent accueilli, respecté !*

Moi mon assistante sociale, c'est très simple, elle est incompétente. Assia explique qu'elle doit toujours retourner plusieurs fois, qu'elle doit elle-même se renseigner, recouper les informations et défendre ses droits. L'assistante sociale ne prévient pas Sylvie quand il manque un papier et c'est devant son compte vide, qu'en urgence elle doit téléphoner pour voir ce qui se passe. *Avec le CPAS, la difficulté que moi j'ai, c'est que lorsqu'il manque des documents, même des fois c'est des bêtes trucs, mais on ne me prévient jamais et donc à la fin du mois, ben il n'y a pas de virement. Je ne reçois pas mon argent et je ne sais pas ce qui se passe. Donc on ne me prévient pas, je*

ne reçois pas de lettre, je ne reçois pas de courrier à l'avance et donc je suis obligée chaque fois de téléphoner pour être bien sûre... Et donc tous les mois je suis en stress parce que je ne sais pas. Maintenant je téléphone la semaine avant [la fin du mois] pour être sûre, je les embête ! Tant pis ! Moi je ne sais rien faire d'autre. Si j'ai pas mon argent à temps, tu vois les ennuis ! Les assistants sociaux ne donnent pas toujours l'information nécessaire disent les jeunes. Sylvie par exemple travaille un peu pour compléter son revenu d'intégration, mais le CPAS lui retire l'entièreté de ce qu'elle gagne en plus. Son assistante sociale ne lui a jamais dit qu'elle pouvait demander une exonération pour les 180 premiers euros de travail complémentaire. *Certaines AS donnent l'impression que c'est leur argent personnel qu'elles doivent accorder, moins elles donnent, mieux elles se portent. C'est comme si c'est dans leur portefeuille que les gens allaient.* C'est une assistante sociale qui explique cela... *Moi je croyais que les assistantes sociales c'était pour aider les gens, les jeunes, pour m'aider quoi ! Mais, elle, non, elle cherche qu'à m'enfoncer. M'aider, non !* (Assia). La première fois que j'ai vu Killian, il essayait de se « contenir » : cela faisait 6 fois qu'il téléphonait à son assistante sociale pour qu'elle fasse le réquisitoire qui lui permette de rester dans la Maison d'Accueil ; s'il n'a pas ce papier, il va devoir quitter la Maison d'Accueil et retourner en rue. Il est très stressé. Le travailleur social de la Maison d'Accueil a aussi téléphoné, le travailleur social de l'AMO aussi. Comment comprendre ces lourdeurs administratives ? Dans ce CPAS, il faut au minimum un mois pour avoir une adresse de référence ! Il faut des semaines pour avoir une prise en charge. *Moi je crois que c'est un rejet de l'Etat* explique Killian, *Les jeunes qui rejettent l'Etat, il y en a tout le temps, ça existera toujours mais c'est l'Etat ! Il peut faire quelque*

59. Dewilde, De Groof, Carpentier, Tofs, Rapport de recherche « Les étudiants et le droit à l'intégration sociale ou le droit à l'aide sociale », 2010, www.mi-is.be/sites/default/files/doc/rapport_de_recherche_etudiant_et_aide_sociale.pdf

60. Latouche S., Laurent PJ, Servais O., Singleton M., Les raisons de la ruse. *Une perspective anthropologique et psychanalytique*, La Découverte/ MAUSS, 2004

chose mais le temps qu'ils bougent leur cul, tu as le temps de mourir... c'est ça qui est de la merde ! Quand on interroge sur la durée des procédures, le temps nécessaire pour un papier alors que les gens sont dans l'urgence, *c'est le système* répondent les intervenants. *Il faut toujours mille papiers alors qu'il suffit qu'ils ouvrent leur ordinateur et ils ont tout !* disent les personnes concernées.

Alors les jeunes se mettent à croire qu'on leur en veut, que les étrangers sont mieux lotis ; une concurrence entre les victimes⁶¹ s'installe, et ce « il n'y a pas de place pour moi » revient à toute vitesse... *C'est le CPAS qui a foutu la merde*, qui rend les choses compliquées ! *C'est pour cela que je m'énerve, parce que c'est vraiment la société qui me demande de recommencer mes conneries. À ce moment-là tu te dis : 'mais qu'est ce que je dois faire ?'*(Killian).

Dans cette ronde, les jeunes interrogent les manières de faire différentes d'un travailleur social à l'autre, d'un CPAS à l'autre. Des manières de faire qu'ils vivent comme dégradantes, 'stigmatisantes'. *Certaines AS font ça pour vérifier que les gens ont encore besoin de l'aide* m'explique une travailleuse sociale. *Si les gens mettent un certain temps à réagir, c'est qu'ils n'en ont pas vraiment besoin ! C'est une manière de contrôler.* À quel prix ! Combien de fois les jeunes disent cela : *oui ben c'est pas elle qui* Ingrid a parlé positivement de son contact avec le CPAS : *Oui, oui. J'étais assez surprise en fait, elle était avec le sourire. L'assistante sociale, elle était franchement..., elle avait l'air très sympathique. Ça m'a beaucoup étonnée.* Ramia

parlait comme cela aussi de sa première assistante sociale, Sylvie aussi, mais elles ne travaillent plus là aujourd'hui ! Nicole est allée dans un premier CPAS : *c'est vraiment horrible ce CPAS. Les gens sont là à 5h du mat' ça ouvre à 8h et à 8h, c'est la jungle. J'ai été choquée, vraiment choquée Et ils ont rien foutu avec moi, rien du tout, ils ont rien fait ! Ils n'ont rien fait pour me sortir de là, alors moi, ce que j'ai fait, j'ai été voir d'autres CPAS. Là-bas ils m'ont refusée parce que j'avais pas d'adresse. Puis j'ai été encore ailleurs. C'est une de mes connaissances qui m'a dit : 'Va là-bas, là-bas ils sont bien' et là ils m'ont acceptée, dès le premier jour, ils m'ont parlé et ils m'ont acceptée. Normalement le CPAS il doit aider tout le monde, mais moi, non, ils ne m'ont pas aidée. Maintenant oui... C'est l'accueil, tu vois, j'ai eu une impression que... que voilà on était des chiens et qu'on voulait manger l'os !*

On nous prend pour des gamins au CPAS, mon assistante sociale elle m'a dit : 'c'est bien, tu bosses bien', mais tu crois que pour ça elle est plus cool... non ! Tu vois, ils parlent toujours de respect mais ce n'est pas des deux côtés ! L'assistante sociale m'a toujours dit : 'Votre comportement doit être impeccable envers les AS ou le personnel'. Ok mais il n'y a pas le ..., ça doit venir des deux sens ! C'est pas moi la seule, jeune, qui doit être bien polie et l'autre qui doit me renvoyer comme je ne sais pas quoi. Des fois même pour un simple papier c'est comme si...vous voyez ce que je veux dire c'est comme si... c'est bon quoi. (Sylvie) Parfois, il leur faut supplier pour avoir un papier, ils disent qu'on leur parle méchamment, ils ont souvent l'impression de ne pas être bienvenus. Les intervenants sociaux de différents services vont

dans le même sens. Nombreux sont ceux qui parlent d'énormes difficultés avec les CPAS. Eux aussi parlent de la manière dont ils se font recevoir, de l'impossibilité de contacter les travailleurs dans certains CPAS, des délais tellement longs pour l'obtention d'un papier, d'informations erronées, de l'incompétence de certains assistants sociaux, de devoir aller s'inscrire à 7h du matin sur une liste pour avoir un rendez-vous dans la journée, d'attentes interminables, de manque de respect !

Le boulot au CPAS est trop administratif et pas assez social disent les travailleurs. *On n'a pas le temps de faire notre travail ! Ici les entretiens durent trente minutes, et encore on ne se plaint pas parce qu'avant c'était dix ! Mais, rien que pour lire le PIIS⁶² avec le jeune, j'ai compté, il faut en faut déjà 30. Alors parfois je me rends compte à la fin de l'entretien que je n'ai même pas dit bonjour, que je ne lui ai pas demandé comment il allait, je n'ai pas le temps....* Dans ce contexte, on commence à mettre de la hiérarchie entre les services, la jalousie montre son nez. Le service social global est considéré comme *l'enfer*, les référents jeunes sont au *purgatoire* et les référents famille au *paradis*. *Dans un CPAS tu ne dois pas dépasser 7 ans, on a fait un calcul*, explique un assistant social. Le turn-over des assistants sociaux est énorme, l'insatisfaction très grande, la peur de l'agressivité aussi. *Les intervenants changent tout le temps, tu n'es pas prévenu, moi ça fait un an que mon AS a changé, je ne sais toujours pas qui c'est. Quand je téléphone elle est en congé. Il y a l'AS du service social et celle du service étudiants. Parfois aussi celle du service logement. Pour tous c'est compliqué !*

61. Chaumont J.M., *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*. Paris, La découverte ,2010.

62. Projet individualisé d'intégration sociale

Les intervenants parlent d'une très grande méfiance des travailleurs entre eux, d'une non reconnaissance du travail des assistants sociaux de CPAS, d'une croyance qu'ils font mal leur travail. Les travailleurs de proximité sont perçus a priori comme les avocats du jeune, comme promettant tout au jeune et provoquant ainsi leur frustration. *C'est comme s'ils étaient les sauveurs et nous le cadre légal.* De part et d'autre il semble y avoir méconnaissance et a priori négatifs. *Moi, m'explique une travailleuse sociale d'une petite association, je dis que je suis travailleuse sociale, pas assistante sociale, ça fait trop CPAS.* Il ne semble pas y avoir de complémentarité. *Ben non, on n'a pas la même mentalité, on n'a pas la même méthodologie.* Pas de reconnaissance mutuelle ! On peut légitimement penser que ce sont les jeunes qui font les frais de cette concurrence et de cette méfiance entre les services !

Les structures d'accueil

Si le fonctionnement des CPAS ne semble pas répondre aux demandes et attentes de ces jeunes, les structures d'accueil pour adultes ne semblent pas plus adaptées pour ce public. Beaucoup de jeunes refusent ces services sauf en hiver, quand le froid devient trop important. *Tu sais, la rue c'est le luxe par rapport aux centres* explique Christophe. *Ben oui, si les centres c'était si bien que ça, il y aurait la même demande en été qu'en hiver, non ?* ajoute Anouck. *On y vole, le cadre y est trop rigide, c'est sale, plein de maladies, la nourriture c'est pas de la nourriture, c'est de la bouffe !* (Pierre) Là aussi, disent-ils, tu n'es pas considéré, les éducateurs ne parlent pas avec toi. *Dans une Maison d'Accueil c'est l'argent qu'on voit, c'est pas l'humain.* (Greg)

Killian parle surtout d'un manque de dialogue : *Ça manque de dialogue. Eux, c'est vraiment le gros problème, international, enfin je vais dire national parce que je ne connais pas tous les services sociaux du monde. Mais en Belgique, il y a un gros problème de dialogue, que ce soit en prison, dans les Maisons d'Accueil, dans la rue...* Les Maisons d'Accueil n'organisent pas d'activités : *Et donc je suis à la Maison d'Accueil en mode « j'ai rien à foutre », je dors jusque 9h. Enfin parce que en semaine tu dois te réveiller à 9h30'. Alors en semaine je me réveille normal, pépère, je vais dans le salon, je sors.*

Peu de centres de jour, peu d'activités la journée, de moments de rencontre, de moments où on peut souffler. Pourtant c'est, semble-t-il, cela qu'il faudrait : *Personnellement allez... plus de centres blabla... ça fait longtemps qu'on entend ça tu vois et maintenant tu vois plus de psychologues, d'éducateurs mis à disposition des jeunes, à l'écoute, pas avoir un contact éduc-jeune : faut avoir un contact familial.* (Killian) Des moments de parole partagée, d'écoute. *Etre là* dira Eléanore. *Avoir des moments pour vider son sac, dira Valérie mais pas juste parler pour parler, aussi pour que ma situation avance...* Et Fred ajoute : *Franchement, en fait, c'est pas qu'il y a des choses à mettre en place, c'est des bonnes personnes à mettre en place, c'est pas les choses, c'est les gens qui sont censés nous aider qui nous aident pas jusqu'au bout.*

Les travailleurs sociaux confirment : *il y a peu de jeunes qui tiennent le coup dans ces structures.* Ces structures ont des exigences, un cadre important. Les jeunes viennent le tester, ont des conduites à ris-

que, *ils foutent le bazar !* Comment articuler le cadre nécessaire à la sécurité des personnes qui y sont accueillies et la souplesse nécessaire à un travail avec des jeunes qui, bien sûr, interrogent ce cadre et le mettent à mal ?

Ces structures, autant celles du secteur sans-abri que celles du secteur toxicomanie, résistent à la demande de travailler avec des jeunes. *On n'est pas compétent* disent-ils. Le mélange du public adulte et jeune ne se fait pas sans grandes questions. Les intervenants de ces secteurs identifient plusieurs difficultés, celle qui revient le plus souvent est cette peur de faire entrer ces jeunes dans le monde de la rue, monde duquel ils voudraient tant les tenir éloignés. Ces jeunes sont en recherche d'une appartenance, la peur est grande qu'ils ne s'en fabriquent une à la rue. *Malheureusement, ça arrive que des jeunes accrochent chez nous* disait cette intervenante d'un centre d'accueil d'urgence. *-Malheureusement ? -Oui parce qu'alors, si on devient leur référence, le risque est plus grand qu'ils s'accrochent à la rue.*

Il y a cette difficulté à travailler avec leurs provocations, leurs passages « par l'acte »⁶³ et leurs prises de risques, *pas toujours volontaires d'ailleurs*, liées à leur âge, à leur méconnaissance des choses, des produits, des gens. Il y a la place que les filles jouent dans ces institutions : *les jeunes filles génèrent beaucoup de conflits. Trois filles et c'est le foutoir ! Elles sont un jour avec l'un, un jour avec l'autre, leurs attachements sont très fonctionnels, cela crée beaucoup de problèmes. Elles ne s'en rendent pas tout à fait compte, elles en*

63. Roussillon R., « Les situations extrêmes et la clinique de la survivance psychique » in *La santé mentale en actes. De la clinique au politique.* dir. de J. Furtos et C. Laval, Eres, 2005

jouent aussi, elles cherchent de la protection, des avantages... Il y a la nécessité d'un travail sur le long terme afin de créer un lien, alors que ces institutions fonctionnent le plus souvent à court terme.

Quelques projets jeunes tiennent le coup. Certaines structures spécialisées pour les jeunes sont très sélectives : *on ne travaille pas avec des jeunes qui ont des soucis d'alcool, de drogue ou des problèmes psychiatriques. Ça ne marche pas alors... Et puis nous on travaille sur base volontaire, alors si un jeune ne veut pas de notre aide, eh bien ce n'est peut-être pas très gentil, mais il y a beaucoup de demandes alors... dehors...*

D'autres ne travaillent que dans le non résidentiel, de manière à accompagner le jeune dans ses différents lieux de vie. Une manière de tenir compte de ces allers-retours, de faire lien à travers les événements, les hauts et les bas, les lieux et non-lieux⁶⁴. Une manière de tenir un fil, de proposer une cohérence.

Les éducateurs de rue gardent le lien dans un territoire. Ce sont eux qui, le matin, arrivent dans le territoire des jeunes. Ils entrent dans un territoire qui n'est pas le leur. Ils participent d'une occupation du territoire afin que celui-ci ne soit pas laissé seulement à la désinstitutionalisation. La question de l'exclusion ne se pose pas ici. Ils insistent sur l'importance et la particularité du travail de soirée et de nuit.

D'autres travaillent sur du très court terme, dans l'urgence. Trois associations font ainsi office de circuit de logement d'urgence pour jeunes mineurs. À SOS

Jeunes 3 jours, à Abaka 10 jours ouvrables, à Point Jaune 3 jours... et on recommence. Est-ce une manière d'accompagner l'errance ou au contraire une manière de la renforcer ? Sans doute, pour certains jeunes ce sera l'un, pour d'autres l'autre. Force est de constater que dans ces centres d'urgence, des liens se créent, parfois très forts. Beaucoup de jeunes ont parlé de l'importance que des éducateurs de ces centres ont eue pour eux. On peut penser que pour certains, le lien est si dangereux que le seul lien possible est un lien où l'on ne veut pas de moi. L'urgence et les temps d'hébergement très courts font peut-être que ces lieux ne sont pas anticipés ni attendus comme lieux de liens. Peut-être est-ce cela même qui les rend possibles ?

SAJ, SPJ

Les jeunes dont il est ici question, ont souvent eu affaire au SAJ ou au SPJ. Il est bien évident que nous ne parlons pas ici de tous les jeunes suivis par le SAJ ou le SPJ ! On ne parle que de ceux qui arrivent, à un moment, « en errance ». Sans doute que pour eux, l'aide proposée n'a pas été adéquate ou pas suffisante. 5 % d'incasables, dit-on dans l'aide à la jeunesse⁶⁵. 4500 nouvelles demandes par an au SAJ de Bruxelles, *un service public qui met un point d'honneur à donner une réponse à toutes les demandes* (suivis, réorientations, entretiens d'approfondissement, etc.) et essaye de faire au mieux mais dont les intervenants extérieurs regrettent le manque de disponibilité...

Les jeunes parlent des convocations chez le juge. *Déjà les audiences. Déjà à 13 ans se retrouver devant un juge, c'était comme une punition. J'avais peur*

moi, vraiment, j'avais peur, j'étais une petite gamine. C'est comme si c'était moi qui avais fait quelque chose de grave,... je me disais toujours... donc j'avais très peur... Et puis, un avocat... pour moi, avoir un avocat, c'était pas commun. J'ai 13 ans, j'ai un avocat commis d'office ! Et puis tout ce que je faisais de mal était rédigé devant le juge, tout ! Il riait c'est pas ça mais.... Et puis il y avait beaucoup de monde. Moi je me recroquevillais encore plus sur moi-même. Je pense qu'on aurait peut-être dû plus favoriser la parole à mon égard...(Sylvie)

Ils parlent de l'insécurité des rencontres annuelles de prolongation de placement, des audiences publiques auxquelles *peuvent assister des gens que je ne connais pas (Assia)*, de devoir aller devant le juge *comme ... oui, c'était comme ça, je me sentais comme Marc Dutroux, la coupable. Comme si je devais dire je plaide coupable et en plus je regardais beaucoup de trucs policier et tout... Il y a plein de séries qui existent et je regardais ça et donc... me retrouver comme ça. Avec des flics devant le tribunal en train de garder la porte. J'avais 13ans, c'était difficile à digérer. (Sylvie)*

Ils parlent de la violence de certains placements, sans pour autant les remettre en cause, c'est plutôt une question de manière, de lieu, d'événements. *Moi, si j'avais pas été placée, je crois que je serais morte aujourd'hui. (Julie) Non, ils ont eu raison, je pense qu'ils ont eu raison. Maintenant je pense qu'il y avait peut-être d'autres tactiques, peut-être autrement... moins violemment... Ce jour-là ils m'ont fait une piqûre exprès, dans la main. Ça me fait mal parce que je me revois là et...ils m'ont... attachée sur le brancard, ils m'ont attaché la tête, les bras les pieds. J'ai rien compris à ma vie et puis d'un coup... je me suis endormie. (Gil).*

64. Duvignaud J., *Lieux et non lieux*, Alençon, Galilée, 1977

65. Dossier Confluences n° 26 juin 2011 IWSM

Aucun n'a mis en question le placement qui avait été décidé⁶⁶. Il semblait chaque fois justifié par la situation familiale, mais beaucoup parlent de violence surajoutée par le placement. Pour Assia, ce qui était difficile, c'est d'être placée très loin de chez sa maman. Celle-ci n'ayant pas beaucoup d'argent, ne venait pas la voir régulièrement et ne la reprenait pas souvent en week-end. Les parents sans domicile fixe parlent de cette difficulté financière d'aller voir leurs enfants et du regard que les intervenants posent sur eux. Plusieurs jeunes parlent aussi de violence, de maltraitance au sein même de l'institution. Trois jeunes ont été violés dans l'institution *et personne n'a rien dit*. Une jeune raconte aussi la manière stigmatisante et humiliante dont on parlait de ses parents à l'institution.

Killian n'a pas compris pourquoi il a été placé en IPPJ : *Je ne sais pas si c'est encore comme ça maintenant, mais moi j'étais de l'époque où, quand on ne sait pas où mettre un jeune, tu vois, on le met en IPPJ, et que veux-tu que le jeune pense de ça ? Le type il se dit, il n'y a plus de place et alors on me met là, on m'enferme quoi. Il n'y pas de logique avec ça, il n'y a pas de logique. C'est ça c'est toujours pour des couilles, tu vois, il n'y a pas de place, on ne sait pas où me mettre et tu peux rien faire là-dessus. Tu es un gamin et...* Eléanore aussi parle de placements en IPPJ, incompréhensibles à ses yeux : *Moi je connais quelqu'un qui s'est retrouvée dans la rue après avoir été placée par un juge qui a voulu faire bien. Il l'a placée en IPPJ parce qu'il n'y avait pas d'autre endroit et qu'il fallait la retirer de sa famille. Mais alors c'est quand même un problème dans la famille. Mais la personne en soi n'avait pas forcément de problème,*

à part un conflit familial. Et le juge n'a trouvé de place qu'en IPPJ, mais donc avec des mesures comme pas de coup de téléphone, pas de visite, enfin des mesures de centre fermé ! Et ben, oui ben cette fille-là, quand elle est sortie de là, ben elle s'est barrée parce que... le juge, en soi il savait qu'il fallait la retirer de la famille, mais elle, elle s'est retrouvée dans la rue, parce que pas envie de retourner vers sa famille mais aussi pas envie de retourner vers l'autorité non plus, vu que ça s'est mal passé. D'autres parlent de leur placement en IPPJ comme d'un camp de vacances, certains demandent à y être envoyés : là au moins ils ont chaud, ils ont à manger, ils sont en sécurité, nous en reparlerons.

Violence et insécurité, c'est de cela qu'ils parlent, beaucoup. Or, c'est pour contrer cela qu'ils ont été placés !

Les intervenants parlent aussi de conditions impossibles pour un retour en famille ou une fermeture de dossier, et soulignent le décalage si grand avec la réalité : *Parfois on met la barre tellement haut qu'on condamne le jeune à l'échec.* Parfois, ce sont les parents que l'on condamne à l'échec...

Comme pour les suivis CPAS, les jeunes et les intervenants parlent de turn-over, de manque de disponibilité, de manque de place dans les institutions, de difficultés de contact avec le monde associatif, de ce que les jeunes sont toujours *trop ou pas assez*.

Le manque de place est souvent catastrophique. Il crée des éloignements trop importants du milieu familial et social et oblige à des solutions non pas

bonnes mais les moins mauvaises possibles, ce qui est souvent dramatique !

Les intervenants sous mandat judiciaire cherchent à aider ces jeunes à incorporer le cadre, la loi. Comment faire pour leur permettre de l'incorporer sans violence excessive alors que certains ne semblent y accéder que par la violence ?

Une fois majeurs, les délits les enverront directement vers le secteur de la justice adulte. Or, nous l'avons dit, en errance, plus soumis à la violence de la rue, on est plus soumis à l'arbitraire, les situations s'emballent extrêmement vite et extrêmement fort, les conséquences deviennent très vite dramatiques. C'est de survie qu'il s'agit !

En psychiatrie

Les réponses apportées par le secteur de l'aide sociale ne semblent pas optimales, pas plus dans l'accueil résidentiel, dans l'aide ou la protection de la jeunesse, mais qu'en est-il alors de ce lieu de *dernier recours* qu'est la psychiatrie ? La moitié des jeunes interrogés ont eu un contact avec la psychiatrie.

Certains disent qu'ils avaient besoin d'un coup de main, que l'institution les a envoyés en psychiatrie *quand vraiment ils ne peuvent plus rien pour nous, là tu sais que tu as été loin...* Ils parlent d'automutilation, de tentatives de suicides multiples, de mal-être profond lié à un problème d'*originalité* explique Killian. *J'avais un problème d'originalité, d'origine tu vois, les parents et tout le blablabla.* Puis il explique ce qui lui est arrivé. La question reste : comment puis-je exister après ça, avec ça, comment être, qui être ? Entre origine et originalité, entre *même* et *différent*, c'est bien cela l'appartenance.

66. En SAAE ou SRJ mais il n'en va pas de même pour les placements en IPPJ comme nous le verrons plus loin.

Moi, ils m'ont emmenée voir, à l'hôpital en psychiatrie. Je me suis jurée que ça, jamais. J'ai jamais été en psychiatrie. Jamais insiste Leila. *Moi, aller voir un psychiatre, je ne suis pas fou !* dit Karim à une intervenante qui s'inquiète pour lui. Comme s'il disait : tous mes problèmes ne vous suffisent pas, il vous en faut encore ? Non, fou je ne suis pas !

La psychiatrie, ça fait peur, très peur ! *Il faut s'attendre à tout en psychiatrie* (Nicole), tant de la part des soignants que de la part des soignés, semble-t-il ! *Je me suis retrouvée avec des personnes qui avaient vraiment des problèmes dans la tête. J'avais peur, j'osais même pas, j'étais obligée d'appuyer sur la sonnette pour qu'une infirmière vienne avec moi pour aller aux toilettes... j'avais peur.* (Nicole) Pourtant cette jeune fille ne donne pas l'impression d'être vite terrorisée mais là, en psychiatrie, là, elle a eu peur.

Fred est un spécialiste, il a été dans différents hôpitaux, *je peux comparer* dit-il. Là bas, c'est un camp de vacances genre... *La première semaine tu peux pas sortir de la section. Enfin ça c'est rien, tu rencontres les jeunes, y a des filles, après tu peux sortir, t'as des cartes : carte verte, carte rouge et quand tu as une carte verte, tu peux sortir dehors. Moi j'allais chercher ma beu, l'alcool, et je revenais bourré, tu voyais rien... Moi, ça m'a vraiment pas servi à grand-chose tu vois. J'ai rencontré que des meufs. Après, j'ai revu toutes ces meufs, voilà quoi... L'autre hôpital ça, c'est autre chose... Là c'est ...tu as vraiment l'impression d'être dérangé toi-même tu vois... Oui, là c'est chaud tu vois. Et là tu te demandes vraiment qu'est-ce qui se passe dans ta tête... Est-ce que tu réfléchis mal ? Là... En regardant les autres, il s'interroge sur lui. A-t-il vraiment sa place là ? Fred et d'autres expliquent l'immense difficulté que cela peut représenter de s'arrêter, de se*

mettre à penser ce qui leur arrive ou est arrivé. Avec, en miroir la difficulté pour l'hôpital d'accompagner ce moment, cette possible ouverture de la pensée et les angoisses qui l'accompagnent.

Zoé et Gigi se souviennent encore très douloureusement des cellules d'isolement. Elles avaient 13,14 ou 16 ans et se sont retrouvées nues dans une cellule d'isolement, parfois attachées à un lit, avec des barres et une ceinture en fer. Elles ont 19 et 20 ans aujourd'hui, ces souvenirs restent gravés dans leur mémoire...

Oui, donc en psychiatrie, quand on mettait en isolement, eh bien sans vous mentir...ils poussaient sur un bouton rouge. Juste pour moi, hein, sur un bouton rouge... et 10 mecs ! enfin 10 mecs, 10 hommes, baraqués, avec des muscles... j'ai jamais vu ça. Ils arrivaient des autres pavillons et ils fermaient vite les portes, pour pas que je cavale. Ils me traînaient à terre. Déjà de un, ils me traînaient parce que moi j'hurlais, je m'en foutais, je mordais et tout... pour qu'on ne me touche pas. Et une fois dans la pièce, dans le cabanon qu'on appelait ça... à poil, l'humiliation totale. Il y en a un qui se mettait comme à cheval sur moi pour enlever le haut et me tenir les bras et un autre le pantalon, la culotte et l'infirmière... normalement c'est une piqûre. Moi c'était 2 piqûres ! Je m'en souviendrai toujours... 2 piqûres dans la fesse et on me laissait à poil là et le lendemain seulement, on m'apportait une culotte et une petite chemisette. J'avais 13 ans. J'ai été beaucoup en isolement ! C'était vraiment horrible parce que de un on est nue et de deux on se fait prendre par des mecs comme ça... je comprends pas... de trois on est enfermé dans le noir, parce que on ne peut pas voir dehors parce que c'est des vitres en plastique. (Zoé)

Là je m'ouvrais les veines. J'étais attachée au lit 48 h, enfin non une nuit et un peu le matin, c'était dans le cabanon. J'étais attachée avec les mains comme ça, les jambes écartées et c'était avec des trucs en métal. (Gigi)

A cet hôpital, maintenant c'est une bâche. J'ai de la chance parce qu'on ne me l'a jamais fait mais j'ai une amie qui a eu ça. En fait ils sont sur leur lit, ok, mais ils tirent le coussin et alors c'est une bâche et il y a juste ça, le tour de la tête qui est découvert et les mains, juste les mains qui sortent comme ça [vers le haut] mais impossible d'attraper quelque chose, parce que les bras sont comme ça, et donc c'est tout, et tout le corps est recouvert de la bâche. Et alors, comme ça toute la nuit, mais eux c'est seulement une nuit, plus c'est dangereux : risque d'escarre et tout le bazar... Et donc là ça va être grave et donc eux ils mettent la bâche... Donc vous voyez, on peut s'attendre à tout en psychiatrie ! (Sylvie)

Un lieu peut-être aussi « aux bords du monde » ? Un lieu où la violence est parfois forte. Un lieu où la confrontation à l'impuissance est d'autant plus radicale que l'hôpital est le dernier recours, l'hyper responsabilisation des équipes y est, importante. Il y est, semble-t-il, difficile de questionner les failles et les échecs. De plus, « les psychiatres hospitaliers semblent avoir un pouvoir exorbitant sur la vie des sans-abri. La décision médicale de les renvoyer à la rue fait force de loi. Les structures de soins rigides et fermées sur elles-mêmes fonctionnent sur des codes sociaux feutrés mais impitoyables quand le patient ne respecte pas le mode relationnel obséquieux qui

structure la relation médecin/malade »⁶⁷. Jamoulle parle des décisions de renvoi à la rue, on peut aussi parler de l'isolement, de la médication, du maintien en psychiatrie, etc.

Penser l'isolement, la contention revient à penser la violence. Dans certains hôpitaux une vraie réflexion est menée à ce sujet. On y réfléchit l'utilisation d'outils de contention qu'ils soient mécaniques, chimiques ou physiques. On y refuse une contention qui serait « punition ». On essaye de penser ce moment d'arrêt autrement qu'un moment où seule la force existe. « Développer la capacité de contenance reste la meilleure prévention des contentions abusives »⁶⁸ On y parle et on pense en termes de *chambre de sécurité* (les jeunes demandent parfois eux-mêmes d'y aller), de *chambre d'isolement*, plutôt que de *chambre de contention*. On tente de mettre du sens à cette violence des jeunes, à ne pas lui répondre par une violence institutionnelle ou personnelle supplémentaire. Cette violence des jeunes est-elle violence systémique, répétition des violences subies et du trauma, est-elle violence parce que le jeune n'a d'autres moyens d'exprimer quelque chose d'indicible ? Cette violence survient à un moment transférentiel : que dit ce moment ? Parler de la contention, permet-il de parler du contentieux et de contenance ? C'est le lien et la relation qui sont alors questionnés.

Les intervenants sociaux aussi se méfient de la psychiatrie hospitalière qui, disent-ils, fonctionne souvent en vase clos, semble être un monde un peu à part, flou, dangereux, un monde dont on ne comprend

ni ne maîtrise les règles, avec lequel la collaboration est difficile. Que penser d'institutions psychiatriques qui disent ne pas faire du lien, qui disent ne pas être le lieu où le lien se pense ? Seul le soin du jeune semble se penser, délié de son environnement ? Le lien avec l'extérieur y est parfois perçu comme dangereux. Les intervenants psychiatriques se méfient, de la même manière, des intervenants sociaux qui, disent-ils, ne mesurent pas suffisamment la portée des mots, mettent parfois à mal le travail qu'ils essayent de faire avec un jeune, les mettent dans une position de cadre alors qu'ils sont dans une position de soin. Le respect du secret professionnel est également source de tension entre les intervenants.

Les intervenants sociaux interrogent aussi la pertinence de diagnostics qu'ils estiment stigmatisants et peu utiles. « Porter un diagnostic sur un cas, c'est à la fois le chosifier et l'invalider socialement »⁶⁹. Ils ne veulent pas mettre une étiquette pour ne pas y enfermer le jeune, *il a des difficultés, c'est sûr mais il a aussi plein de ressources*. Le jeune est aussi autre, il est plus que ses difficultés ! D'autres intervenants défendent l'idée d'une attention et d'une réponse adaptée et particulière aux difficultés particulières de ces jeunes. Il est, pour eux, important de pouvoir nommer les difficultés de ces jeunes de manière à pouvoir d'une part faire valoir des pratiques différenciées et d'autre part donner à ces jeunes le soin dont ils ont besoin. Avoir un diagnostic est aussi une manière de passer facilement des infos et de se rassurer (individuellement ou en équipe), quand on est mis à mal face à des comportements. Mais dans le secteur socio-éducatif, le *Oui, mais lui, il est psychotique !* a plutôt tendance

à refermer les choses, chacun se retrouvant face à de l'impuissance... Les intervenants sont aussi très désarçonnés devant un jeune qui leur dit : *Ah, moi je suis paranoïaque [c'est le psy qui l'a dit !] alors...* Là aussi, la tendance est plutôt à la fermeture. Comme si, sur base du diagnostic, avec un statut de « malade », le jeune devenait irresponsable ou tout au moins non-responsable. Il est malade, il n'y peut rien ni quant à la cause ni quant aux effets, les intervenants-hors-du-monde-psy ne peuvent rien non plus ! Alors disent certains intervenants, *on a gagné quoi en donnant ce diagnostic ?* Ce diagnostic devient étiquette, voire appartenance, fait parfois leurre et empêche le mouvement, la surprise, tant des intervenants que des jeunes, il empêche la relation et l'évolution ! « Comme si la stigmatisation, socialement instituée, empêchait d'établir des relations de personne à personne avec ceux qui en sont les victimes »⁷⁰.

Quel est le rôle que joue l'administratif ? Les intervenants disent qu'il diminue le temps de rencontre *l'administratif prend tellement de place qu'on n'a plus le temps pour les patients* disent les intervenants toute spécialisation confondue. *Moi [comme psychiatre] je n'ai plus le temps de voir mes patients qu'une fois par semaine. Dans certains cas deux fois mais c'est très très rare. On est obligé de faire du chiffre* raconte cet autre. L'administratif est ce lien avec l'extérieur, parfois le seul. L'administratif prend trop de temps, il n'est pas pensé ni articulé pour permettre le lien.

Les sorties d'hôpital psychiatrique semblent difficiles. Les jeunes parlent de sortie à l'occasion d'un passage à l'acte. Qu'on les appelle *écartement*,

67. P. Jamoulle (2009) op cit. p106

68. Kinoo, Kpadonou, « Enfant, contenance et contention » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol 56/3, 2008

69. R. Jaccard *L'exil intérieur* Lonrai PUF, 2010, p.96

70. De Gaulejac (2004) op cit. p.138

renvoi, mise à la porte, il s'agit de décisions qui les mettent « dehors », parfois vraiment à la rue et qui semblent incompréhensibles pour eux, souvent aussi pour les professionnels et les familles : Ben oui, moi j'ai été à l'hôpital parce que j'étais pas bien. Tu vois j'allais pas bien alors quand je vais pas bien... Mais à l'hôpital aussi des fois c'est comme ça, c'est pas parce que je suis à l'hôpital que tout va, et puis ben... j'ai recommencé. Alors ils m'ont mis dehors. Alors moi ça je ne comprends pas, c'est pour ça que j'allais ! Pourquoi ils me mettent dehors alors ? Qu'ils entrent à l'hôpital pour tentative de suicide, violence forte, consommation abusive d'alcool ou de drogues, lorsqu'à l'hôpital ils mettent cela en scène, ils se font mettre dehors.

La différenciation des rôles dans les équipes, le clivage, semble aussi jouer un rôle dans les « écartements » : *les problèmes viennent aussi du fait que les équipes d'infirmières et d'éducateurs sont au quotidien avec les jeunes et sont confrontés à leur violence et à leurs passages à l'acte. Ils sont parfois à bout. Ce sont les psychologues et les psychiatres qui reçoivent la parole qui met du sens. On n'a pas toujours le temps de refaire ce lien, qui donne sens, avec les équipes, alors, les équipes en ont marre. Ce sont elles qui n'en peuvent plus.* La place du médecin psychiatre est parfois interrogée : *le rôle du médecin n'est plus de permettre du recul mais de faire du cadre.*

Les intervenants parlent d'une quasi-impossibilité de trouver une place pour un jeune qui sort d'hôpital psychiatrique : *Quand ils sortent d'ici personne n'en veut ! Moi-même je suis en errance* me disait cette intervenante d'hôpital psychiatrique, *je dois faire combien d'institutions pour trouver une place pour les jeunes ! Il n'y a pas de place !* Les services résidentiels

adultes sont pleins, dans les Maisons d'Accueil, le cadre n'est ni suffisamment contenant ni assez souple, il n'y a pas d'accueil inconditionnel, *ces jeunes sont toujours trop ... ou pas assez... Comme il n'y a pas de place, les institutions ne prennent pas le risque parce qu'elles devront le garder si ça ne va pas... puisqu'il n'y a pas de place !* Souvent ils retournent en famille, mais cette solution n'est pas la meilleure, c'est parfois trop dur alors ils se retrouvent en rue ou chez un autre jeune pendant un temps... *Oui ! L'errance, ça me semble le parcours logique !*

L'ambulatoire pose d'autres questions. Des questions de demande exprimée par eux-mêmes, nous l'avons vu ci-dessus. Des questions de disponibilité, d'horaire aussi. *Moi, déjà, il y a pas longtemps, pour faire des efforts et tout, j'ai été voir un psychologue de l'hôpital et vous savez ce qu'il m'a fait ? Il m'a barré comme si j'étais une simple feuille. Moi j'ai demandé le pourquoi et le comment. C'est juste parce que je suis arrivé 5 minutes en retard ! -Il est arrivé 3, 4 minutes en retard continue sa compagne parce que c'était la première fois qu'il y est allé donc il était un peu perdu.-* Greg continue : *Il m'a barré comme si j'étais une simple feuille ! Je ne suis pas une merde, on ne me barre pas comme si j'étais un simple bloc de feuilles. Alors, tellement que ça m'a énervé j'ai même plus demandé un autre rendez-vous.* On a barré son nom sur la liste, parce qu'il était en retard ! Si bien sûr pour le service de santé mentale, la consultation de l'hôpital c'est simplement logique ; pour ce jeune c'est simplement incompréhensible ! Il allait là pour se faire aider. *Mais moi je comprends les jeunes qui pètent les plombs, ils arrivent dans un endroit où ils ont l'espoir de se faire aider et quand ils arrivent, ils ne se font pas aider. Faut s'imaginer comment ça se passe dans leur tête : ils se disent depuis 2 semaines, depuis 3 semaines :*

chouette je vais avoir, on va m'aider et puis on arrive devant le fait accompli et c'est quoi ? C'est on ne m'aide pas ! (Patricia)

Segmentarisation

Tous les intervenants rencontrés parlent de déstructuration du lien social et d'excès de législation, comme si cela allait de pair. Les jeunes parlent de non-réponse, de trahison ! La logique de la spécialisation, du « faire » efficace a amené une segmentarisation de l'aide psycho-sociale qui ne permet pas à ces jeunes de trouver une place ni une réponse, eux pour qui, nous l'avons vu, « les questions d'identité personnelle, d'estime de soi, d'attention à soi sont centrales »⁷¹ et largement transversales. Ils ne rentrent pas dans une case, c'est bien leur spécificité ! *Trop (ou pas assez) psychotique. C'est associé à un handicap mental ? Ah alors on ne le prend pas ! Pas assez consommateur ! Il est trop dans des prises de risque. Pas assez (ou trop) autonome. Trop violent. Il n'a pas de demande...* Il y a tellement de normes, le secteur s'est tellement spécialisé qu'ils ne trouvent pas de place. Eux qui sont dans des logiques de construction, de transgression, d'essais et erreurs, de développement, eux qui refusent d'être inscrits quelque part, d'être étiquetés, assignés, il n'y a pas de place pour eux. Les réalités sont complexes : aux dynamiques individuelles, s'ajoutent les causes familiales, les incertitudes sociales, les dynamiques collectives, l'absence de prise en compte de l'aspect générationnel et l'absence de réponse publique aux questions de formation, emploi et logement⁷². Des réponses découpées, spécialisées et fragmentées ne semblent pas adaptées à ce travail complexe de

71. Fr. Chobeaux *Intervenir auprès des jeunes en errance* Paris, La Découverte, 2009, p.141

72. Fr. Chobeaux *op.cit*

construction de soi, mais ont tendance à augmenter la dépendance et la désinstitutionalisation. Cette hyperspécialisation serait-elle pour les institutions, une manière, un peu en miroir, de lutter contre et de refuser le vide et le manque, de lutter contre l'errance ? « Il n'y a de sujet possible que pris dans des articulations significantes »⁷³. Cet accès au sens est rendu très compliqué par cette hyper spécialisation, cette mise en *petites boîtes*. « Un peu de désordre (ou en tout cas, l'absence de rigidité) laisse une place à l'inventivité »⁷⁴ !

5. La fin de la scolarité

Si les jeunes associent 18 ans à *quitter*, à *solitude*, à des situations qui s'emballent et à *trahison*, les intervenants eux, insistent sur le fait que 18 ans c'est, disent-ils, *la fin de la scolarité*.

L'école joue ou a joué un rôle dans leurs parcours, bien sûr ! Des rôles, différents, multiples

Entre ceux qui ne savent pas écrire et ceux qui commencent ou terminent des études supérieures, il y a évidemment des différences importantes. Pour tous, les parcours sont faits de bifurcations. Ramia a quitté le circuit général pour le professionnel et elle en est ravie. Fred est fâché de n'avoir rien appris à l'école. Nicole n'a pas son CEB mais elle rêve de faire l'université, Leila a fait le CEFA et fait aujourd'hui le droit, Lise a terminé ses secondaires de manière assez classique, elle a repris des cours en enseignement

supérieur. Les intervenants disent que 18 ans c'est souvent la fin de la scolarité. À 18 ans, l'école n'est plus obligatoire. Le rapport à l'école change, le désir d'apprendre renaît parfois...

Le plus souvent les aspects administratifs et matériels ont raison de la motivation des jeunes. Ces aspects sont souvent trop lourds à gérer pour les jeunes, ceux qui continuent doivent « s'accrocher » et être soutenus.

Laisser les circuits ouverts

La première remarque que l'on peut faire en regardant les parcours de ces jeunes est l'importance à donner à des circuits qui restent ouverts, des parcours où les portes ne se ferment pas, où les choses restent envisageables. Que l'école réfléchisse, plus encore, à rendre possible des reprises de cursus.

J'avais fait une troisième latin-grec, puis j'ai testé une troisième sciences, mais j'ai tellement eu d'hospitalisations que je suivais plus les cours. Décrochage. Décrochage scolaire. Pour pas tripler ma troisième, et comme j'étais depuis un bon bout de temps attirée par la déco intérieure, j'ai dit ben j'ai envie de faire de la déco intérieure et c'était disponible en professionnel. Donc, en fait, le professionnel, ça a été aussi un choix. Bon ça m'a permis de pas tripler ma troisième j'avoue, mais ça m'a permis de faire quelque chose que j'aimais bien et de prendre plaisir d'aller à l'école ; pas aller à l'école avec son sac de 10 kilos qui traîne par terre, quand t'as pas envie d'aller, comme j'avais eu de mes 15 à mes 17 ans, je dirais, pendant un bon petit deux ans. Et c'était une école assez encadrante, les éducateurs très compréhensifs, les professeurs très à l'écoute, c'est vraiment différent du général je trouve. Aujourd'hui Ramia est en école

supérieure, une école très réputée ! Je sors du centre, j'ai fait du professionnel aussi hein, j'étais en professionnel et j'atterris là-bas quoi, c'est juste... , t'as envie de dire : c'est juste pas possible quoi : la fille, elle était dans un centre avec des délinquants et tout, elle est passée en professionnel, bon c'est pas trop ingrat mais bon c'est pas super bien vu non plus, et je peux dire franchement, je peux dire que j'ai réussi ma première, j'ai deux petits examens de passage mais...

Valérie, en sortant d'un long séjour difficile en psychiatrie n'a pas eu cette chance : *les éducateurs n'ont pas voulu que je termine. Je faisais puéricultrice. J'ai arrêté juste six mois avant la fin*. Cela ne semble pas ou plus envisageable pour elle de terminer, d'avoir un diplôme. À six mois de la fin...

Certains reprendraient bien les cours aujourd'hui si c'était possible... et si ça donnait un diplôme, un vrai diplôme, un diplôme qui a une valeur ! Mais quand tu n'as pas de diplôme, ou à peine un diplôme de primaire, tu n'as accès à rien ! Pourtant les histoires de certains montrent que c'est parfois faisable. Ces jeunes parlent de l'impossibilité, ou de l'énorme difficulté de reprendre des études même des années plus tard. Pourtant pour Nicole, aujourd'hui les choses ont changé. Elle n'a que vingt ans, elle voudrait aujourd'hui faire des études et avoir un diplôme. Ce n'était pas possible pour elle à 8, 11 ou 15 ans. Sa situation la mettait dans quelque chose que l'on pourrait appeler « un empêchement d'apprendre ». Maintenant elle sent l'envie et les capacités, mais aujourd'hui, il n'y a plus de possibilité... À peine pourrait-elle passer le CEB via des circuits de formation pour adulte.

73. O. Douville « Pour introduire l'idée d'un mélancolisation du lien social » in Cliniques méditerranéennes

74. B. Cyrulnick *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 96

C'est aussi la responsabilité des CPAS d'encourager et de rendre possible des reprises de formations, même si elles sont longues, et même si ce n'est pas sûr que le jeune y arrive. C'est cet encouragement, le fait que quelqu'un y croie avec lui, qui rendra au jeune cette possibilité. Reprendre des études sans un soutien semble vraiment difficile mais, soutenu, même après un parcours très chaotique, certains jeunes y arrivent ! N'est-ce pas la responsabilité des institutions de le permettre ?

Aspects administratifs

Plusieurs jeunes expliquent combien les aspects administratifs si lourds sont des freins à leur réussite scolaire. *J'ai jamais détesté l'école, j'ai toujours bien aimé l'école. C'est surtout l'administration, c'est ça qui est lourd dès le début. (...) Et puis on doit aller tout le temps au CPAS, à la mutuelle, changer d'appart, donc toutes les démarches c'est lourd. J'ai pas pu tout combiner.* (Halima) Les aspects matériels prennent énormément de place dans leur vie. Faire les courses, préparer à manger, faire la lessive, le nettoyage, que de temps passé à la gestion de la vie quotidienne ! *C'était un peu zigzag parce qu'un jour c'était un jour école, l'autre jour pas, toujours stressé, un tas de démarches. Tu dois faire ci, tu as rendez-vous là, tu dois rencontrer l'agent de quartier, aller à la commune, faire la file. C'est tout un tas de trucs quoi. Si tu te lèves tôt, ça va. Mais si tu te lèves tard, tu arrives trop tard et ils ne te prennent pas tes papiers. Déjà, tout ça, ça te prend une journée ou deux facilement. C'est chaque fois des jours en moins pour l'école. Faut avoir de la patience. C'est pas mon genre mais pas le choix.* (Axel) Temps rarement pris en compte dans les réflexions des écoles. Quand alors s'ajoutent les démarches administratives, qui, bien sûr doivent se faire pendant le temps scolaire, le jeune a effectivement tendance

à décrocher. *Certaines semaines, c'était même pas possible d'aller à l'école, j'avais des rendez-vous partout et tous les jours...* Le propriétaire, la police, le CPAS, les allocations familiales, la mutuelle, le gaz... *En plus ils croient tous que je n'ai que cela à faire ! Et si on ajoute un petit boulot pour permettre d'arriver au bout du mois, ça devient carrément pas possible !*

Comment l'école peut-elle tenir compte de ces jeunes qui sont de plus en plus confrontés à des réalités sociales, administratives, financières, réalités avec lesquelles elle n'a jamais dû composer ?

L'école, c'est pas fait pour moi

Pour d'autres, retourner à l'école : jamais ! *L'école c'était pas fait pour moi. Rester assise 8 h en suivant, j'avais déjà pas envie de me lever.* (Assia) Elle dit avoir besoin de bouger, besoin de concret, besoin de voir le travail accompli. *Quand c'est concret, ça va, j'arrive à tenir mes projets mais l'école....*

Greg a été jusqu'en troisième secondaire, sans brosser, sans rien. *À partir de la troisième... j'ai doublé deux fois, une fois la troisième, une fois la quatrième, la première fois que j'ai doublé la troisième, j'ai commencé à faire des fugues, je suis parti de l'école. J'ai brossé : j'ai été chez mon père, j'allais là-bas, pourquoi ? Parce que pour les bonnes situations que je voulais apprendre, on m'apprenait pas ! Maintenant regardez j'en ai vingt-cinq, je réapprends le français, et le français que j'apprends, c'est du français de première primaire ! Pourquoi ? On m'a jamais appris, j'ai dû apprendre les choses que j'ai apprises, moi tout seul ! On m'a jamais aidé !* Il a repris des cours par correspondance, il essaye d'apprendre tout seul !

Pauline explique que son passage en secondaire fut très difficile : *parce que moi, quand je suis arrivée à l'école rénové, j'arrivais plus à étudier à l'école, enfin j'avais déjà des problèmes avec mes parents à la maison, mais je veux dire point du vue école, ça va pas avec les autres, et voilà tout de suite on se défend et tout de suite c'est des retenues ou c'est des points en comportement qui te font baisser ton bulletin et quand on rentre à la maison on se fait taper sur les doigts et voilà comment ça tourne et après on en a tellement marre que : ça tourne mal à la maison, ça tourne mal à l'école et on ne fout plus rien.*

Alors ils n'ont plus été à l'école ! Quand un jeune ne trouve pas sa place à l'école, le risque est très important qu'il ne la trouve plus nulle part... Il n'y a pas d'alternative à l'école aujourd'hui. L'école c'est le devoir du jeune. Que faire alors quand on se fait exclure ou quand on ne s'y retrouve pas ? Qu'y a-t-il aujourd'hui comme autre forme d'inscription dans un processus de formation que l'école ? En ayant une vraie revalorisation symbolique et matérielle, le CEFA pourrait peut-être répondre en partie à ce type de demande, mais les jeunes dénoncent le niveau très faible des cours et le peu de suivi des stages. Pour certains, trouver un lieu d'insertion professionnelle est déjà extrêmement difficile !

Même si leurs parcours scolaires ont, le plus souvent, été chaotiques, difficiles, écourtés, ils en parlent comme de quelque chose d'important. Qu'ils y aient encore un lien, comme Fanny : *Moi je trouve c'est chouette en fait l'école, l'institution scolaire, enfin les écoles, le phénomène scolaire, parce que c'est encore un élément, une culture communautaire en fait, et c'est limite où ça ne se trouve pas dans tellement d'autres domaines, voilà, d'être éduqués ensemble... Pas mal*

mais à revoir.... Ou qu'ils n'en aient plus : L'école. Oui, pour moi ça n'a pas marché mais...il y a vraiment des gens où l'école c'est bien quoi... (Killian) Les jeunes qui ne sont plus en contact avec l'institution scolaire, qui n'ont pu vraiment s'y inscrire, ne sont en général pas en colère contre l'école.

Souvent l'école ne semble pas être le ou leur problème. Thelen fait mention d'un « a-politisme » des sans-abri en expliquant que « la dimension publique disparaît des rapports sociaux du SDF, toute relation à autrui ressort du privé, tout cela alors même que le lieu du privé se réduit à son propre corps et à quelques biens. » Peut-être pour les jeunes dont il est question ici, cette désinscription, désaffiliation les amènerait à ne plus être en demande, et dès lors à ne plus être en colère, à ne plus revendiquer. Leur question n'est plus là, n'est pas là... L'école, ce n'est pas leur monde. *Oui, pour moi ça n'a pas marché, pour d'autres c'est bien. Oui, j'aurais dû continuer mais... voilà... c'est comme ça. Cela aurait été bien mais...*(Killian)

L'école n'est pas faite pour moi, je n'y avais pas ma place... C'est un peu leur discours à tous. Pas de place pour eux et une place qu'ils ne réclament pas. Ils s'en vont. Parfois aussi pour ne pas emmener d'autres avec eux dans ce chemin qu'ils savent être à la marge... J'ai quand même pris conscience qu'il y a des gens qui n'avaient rien demandé et je pourrais leur truc, ça a joué aussi dans le fait d'arrêter. C'était le fait de me dire moi je ne me sens pas à ma place ici, vraiment pas à ma place mais il y a des gens qui veulent être là et que je pénalise alors...(Anouck) À un moment donné de leur vie, le scolaire n'a pas été possible, aller à l'école semblait inutile, l'école était le lieu à fuir ou le lieu dont on se fait exclure.

Pour certains, *quitter l'école a été une solution. L'école ça m'a brisé* explique Eléanore. Elle parle d'ennui, de non-respect, de non-apprentissage, de non intérêt. Patricia parle d'être encombrée par d'autres soucis qui rendent l'apprentissage impossible. Assia de la nécessité de choses concrètes et d'un rythme trop rapide. *On était beaucoup dans une classe alors les profs ne prenaient pas le temps de me réexpliquer...* Halima parle d'école poubelle où même les profs sont bêtes. Certains jeunes parlent de niveau beaucoup trop faible, dans un circuit professionnel, à l'académie, au CEFA.

Mais, les mêmes jeunes font remarquer l'attention dont ils ont bénéficié dans ces circuits, du cadre plus souple que dans le général qui leur a permis d'arriver au bout de leur scolarité secondaire. *Mais heureusement j'étais dans une académie des Beaux-arts assez laxiste sinon j'aurais pas supporté je pense. C'était une école où il n'y avait que des traumatisés de la vie...Les gens dont personne ne voulait. Plus personne n'en voulait et donc ils étaient tous à l'Aca. Sauf moi, moi j'avais pas doublé, j'avais pas 25 ans. Le niveau de l'école était tellement bas, donc c'était vraiment chiant et insupportable mais d'un autre côté les profs étaient comme mes amis donc... ils voyaient bien que si je dormais sur le banc c'est parce que je travaillais donc ...Ils s'arrangeaient à chaque fois, ils nous aidaient quoi.* (Ingrid)

Leila dit la même chose du CEFA, Ramia du professionnel : *les éducateurs et tout, c'étaient pas mes potes mais on s'entendait bien, on rigolait ensemble. Je m'entendais bien avec mes profs et c'est ça qui a changé, parce que quand j'étais en général, j'évitais l'école quoi.*

Pour d'autres cela n'a pas été le cas ou cela n'a pas été suffisant.

Beaucoup parlent aussi de déresponsabilisation, d'abrutissement. *Tu dois juste obéir, faire ce qu'on te dit, cracher ce que le prof t'a dit*, tu ne dois pas réfléchir. *À l'école tu deviens bête. L'école n'apprendrait pas à réfléchir ni à penser. Quand on regarde l'école déjà, on n'apprend pas aux élèves à faire ce qu'ils ont envie de faire ou ce qu'ils savent bien faire, on leur impose quelque chose et c'est à faire comme ça, et pas d'une autre manière, et les étudiants ou les élèves, ils travaillent quand on leur donne des devoirs et ils ne vont pas être curieux ou faire des travaux ou des recherches en dehors de ça et je crois que c'est, là, une vraie faiblesse.* (Fanny). Plusieurs parlent du couperet « ce n'est pas au programme » qui leur a été répondu quand ils ont proposé quelque chose qui les intéressait, cela a coupé leur élan et leur curiosité. Ils reprochent le décalage avec « la vraie vie ». Ils auraient eu besoin d'encouragements, de valorisation, de se sentir humain avant d'être élève.

Ils lient leurs difficultés scolaires à des facteurs extérieurs à l'école : des événements familiaux, le fait d'avoir été en psychiatrie ou encore des événements dont ils ne parleront qu'à demi-mot, des événements trop douloureux, trop difficiles. *Mes difficultés, ça n'a rien à voir avec l'école*, dira Halima Ce sont des événements extérieurs qui ont fait qu'elle n'est plus allée à l'école, dit-elle...Mais l'école n'a pas rendu possible qu'elle y reste.... Ils refusent de lier « quitter l'école » et « intelligence » ou « quitter l'école » et « problème scolaire ». *Avoir quitté l'école ça ne remet pas mon intelligence en cause ! Quitter l'école ce n'est pas un problème scolaire. On a voulu m'interner en*

psychiatrie parce que je voulais arrêter l'école. Je ne suis pas folle parce que je veux arrêter l'école ! (Anouck) Quelle image d'elle-même cette histoire lui a-t-elle renvoyée ? Les profs, les CPMS, ils ont tous voulu que j'aille voir des psychologues, des psychiatres, même en hôpital psychiatrique. Tout ça parce que je ne voulais plus aller à l'école. C'est excessif non ?

Quelle est cette angoisse qui habite les adultes quand un jeune refuse d'aller à l'école ? Que refuse-t-il en refusant d'aller à l'école ? Que questionne-t-il en s'opposant à son fonctionnement ?

Importance des liens

Laisser les circuits ouverts, soutenir, réfléchir à comment les aider quand les aspects administratifs et de vie quotidienne prennent tant de place et quand ils ne trouvent plus leur place à l'école. Quand on aborde leur histoire scolaire, la plupart d'entre eux parle assez vite d'au moins un lien positif avec l'école, une personne qui a été une référence positive. Ce qui semble déterminant à l'école, c'est l'aspect relationnel. Les profs sympas, qui comprennent, l'éducateur qui aide, le préfet qui soutient, le directeur qui donne une chance.

Sylvie est toujours soutenue par ses professeurs de secondaire : *C'était incroyable et encore maintenant on reste en contact. L'autre jour j'avais besoin d'un truc en psycho. Un coup de téléphone, pas de souci, tu passes, on t'amène tes livres. Quand j'ai eu mon diplôme : super on va boire un verre avec tout le monde. Et puis ils sont toujours là pour moi eux aussi. Demain je vais boire un verre avec mon ancien prof de français... Etre soutenue sinon on ne tient pas le coup.* Ramia est soutenue à minima par son père : *c'est lui qui paie mes études...* Leila a eu un soutien

de la part de ses collègues de son lieu de stage : *je crois vraiment qu'ils tenaient compte de ma situation euh, de mes problèmes particuliers donc ça m'a aidée.*

Les amis aussi. *À un moment, j'étais à l'école juste pour mes potes, je venais une heure à l'avance, je fumais mon joint au parc et j'allais au cours, je restais sérieux, je rigolais avec les profs, je faisais genre le mec intello mais en fait t'es trop con et, à la fin, c'est bien d'aller à l'école, tu fais que t'éclater, tu vois.* (Killian) Les jeunes soulignent cet aspect pour eux essentiel de l'école : rencontrer des gens, adultes, jeunes, être quelqu'un pour l'autre. *Je ne comprenais juste pas que les profs ne s'intéressaient pas pour une prout à la vie des élèves, à leurs compétences en dehors de la matière scolaire et qu'il n'y avait pas d'espace non plus pour tout ce qui était communication, des chouettes activités ensemble. C'était toujours scolaire, efficacité, des bonnes cotes, répondre à la demande.* (Lise) Ils parlent de la difficulté « d'être » dans des énormes écoles où l'on n'est plus qu'un numéro. C'est toujours de lien que l'on parle, de reconnaissance, d'appartenance.

Plusieurs parlent aussi de non-protection. *Personne n'est intervenu quand des plus grands m'ont frappé* raconte Patricia *ni ma mère ni les profs*, c'est comme ça que dès la maternelle, elle a intégré que personne ne la protégerait, jamais... Sans doute cette expérience, de non protection des adultes l'avait-elle vécue ailleurs mais l'école venait renforcer ce « savoir »... Elle n'a donc compté que sur elle-même et n'a plus demandé d'aide, elle s'est mise en retrait et a utilisé ses poings, dès son plus jeune âge... Mel parle de cette non-protection vis-à-vis des abus de ses professeurs. Oui elle les provoquait, oui elle cherchait la faille, mais est-ce pour autant une raison pour que

les adultes de l'école viennent réveiller, entériner cette expérience, ce « savoir » : on ne la protégera pas, elle devra se débrouiller toute seule, elle ne pourra compter sur personne ? Assia a arrêté l'école suite à des exigences abusives de son employeur et une non-protection de l'école : *au CEFA j'avais un boulot, mais là ils m'ont exploitée, grave ! Le CEFA, ils ne sont pas intervenus, personne ne m'a protégée en fait ! Alors à un moment j'ai arrêté. J'ai été dans un autre CEFA mais là non, j'ai arrêté tout de suite.* (Assia) L'école n'avait rien fait, rien dit, ne l'avait pas protégée, alors, elle a quitté l'école. L'école ne protège pas, disent-ils. Interpellation forte.

L'école est un lieu où la violence prend des formes différentes. Une forme de violence symbolique structurante nécessaire aux apprentissages mais également une forme de violence qui les rend inaccessibles. Une violence sociale aussi, dont pourtant les jeunes ne parlent pas mais dont parlent les intervenants (la méconnaissance de la part des enseignants des réalités sociales des jeunes et des familles mais peut-être aussi un certain refus d'en tenir compte).

Les différences culturelles entre l'école et les familles précarisées ont été mises en avant par de très nombreux auteurs, comme rendant difficile la réussite scolaire des enfants.

S'ajoutent aussi les images négatives d'eux-mêmes que l'école renvoie aux jeunes, les expériences négatives et douloureuses que les enfants ont de l'école dès leur plus jeune âge, l'exclusion érigée en système, la dévalorisation de filières pratiques, etc. Or, « en deçà d'un certain niveau de sécurité matérielle et psychique qui permette un minimum de prise sur

le présent, l'enfant, le jeune, ne peut adopter des postures d'apprentissages qui supposent de prendre prise sur l'avenir »⁷⁵.

Quand cet aspect relationnel est fragilisé, ne tient pas, quand on ne compte pour personne, *que personne ne sait même si tu es là ou pas*, alors le lien à l'école s'affaiblit, se distend. C'est bien de cela qu'il s'agit ici, encore de lien. On peut dès lors prendre la mesure des difficultés que représentent les changements d'école : *J'ai beaucoup changé d'école, ça c'est pas facile parce que chaque fois tu dois te réhabituer, te refaire des relations et tout...* (Assia) Ces changements d'école sont pour elle liés à des changements d'institution de placement. Tout son univers change : l'école et l'institution. L'école vient souvent en bout de course des préoccupations lorsqu'on parle de placement. Il s'agit d'abord de trouver une place quelque part, après on réfléchira à l'école, ceci même si le jeune a une vraie accroche dans l'école, même si c'est sa seule accroche. *Si je n'avais pas changé d'école, peut-être je n'aurais pas arrêté l'école, parce que comme j'ai changé d'école je ne connaissais plus personne, j'avais pas d'amis, les profs ne me connaissaient pas alors, c'est facile de partir. Mais quand tu as tes amis et tout c'est beaucoup plus difficile.* Anouck est restée 3 mois dans sa nouvelle école, puis elle l'a quittée ; elle avait 14 ans.

La difficulté réside sans doute aussi dans le fait que ce lien, pour ces jeunes, doit être vrai mais ne peut pas être trop proche. Se centrer sur les apprentissages permet que ce lien, ce lien qu'ils souhaitent mais qui fait peur, ne soit pas de trop grande proximité. C'est

l'apprentissage qui fait tiers. Ils sont en demande de lien, un lien, indispensable, un vrai lien, qui permet qu'on ait le sentiment de compter pour quelqu'un, *d'exister quoi*, mais un lien autour des apprentissages, un lien qu'ils vont au minimum tester voire fracasser avant de s'y risquer. L'école peut-elle entendre cela ? Comment l'école, qui n'est pas un lieu thérapeutique, peut-elle répondre à ces demandes ?

Un jour, un de mes profs a pris mon sac et l'a jeté par la porte en disant « suis-le ». Moi j'ai pris son sac je l'ai jeté par la fenêtre et je lui ai dit « suis-le »... ça m'a fait beaucoup rigoler, toute la classe aussi bien sûr ! Je n'ai plus pu aller en cours après ça évidemment ! À la fin de l'année les profs m'ont mis des points en plus parce que je voulais aller dans une autre école et pour ça il fallait que j'ai de très bons résultats alors ils me les ont donnés, ils voulaient tellement que je parte !!!! Pourtant, en jetant le sac de sa prof par la fenêtre, en réutilisant les mêmes mots que son enseignante, Eléanore ne cherchait-elle pas le lien ? Au delà des questions de sanctions, que se serait-il passé si au lieu d'être un moment d'exclusion, ce moment avait été un moment de parole, de lien ? Comment l'enseignante et la direction auraient-ils pu percevoir cette demande au delà de l'acte de confrontation ? Comment auraient-ils pu être aidés dans leurs relations avec cette jeune, quelles « institutions »⁷⁶ aurait-il fallu mettre en place pour que cette demande soit entendue comme telle ?

Quels apprentissages ?

On l'a vu il s'agit pour l'école de ne pas vivre en vase clos, ces jeunes ont une vie en dehors de l'école, une vie pas facile. Comment l'école peut-elle en tenir compte tout en maintenant des exigences, comment peut-elle tenir compte de et ne pas coller à ? Ils réclament d'avoir une place, de trouver leur place et d'apprendre. Plusieurs parlent d'utilité. Cette utilité est interrogée à différents niveaux : Apprendre, est-ce utile ? Apprendre des choses utiles, les choses de la vie ! Être utile à la société. Quel est le sens de cette école, de ce système scolaire, des apprentissages ? Quels apprentissages ? Quelle place pour les savoirs non-scolaires ?

En primaire c'était bien, on cuisinait, on faisait des trucs, on plantait, on faisait du bricolage. Mais du coup tu es en lien avec la sensation que tu peux faire des trucs, que tu es compétent dans différents domaines. Tu sais faire autre chose que lire un livre et faire des maths. Tu sais faire des trucs, tu sais enfoncer un clou, faire fondre du plastique, tu sais, tu peux bricoler tout simplement. À mon avis il y a beaucoup trop de gens de notre âge qui manquent un peu de ce côté-là, d'avoir confiance en eux-mêmes, qu'ils savent faire quelque chose, autre chose que d'aller travailler dans un boulot qu'on leur impose. On peut s'acquérir des connaissances, on n'a pas besoin d'aller étudier forcément pour ça. On peut apprendre des choses facilement, très simplement : il faut juste s'intéresser. Allez, moi ça m'impressionne à quel point on est dépendant, enfin beaucoup de gens autour de nous sont dépendants de plein de choses. Je connais énormément de gens qui ne savent pas se faire à manger... C'est fou quand même ! Enfin moi je ne sais pas mais... (Fanny)

75. M. Millet, D. Thin, *Ruptures scolaires L'école à l'épreuve de la question sociale* Millau, PUF, 2012, p.39

76. En référence à la pédagogie institutionnelle

Ceux qui arrivent à investir l'école et les apprentissages scolaires sont sans doute ceux qui peuvent se projeter dans un avenir meilleur dans lequel l'école a un rôle, une place. « L'avenir scolaire présuppose toujours d'accepter, même *a minima*, de remettre à plus tard, dans une sorte d'*épargne cognitive*, les profits symboliques et économiques, réels ou supposés d'un investissement scolaire immédiat »⁷⁷ Or, pour les jeunes dont nous parlons, le temps est plutôt un temps présent, un temps qui ne se conjugue pas, un temps où l'à venir a peu de place et est peu investi. Peuvent-ils imaginer des profits symboliques ou économiques, réels ou supposés ?

Certains oui. Pour Sylvie, réussir à l'école est capital, l'occasion d'une revanche sur la vie. *Ma mère m'a toujours rabaissée quand j'étais petite en me disant que je valais rien parce que j'avais toujours des points de merde. Désolée d'être vulgaire mais j'avais toujours des points catastrophiques parce qu' elle me battait, parce que chaque fois que je faisais une faute c'était ma tête dans le mur... et alors tout ça je l'ai retravaillé en psychiatrie et alors je me suis dit : 'eh bien tu sais quoi, ma mère est femme de ménage, mon père il ne fout rien de sa vie et bien toi tu ne vas pas être comme ça et toi tu vas te battre pour ne pas être comme ça, tu vas relever la tête et tu vas te battre pour avoir au moins un diplôme et alors, arriver alors, à ce que toi tu veux et pas à ce que tes parents veulent. Tu as peut-être été battue quand tu étais petite, mais maintenant c'est fini. C'est moi qui dois prendre les choses en mains'. Je voulais sortir [de psychiatrie], je voulais avoir école, je ne voulais pas terminer au chômage, je l'ai toujours dit, encore maintenant, je ne veux pas*

terminer au chômage, je veux avoir mon diplôme, je veux bosser quoi. Je veux mordre. Je veux avoir une vie... Pour elle oui, apprendre, réussir, avoir un diplôme était très important, l'école était une priorité. Devant sa détermination, son investissement, les enseignants ont été présents, l'ont soutenue, le directeur lui a donné une chance. Elle a pu provoquer, en miroir, un investissement du monde scolaire.

Pour André *reprenre mes cours c'était retourner vers quelque chose de structuré, de structurant. Il en avait besoin. Vraiment. Comment tu prenais soin de toi à ce moment là ? – Soins de moi ? – Oui qu'est ce qui faisait soins ? Qu'est-ce qui ... – Pas grand-chose. – Pas grand-chose ? – Alors si ... aller aux cours. Enfin avoir quelque chose, avoir une perspective. Maintenant, ça demande un investissement et donc il y a eu des périodes d'investissement - désinvestissement des cours. Il y a une période où je n'y suis plus allé pendant 3 mois. Et ... puis voilà il y avait un moment où ça n'allait plus du tout et je me suis dit 'Allez merde ! Il faut que tu bouges ton cul'. Je suis retourné aux cours et j'ai expliqué, à certains professeurs, où j'en étais, voir si le fait que j'avais manqué des cours obligatoires ça pouvait poser problème. Et bon, en expliquant un peu ma situation, là j'ai trouvé un certain soutien. Et ils m'ont dit que, voilà si maintenant j'étais prêt à réinvestir les cours de manière régulière, il y avait moyen quoi.*

Quand les jeunes, même en grandes difficultés, sont en demande de soutien, de lien, et sont capables d'investir positivement dans les relations avec l'école et les enseignants. Ceux-ci, en retour, investissent également et soutiennent fortement les jeunes. Mais, quand leur sécurité, qu'elle soit matérielle ou psychique, n'est pas assurée, comment les enfants ou les jeunes pourraient-ils adopter des postures

nécessaires à l'apprentissage ? Comment pourraient-ils provoquer ce contre-transfert positif de la part des enseignants tandis qu'ils dorment sur leur banc, qu'ils ne montrent que négligence, je-m'en-foutisme, dédain, voire violence ? Mais, quand le logement n'est pas sûr et ne permet pas d'étudier le soir, quand ils doivent travailler, quand les aspects administratifs deviennent trop envahissants ? Quand l'école se met dans une position de trahir l'espoir des jeunes, par exemple en proposant une option technique sciences alors qu'elle n'a pas de laboratoire ? Quand l'école représente l'autorité, le pouvoir contre lequel il faut lutter, aujourd'hui, parce que « pouvoir » est lié à « abus de pouvoir », alors l'école est ce lieu où se rejouent les traumatismes, les souffrances avec le secret espoir de, cette fois, s'en sortir mieux.

À ces moments, le lien entre jeune et enseignant est beaucoup plus difficile... Et le décrochage se fait souvent très tôt...

Puis, à 18 ans, les écoles ne sont plus obligées de les inscrire. Ils ne sont plus inscrits... S'ils n'ont pas été assez loin dans leur parcours scolaire, ils ne peuvent bénéficier d'allocations d'attente, ils ne sont pas non plus inscrits au chômage. Des jeunes sans inscription... en errance... dans une errance à laquelle les politiques publiques et les institutions contribuent ! Il y a ceux qui arrivent sur le marché du travail. À 18 ans, leur méconnaissance de ce qui les attend, des exigences, des procédures et des attendus est très importante. Les portes qui se ferment, les refus successifs créent violences et désinvestissement. Leur envie de trouver du travail est pourtant parfois réelle, bien qu'articulée dans d'autres temporalités et d'autres imaginaires. *Mais moi ce que je veux c'est du boulot* disent-ils. On parle aujourd'hui de

77. M. Millet, D. Thin (2012) op cit p.39

jeunes« employables ». Le « marché du travail » de ces jeunes en errance, c'est «la manche», le travail au noir, les projets de (re)mise au travail (article 60, et autres).

Certains parmi ces jeunes ont repris le chemin de l'école et ont fait de leurs apprentissages un point d'appui : André est assistant social, Caroline a commencé le droit, Julie est étudiante infirmière. Mais beaucoup d'autres ont eu un parcours scolaire très difficile et sont restés très éloignés de l'école.

Quand on est passé dans la rue, il y a deux possibilités : soit tu deviens éducateur, soit tu fais une carrière de rue me disait un travailleur. Eléanore, elle, fait un parallèle avec le secteur artistique : J'ai plein de copains dans le milieu artistique ou des copains ingénieurs du son qui sont dans des dynamiques un peu semblables. Un milieu qui bouge, pas forcément SDF, loin de là mais qui vont de pays en pays, de ville en ville mais qui d'une certaine manière vivent le même genre de vie sauf qu'au lieu d'être de squat en squat ou de porte en porte c'est d'hôtel en hôtel... C'est bien sûr pas le même confort mais... Les destins ne sont pas tracés, bien des jeunes, malgré des parcours difficiles, s'en sortent bien, dans quelque chose qui bouge, dans le soin à autrui, dans le monde du spectacle,... Les capitaux scolaires vont bien sûr avoir une importance non négligeable dans leurs histoires, il est donc très important d'y veiller ! Et, comme le disent les jeunes avec force : ce n'est ni une question d'intelligence, ni une question de compétences !

CHAPITRE 3 : BASCULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AIDE SOCIALE

Avoir 18 ans s'accompagne de tant de changements ! Nous avons vu comment ce changement d'âge entraîne des changements de statut, des changements de lieux de vie et des changements psychiques.

À 18 ans, on change aussi de modalité d'aide sociale. Attardons-nous un peu sur les implications de ce changement de modalité d'aide sociale.

Ce dont les jeunes parlent c'est du changement des intervenants. *On passe chez les adultes* : les équipes enfants font place à des équipes adultes. Il s'agit de refaire du lien avec d'autres. Parfois ce changement est brutal, parfois il est accompagné. Mais, nous l'avons dit, le lien étant difficile pour ces jeunes, changer de personne de référence est en soi une vraie difficulté. De plus, la manière dont est pensée l'aide sociale change également. Elle se pense autrement, se segmentarise et dépend d'autres pouvoirs subsidiaires, comme nous l'avons vu dans l'introduction.

1. Détour analytique

R. Castel⁷⁸ relève deux types d'insertion : l'insertion par le travail et l'insertion sociale. Furtos reprend ce même schéma pour développer quatre manières de

réagir à la perte d'objets sociaux et montre que lorsque le lieu d'insertion professionnelle **et** le lieu d'insertion sociale lâchent, on entre alors dans un processus de désaffiliation, d'auto-exclusion⁷⁹.

Tableau 1: Processus de désaffiliation chez les adultes⁸⁰

		insertion professionnelle	
		+	-
insertion sociale/familiale	+	Intégration	Assistance
	-	vulnérabilité	Désaffiliation

Pour les adultes, l'aide sociale peut permettre, par des modalités concrètes et subjectives, de pallier la perte de l'objet « travail »⁸¹, de permettre que le contrat narcissique tienne même s'il s'accompagne d'un processus croissant de vulnérabilité (zone

d'assistance). Dans la zone vulnérabilité, à l'inverse, il y a conservation des objets sociaux : l'insertion par le travail est maintenue, la souffrance est alors liée non à la perte mais à la peur de la perte. C'est le lien social qui est mis en question, l'individu a perdu confiance en l'avenir et en autrui.

La quatrième zone est celle de la désaffiliation, là où « tout est perdu ou presque ». « À ce stade, l'exclusion sociale se double d'une auto-exclusion psychique qui doit être considérée comme une aliénation avec passage au narcissisme négatif »⁸²

Regardons un peu ce qu'il en est pour les mineurs. Pour le jeune, le mineur, son travail c'est l'école. De la même manière que pour les adultes, le problème se pose pour les jeunes « quand les 2 lâchent », quand l'intégration à l'école et l'intégration sociale et familiale lâchent.

78. R. Castel et J. Furtos cités par M. Prevost « La souffrance psycho-sociale : regards de J. Furtos » in *Santé conjugulée, Vulnérabilités* n°48, avril 2009

79. Furtos J., « Le syndrome d'auto-exclusion » in *Rhizome* 9, 2002, p. 15 sur www.ch-le-vinatier.fr/orspere

80. Tableau de M. Prevost « La souffrance psycho-sociale : regards de J. Furtos » in *Santé conjugulée, Vulnérabilités* n°48, avril 2009

81. On parlera de « l'objet travail » dans la mesure où il s'agit de réfléchir le travail dans toutes ses dimensions sociales (lien, insertion, valorisation, salaire, identité, temps,...)

82. J. Furtos op.cit.

Tableau 2: Processus de désaffiliation chez les mineurs

		insertion enseignement/formation	
		+	-
insertion sociale/familiiale	+	Intégration	vulnérabilité
	-	Assistance	Désaffiliation

Mais si l'on regarde d'un peu plus près, on peut constater que les zones de vulnérabilité et d'assistance sont inversées. En effet, si le jeune ne s'intègre pas à l'école, il n'y a pas grand chose qui prenne le relais⁸³. Par contre si une difficulté majeure se dessine au niveau de l'insertion dans le lien social (famille), des services tenteront de pallier.

Le passage à l'âge adulte inverse donc les zones d'assistance et de vulnérabilité ! Cette inversion augmente la fragilité des jeunes. En effet, habitués à bénéficier d'une aide sur le plan du lien social, ils ne trouvent plus dans l'aide proposée qu'une aide d'insertion qui pallie le manque ou la perte de « l'objet travail ». Nombre de malentendus entre les services sociaux et les jeunes peuvent sans doute être lus sous cet angle. Ces malentendus aboutissent malheureusement souvent à des mécanismes de méfiance, de stigmatisation et d'exclusion.

Si le jeune est soutenu dans sa famille mais décroche à l'école, on est dans une situation de vulnérabilité.

C'est la situation d'Eléanore qui a maintenu un lien a minima avec sa mère lorsqu'elle est allée en rue. L'histoire d'Eric dont la mère essaye, explique-t-elle, *de maintenir le lien*. Elle l'appelle sans rien lui demander, s'inquiète de lui, vient lui dire bonjour quand il est à l'hôpital. Maintenir le lien. Rendre « un retour » possible. Lui donner des nouvelles, lui signifier qu'il reste inscrit !

Ramia explique qu'un peu avant sa mise en autonomie *c'est le moment où j'ai retrouvé mon père, donc je crois que ça aussi ça fait que ça allait mieux, puis j'ai réussi ma 4ème professionnelle* et puis ça a été mieux. Retrouver son père, avoir une famille même s'ils ne se voient pas beaucoup, ne plus être une orpheline, quelqu'un dont personne ne veut... Ça lui a permis de bénéficier, c'est-à-dire d'utiliser à bon escient, l'aide, les aides qui lui ont été proposées.

À l'inverse, certains jeunes arrivent à rester inscrits dans une école, à investir la zone scolaire et les apprentissages alors qu'à la maison ou à l'institution, la situation est catastrophique. Beaucoup d'intervenants peuvent citer un jeune dans cette situation, comme cette jeune qui fait 50 km pour aller du CAU⁸⁴ à son école parce que c'est « son école ». Ces jeunes-là provoquent d'ailleurs un investissement important de la part des travailleurs scolaires.

Mais, quand les deux lâchent, on risque d'entrer dans un processus d'auto-exclusion.

2. Quand les deux lâchent

Un éducateur d'un SAAE⁸⁵ me disait ce qu'il constatait pour les jeunes qu'ils accompagnent en mise en autonomie, ces jeunes qui ont donc des difficultés familiales importantes : *tant que le scolaire tient ça va, quand le scolaire lâche alors...c'est la dégringolade*. Or, disait-il, *la mise en autonomie, c'est souvent synonyme de fin de la scolarité*. À ce moment-là, le jeune se retrouve dans une situation où les 2 sphères ont lâché. Le risque de la mise en autonomie, c'est le risque d'un éclatement de l'insertion dans le lien social. Le jeune se retrouve tout seul, il n'a plus le référent de l'institution, ou si peu, il a le plus souvent un très petit réseau de soutien. Si, à ce moment-là *le scolaire lâche, c'est la dégringolade...* et le risque d'une désinscription, d'une désaffiliation, d'une auto-exclusion devient réel.

« On entre en syndrome d'auto-exclusion par une décision brusque et irrévocable » nous dit Furtos. On coupe les liens, on se met hors de. « Il y a des niveaux de souffrance intolérable qui visent à abolir la souffrance par désobjectivation violente. La solution consiste, littéralement, à sortir de soi-même, comme un retournement en doigt de gant; s'exclure de soi pour ne plus souffrir, sortir du désespoir, de l'agonie, de l'effondrement, de la révolte impossible. De ce fait, le sujet ne se sent plus ni dans son corps ni dans sa subjectivité. Il perd ainsi le sentiment de la continuité de son existence, et entre dans un cycle de destructivité, avec des défenses paradoxales très coûteuses qui accélèrent la spirale de l'exclusion. »⁸⁶

83. Depuis quelques années les projets SAS tentent de refaire du lien. Les parcours CEFA semblent également pouvoir apporter une réponse partielle mais le niveau scolaire y est très faible et la réputation de ce genre de parcours très mauvaise.

84. Centre d'accueil d'urgence

85. Service d'accueil et d'aide éducative

86. Furtos J., « Le syndrome d'auto-exclusion » in *Rhizome* 9, 2002, p. 15 sur www.ch-le-vinatier.fr/orspere

Certaines institutions ont essayé de donner une appartenance, *de donner des valeurs, un esprit*, de permettre à Jo ou Marie de se dire qu'ils ont un chez eux quand ils n'ont pas de place dans leur famille. *Notre institution ce n'est pas un internat, c'est « un foyer »*. Chez d'autres, on parle de « *la Maison* », on attache de l'importance à la culture de *la Maison* ou du *Foyer*, on imagine des rituels qui font appartenance (le souper des anciens, la fête d'au revoir, l'album de la maison). *Si on a pu créer une appartenance, alors l'enfant ou le jeune peut s'en sortir. C'est parfois un passage obligé que de les laisser rentrer chez eux et qu'ils expérimentent même si nous on pense qu'ils n'y ont pas leur place et qu'ils vont se casser la figure*. André confirme l'analyse de cet éducateur : *Parfois il faut faire l'expérience parce qu'il n'y a que comme ça qu'on retire après des conclusions*. Le tout est alors de mettre quelque chose en place pour qu'ils puissent revenir. Ce qui, actuellement, n'est quasiment plus possible ! *On a eu une jeune comme ça, où depuis son arrivée chez nous, c'était évident que le retour en famille n'était pas possible. On avait beaucoup travaillé ça, mais à un moment elle voulait rentrer en famille. Elle ne pouvait plus s'inscrire dans l'institution, elle ne voulait qu'une chose : rentrer en famille. Alors elle est rentrée. Et puis, à un moment, ça n'a plus été possible alors elle est revenue. Mais là, on a eu de la chance parce que c'était possible qu'elle revienne. On avait de la place, le juge était d'accord et donc on a pu mettre en place tout un travail. Après, pour elle, la mise en autonomie a été plus facile : elle ne rêvait plus de rentrer en famille, elle savait qu'elle devrait se prendre en charge. Alors, on a travaillé ça avec elle et c'est une jeune fille qui s'en sort bien. Elle a gardé avec nous de très bons contacts*.

Autre modalités, autres essais... Dans cette autre institution, la mise en autonomie est quasiment un passage obligé. Avant leur 18 ans, les jeunes vont en autonomie, quelques mois, dans des petits studios, que l'institution gère sur fonds propres, pas trop loin et pas trop près. *Parce qu'il faut qu'ils essayent pour se rendre compte*. Cela permet une maturation. Cela laisse le temps au jeune le temps de faire ces essais et erreurs, de revenir vers l'institution en demandant de l'aide, ou pourquoi pas de se sentir assez fort. Après ce temps, un travail concernant cette autonomie est possible. Pas toujours.

Une autonomie pensée comme un fil qui se tend et se distend suivant les moments. Une autonomie qui se prend petit à petit et non tout-à-coup, dans le lien et non coupé du lien.

Quand les deux sphères lâchent, quand le jeune n'a plus d'insertion à l'école ou par le travail et qu'il n'a pas ou plus d'insertion familiale ou institutionnelle, alors le risque est important que plus rien ne tienne et que petit à petit il s'isole, lâche les liens encore ténus qui subsistent et quitte... Plus rattaché, délié, désinscrit, il risque de ne même plus interroger le lien, de ne plus chercher qui pourra le tenir, il risque de penser n'appartenir qu'aux bords du monde,... Il quitte le monde et se quitte. « L'errance est un exil, un acte, manqué. »⁸⁷ « Capable de belles rencontres mais sans engagement, il n'a aucune demande et refuse toute aide. Il se dégage de la civilisation et du plaisir lié au partage entre humains, son but est l'autarcie et la jouissance d'une nature vierge qui devient sa quête, son idéal (...) Je rappelle que l'auto-exclusion d'un

sujet se situe toujours par rapport à un environnement excluant »⁸⁸. Il est donc essentiel qu'en amont de cette auto-exclusion, les pratiques professionnelles et les pratiques d'aide sociale intègrent cette question de l'inscription et du lien. Lorsque le jeune est en situation d'exclusion et de rupture de transmission et de filiation, il s'agit alors de l'accompagner en « respectant sa liberté tout en tenant une position juste sur l'ambivalence du milieu »⁸⁹.

88. J. Furtos « Accompagner l'auto-exclusion : d'Œdipe à Alex Supertramp » in *Rhizome* n°44 juillet 2012

89. J. Furtos *op cit*.

87. M.J. Segers *De l'exil à l'errance*, Toulouse, Erès, 2010, p.100

CHAPITRE 4 : FAIRE D'UNE CO-ERRANCE UNE COHÉRENCE⁹⁰

Ces jeunes bousculent fortement les intervenants, ils interrogent le lien et questionnent la société. Comment répondre à ces questions, comment travailler avec ces jeunes ? Quelles sont les pratiques qui semblent intéressantes, les réflexions à tenir, les pratiques à encourager ?

Les jeunes rencontrés parlent de ces difficultés de trouver un logement et de trouver du travail. Bien sûr ! Le marché du logement et le marché du travail sont tels qu'il est très difficile de s'y insérer. Cependant leur demande, leur première demande, c'est *des gens... des personnes qui nous aident vraiment*. Pas des personnes qui nous aident, disent-ils, *ça il y en a plein*. Mais des personnes qui nous aident vraiment ! *Jusqu'au bout !* Des gens qui soient là, qui accompagnent, qui soutiennent, qui apportent la sécurité et la permanence du lien -parfois dans la discontinuité-, qui soient là comme témoins d'une possible alternative, comme repères. *Moi, personnellement, j'ai eu de la chance parce que j'ai eu des gens autour de moi qui m'ont aidée (..) des gens autour de moi, donc ça a été.* (Aurélie) Ce qui semble premier, c'est le lien, nous l'avons déjà dit. Quand ils vont un peu mieux, quand ils peuvent imaginer être ailleurs qu'à la marge, alors se posent les questions de logement, de formation et d'emploi.

1. Haute couture

Vaste travail ! Travail de spécialistes, de haute couture, dit Chobeaux⁹¹.

Les institutions, qui travaillent avec ces jeunes sont considérées comme des institutions de première ligne. Or, disent les intervenants, il s'agit d'institutions de dernière ligne, d'institutions qui travaillent avec les brisures du monde, celles qu'on appelle quand rien d'autre n'a fonctionné. Elles sont censées réparer, remettre en ordre, redonner du sens. Mais on leur demande d'être des spécialistes sans leur donner ni les moyens (formation, personnel, moyens pratiques,...) ni la reconnaissance. Ceci alors même que dans ces institutions n'arrivent que "les meilleurs jeunes", les jeunes les plus fragiles n'entrant pas dans les institutions. Pour travailler avec eux, il faut donc travailler dans les marges de ces institutions, elles-mêmes déjà dans les marges de la société.

Haute couture, travail de lien, travail sur le lien. Être là. En finesse. Avec respect. De manière différenciée pour chacun. « Avoir été entendu 'sans raison', sans projet philanthropique, sans attente projetée, pure gratuité du don de la parole et du silence comme parole. Tel est le signe de l'humain que détruit toujours l'utilitarisme bien intentionné »⁹² Il s'agit d'accepter de travailler avec leurs discontinuités et leurs errances. Ils partent et puis reviennent, s'accrochent parfois là où on ne les

attendait pas ou plus. S'intéresser vraiment à eux, être et accepter d'être un re-père, autre, différent, à qui le jeune va se confronter. Accepter cette confrontation, rester, tenir, durer, revenir. Accepter que le lien soit cassé comme la première marque de son existence. Accepter de ne pas être aimé. Ils ont tellement connu l'échec et le rejet qu'ils le rejouent avec l'intervenant, leur comportement dit « rejetez-moi ». Si l'adulte ne le rejette pas, le jeune cassera souvent lui-même le lien de peur que cela n'arrive, un jour ou l'autre, et ne le prenne par surprise. Leur permettre d'avoir par la présence et le regard de l'adulte le sentiment d'exister. Les reconnaître. C'est aussi permettre de revenir, de réessayer. *Qu'est-ce qui nous semble si compliqué dans le fait de refaire 10 fois la même chose, de refaire encore et encore ? Quand un jeune met un projet à mal, ce n'est, en fait, pas grave. Pourquoi cela nous met-il dans de tels états parfois ?* disait cette intervenante.

Déconstruire ses propres images de la réussite, rester zen, être capable de décrypter et d'ouvrir au sens. Continuer à permettre l'expérimentation. Dans de nombreux services, on dit aussi que *si on a bien une obligation de tout mettre en œuvre, on n'a pas d'obligation de résultats*. Peut-être... si toutefois ce n'est pas une excuse pour *refiler la patate chaude aux suivants*, si on met vraiment tout en œuvre pour obtenir des résultats, si on s'oblige à de la créativité et à de l'inventivité, si on s'autorise à sortir de ce que l'on connaît et que l'on a déjà fait, afin d'être au plus près des préoccupations des jeunes, de leurs besoins, de leurs compétences, de leurs inventivités...

91. Fr.Chobeaux (2009) *op cit* p.146

92. MJ Segers (2010) *op cit*. p.90

90. L'expression est de Ch. De Broux

Il s'agit toujours de travailler avec ce qui reste de lien même ténu, même fragile. Un lien avec *des copains, un réseau familial, les pères, les oncles, les tantes, un voisin, une personne que le jeune a estimée,...*

Et durer parce que la confiance ne se construit que dans le temps, un temps qui peut être très long, un temps qui sera bousculé. « Attendre » la demande, sans jugement, parce qu'à 17 ou 19 ans avec les blessures qui sont les leurs, ils n'acceptent ni cadre, ni injonctions, ni assignations. Beaucoup de questions ne pourront être abordées avec le jeune, et avec sa famille, que parce que le temps a permis d'éprouver le lien. Le temps que demandent ce travail et cette présence proche est énorme mais il permet aux choses de se dire, de se penser ensemble et de bouger. Tout d'abord entrer en contact, qu'ils acceptent la relation, qu'ils acceptent le lien. Tout un temps, il ne s'agit que de cela: créer puis maintenir le lien. Après 6 mois, un an, parfois 2 ans, quand la question vient, alors, peut-être, le travail peut-il « commencer ». Ce ne sera possible que parce que, pendant tout ce temps, le travailleur aura été là. Parce qu'il aura été là, dans une vraie présence, parce que les jeunes auront pu tester et retester le lien, en vérifier la fiabilité, alors la question, leur question viendra, peut-être.... Les travailleurs représentent la société, les normes, avec lesquelles les jeunes sont en conflit, mais, avec lesquelles les travailleurs sont, eux aussi, parfois en conflit. Il leur faudra donc veiller à ouvrir de nombreux regards différents pour permettre au jeune de se situer, de choisir. Il leur faudra rester cohérents, capables d'être eux-mêmes, de ne pas être dans une copie du fonctionnement du jeune.

Une grande partie du travail consiste, disent les intervenants, à *informer correctement le jeune de la réalité sociale*, l'accompagner dans cette confrontation à la réalité du monde, parfois si dure, tout en veillant à ne pas le casser encore un peu plus, comme s'il fallait l'aider à faire le deuil d'un monde idéal, d'un monde protecteur. Il s'agit de l'aider à mieux différencier les informations qu'il reçoit : une fin de non-recevoir n'est pas nécessairement une disqualification, *Non, ce n'est pas parce que tu n'es pas retenu à la formation de poseur de panneaux solaires que tu es nul. C'est juste qu'il y avait 523 demandes et qu'ils en ont pris 15 !*

Offrir du différent par rapport à ce qu'il connaît ou a vécu, installer un autre mode relationnel, un lien fiable et sécurisant qui lui permette d'interroger, de questionner, d'ouvrir à la complexité, à la possibilité de penser et de se positionner. Etre créatif. Lui permettre un ancrage.

Et pour le professionnel, accepter son impuissance, s'impliquer, *mouiller sa chemise*, accepter de donner et de recevoir, de chercher les ressources dans la personne et dans le groupe, être bien outillé pour pouvoir répondre à la demande quand elle arrive, partir de là où est le jeune. Et parfois avoir la capacité de transgresser : « Pour accompagner ceux et celles qui ne peuvent s'approprier leurs souffrances (d'exclusion), il faut en effet une capacité certaine de transgression, dans le sens d'aller au-delà de ce qui est communément admis.(...) On n'accompagne vraiment que si l'on considère l'exclu, l'errant, comme membre à part entière de la famille...humaine. »⁹³. Ce qui suppose de réfléchir le hors-cadre comme

faisant paradoxalement partie du cadre de travail, ce qui suppose marge de manœuvre et disponibilité autorisées pour les travailleurs et questionne l'évaluation et la précarité de la transmission!

2. Activité pré-texte

Avec ces jeunes, le travail de la parole ne suffit pas. L'activité est indispensable. Une activité pré -texte, un matériel pour parler et commencer à travailler. Une activité qui vient avant le texte, avant la parole, qui permette que le sens émerge, qui permette que la parole ait lieu, pour permettre l'accès au symbolique. Faire de l'événement un outil de travail, permettre d'expérimenter. Partir en vélo avec juste une carte et pédaler et se perdre pour réaliser, après, que lorsqu'on ne connaît pas son environnement et qu'on ne maîtrise pas les outils de lecture, on risque de faire de nombreux kilomètres avant de trouver son chemin, faire un parallèle avec le monde du travail et ouvrir alors au sens de la formation, de l'accompagnement du projet et du conseil. Faire de l'escalade pour sentir le lien, la sécurité, la responsabilité et refaire du lien. Faire de la boxe. Sentir son corps, expérimenter dans son corps pour pouvoir penser... Expérimenter ensemble pour se rendre compte qu'on n'est pas seul dans la galère ou dans les moments de réussite ! Partager des activités, des petites choses du quotidien pour que la parole émerge, pour que le lien se tisse. Partir quelques jours ensemble pour vivre ensemble. Parfois vivre des choses dures ensemble et tenir le coup. Partir quelques jours avec les jeunes, c'est aussi partager ces moments de nuit, c'est se

93. J.Furtos "Accompagner l'auto-exclusion: d'Oedipe à Alex Supertramp" in *Rhizome* n°44 juillet 2012

lever alors qu'on est encore crevé, *c'est accepter que les jeunes nous voient sans notre sourire du matin*, là aussi se joue quelque chose de vrai. On ne dira pas assez la spécificité et l'importance des pratiques de la nuit, du travail de soirée. En soirée, pendant la nuit, le temps est différent, les contraintes extérieures se sont tues, les services sont fermés, on est moins dérangé. On a le temps, seulement le temps. Rien d'autre à faire, juste attendre le matin. Et si le sommeil ne vient pas, si les angoisses sont trop fortes, si les rêves ou la violence tiennent éveillés on parlera, on partagera une cigarette ou un verre. Le bruit et les activités se sont tus, les intervenants sont plus disponibles, c'est le temps de la parole, la parole vraie, la parole qui permet l'émergence du sens. *La journée on fait des entretiens, la nuit on parle*. Le travail de nuit est peu reconnu, il coûte cher, il est dur, il a ses propres lois, ses propres codes, mais il est essentiel. *Quand on avait la nuit, ça c'était bien*.

3. Sur le fil entre accompagnement et autorité

Ce travail de haute couture, ce travail de lien qui passe par des activités qui ouvrent un espace de parole, nécessite aussi un travail sur le cadre. Ce qu'ils apprécient et recherchent c'est *pas de contraintes* (André), *pas devoir* (Rafiki). Dans le même temps, les mêmes jeunes parfois sont « en demande » de cadre, un cadre bienveillant, structurant, un cadre qui joue un rôle de limite, de bord, qui ouvre la possibilité de quitter l'errance pour ouvrir à la possibilité de trajet. *Ce qui m'a manqué*, dit André, *c'est une structure*. Lorsqu'ils sont en position de mettre eux-mêmes le cadre, ils l'établissent de manière hyper-rigide, très stricte, mais se mettent vite en dehors. Parfois, ce

cadre semble devoir être imposé par la force. Pour certains jeunes, les murs de l'IPPJ ou de la prison semblent être les seuls signes possibles de ce cadre. Un cadre clair, identifiable, stable, identique pour tous. L'IPPJ, la prison, *rien à foutre tu vois parce que, allez là... je marque vite fait mes repères et je prends pas trop mal les choses*. (Killian). Les intervenants parlent de jeunes qui provoquent un délit pour être envoyés en IPPJ. Comme si ce cadre devait leur être imposé, fortement, pour qu'ils puissent se poser, un cadre qui, peut-être finalement les rassure. L'enjeu pour les travailleurs sous mandat semble être d'assumer la violence d'un cadre imposé sans lui surajouter de la violence personnelle ou institutionnelle. Alors qu'ils sont dans le contrôle, ils sont toujours en recherche de la confiance du jeune. L'enjeu pour les travailleurs psycho-sociaux hors mandat est, à l'inverse, d'établir avec les jeunes cette possibilité d'un cadre qui les respecte, qui leur permette de se rassurer, et qui acquière, petit à petit, de la souplesse. Celui-ci à peine établi et mis en place, les jeunes viennent en effet s'y cogner, s'y fracasser. Ils sont toujours en recherche de cette limite, de ce cadre qui soit suffisamment élastique et suffisamment cadrant, dans la proximité ! Quelle est cette place qui ne soit ni celle du copain, de l'ami ni celle de l'autorité lointaine ? *Est-ce que tu m'accepteras comme ami sur Facebook ? Est-ce que je te donne mon numéro de téléphone personnel ?* Si pour les travailleurs de certaines institutions, les directives sont claires, dans le secteur associatif, ces questions semblent résulter plus de positionnement personnel.

Les travailleurs semblent attacher une grande importance à mettre les jeunes dans une position de responsabilité, d'acteur, de sujet, leur laisser du temps pour s'approprier ce cadre. Ils disent aussi

l'importance de l'interroger avec les jeunes, que les adultes puissent faire part de leurs doutes et leurs interrogations, leurs refus et leurs colères. Sans pour autant se dédouaner de leur fonction d'altérité ! Lorsque les adultes ne respectent pas le cadre ou sont dans les passages à l'acte, les violences se rejouent, encore ! Au sein même des équipes, les positions des uns et des autres sont parfois différentes, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver entre celui qui veut être *plus sévère* et celui qui ne veut pas l'être ou qui veut l'être progressivement de peur que le jeune ne revienne pas. Cela va parfois jusqu'à faire éclater les équipes, *ce sont souvent les animateurs qui s'en vont avant les jeunes !* La question devient incontournable quand ce sont les valeurs fondamentales de l'institution qui semblent être attaquées (le respect de l'autre, des passages à l'acte violent,...), *quand on sent qu'on ne va pas pouvoir contrôler*, qu'on se sent dépassé, incompetent, *devant une tentative de suicide par exemple. Reconnaître le projet de l'institution inadéquat pour le jeune et le réorienter, ce n'est pas la même chose que l'exclure*, disent les intervenants, mais c'est parfois perçu comme tel et *dans les faits, cela revient au même*, disent certains. Eviter l'exclusion ne semble pas toujours possible dans des institutions d'hébergement, même dans les cas où cela semble pourtant le souhait. Il semble par contre possible d'exclure un jeune d'une activité sans pour autant l'exclure de l'institution. On retrouve ici les questions posées par la psychiatrie et par d'autres institutions : comment travailler sans exclure ? Est-ce possible de cadrer sans violence ? Quelle violence est structurante, laquelle est destructrice ? Comment faire si exclusion il y a, pour qu'elle s'inscrive dans une trame de sens, qu'elle soit élément de socialisation ou de soin ?

Les temporalités des jeunes et des institutions sont extrêmement différentes, les exigences institutionnelles perçues comme *complètement impossibles* pour les jeunes. *Les institutions sont dans le contrôle*, les jeunes attendent une relation ! La relation passe souvent après les aspects administratifs alors que pour les jeunes elle semble première. Les réalités, les notions d'urgences, les notions de responsabilité, la manière d'exprimer le respect, l'importance de la hiérarchie, les horaires, l'importance donnée à la notion de projet, tout diffère ! Comment travailler à une complémentarité de ces deux types de position : travail de proximité et travail dans des institutions plus établies ? Les uns et les autres doivent pouvoir trouver une manière de travailler à la fois l'accueil et les exigences, le formel et l'informel, les « petites choses » de la vie quotidienne et la ritualisation (agenda, rendez-vous, documents...), sur le fil entre accompagnement et autorité. Le travail en réseau est, on le voit, indispensable et se fait pourtant trop peu. Les intervenants ne se connaissent pas, ne travaillent pas ensemble ou trop peu, ne pensent pas leur travail ensemble et semblent dans la méfiance les uns des autres. Il ne faut pas sous-estimer le rôle des aspects administratifs et institutionnels dans la difficulté d'établir un vrai travail de réseau. Les travailleurs ne jouent dès lors que très peu sur une complémentarité possible de places. Il serait pourtant intéressant de faire coexister des espaces différents d'intervention. Une complémentarité constructive est indispensable ! « L'accompagnement à plusieurs, loin d'être une uniformisation des partenaires et de leurs réponses, est précisément une manière de recevoir les parts diffractées du sujet pour les réunifier au

cœur de sa subjectivité. »⁹⁴ Accompagner à plusieurs pour permettre au jeune de se co-construire. Former un réseau contenant qui permette la diffraction des transferts et la transmission des savoirs et des savoir-faire.

4. Demande, non-demande, projet

Les maîtres mots aujourd'hui sont : projet, demande, contrat. « Mettre le jeune en projet », l'aider à « élaborer un projet », « accompagner le projet du jeune », établir un contrat. Mais, le jeune en errance peut-il être en projet ? Lorsque le jeune a un projet pour lequel il se mobilise vraiment et pour lequel il met tout en œuvre, est-il encore en errance ? Avoir un projet peut rassurer le travailleur, lui permettre de penser son travail, de l'articuler dans le temps, de l'évaluer, d'en rectifier la direction. Mais le jeune n'en est souvent pas là. « Commencer par ne rien leur demander est la condition sine qua non d'un travail possible sur la demande. Ils viennent aussi dans les structures pour mesurer les capacités des professionnels à ne rien dire, à ne rien demander, à ne rien faire. Or certains travailleurs sociaux semblent ne pas savoir gérer le silence et la non-action qui génère chez eux une frustration. Mais est-ce agir que de vouloir avancer plus vite que l'autre ? »⁹⁵. *Ces jeunes n'ont pas de demande*, « jetés hors d'eux-mêmes »⁹⁶ ils n'ont pas de projet. Ils nous invitent dans le domaine de l'être. Leur

question est d'abord là. Notre « efficacité » tient avant tout à un travail sur la relation, sur la reconnaissance de l'autre. Prendre le temps de la rencontre. Avoir le temps. *Souvent on constate que lorsqu'ils ont eu un temps pour souffler, un temps où ils ne sont pas obligés*, tout en étant accompagnés, en n'étant ni rejetés ni mis de côté, *après un temps plus ou moins long ces jeunes deviennent dynamiques, prennent leurs responsabilités. Si tu ne mets pas de pression, ça va tout seul après*, explique cette travailleuse sociale.

Ces jeunes sont rarement pris au sérieux, on tient peu compte de leur réalité, de leur situation et de leurs difficultés. Parfois par méconnaissance, par manque de formation des intervenants...Parfois par décision : on évalue les garanties de réussite, on chiffre l'investissement *Est-ce que cela vaut la peine ? Est-ce qu'il y a une chance que ça réussisse ?* Et le jeune doit « prouver » avant même qu'on lui donne une chance ! Et, moins il y a de résultat, plus on est devant un risque, le risque devient crainte d'un échec. Devant cette crainte, parfois tout-à-fait justifiée, l'institution se met à cadrer plus, à exiger plus et le risque devient plus grand, plus réel ! Le jeune devant trop de pression et de cadre s'échappe ou passe à l'acte. L'institution avait raison : ça n'a pas marché ! Le jeune aussi : il n'y a pas de place pour lui. Il ne s'agit ici « d'accuser » ni les uns ni les autres mais de réfléchir à la fabrication de ces processus et à la manière de soutenir les intervenants et les jeunes devant les mises en échec successives et la saturation que cela produit ?

C'est à un travail de passeur que les intervenants sont conviés. Passeur de monde, de vocabulaire, de culture. Passeur entre le jeune et les institutions mais aussi entre les secteurs, entre les jeunes et leurs familles. Celui qui permet de garder le contact afin que

94. C. Pitici « Accompagner à plusieurs, un processus de co-construction ? » in *Rhizome* n°44 juillet 2012

95. F. Chobeaux *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte, 2009, p.77

96. O. Douville *De l'adolescence errante*. Variations sur les non lieux de nos modernités, Nantes, Ed pleins Feux, 2008, p.10

les mondes ne se ferment pas trop, qui essaye d'ouvrir et de garder ouvert. Celui qui nomme, qui explique, qui traduit, qui pose les questions, qui porte la demande, qui soutient. Celui qui aide à décaler la personne qui vit une situation et la difficulté de celle-ci. Mais *cette place est aussi un piège, elle ne devrait pas exister*. Comment se fait-il que des jeunes puissent sortir d'un service social, de la Mission Locale, d'Actiris en disant qu'ils n'ont rien compris ? Comment se fait-il qu'ils se fassent mettre dehors du Palais de Justice en ayant le sentiment de ne pas avoir été compris, mais, qu'accompagnés ils disent en sortant : Wah, *c'est la première fois qu'on m'écoute !* Comment se fait-il qu'ils doivent être accompagnés pour être entendus, même auprès de travailleurs sociaux dont c'est pourtant la fonction et le métier ?

5. Saturation

Les services sont saturés, nous l'avons dit. Saturés de demandes, saturés de violences, saturés de critiques et d'exigences. Cette saturation exerce une pression sur les travailleurs qui travaillent plus vite et ne prennent ou n'ont plus le temps... Les entretiens sont standardisés, les « trajets » balisés et entrer dans un circuit d'aide sociale devient de plus en plus difficile. En miroir, les jeunes parlent aussi de saturation devant des exigences auxquelles ils ne comprennent rien ou qui leur semblent inutiles, devant une aide saucissonnée, devant des intervenants toujours différents à qui il faut raconter encore et encore son histoire, ses difficultés et ses souffrances. Les intervenants sont pris dans des logiques de rentabilité, de « formatage institutionnel ». Pour échapper à cette emprise, il ne reste aux uns et aux autres que

la débrouille. Les travailleurs de proximité se mettent alors parfois dans une position de soutien contre les institutions et aident parfois même ces jeunes à en utiliser les failles et les limites. Que l'on travaille au sein d'une institution plus « établie » ou plus dans l'associatif, être à côté du jeune, prendre son parti amène parfois à être en conflit avec les procédures institutionnelles, avec le cadre qui est posé et à utiliser avec le jeune les recours institutionnels. Les AMO, les éducateurs de rue, les Maisons de Jeunes et divers services de proximité sont des services qui font un travail d'« avant l'institution » mais ils sont peu reconnus pour ça.

La rotation des travailleurs dans les équipes est très importante ! Cette importance de « durer » doit mettre au travail et obliger à réfléchir : comment permettre aux travailleurs de souffler ? Les travailleurs ont besoin de temps pour souffler, parce que pour que le travail puisse se faire, il faut qu'ils puissent tenir ! Souffler, partager ce qu'ils vivent, faire réseau, échanger des pratiques, recharger les batteries, penser, se décaler ! Parce que faire lien avec ces jeunes pour qui le lien est si compliqué est éprouvant. Il arrive aux jeunes d'en vouloir à l'intervenant d'avoir une vie de famille, d'exister en dehors de l'institution. Il arrive au jeune de phagocytter un intervenant. Et quand la relation s'est construite, quand elle a joué son rôle, quand le travailleur a tellement investi dans le lien pour que le jeune puisse y investir lui aussi, alors le travailleur doit encore le lâcher. Le travail d'équipe est indispensable pour réguler le lien et les places dans lesquelles les jeunes mettent les travailleurs et dans lesquelles les intervenants se mettent. « L'extension des pratiques d'accompagnement tend à prévenir un effondrement du lien social et du temps humanisé ; et cela en

antidote d'une hyper-technicité qui concerne le soin psychiatrique, le travail social, le travail avec l'humain en général. »⁹⁷

97. J. Furtos « Ambiguïté de l'accompagnement, précarité de la transmission » in *Rhizome* n°44 juillet 2012

CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE

Le passage à la majorité est un moment de crise pour les jeunes et leurs familles. Une crise qui ne se dit pas toujours. Un moment qui peut mener à l'errance. Il peut aussi renforcer une errance qui existe depuis bien longtemps sans nécessairement être très visible. Ce moment ouvre parfois un champ de nouveaux possibles et peut alors, petit à petit, mettre fin à cette errance, à cette recherche sans adresse. Entre affiliation et désaffiliation, ces jeunes qui ne trouvent de place qu'aux bords du monde, à la marge, un peu dedans, un peu dehors, interpellent, interrogent, mettent en difficulté et crispent parfois les intervenants.

Les parcours où l'errance a été « initiatique » nous enseignent que c'est dans et par le lien que ces jeunes arrivent à s'extraire de cette violence prédatrice. Or, les réponses institutionnelles risquent de rigidifier les positions en ne prenant pas en compte, ou pas suffisamment, l'aspect adolescente de ces conduites ni cette interrogation fondamentale du lien social.

La quadruple rupture (intervenants, services, mode d'intervention, autorités publiques) qui intervient au moment du passage à la majorité semble fragiliser de manière très importante les individus et leurs liens aux institutions.

Ceux qui, dans l'errance se cherchent ou se fuient, ont besoin d'adultes qui leur permettent de travailler leur « être-au-monde » afin de ne pas se perdre. Les réponses des mondes scolaire, socio-éducatif et social

sont souvent basées sur le « faire ». Si elles ne sont pas pré-texte à la relation, occasions de réaffiliation, réponses à « l'être », tentatives de faire cohérence, elles risquent de rigidifier les situations, d'induire un peu plus de sentiment de ne pas avoir de place et mener alors à l'exclusion voire à l'auto-exclusion.

Tous ces entretiens, tant avec les professionnels qu'avec les jeunes montrent **l'importance d'un travail de réseau**. Pour que le réseau soit contenant, sans être enfermant, et permette la diffraction du transfert, un vrai travail entre les intervenants est nécessaire, de manière à ce que les places de chacun soient reconnues, respectées et utilisées au mieux pour, par et avec les jeunes. Pour que ceci soit possible, il faut que les intervenants aient du temps pour se rencontrer, pour penser ensemble leur travail, pour se former, partager un langage et des références communes, avoir du recul et se faire confiance dans ce travail difficile. Il est indispensable de réfléchir à une valorisation de ce travail. On peut espérer ainsi diminuer le turn-over dans les équipes, la concurrence et la méfiance entre les services, les violences institutionnelles, ensemble d'éléments qui fragilisent les jeunes.

En matière de prévention il s'agit d'accompagner les jeunes qui entrent en contact avec le monde de la rue et sont souvent fascinés par cette illusion de liberté totale, les accompagner dans une identification des souffrances qui accompagnent la vie en rue, dans leurs conduites à risque, dans les lieux où la désinstitutionnalisation resterait sinon maître du jeu.

Le travail de rue et celui de nuit sont incontournables. Il semble important de penser des activités comme possibilités d'émergence de la parole.

Concernant les jeunes placés en institution, il semble indispensable de les préparer de manière très progressive à la sortie de celles-ci afin de leur permettre d'acquérir peu à peu les moyens de leur autonomie (logement, emploi/formation, socialisation). Mais avant même de parler sortie, les institutions doivent veiller à développer pour ces jeunes, et avec eux, un réseau non professionnel de qualité. Cet aspect est à mettre en lien avec l'importance de la stabilité des placements, de la stabilité des lieux de référence (école, activités de loisirs, ...) Au vu de ce qui se passe à la sortie de ces institutions (retour en famille), il semble primordial de réfléchir autrement le travail avec les familles de ces jeunes car c'est vers elles qu'ils (se) retourneront le plus souvent. Un véritable travail de co-parentalité, de co-éducation est à inventer.

On a vu combien un soutien essentiel est à apporter aux parents pour qu'ils puissent accepter d'être malmenés, remis en question voire d'être en conflit avec les jeunes, sans pour autant aller à la rupture. Un travail avec le jeune sans un travail avec la famille a des effets pervers importants : la fracture a tendance à s'agrandir ! Il serait vraiment intéressant de prolonger cette recherche par une recherche auprès des parents sur la manière dont ils vivent l'errance de leurs enfants.

En matière de scolarité, on a évoqué la grande difficulté pour certains jeunes de se maintenir dans un circuit de scolarité qui ne tient pas suffisamment compte de leur envie de faire, de travailler, d'être utile et de leurs difficultés de liens. On a également évoqué la question de reprise de scolarité, de laisser les circuits ouverts et de ne pas figer les situations. On a souligné l'importance pour ces jeunes de sentir que l'école est un lieu qui assure leur sécurité⁹⁸, ce qui n'est pas nécessairement vécu comme tel. Un aspect qu'il ne faut pas sous-estimer concerne l'aide nécessaire à apporter aux écoles pour leur permettre de penser les conduites des jeunes au-delà des questions de sanctions.

En matière d'aide sociale, une première constatation nous vient d'une comparaison avec ce qui se passe en France : l'aide sociale pour les jeunes de moins de 25 ans doit être maintenue ! Elle doit être améliorée et uniformisée : elle n'est pas suffisante et semble être variable suivant les lieux et les personnes. Cette aide sociale doit être soutenue par un travail d'accompagnement qui permette aux jeunes de se réaffilier.

Cet accompagnement personnalisé prend du temps et coûte cher à la collectivité, à court terme en tous cas, c'est un travail de haute couture disions-nous. Celui-ci est pourtant indispensable pour espérer aider ces jeunes dans leurs difficultés à trouver une place dans la société. L'aide sociale pour ces jeunes

doit être aussi pensée en termes de processus d'autonomisation. Des antennes jeunes peuvent peut-être ouvrir des pistes intéressantes ?

En matière de santé mentale, il est clair que l'errance se joue tant sur le plan psychique, qu'administratif, social et économique. Si l'errance fait partie de ce moment de la fin de l'adolescence, elle se complexifie et risque de se rigidifier si les ruptures s'articulent tant sur le plan familial et social, que dans la zone d'insertion scolaire et économique. La santé mentale se joue donc bien évidemment sur un plan individuel, mais aussi - et de manière très importante - sur le plan économique et social. Il s'agit de souffrance psychique mais elle a une origine sociale. Là se trouve notre responsabilité collective. D'autant que, nous l'avons vu, cette errance fragilise les individus dans leurs liens aux institutions. Elle les met en risque de non demande d'aide, de débordement voire d'abus de pouvoir individuel et institutionnel.

Les constats que cette recherche établit, quant aux vécus difficiles en psychiatrie, dans les CPAS ou dans les liens avec d'autres institutions, ne sont pas nouveaux. Les nommer semble créer des crispations, les intervenants se sentent fragilisés, incompris et la tendance naturelle semble être un repli sur l'institution. Or les systèmes de soins semblent inadéquats pour ces jeunes, les institutions sociales ne répondent pas à leurs besoins et ne permettent pas de travailler convenablement avec eux. Cette recherche voudrait

souligner tout à la fois ces souffrances inacceptables et l'urgence de se mettre au travail pour réfléchir d'autres pratiques professionnelles, et l'investissement important de beaucoup d'intervenants. Ce paradoxe mérite toute notre attention et dit la complexité de ces questions. Une posture plus anthropologique des acteurs de terrain permettrait-elle de dépasser cette impuissance, de se laisser toucher par les souffrances des jeunes pour se mettre, avec eux, en recherche ? Une recherche non seulement d'apaisement des *origines*, mais aussi, comme le dit Killian, de mise en valeur de leur *originalité* qui se cherche et cherche à se faire entendre. Originalité qui touche tant les intervenants. Un peu comme une résistance collective à la violence politique et institutionnelle qui réduit chaque sujet à ses coordonnées sociales et administratives⁹⁹.

98. Comme le dit D. Robin il est important de faire la différence entre sûreté et sécurité. Il s'agit bien ici d'un sentiment de sécurité qui ne sera pas apaisé par plus de mécanismes de sûreté mais bien par un travail sur le vivre ensemble. D. Robin, *Violence de l'insécurité*, Paris, PUF, 2010

99. Paraphrase de MJ Segers (2010) *op.cit.* p.41

DEUXIÈME PARTIE : « JEUNES DE LÀ-BAS? »

Xavier Briké

« migrations récentes et quêtes d'espoirs, de jeunes adultes aux marges du social »

L'enquête que nous vous présentons dans cette partie porte sur les trajectoires d'exil et d'errance de jeunes adultes. Elle interroge les mécaniques sociopolitiques et les processus sociaux qui mènent des hommes et des femmes à la précarité et à la désaffiliation. Cette approche nourrit le lecteur de paroles et de points de vue exprimés par ces jeunes et par les travailleurs sociaux qui les accompagnent. Il s'agit, pour cette partie de 20 jeunes, de 17 à 25 ans, rencontrés dans différents services néerlandophones et francophones de l'aide sociale à Bruxelles, dans une gare, un squat ou au coin d'une rue. 20 travailleurs sociaux ont également témoigné, individuellement ou dans le cadre d'entretiens collectifs. Une dizaine d'experts des thématiques de l'exil, des formes de nomadismes ou encore des approches criminologiques ont également participé au débat. Ils nous ont permis d'investiguer qualitativement les processus dans lesquels s'inscrivent les populations rencontrées.

Il est clair que, contrairement aux idées reçues en matière de scientificité, la régularité statistique ne suffit pas à assurer la validité d'une théorie. En ce qui concerne la construction des modèles, l'approche qualitative apparaît dans certains domaines comme un élément heuristique essentiel¹⁰⁰. Il est question d'un

outil d'aide à la décision politique venant compléter l'approche quantitative dont le travail¹⁰¹ est assuré par l'observatoire de la santé et du social.

Nombre de jeunes sont ballotés dans leurs parcours d'exil. Ils ne reflètent bien évidemment pas la majorité des parcours migratoires, car d'autres s'en sortent bien et se construisent une vie digne. Mais les jeunes dont nous parlons se sont retrouvés au ban de la société, aux marges de Bruxelles, capitale symbolique aux pouvoirs attractifs. Ils méritent une attention particulière car ils sont concernés par les violences de l'errance, de la survie et l'inadéquation, les non-applications évidentes des mesures mises en place pour leur garantir leurs droits élémentaires. La démarche est de toute évidence portée par une volonté de rendre visibles des processus qui ne sont pas mesurables et qui, pourtant, s'inscrivent au cœur même des quotidiens de ces jeunes, mais également au travers des métiers du social. Dès lors, ceux qui demandent l'aide ne se résignent pas à demeurer de simples usagers de services mais puissent être appréhendés en toute bienveillance, en tant qu'individus, singuliers et dignes.

La recherche tente de faire découvrir, par différentes méthodes d'observation, les réalités d'une paupérisation économique et relationnelle croissante, perçue jour après jour par les intervenants attachés aux services sociaux et les analystes des sciences humaines. Elle rend également compte des impacts évidents des transmutations des sociétés, et ce au-

delà des frontières. Il nous est en effet, impossible, aujourd'hui, de comprendre les trajectoires migratoires sans les lire au travers des enjeux de la globalisation, du développement et de l'insécurité croissante qui en découle. Les processus de l'exil apparaissent et s'articulent au travers des changements sociaux et culturels profonds. Ils s'expliquent par « l'intérieur », le regard que l'individu porte sur le monde et sur lui-même, mais également par les phénomènes mondiaux, la colonisation et l'esclavage. L'amélioration des conditions de vie de ces jeunes adultes semble devoir faire l'objet de postures nouvelles concernant l'ensemble des sphères sociétales. Il s'agira pour envisager ces changements de promouvoir de nouvelles interactions préconisant des approches globales et intersectorielles. L'exercice auquel nous nous sommes appliqués s'est construit du côté de la vie, au plus proche des jeunes adultes en exil. Mais au fil des avancements, il se nourrit de concepts empruntés aux sciences sociales en tentant de remettre en cause les fausses évidences identitaires sur lesquelles s'appuient les arguments de la gouvernance mondiale ou nationale¹⁰². Il prend corps en usant de clefs de discernement propres à toute démarche de recherche, se voulant porteur de pragmatisme et de possibles changements.

101. Travail d'analyse chiffrée défini par « L'ordonnance du 20/07/2006 relative à l'élaboration du Rapport sur l'état de la pauvreté dans la région de Bruxelles-Capitale, disponible sur le site www.observabru.be ».

102. AGIER M., *La condition cosmopolite, L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*. Éditions La Découverte, Paris, 2013.

100. Abélès M. *Anthropologie de la globalisation*, Editions Payot et Rivages, 2012

CHAPITRE 1 : MOBILITÉ ET PROCESSUS MIGRATOIRES

« Incessamment des chiens parcourent les steppes à la recherche de loups pour en faire des chiens¹⁰³ »

Les étapes qui jalonnent les parcours individuels ne prennent tout leur sens que si on les rapporte à un réseau dans lesquels s'imbriquent des itinéraires, et aux grands couloirs migratoires qui se déploient sur de larges espaces nationaux et internationaux. Pourquoi quitter sa demeure, sa famille au péril de sa vie et de sa stabilité ? Les minorités, et plus particulièrement les minorités mobiles, ont tendance à déranger ordres et structures établies et révèlent, en positionnant chacun, les jeux politiques et économiques généraux. On écrit l'Histoire, mais on l'a toujours écrite du point de vue des sédentaires et au nom d'un appareil d'Etat. Jamais l'Histoire n'a compris le nomadisme¹⁰⁴. Comment les motivations des jeunes migrants doivent-elles se comprendre ? Chaque démarche est bien le fruit d'une réflexion propre, mais l'enquête nous permet d'entrevoir d'autres réponses, plus globales. Pour ce faire, nous nous sommes posés les questions suivantes :

Comment se perçoivent les déplacements humains de part et d'autre des frontières de l'Europe ?

Comment se forge la notion d'identité à tel ou tel territoire ? En quoi cette conception est-elle source d'interprétation ?

103. ARTAUD A., *Passages*.

104. DELEUSE G. et GUATTARI F., *Mille plateaux*.

Doit-on voir une évolution dans la construction des imaginaires chez les jeunes candidats à l'exil ?

Au risque de s'avancer sur un terrain issu d'une interprétation purement occidentale, l'entreprise a été de comparer de part et d'autre les conceptions que chaque personne interviewée s'est construites pour répondre aux motivations de l'exil.

Espérances et dénégations de part et d'autre des frontières

Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants. Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront, car elles font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas de les empêcher, mais de mieux les gérer et de faire en sorte que toutes les parties coopèrent davantage et comprennent mieux le phénomène. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle¹⁰⁵. C'est un jeu où il ne pourrait y avoir que des gagnants¹⁰⁶. La fermeture des

frontières européennes¹⁰⁷ à l'immigration régulière a eu deux conséquences majeures : la dégradation des conditions de vie des migrants au sein des sociétés d'accueil et leur criminalisation¹⁰⁸, qu'il s'agisse des migrations spontanées ou des stratégies liées au regroupement familial. Un assistant social d'un centre de la Croix-Rouge nous fait part de ce qu'il a perçu : *J'ai vu, dans le centre, beaucoup de mineurs étrangers qui tentaient une demande d'asile. Récemment les législations se sont encore durcies, plusieurs pays considérés auparavant comme étant dangereux, ne le sont plus et ces jeunes qui n'ont plus droit à l'asile se retrouvent finalement dans la rue, sans rien.*

Les mineurs étrangers non-accompagnés n'entrant pas dans les conditions d'octroi de l'asile se retrouvent habituellement en situation de grand dénuement. Certains jeunes se retrouvent

107. Depuis 2005, l'Europe s'est dotée d'une force d'intervention spécialement dédiée à ces missions : l'agence Frontex. Son nom officiel est, à lui seul, un programme : « Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne ». Basée à Varsovie, elle peut compter sur le soutien financier de l'UE, qui intervient à hauteur de 676 millions d'euros pour la période 2008-2013. Organe majeur dans la régulation de l'immigration, l'agence agit à travers tout le continent grâce à des moyens matériels considérables. En février 2010, l'agence comptait 113 navires, 25 hélicoptères et pas moins de 22 avions

108. BOUILLON F., *Les mondes du squat*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2009

105. BOUILLON F., *Les mondes du squat*, Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 2009.

106. Pour davantage d'informations à ce sujet, nous vous renvoyons à l'étude suivante « *Before & After* » concernant « La situation sociale et économique des personnes ayant bénéficié de la procédure de régularisation en 2000 (loi du 22 décembre 1999) » <http://www.diversite.be>

littéralement sans droits et les mesures prises à leur égard sont alors contraires à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Moi, quand je suis arrivé en Belgique, c'était pour travailler. Trouver un boulot et aller à l'école. J'imaginais un super pays. Mais finalement ici il n'y a rien non plus, ce n'est pas mieux. Au pays certaines personnes nous disaient de partir et d'autres nous disaient que c'était trop dangereux. Mais bon quand on quitte, on voit tous l'Europe comme quelque chose de vraiment positif. C'est seulement en arrivant qu'on comprend. On ne s'attend pas à ça (...). C'est très différent de ce que je pensais.

Ces étrangers indésirables vivent la permanence d'un exil sans issue, suspendu, un exil qui va et vient et panique dans un couloir labyrinthique, le long des murs et des vitrines blindées d'une « improbable maison du bonheur »¹⁰⁹. Il est alors question « d'inutiles au monde, de population surnuméraire, d'indésirables¹¹⁰ ». Bauman, quant à lui, distingue les membres des sociétés mondiales entre ceux « d'en haut » et ceux « d'en bas » en fonction de leur *degré de mobilité* – c'est-à-dire leur liberté de choisir l'endroit où ils veulent être. Ceux qui se situent « en haut » se distinguent des autres par le fait qu'ils peuvent voyager librement dans la vie, et qu'ils peuvent choisir les destinations uniquement selon les plaisirs qu'elles procurent. Ceux « d'en bas » sont régulièrement chassés des endroits où ils seraient

content de demeurer. Il rajoute : « Quand ils ne bougent pas c'est souvent le site lui-même qui se dérobe sous leurs pieds... »¹¹¹.

Abdel nous livre : *Comment on nous traite nous les mineurs en Belgique ? On nous laisse comme ça dans la rue. On ne nous considère pas. En Espagne, quand la police nous arrête, ils nous conduisent dans un centre où on peut dormir et manger. Ils ne nous laissent pas dans la rue. Ils attendent quoi ici, qu'on foute la merde ou quoi ?* Une éducatrice d'un centre d'accueil pour adolescents en difficulté ajoute : *Ces jeunes ici deviennent fous et complètement en marge de la société. On les traite comme des animaux. Ils perdent toute leur dignité. Mon discours est pessimiste, mais on commence à penser que ce contexte ne va pas changer.*

On les connaît sous le nom générique de « sans papiers », ou plutôt, on ne les connaît pas. Surtout ne pas mettre un nom ! Surtout ne pas mettre un visage, ne pas mettre une histoire sur ceux-là qui doivent rester une foule anonyme, une vague menaçante et uniforme, « les sans-papiers » comme on disait autrefois « les Juifs ». Une foule que l'on accable de tous les maux : la hausse de l'insécurité et celle du chômage, l'insalubrité de certains immeubles, de certaines rues, de certaines gares. Comment vivent-ils ? Mystère ? Nul, sinon quelques travailleurs sociaux et volontaires de l'humanitaire, ne pénètrent leur intimité¹¹². Une assistante sociale me confie : *On n'a plus du tout de solutions pour ces jeunes, ils en*

arrivent à un stade de laisser-aller et d'autodestruction surprenant. C'est indigne pour un pays qui a signé la Convention internationale des Droits de l'Enfant !

Les jeunes adultes que nous avons rencontrés témoignent tous de méconnaissances réelles du contexte qui serait le leur en arrivant en Belgique, ou plutôt en Europe car c'est en général par hasard qu'ils arrivent en Belgique. Ils nous expriment être venus avec d'énormes espoirs et une perception faussée des réalités européennes. L'Eldorado imaginé avant de « quitter » se montre inaccessible une fois arrivés.

Ces jeunes adultes ont souvent tout laissé pour fuir un avenir qu'ils percevaient comme étant « limité », voire impossible. D'un point de vue de la scolarité et en termes d'emploi. Les chemins s'ouvrent et se multiplient pour les errances comme pour les exils, sans qu'il y ait toujours de retours possibles.

Il est fondamental de se rendre compte que nous vivons dans un monde où les frontières se transforment et se reforment dans d'incessantes fluctuations. Une totale recomposition de la géographie politique, économique et culturelle est en cours.

109. AGIER M., *Le couloir des exilés, Être étranger dans un monde commun*. Editions du Croquant. 2011.

110. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. III – Le système totalitaire*. Paris, Fayard, coll., « Points », 1995.

111. BAUMAN Z., *Le coût humain de la globalisation*. Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2010.

112. M.EMIGUE et D. AREH TAGER, *Moi Mohamed, esclave moderne. La vie quotidienne d'un sans-papiers*. Editions PLON, 2012

Déplacements migratoires et identités nationales : les évolutions historiques

Il nous apparaît indispensable d'apporter un bref éclairage contextuel lorsque l'on aborde les thématiques de l'exil ou des migrations. Car elles sont à appréhender dans un contexte global. Il s'agit bien évidemment de les interpréter au fil de trajectoires personnelles, ce que nous verrons dans cette enquête, mais elles s'articulent continûment dans des logiques territoriales qui nécessitent une compréhension tant des options géopolitiques, à un moment donné, que des choix politiques propres aux états concernés. Il n'y a pas de siècles sans déplacements de populations : les travaux des historiens, des anthropologues, des linguistes, des paléontologues ainsi que ceux des archéologues nous ont montré que les migrations humaines sont un fait constant et majeur dans la constitution des sociétés et des cultures. C'est avec la formation de l'Etat-nation et sa traduction objective sous forme du territoire, de la frontière et de la nationalité, que la question de la gestion des flux migratoires se pose sous un jour nouveau. Le droit de visite et le droit de résidence des étrangers deviennent alors des enjeux d'une grande importance pour les états. Pas seulement dans le domaine strict du contrôle et de la surveillance de la circulation et des non-nationaux dans l'espace national, mais aussi dans ceux considérés comme vitaux pour l'identité des peuples : la langue, la culture, la religion, la sécurité intérieure. Face aux nationalismes et autres fondamentalismes identitaires, il est essentiel de réinterroger les notions d'identités. Ce travail passe par le décryptage des manières de faire, des politiques et des instruments qui produisent de fausses évidences de « l'étranger » incarné sous les formes exacerbées du rejet et de

la marginalisation¹¹³. Cette enquête procède d'un décentrement de la pensée de l'identité : Il s'agit en effet d'une distance prise face à l'image ethno-raciale que l'Europe a diffusée depuis des siècles de colonies et de domination impériale, puis a continué d'imposer aux autres placés sous sa domination¹¹⁴. La question des différences culturelles, religieuses, d'origines nationales, de genres, mais aussi ethniques, est devenue incontournable en même temps que la mondialisation économique s'impose comme une réalité majeure qu'accompagnent d'importants mouvements migratoires. «Les différences qui justifient le recours à la notion de 'diversité', sont elles-mêmes inscrites dans des espaces qui ne se limitent pas au cadre de l'Etat-nation, alors même qu'elles obligent ces derniers à intervenir¹¹⁵.

La tendance à l'internationalisation ne doit pas cacher une concentration du commerce, du capital et des flux technologiques entre les grands pays de l'OCDE, à l'exclusion de nombreux pays du reste du monde. La globalisation, nous le verrons plus loin, joue un rôle essentiel dans la légitimation du projet néolibéral. Elle vient à l'appui d'un discours qui prône l'ouverture et la liberté des échanges ainsi que la consolidation d'un capitalisme sans frontières. Il est clair que les régulations politiques traditionnelles se trouvent mises en cause par ce mouvement en profondeur. Les gouvernements n'ont plus toujours le poids suffisant pour résister aux injonctions des marchés. Ils n'ont

souvent guère le choix que de s'y adapter. L'état-nation risque à terme de n'être plus qu'un acteur de second plan, alors que s'estompent les frontières et que les migrations produisent de nouvelles formes culturelles hybrides dans ce nouveau monde en mouvement¹¹⁶. Quand les bulldozers effacent le terroir, quand les jeunes gens partent en ville ou quand s'installent des « allochtones », c'est au sens le plus concret, le plus spatial, que s'effacent, avec les repères du territoire, ceux de l'identité.¹¹⁷

Globalisation et bouleversement des imaginaires, un concept clef pour appréhender les exodes contemporains des jeunes

Les gens et les lieux de par le monde sont aujourd'hui extensivement et densément connectés les uns aux autres en raison des flux transnationaux croissants de capitaux et de marchandises, d'informations et d'idées, et d'êtres humains¹¹⁸. Désormais l'imagination n'est plus cantonnée à certains domaines d'expression spécifiques. Elle investit les pratiques quotidiennes, notamment dans les situations migratoires où les sujets sont obligés de s'inventer dans l'exil un monde à eux, en usant de toutes les images que les médias mettent à leur disposition. L'imagination investit les

116. Abélès M. *Anthropologie de la globalisation*, Editions Payot et Rivages, 2012.

117. M. Augé, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éditions Seuil, 1992.

118. KALB D., « Localizing Flows. Power, Paths, Institutions and Networks » in D Kalb, M. van der Land (dir.), *The Ends of Globalization*. Bringin Society Back In, Lanham, Rowman and Littlefield, 2000.

113. AGIER M., Le couloir des exilés, *Être étranger dans un monde commun*. Editions du Croquant. 2011.

114. Ibid.

115. Lettre de mission du 5 février 2008 à Michel Wieviora par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche, en France.

pratiques quotidiennes dans les situations migratoires où les sujets sont obligés de s'inventer dans l'exil un monde à eux, en usant de toutes les images que les médias mettent à leur disposition. Icham en parle : *Quand on va sur internet ou quand on voit la télévision, on sait ce qu'il se passe dans le monde et on sait qu'ici, chez nous, il n'y a rien à faire. Alors, on doit partir (...).*

Dans un centre de la Croix-Rouge, un thérapeute témoigne : *Les gens pensent arriver dans un lieu idyllique. Ils ont des parcours très différents, toutes les nationalités se retrouvent ici, mais ils sont tous surpris en arrivant dans le centre. C'est un énorme choc pour eux. Des hommes se retrouvent à dix ou douze dans une seule chambre. Les couples se retrouvent à plusieurs par chambre. J'ai souvent vu des hommes pleurer en arrivant ici.*

Il s'agit de montrer que la dimension culturelle est au centre du processus, de par la place que prend aujourd'hui l'imaginaire de la globalisation. Les migrations, mais aussi l'impact de médias, affectent en profondeur des univers culturels dont les frontières pouvaient paraître intangibles. L'un des effets les plus visibles de la globalisation est de susciter une exacerbation des inégalités, notamment entre le nord et le sud, et une déstructuration des tissus sociaux et culturels traditionnels¹¹⁹ pourtant garants de longue date de sécurité sociale et relationnelle. Aujourd'hui, les référents identitaires deviennent infra - ou supra-étatiques ; d'où la recrudescence des nationalismes ethniques et la dimension transnationale liée au contexte des migrations de masse et favorisées par l'explosion des technologies numériques, avec la

possibilité de faire circuler les messages à longue distance. Pour discerner au mieux les profondes mutations qu'implique la globalisation sur l'imaginaire des futurs migrants, nous nous sommes outillés de nombreux travaux réalisés au cœur même de capitales, de villages établis sur le continent africain. Il ne nous est pas possible, aujourd'hui, de vous faire part de l'ensemble de ces constats, au vu des contraintes de synthèse qui nous sont demandées. Mais nous vous proposons, de porter un regard nouveau et le plus ajusté possible quant aux profondes mutations culturelles qui transforment, et ce depuis seulement quelques années, non seulement l'effigie, mais les moindres recoins de la planète.

Il est essentiel de comprendre les motivations de l'exil en se focalisant sur différentes lectures. Même si les écarts, en termes d'accès aux besoins de première nécessité, à l'éducation, au travail se creusent et nous forcent à dénoncer leur caractère inacceptable, il nous faut faire le constat qu'il n'y a plus dans le monde un seul recoin qui ne subisse pas des transformations, fruits de changements globaux.

119. Ibid.

CHAPITRE 2 : COMPRENDRE LES ENJEUX DU PASSAGE À « L'ÂGE ADULTE »

Regards croisés en terrain bruxellois

Lors d'un « Focus Group » avec plusieurs membres de l'équipe de Synergie 14, les travailleurs sociaux témoignent :

(...) À 18 ans, le jeune perd tout, il n'a plus rien. Le jour de ses 18 ans, le jeune perd même son tuteur. La nouvelle loi a encore rigidifié ce passage à 18 ans. Et de nombreux jeunes reçoivent directement un ordre de quitter le territoire alors que précédemment la déclaration couvrait jusqu'à 4 mois après les 18 ans. Le nœud central du problème est bien sa situation administrative... C'est très compliqué juridiquement car on doit faire face à de nombreux cadres réglementaires. On est complètement tributaires de cette nouvelle loi sur les séjours. Pour ces jeunes non-demandeurs d'asile, il n'y a vraiment pas de possibilités de les intégrer dans des centres... Les centres Fedasil refusent systématiquement ces jeunes. De plus, depuis plusieurs mois, on est confronté à une nouvelle arme du service de tutelle. Les actes de naissances sont systématiquement remis en cause... Pendant toute cette procédure de vérification de l'âge, il n'y a aucune prise en charge. Le jeune se trouve littéralement dans la rue ou dans un squat. S'il tombe malade, il ne peut se soigner ! Après tant d'énergie déployée pour améliorer ses conditions de vie, c'est ici, en Belgique qu'il sombre finalement (...) Bilal nous'explique : (...) En Afrique, ça n'existe pas les mineurs comme en

Europe. Tu es très vite un homme et tu dois assumer en fait. Ici il y a des lois pour les mineurs et des lois pour les majeurs. C'est différent, en fait.

Le passage à la majorité, un exil en soi

La migration vers l'âge adulte : entre errance et désaffiliation

Le terme même « d'errance » a une double signification : « ne pas trouver son chemin dans l'espace terrestre et s'égarer dans son espace psychique sont des actions qui se télescopent dans le même concept »¹²⁰.

Le temps de passage de l'enfance à l'âge adulte qu'est l'adolescence est fortement chargé en hésitations dans tous les domaines (identité sexuée, système de pensée, amitiés, amours, « look », moyens d'expression,...). Par le terme d'« errances » est évoquée l'idée de procéder par essais, erreurs, répétitions et découvertes dans de nouveaux investissements, mais aussi, à la sortie de la période d'expectative, la remise en question des choix préétablis. La « galère » que vivent les jeunes dont nous traçons les portraits serait à voir comme une transition entre le départ (de la famille et du pays d'origine) comme rupture et l'errance comme état constitué. Evidemment tous les comportements atypiques ne peuvent pas être

assimilés aux situations d'errance qu'on évoquera. Toutefois, on ne doit pas perdre de vue que : L'errance du poète n'est pas celle du vagabond [...] L'errance de la pensée est le signe d'une adolescence ordinaire [...] Si errer pour se subjectiver est bien intéressant, errer par défaut induit toutes sortes de conduites à risques¹²¹. L'errance n'est pas un cheminement de liberté, une extension de l'espace acquis par le sujet dans sa marche aventureuse. C'est pourquoi il convient de distinguer des trajets de nomadisme des errances pathogènes de certains jeunes qui suivent leur lancée, sans direction voulue et espérée. Dans la condition de l'exilé ou dans celle du réfugié, la mémoire est délocalisée, ou multilocalisée si l'on veut. Quand on passe quinze jours ici, quinze jours ailleurs, c'est le parcours lui-même qui est le lieu.¹²² Le chemin de l'errance peut amener à un état de désocialisation plus ou moins avancée qui débouche sur des perturbations majeures dans les rapports que ces personnes entretiennent au temps, à l'espace, à leur relation avec les autres, à leur relation avec eux-mêmes, c'est-à-dire à la perception de leur propre identité.

121. Philippe GUTTON, in *Errances*, Adolescence n° 23 1994, pp.7 et 8.

122. AGIER M., *Campements urbain. Du refuge naît le guetto*. Éditions Payot et Rivages. Paris, 2013.

120. Annie BIRRAUX, *Notions d'errance*, in *Errances*, Adolescence n° 23 1994, p.15.

Said, 15 ans parle de ce qu'il ressent : *Tu sais moi je n'ai pas d'amis ici, je suis vraiment seul. Ça fait 3 ans que je suis en Europe. Je me suis entraîné dans plusieurs pays. En Espagne, en France et ici. Je ne parle à personne, c'est comme ça. Je ne sais plus ce que je fais ici. Je vis seulement. J'ai quitté des problèmes et ici il y en a d'autres. Je ne vois rien venir de bien.* Un travailleur social d'un service social témoigne : *Dès le premier contact avec le jeune se joue le passage à la majorité. Et ce, surtout pour des non-demandeurs d'asile. Il y a des jeunes qui nous arrivent à 13 ou 14 ans. Il faut prendre le temps de bien lui expliquer les enjeux de la procédure. Si on fait une erreur dès l'arrivée, par exemple dans la déclaration d'arrivée, cela peut conduire à un ordre de quitter le territoire à 18 ans. Le premier contact a donc un impact crucial sur le passage à 18 ans. Des travailleurs sociaux envoient la déclaration d'arrivée beaucoup trop rapidement. Et alors, à 18 ans c'est foutu. Ils deviennent des adultes inexistantes, sans droits sauf de l'aide médicale urgente.*

Bruxelles, une terre d'exil ?

Bruxelles est typiquement une ville d'immigrés, de gens qui sont nés en dehors de son territoire et qui viennent y vivre à un moment de leur existence¹²³. L'évolution

de la population¹²⁴ en Région bruxelloise peut être expliquée par la combinaison de trois facteurs : le solde de migrations internes, le solde de migrations externes et le solde naturel. Il est intéressant de noter, à ce sujet, que Bruxelles absorbe plus d'un tiers (36,4 %) des immigrants venus de l'étranger pour s'installer en Belgique. Le solde total est la somme des soldes migratoires et du solde naturel. Parmi les étrangers, on trouve une plus grande proportion de jeunes adultes mais une plus petite proportion de personnes âgées que chez les Belges.¹²⁵

Un territoire, un terrain d'observation

Quand, je suis arrivée à Bruxelles, j'ai dormi deux jours dans la rue... Puis j'ai trouvé quelqu'un, moi je dis je suis encore mineur, je veux étudier, j'ai pas de famille ici, j'ai froid, j'ai mangé rien. Il m'a dit, je connais des gens, si tu veux, tu viens avec moi, on va, on va chercher... Moi j'ai dit ça va, je suis venue ici et je me suis présentée... Nous informe Saida, 17 ans.

En ville, à Bruxelles ou à Marseille, tu peux rencontrer des gens qui peuvent un peu t'aider. Nous dit Ahmed, en comparant la situation qu'il a rencontrée dans un

centre FEDASIL qu'il estimait trop reculé. Actuellement, il dort dans un squat bruxellois. *Je me sens moins en prison ici !* insiste-t-il. L'homme sans domicile fixe participe à la logique de cette situation, dont il subit, lui aussi, la pression et le rythme. Toutefois, le milieu urbain reste, pour lui, un espace "rassurant" : il est le moyen d'obtenir le gîte et le couvert relativement facilement, et peut aussi, par les opportunités de "la manche" et de "petits boulots", procurer un peu d'argent, *a priori*, plus aisément qu'en milieu rural. Mais tout avantage a son inéluctable contrepartie : le milieu urbain reste un milieu hostile.

Les jeunes adultes que nous avons rencontrés ont pour la plupart vécu un itinéraire biographique marqué par la précarité économique, et par un accès au logement difficile. Il s'agit des logements dit « excluants » parce ce sont des logements insalubres situés dans le parc privé et qu'ils constituent bien souvent un danger pour la santé psychique et physique de leurs habitants. Ils se trouvent dans des quartiers où la population vit dans une grande précarité. Les barrières identitaires opèrent comme une chape de plomb sur une masse grandissante de citoyens. Au bout du compte, il y a l'exclusion et le cantonnement de ceux à qui l'on attribue des identités génériques de pauvres, d'immigrés, de marginalisés. Cela entretient aussi une conception de la ville en termes de mosaïque de quartiers, de communautés et de « ghettos » sans véritable communication ni mélange, sans possibilité d'espaces communs, rendant la pensée de la synthèse urbaine plus difficile, voire impossible¹²⁶. Il convient de mettre en avant la vulnérabilité des habitants des squats, l'inefficacité de l'action publique. En effet, le

123. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2012). Baromètre du social 2012. Bruxelles : Commission communautaire commune.

124. Depuis 1995, la population bruxelloise augmente. Les projections démographiques (Bureau du Plan et Direction générale Statistique, 2011) prévoient une augmentation de 35 % de la population bruxelloise sur la période 2010-2060 (ainsi, on passerait de 1 089 538 habitants en 2010 à 1 475 200 en 2060). In Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2012). Baromètre du social 2012. Bruxelles : Commission communautaire commune.

125. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2012). Baromètre du social 2012. Bruxelles : Commission communautaire commune.

126. AGIER.M. *L'invention de la ville*. Banlieues, townships, invasions et favelas. Ed. des archives contemporaines. 1999

politique donne la répression comme unique réponse, en invoquant des questions de sécurité. Dans les squats la police a déjà débarqué plein de fois, j'ai passé plusieurs fois des nuits dans les commissariats, me confie kader, 24 ans. Dans ces perspectives de « vie », une question émerge : comment les habitants des squats produisent-ils leurs mondes quand on sait que progressivement la désocialisation génère la perte de repères fondamentaux que sont l'espace, le temps, le langage, le rapport à l'altérité et donc à l'échange ?

La crise actuelle du logement se distingue des précédentes en ce qu'elle ne relève pas d'une insuffisance globale de logements, mais d'une inadéquation entre le prix des loyers demandés par les propriétaires et ceux que les candidats locataires peuvent se permettre de payer. Les logements existants sont devenus inaccessibles aux personnes défavorisées, comme à une part toujours croissante des « classes moyennes ».

Les jeunes errants ne se retrouvent sur aucun recensement officiel, mais il s'agit ici moins de savoir combien ils sont que de comprendre les mécanismes qui ont été à l'œuvre dans leur exclusion, pour élaborer les modifications à développer dans des démarches de prévention mieux adaptées.¹²⁷

127. X.Briké, *Jeunes adultes et errances urbaines, le dessous des cartes d'une capitale européenne. Approche ethnographique de chemins de vie*. Article universitaire. UCL, 2011.

CHAPITRE 3 : AVOIR 18 ANS EN EXIL

Un « entre-deux » mondes culturel et symbolique

Des travailleurs sociaux témoignent collectivement :

Pour les jeunes que nous accompagnons, la notion de majorité n'a pas vraiment de sens. Ils ont quitté un pays, le Maroc, où à 15 ans tu es considéré comme un homme. Ce sont les « rites de passage » qui marquaient le changement d'un statut à un autre. Ils se retrouvent ici avec une conception très différente. Le jour de leur 18 ans ne représente franchement pas grand-chose pour eux, ce n'est pas un moment que l'on fête comme chez nous. Si l'impact sur leur situation est important, ils n'y sont pas préparés et ne se rendent pas compte de l'enjeu ! (...) Moi, j'estime, au contraire, que le jour de leur dix-huitième anniversaire est un moment très stressant. Je peux témoigner d'un travail que j'ai récemment fait avec un jeune. On a fait des démarches jusqu'à minuit, la veille de son anniversaire. Malheureusement, on n'a pas trouvé de solution. Il a complètement pété un plomb. Il me disait : Moi je trouve que je n'ai pas eu de jeunesse

(...) Ces jeunes sont chargés de trop de responsabilités pour leur âge ! Je me rappelle, d'un adolescent qui avait un mandat de sa maman restée seule au pays, sans moyens de survie. Il regrettait d'être parti mais voulait quelque part aller au bout de sa « mission »... Quand une relation de confiance s'installe entre le travailleur social et le jeune, il nous dit la vérité, et là, toutes les différences de statuts « Majeurs-Mineurs »

deviennent insensées. Le jeune nous dit alors : En fait, je ne suis pas mineur, j'ai dû te mentir

Il doit alors jouer le jeu, sur les bancs scolaires, avec des élèves qui sont plus jeunes de 4 ans et se demande tous les jours ce qu'il fait là !

L'exil intérieur

Il est un exil intérieur lorsque ce chemin prend l'apparence d'un dehors dans ce monde même. Ni ici ni là, les enfermés dehors, ceux dont a parlé Michel Foucault, sont mis à l'écart dedans¹²⁸.

L'exil n'est pas le voyage. Il peut être bref, le voyage, quelques heures d'avion ou de train rapide, et n'équivaut pas à l'errance. Pourtant le voyage peut devenir interminable, à bord de camions chaotiques ou marchant dans le désert, parcours scandés par les arrêts intempestifs et les attentes imprévues sous les cartons ou les carcasses de voitures lorsqu'arrivent les traques urbaines ou aériennes des polices, leurs chiens et leurs « chasseurs » aux frontières, ou leurs drones dans les airs. Alors le voyage lui-même, qui ne trouve pas son lieu d'arrivée, devient le hors-lieu ou commence l'exil¹²⁹.

Les jeunes adultes que nous rencontrons témoignent d'un profond isolement, de peines intériorisées et du sentiment de « se détériorer de l'intérieur ». Quand il n'est pas concevable de communiquer ses maux, quand il est vital d'intégrer une vie montée de toutes pièces ou de garder la « face », en divulguant de « l'espoir » à la famille restée au pays.

Perdant cet espace qui l'habite, l'exilé se retrouve comme dépouillé de lui-même¹³⁰. L'identité se transforme, les repères culturels entérinent les sentiments de culpabilité, l'écart déchire et déforce le « MOI » dans les abîmes de l'entre-deux. Ma famille est à 3000 kilomètres d'ici. Je ne veux pas leur parler de mes ennuis. J'ai honte de tout ce que j'ai dû faire... Je n'oserais jamais dire à ma mère, alors je garde pour moi. Je garde tout pour moi. J'ai peur du jugement dernier. J'ai dû faire trop de mauvaises choses explique Aimé.

Les routes de l'errance se tracent dans la difficile réalité dont elles s'originent et dans laquelle elles s'enracinent mais également dans le désir d'un monde rêvé ; celles de l'exil s'inscrivent souvent dans la perte et un deuil impossible, faisant de l'imaginaire, du langage ou de la mémoire l'ultime espace où

128. AGIER M., Le couloir des exilés, Être étranger dans un monde commun. Editions du Croquant. 2011.

129. Ibid.

130. S. TRIGANO, *Le Temps de l'exil*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2001, p.18-19.

demeurer¹³¹. Partir a un coût ; cette démarche n'est jamais sans préjudice symbolique et social. C'est une brèche que rien ne répare, au moins le temps de l'immigration. L'exil est une aventure humaine qui peut être bénéfique aux adolescents. Cependant, elle suscite de la souffrance psychique d'origine sociale¹³² lorsqu'elle s'accompagne d'expériences de dénégation, d'humiliation, d'inégalité. Les jeunes nous disent cette impression d'être devenus transparents, imperceptibles, insignifiants pour les autres. *Ici je suis devenu invisible, je n'existe pas ici. Je ne comprends pas, je ne vole pas, je vais à l'école et rien ne s'arrange. On ne veut pas m'éduquer ici*, raconte Youssef.

La violence, beaucoup de jeunes l'ont vécue là-bas ; et ils la revivent ici. Quand ils sont laissés à eux-mêmes, à l'abandon social, la violence vécue n'est « qu'un petit peu » différente. Même si leurs histoires migratoires sont très diversifiées, des anciens et nouveaux migrants trouvent difficilement leur place, entre ici et là-bas, surtout quand ils subissent ici des rejets, des « rafales racistes » et des discriminations¹³³.

131. C.ALEXANDRE-GARNER et I. ELLER-PRIVAT, *migrations, exils, errances et écritures*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.

132. La souffrance sociale est l'ensemble des blessures dévastatrices que l'ordre social, politique et économique inflige aux personnes, aux groupes sociaux et parfois à des communautés entières. BIBEAU G., « Une troisième voie en santé publique », in Ruptures: Revue transdisciplinaire en santé, vol VI, n° 2, 209-236, 1999.

133. JAMOULLE P., MAZZOCCHETTI J., *Adolescence en exil*. Ed. Harmattan-Academia. 2011.

Ali nous dit : *En fait les souffrances que j'ai vécues là-bas, au pays, ce n'est rien par rapport à ce que je vis ici. Ici on n'est rien*, relate Mounir. Perte, deuil et manque, tels semblent être les lieux qui condensent la violence de l'exil, émotionnel et psychique, qui accompagne l'arrachement au familial dans l'attente incertaine d'un impossible avenir. La question qui se pose entre l'être africain ou slovaque, est le devenir émigré, entre l'ancrage chez soi et l'errance chez l'autre. Ces situations où la déception est ce qui marque le sentiment général, les nouveaux pouvoirs ayant échoué à établir un système qui garantisse aux citoyens une perception optimiste du futur¹³⁴.

Une assistante sociale d'un centre FEDASIL nous formule, désolée : *Beaucoup de personnes avec qui je travaille (en demande d'asile) vont se retrouver en nombre dans la rue. Les financements des centres sont revus à la baisse alors qu'il y a déjà un réel manque pour accueillir des personnes tellement abîmées par leurs parcours. Il faudrait déjà être beaucoup plus disponible pour elles. Il est important de prendre le temps d'entrer en relation avec elles. On est pourtant surchargé par du travail administratif. Il y a constamment des entrées et sorties de personnes. On n'a pas le temps de les rencontrer.*

Le rapport à soi quand s'assimilent plusieurs référents culturels

Les jeunes rencontrés témoignent inlassablement de leurs difficultés à se positionner entre d'une part leur propre culture et celle qu'ils découvrent durant leur exil. Ils sont confrontés à des normes, des codes sociaux,

134. C.ALEXANDRE-GARNER et I. ELLER-PRIVAT, *migrations, exils, errances et écritures*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.

des logiques qui peuvent être contradictoires : ceux de là-bas et ceux d'ici, ceux de la modernité et de la tradition (...)¹³⁵ Les collectivités, comme les individus qui s'y rattachent, ont besoin simultanément de penser l'identité et la relation et, pour se faire, de symboliser les constituants de l'identité partagée (par l'ensemble d'un groupe), de l'identité particulière (de tel groupe ou de tel individu par rapport aux autres) et de l'identité singulière (de l'individu ou du groupe d'individus en tant qu'ils ne sont semblables à aucun autre).¹³⁶

Les motivations de l'exil ou la symbolique de l'ascension sociale par l'exil

Moi j viens du rif, dans un village... Là-bas, il n'y a rien pour l'avenir... Moi je veux aller à la ville et à l'école... nous exprime un jeune homme de 17ans, bien décidé à aller jusqu'au bout des ses choix. Dans beaucoup pays en voie de développement, l'ascension sociale ne semble possible, pour les jeunes adultes, qu'en accédant aux formes visibles de la mondialisation et faisant fi des pratiques traditionnelles. De nombreux exodes urbains sont la conséquence de cette pensée. Les chemins classiques de la réussite- le diplôme, l'emploi et le mariage- et l'accès à la reconnaissance s'essouffent¹³⁷, et ne paraissent offrir aucune issue favorable, aujourd'hui. Même l'intellectuel ou le fonctionnaire n'incarne plus l'élite, (...) car le diplôme en main, la majorité des jeunes intellectuels restent désespérément des cadets sociaux, sans emploi fixe

135. JAMOULLE P., MAZZOCCHETTI J., *Adolescence en exil*. Ed. Harmattan-Academia. 2011.

136. M.Augé, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éditions Seuil, 1992.

137. MAZZOCCHETTI J., *Être étudiant à Ouagadougou. Itinéraires, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala, 2009.

et ils sont sous-payés. *À Kinshasa y a pas de travail, même si t'as été à l'école, c'est vraiment mort !* nous raconte Aimé. Des jeunes quittent leur village, pour migrer ailleurs et parfois bien au-delà des frontières. Et pour reprendre d'expression de l'anthropologue Pierre-Joseph Laurent, ces jeunes adultes intègrent alors cette « modernité insécurisée¹³⁸ », qui fait échos aux quatre coins du monde, traversé par les processus de la mondialisation économique et culturelle.

Ce qui apparaît également au travers des témoignages que nous avons récoltés est bien l'émergence d'un statut de « pauvre ». Plusieurs jeunes que nous avons rencontrés proviennent de villages qu'ils ont quittés car ils y ont vécu des difficultés d'ordre familial et relationnel. Après un parcours d'errance au pays, en l'occurrence au Maroc, ils ont pris conscience de leurs « conditions précaires » ou plutôt des inégalités demeurant parfois en l'espace d'un lieu tel que le port de Tanger.

Nous, on veut quitter le Maroc, en Europe il y a tout ce que tu veux, tu comprends ? Ces constats traversent davantage les esprits aujourd'hui, alimentés par les médias, l'image véhiculée par les locaux établis à l'étranger ou l'impact perceptible voire exubérant, du tourisme. Les jeunes se sentent alors mis à l'écart des plaisirs de la consommation et en ressentent la portée du manque. Auparavant, ceux que l'on plaignait dans

la société traditionnelle n'étaient pas d'abord les pauvres, mais plutôt la veuve, l'infirme, ou le fou en raison des difficultés à subvenir à leurs besoins¹³⁹.

138. LAURENT P., J., 2007, « Institution d'un marché foncier et restauration de la « justice des ancêtres » dans un village Mossi du Burkina Faso ». in Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. (Dir.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement*. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Paris, Karthala, pp.315-332.

139. Laurent P.-J., *Beautés imaginaires, Anthropologie du corps et de la parenté*, Bruylant-Academia, Louvain-La-Neuve, 2010. L'auteur évoque ici la société traditionnelle Mossi. Mais ce constat est transposable aux sociétés dont nous parlons dans ce chapitre.

CHAPITRE 4 : SE CONSTRUIRE, AU FIL DES ERRANCES

Espérances et désenchantements

Témoignages de travailleurs sociaux dans un centre pour demandeurs d'asile, la Croix-Rouge :

Ils tombent presque tous en dépression forte après une semaine. On entre dans les chambres et les jeunes hommes sont enroulés dans leurs couvertures. Ils restent toute la journée dans leur lit. Il y a un énorme décalage entre ce qu'ils ont imaginé avant d'arriver et les conditions d'accueil. Ils sont partis dans un contexte très difficile, ils ont parfois dû quitter leurs enfants et leurs femmes, à 17-18 ans dans un pays en guerre mais avec un énorme espoir de les en sortir, et ce n'est pas le cas.

Témoignages de travailleurs sociaux dans un centre pour demandeurs d'accueil FEDASIL :

Beaucoup d'entre eux craignent vraiment d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Surtout quand il y a un danger réel. C'est difficile, tu accueilles des gens ici et tu sais pertinemment que beaucoup d'entre eux vont se retrouver dans la rue, sans aucune aide.

Témoignage d'une travailleuse dans un centre d'orientation et d'observation pour MENA :

Actuellement, on ne reçoit plus tous les non-demandeurs d'asile, mais je me souviens de jeunes au long parcours dans la rue. Certains jeunes avaient parfois quitté leur famille à 10-12 ans et vivaient dans la rue depuis ce moment.

Témoignage d'un travailleur de « Mentor Escal », à Ixelles :

Moi, j'estime que l'on doit faire preuve d'une grande bienveillance face à ces jeunes aux parcours si difficiles. Je pense que l'on ne se rend pas compte à quel point ils font un effort pour ne pas exploser... Si l'on ne travaille pas avec eux, on crée de vraies bombes à retardement.

Témoignage de Rachid, 21 ans :

Je pense tout le temps aux problèmes que j'ai eus... À mes enfants, à ma femme... J'ai peur pour leur vie... Ici je ne dors pas, je pense tout le temps...

Les lieux de l'écart, souffrances et désillusions

De la procédure d'asile à la « Rupture »

L'ensemble des entretiens menés avec les jeunes (mineurs ou adultes) et les intervenants sociaux tentent à prouver les nombreuses inadaptations des politiques d'immigration. Il en va de l'inadéquation de la procédure d'asile pour certains au manque total de réponses apportées aux jeunes migrants ne pouvant y prétendre. La temporalité de la procédure en est un exemple marquant. Cette période est très mal vécue et laisse la personne dans une situation d'entre deux pendant parfois plusieurs années. Il convient de cibler le non-respect des traités internationaux fondamentaux dans le domaine du droit international

humanitaire mais aussi des procédures et critères déterminés par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies¹⁴⁰.

Si à 17 ans, le jeune qui ne peut demander l'asile et qui n'est pas pris en charge par l'aide à la jeunesse se retrouve sans aucune solution, il ne peut prétendre alors à aucune aide. Plusieurs jeunes adultes rencontrés nous ont confié avoir vécu cette situation avant d'atteindre l'âge de la majorité. Ils se sont donc retrouvés en complète « rupture » avec l'institution, aux marges du social et de leurs droits.

Les processus menant aux « Errances »

Le départ en errance est l'instant et l'acte qui marquent concrètement une rupture déjà consommée avec le corps social. Cet aboutissement d'un long processus de désocialisation est repérable dans les récits de leurs aventures scolaires, de leurs conflits familiaux, de leurs utilisations précoces de substances toxiques et de leurs fugues initiatiques, où la quête d'une famille de pairs venant se substituer à leur famille d'origine était engagée bien avant le départ final. La vie d'errance est faite d'une grande précarité matérielle, d'une absence notable de relations humaines profondes et chaleureuses, d'un lent abandon de soi. Pour certains, elle repose sur la consommation massive de psychotropes qui permettent de supporter un quotidien sinistre. La

140. Pour davantage d'informations voir : Le guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut des réfugiés du HCR, Genève, 1992, §90.

réalité de ces jeunes se caractérise par l'incertitude du lendemain, la mauvaise alimentation, les difficultés de santé, l'absence de solidarité au sein de groupes éphémères et souvent, le recours massif aux drogues, c'est la recherche d'un état comateux porteur d'oubli.

L'enquête de terrain que nous avons menée auprès de personnes fragilisées qui connaissent tous les stades de la désocialisation amène à penser qu'une bonne partie de ces jeunes restent en rade des institutions d'hébergement d'urgence et, à force d'avoir essuyé des refus à de nombreuses demandes, ils ont perdu tout espoir.

Les bricolages pour survivre

Les jeunes se retrouvent devant un système de choix limités où prime la quotidienneté, l'absence d'un futur désirable et réalisable : il peut alors faire la manche, comme le raconte Sofiane. *Le truc c'est de toujours être sûr d'avoir des couvertures. Parce que si t'as pas de couvertures tu peux pas dormir.* Cette alternance d'attitudes de socialisation, désocialisation, l'épuise rapidement aussi bien physiquement que moralement et se révèle sans fin. Chacun de ces jeunes recherche la reconnaissance comme individu. Le jeune se sent, se croit, se vit comme un être unique et solitaire. Il ne se reconnaît pas comme partie intégrante du monde du sans-domicile. Les jeunes « s'adaptent » aux conditions de la rue et ce faisant, commencent à se ressembler. Les similitudes de comportement sont liées non à une entente préalable mais à une forme d'adaptation paradoxale à la structure sociale. *J'ai fait des petits boulots à gauche et à droite. Il faut bien le faire pour remplir son ventre.... Et puis moi je peux tout faire comme travail !*

Penser un retour comme solution ?

Moi, je préfère mourir ici que de retourner chez moi, au Maroc, nous confie Mounir, 16 ans.

La tendance à aborder le retour au pays pour les personnes en situation irrégulière et des MENA est très actuelle. Pourtant la question se posait peu pour les mineurs étrangers non-accompagnés il y a encore quelques années. En effet, il était évident, dans l'intérêt supérieur de l'enfant de ne pas envisager de rapatriement de mineurs d'âge. Le discours a aujourd'hui absolument changé. La secrétaire d'état Secrétaire d'Etat à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, Maggie De Block, contrairement à ses prédécesseurs, aborde les retours (en d'autre terme les expulsions) comme faisant partie des réponses évidentes en termes de gestion des immigrations. Cette évolution dans les discours, si elle fut dans un premier temps l'objet de nombreux débats, a bel et bien transformé des positions à cet égard. Il n'est pas rare, et j'ai pu en faire les constats durant cette enquête, que dans différents secteurs de l'aide sociale et ailleurs, l'idée du rapatriement d'un adolescent ou d'un jeune adulte soit abordée. J'ai eu l'occasion d'aborder cette thématique avec les jeunes que j'ai rencontrés. Il en ressort qu'aucun d'eux n'envisageait un retour au pays. Il convient dès lors d'étayer ces constats et de comprendre en quoi d'une part, nous avons été confrontés à un discours prônant « le retour », dans l'intérêt supérieur des personnes, et d'autre part des mineurs de 17 ans et de jeunes adultes ayant presque sacrifié leur vie sur les routes de l'exil nous font part de positions tout à fait opposées.

Thomas, travailleur social nous explique : (...) *Le jeune ne peut pas accepter cet échec... Le renvoyer dans sa famille c'est le détruire ! Un jeune me disait : je préfère mourir que de rentrer... Il nous témoigne du fait que l'on transpose la manière dont nos mineurs (en Belgique) fonctionnent en pensant qu'ils seraient mieux auprès de leurs parents au pays. Mais en fait ils ne veulent pas rentrer chez eux. Tu peux leur donner 20.000 euros, ça ne les intéresse pas de rentrer, ils perdraient trop la face. Rentrer sans rien chez eux, c'est inenvisageable pour eux ! Et si un retour devait tout de même convenir à certains jeunes, il serait à travailler avec eux, car culturellement c'est une chose très inenvisageable pour eux ! Aimé, demandeur d'asile de 22 ans en parle : Parfois, je me dis que je devrais rentrer chez moi. Mais à la fois, c'est beaucoup trop dangereux de retourner dans mon pays et puis personne ne m'attend, là-bas.*

Les freins et les désengagements

Chez ces jeunes, je constate une ambivalence entre le désir d'avoir une autorité bienveillante (un travailleur social) et la peur d'être encadré car il a vécu de mauvaises expériences précédemment, nous explique un éducateur d'un centre de jour pour jeunes. Chaque personne est le produit de son histoire, de sa trajectoire, de son parcours, faite d'expériences qui se déclinent de multiples manières. Chaque histoire d'un jeune en situation d'errance est donc spécifique. Elle s'inscrit généralement dans des parcours de pauvreté, d'exclusion, d'abandon ou de rejet affectif, de difficultés d'ordre matériel, physique, relationnel, familial, social, administratif, professionnel, de santé. Ce sont des moments de ruptures intervenant dans des histoires fragilisées qui provoquent la « dégringolade »

et font basculer la vie des personnes concernées. La vie à la rue peut détériorer certaines personnalités et tout particulièrement chez les plus jeunes. *Moi, pour le CPAS, j'ai eu 4 mois d'attente. Ils prennent ta demande et tu attends pendant deux ou trois mois.*

L'exclusion sociale se traduit alors par une phase d'abandon, le jeune renonce à tout. Il ne revendique plus son statut et, au gré du temps, il se trouve même abandonné des systèmes de recueil d'urgence. A défaut d'accueil de nuit, le jeune cherche d'autres solutions : les gares, les squats, les parcs,...

Rapport à l'autre : Les relations d'amitiés

La capacité des jeunes sans-abri à agir ensemble est éphémère et limitée, et leur solidarité, qu'ils mettent pourtant en permanence en avant dans la présentation et la concrétisation de leur choix de vie, disparaît dès l'arrivée des premières difficultés. La vie des jeunes squatteurs est en fait beaucoup plus pour eux la fuite permanente, douloureuse et désespérée d'une souffrance individuelle, impossible à gérer et à dépasser, que la mise en acte du choix d'un mode de vie épanouissant fait d'hédonisme, de convivialité inventive et de liberté. Ils sont les produits et les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilités familiales. Youssef exprimait : *Moi, le premier mot qui me vient c'est solitude. Je me sentais seul. Voilà.*

L'isolement vécu par les jeunes est tributaire des aléas familiaux, des barrières relationnelles vécues entre pairs dans la sphère éducative, surtout scolaire et de la discontinuité dommageable pour la crédibilité et pour la performance des interventions sociales. Isolement, barrières, discontinuité sont parfois des

euphémismes, qui traduisent les fugues les moins violentes de la solitude dont est faite l'expérience des jeunes¹⁴¹. *Un pote m'a dépanné pendant quelque temps, nous rappelle Youssef. Il était aussi passé par là. Mais, il a eu son appartement avant moi. L'entraide semble effectivement fréquente. Mais ne l'assimilons pas trop aisément à de la solidarité. En effet, lorsqu'un jeune se voit octroyer un appartement, il en fait bénéficier d'autres jeunes en errance. Mais il s'agit aussi souvent de ne pas se retrouver seul, et ne pas être confronter à sa propre intimité, souvent brisée. C'est soit tes potes, soit faire ta vie. Si tu t'amuses tous les jours à rester dans des coins, squatter ou que tu te dis que les centres, c'est stylé parce que tu joues, tu t'amuses, tu rigoles, il faut réfléchir qu'à 18 ans, tu ne seras pas toujours dans les mêmes centres.*

Un jeune nous disait qu'il envisageait très difficilement de se retrouver seul. La vie en institution et puis dans les squats n'offre pas forcément l'expérience de l'autonomie affective. Il est également malaisé de rompre son réseau social, ses amis de galère et de perdre d'emblée les bénéfices des liens qui se sont noués au fil du temps. *Mes amis n'ont pas été souteneurs lorsque j'étais en difficulté, mais je pense aussi qu'on était tous très jeunes et qu'on avait du mal à suivre. Il y avait des choses qui nous dépassaient, qu'on n'était pas aptes à comprendre.* Dans un contexte de plus en plus fragmenté, les groupes d'appartenance se différencient et se rejettent mutuellement. Tout fait différence, même dans la précarité : la couleur de peau, la religion... Dans un tel climat de division, pour les jeunes habitants de la rue,

particulièrement stigmatisés, la place du « délinquant » ou du « toxicomane » devient plus enviable que pas de place du tout. L'identité de nos interlocuteurs semble se faire et se défaire au gré des déplacements, des séparations, des expériences. Et s'il n'y avait pas d'identité, mais seulement des possibilités d'identité ?

L'image de soi et la perception des jugements

L'histoire des jeunes avec qui nous avons eu l'occasion de dialoguer se caractérise par une série de ruptures, notamment scolaires, familiales, qui les ont conduits à une situation d'extrême précarité économique. Il y a ici décalage entre les identités forgées antérieurement et les conditions sociales du présent qui génèrent un fort sentiment de déclassement¹⁴².

Pour le jeune, la société a implicitement émis un jugement négatif à son encontre. Stéréotyper négativement la jeunesse affecte considérablement la manière dont les adultes la perçoivent. L'influence de certains médias peut se révéler particulièrement dangereuse dans la création et le renforcement de ces clichés. Le sentiment répandu que violence et criminalité juvéniles sont à la hausse en est un bon exemple. Alors que les statistiques prouvent que la criminalité chez les jeunes est en constante diminution et que les jeunes qui ont commis des actes de délinquance sont, dans certains cas, plus sévèrement condamnés que des adultes coupables du même type de délit.

141. Le délégué général aux droits de l'enfant. *Rapport relatif aux mineurs étrangers mal accompagnés. Donner la parole aux jeunes.* Novembre 2011.

142. BOUILLON F., *Les mondes du squat*. Ed. Presses Universitaires de France, Coll. Partage du savoir, Paris, 2009.

Dans la réalité, les comportements délinquants sont distribués socialement de manière plus équitable que ne le laissent entendre les données officielles. (...) Les jeunes de milieux aisés bénéficient davantage de solutions de dérivation¹⁴³. Par contre, le nombre de mineurs en danger a tendance à augmenter, surtout à Bruxelles¹⁴⁴.

Une recherche faite par l'école des sciences criminologiques Léon Cornil en 2005¹⁴⁵ montre que le nombre de mineurs délinquants signalés au parquet reste stable sur les trente années précédentes. Pourtant, l'idée communément véhiculée est que les « criminels urbains sont de plus en plus jeunes, se livrant à des actes de plus en plus violents, de plus en plus gratuits et de plus en plus impunis¹⁴⁶ ». Or, une autre étude a analysé un échantillon de 1081 procès verbaux. Il en ressort que seulement 6 % concernent des auteurs de moins de vingt ans, contre 56 % pour les 20-39 ans¹⁴⁷.

Les stigmates négatifs n'affectent pas seulement la vision que les adultes ont de la jeunesse mais la manière dont les jeunes se perçoivent eux-mêmes dans le regard de l'adulte. *Je trouve que tout ce qui est*

aide à la jeunesse devrait prendre le temps d'entendre ce que les jeunes ont à dire et ce qu'ils ressentent mentalement. Qu'on ne vous regarde plus comme un numéro, comme si t'étais rien !

Diaboliser les adolescents qui seraient auteurs d'actes graves et de plus en plus violents semble relever davantage d'un discours politique que de l'observation des faits. En 1995, Martinot avance la définition suivante de l'estime de soi comme l'ensemble des éléments qui nous définissent, composé des attitudes, des croyances et des sentiments que les individus ont d'eux-mêmes. Cette définition centre davantage sur le sujet, tout en faisant référence à l'aspect sociétal qui se dégage des attitudes, c'est également selon lui le jugement que nous portons sur nos capacités à faire face à la vie. L'Ecuyer, définit quant à lui le soi comme « l'ensemble des caractéristiques ou traits personnels que la personne s'attribue ». Cette précision nous renvoie aux travaux de Kaufman dans son livre « L'invention de soi, une théorie de l'identité ». Cette construction s'exerce tout au long de la vie du sujet. En prenant en compte les assises de l'estime de soi, on comprend que l'équilibre entre elles assure une personnalité harmonieuse. Permettant de s'aimer, de se concevoir justement et donc de s'engager durablement dans des projets, sans avoir peur de l'échec ou du regard des autres. Beaucoup de jeunes que nous avons rencontrés ont le sentiment de ne pas être écoutés, considérés par l'adulte.

On devrait faire plus confiance aux jeunes. Bien sûr y en a certains qui vont faire des conneries, mais de plus nous considérer, de plus nous écouter, parce qu'on ne les écoute pas. L'estime de soi est donc une évaluation de soi-même, se basant sur une connaissance

(conscience) de sa valeur¹⁴⁸ (regroupant ses capacités, ses attributs, ses compétences) et sur la certitude réaliste de posséder les aptitudes nécessaires pour répondre aux événements, aux situations de la vie qu'ils soient positifs ou négatifs. *On voit arriver des jeunes complètement désincarnés, détruits. Comme si, plus aucun retour n'était possible*, explique une psychologue. Les expériences rencontrées dans la vie des personnes rehaussent ou déclinent leur « estime de soi », même si la nature de celle-ci « influence l'interprétation que le sujet donne aux situations qu'il rencontre » et donc change et « détermine » ses réponses. *On a tout le temps l'impression qu'on va se faire mal voir. Je me sentais oppressée.* Les chemins d'existence ne sont plus tout tracés, aucun lendemain qui chante n'est plus promis par une quelconque idéologie. Il lui incombe de trouver par lui-même une source de sens susceptible d'irriguer sa vie. L'éclatement actuel des systèmes symboliques et leur précarité quand ils se reconstruisent rendent difficile la transmission aux jeunes générations des valeurs susceptibles de fonder culturellement et socialement le sentiment personnel de sa valeur propre d'individu¹⁴⁹.

143. De Fraene D., Moreau T., la prise en charge des mineurs délinquants par la Communauté française, rapport de recherche, 2003, p43.

144. C.NAGELS et A.REA. « Jeunes à perpète » Génération à problème ou problème de génération.

145. Formes et réformes de la protection de l'aide à la jeunesse » sous la direction de D.DEFRAENE, I .DELENS-RAVIER et J.CHRISTANS, I NCC, en 2005.

146. KALIFA D., chercheur à la Sorbonne. Extrait du SOI R du Vendredi 28 Janvier 2011.

147. Antoon Vrints (Université de Gand)

148. La reconnaissance et la valorisation apparaissent comme des leviers pertinents à la mobilisation des ressources internes créatrices de dynamiques individuelles et collectives. Ces deux valeurs cardinales de certaines des actions suivies dans la recherche font écho - dans les discours des professionnels - à la nécessité, dans le contexte actuel, de repartir au niveau de leurs pratiques relationnelles de certaines « valeurs d'humanité » qui seraient largement écrasées dans les logiques sociales dominantes (respect, attention, reconnaissance des capacités « positives »).

149. David Le Breton, L'adolescence à risque, Hachette Littérature, 2003.

Criminalité et immigrations récentes : regard quant à la pertinence des corrélations

Il existerait des inégalités de traitement dans les mesures d'aide et les sanctions prises à l'égard des jeunes d'origine étrangère ; ces inégalités trouveraient leurs sources, d'une part, en amont des cadres institutionnels considérés, dans une série de discriminations structurelles (socio-économique et culturelle) qui frappent les jeunes d'origine étrangère confrontés aux institutions de l'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, d'autre part, au sein des cadres institutionnels, dans les représentations, les perceptions voire les préjugés réciproques qui affectent les relations entre les professionnels et les bénéficiaires¹⁵⁰.

Il apparaît que les mineurs étrangers non-accompagnés sont surreprésentés dans les « dessaisissements » par les juges de l'Aide à la Jeunesse, les populations d'origine tsigane également. Les structures de placement pour mineurs n'en veulent pas et les juges ne savent que faire de ces jeunes car il n'existe pas de lieux pour les placer.

Cela augmente alors les passages en établissements pénitentiaires pour adultes. Une recherche évaluative¹⁵¹ du centre fermé pour mineurs situé à Everberg a permis

de constater « que l'origine maghrébine ou turque du mineur, (...), augmente également la probabilité d'un placement à Everberg ». Une chercheuse¹⁵² de l'institut de criminologie à Bruxelles témoigne :

Il y a souvent, un réel soupçon des autorités quand à la véracité de l'âge du jeune. Donc, on considère très souvent qu'il est majeur. C'est comme cela que de nombreux jeunes se retrouvent en prison. On n'a aucune connaissance des chiffres de jeunes qui, au lieu de se retrouver au centre Fédéral de Tongeren sont plutôt incarcérés dans des prisons pour adultes. Ce centre, plus communément appelé « Everberg », sert de soupape pour placer les jeunes lorsqu'il n'y a pas de place en IPPJ ou tout simplement dans des structures de placement de l'aide à la jeunesse. Les juges de la jeunesse utilisent alors les cinq jours de délai qu'ils ont pour placer le mineur à défaut de solutions adaptées. Après cinq jours, il y a révision. La criminologue poursuit : Souvent les MENA et les jeunes d'origine Rom vont y rester deux fois 30 jours, à défaut de solution !

La répression pénale, qui touche prioritairement les catégories sociales défavorisées, s'accroît en période de récession. L'État paternaliste remplace l'État « maternaliste » comme le montre la corrélation significative entre détention et inégalités sociales.

Le contrôle social s'est durci depuis 1975, parallèlement à la crise économique, l'État tirant de plus en plus sa légitimité du pénal au détriment du social. Cette évolution idéologique, qui s'accélère

depuis 2002, renforce le rôle propre du facteur économique et conduit, selon Nicolas Bourgoïn, à une explosion de l'effectif annuel des incarcérations¹⁵³.

Les ségrégations

Les relations entre les jeunes et la police sont souvent émaillées de difficultés, tensions et sans doute d'une grande appréhension. Il n'est pas rare que la police considère les jeunes comme potentiellement fauteurs de troubles ; de la même manière, les jeunes peuvent avoir tendance à voir dans certaines interventions policières un caractère essentiellement irritant ; ils ne la voient pas nécessairement comme une instance chargée de les protéger et de garantir leurs droits. Le droit applicable à l'intervention policière vis-à-vis des jeunes est méconnu ; et le droit positif est loin de répondre à toutes les questions qui se posent : les praticiens sont régulièrement confrontés à des questions sans réponse. Un jeune MENA témoigne : *Derrière Lemonier (Place située dans le centre ville), pendant le Ramadan, des policiers nous ont embarqués dans un bus. Ils nous ont traités comme des chiens, dans la violence. Nous, on était là, sur la place sans rien faire.*

Des témoignages similaires m'ont été confiés par de jeunes adultes d'origine tsigane. Ils me témoignaient des brutalités émanant de la police lorsqu'ils ont dû quitter un bâtiment ixellois dans lequel ils étaient logés en toute légalité. Les familles et enfants se sont retrouvés face à une cohorte de policiers les expulsant sans aucun ménagement.

150. DELENS-RAVIER I., Quelle(s) rencontre(s) avec le(s) public(s) d'origine immigrée ?, Journal du droit des jeunes, n°201, janvier 2001, p.10.

151. RAVIER I., HEYLEN B., SCHOFFELEN J., Recherche évaluative d'un centre fermé pour mineur, le centre « DE Grubbe » à Everberg. Rapport de recherche n°22, INCC, 2009.

152. Detry I., juriste et criminologue.

153. Nicolas Bourgoïn, « Mouvements économiques et criminalité : quelques pistes de réflexion », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. VI | 2009, mis en ligne le 24 octobre 2009, Consulté le 24 décembre 2012. URL : <http://champpenal.revues.org/7489> ; DOI : 10.4000/champpenal.7489

La rencontre entre certains juges et certains jeunes serait également marquée de préjugés et représentations tant du juge que du jeune installant la relation du côté de la méfiance et de la défiance plutôt que du dialogue et de la compréhension.

La confrontation des valeurs des acteurs et des institutions avec celles des jeunes s'inscrit dans ce que Walgrave nomme, un cercle de vulnérabilité¹⁵⁴.

Les conduites à risque

Les conduites à risque donnent lieu parfois à des événements spectaculaires (tentatives de suicide, violences, toxicomanie, etc.), mais d'autres se diluent dans la discrétion. Elles touchent alors les jeunes en errance. De ruptures renouvelées en retrouvailles aussi éphémères qu'illusoires, certains adolescents ne savent pas et ne veulent pas savoir que leurs dépendances à un produit ou à une pratique n'est que la réplique transposée et puissamment mortifère d'une autre dépendance, celle-là affective et ancrée dans la profondeur de leur histoire, qui les tue à petit feu, en les privant d'accès à leur désir propre. Marie, éducatrice nous en parle : *Je les vois dans le métro, en peu de temps ils se dégradent physiquement et consomment de plus en plus. C'est la réalité lorsque les services sociaux leur ferment la porte ! Ils deviennent invisibles, et restent entre eux. Ils en arrivent à un point où ou ils ne font plus appel à aucun service et survivent de la débrouille.*

Faute de pouvoir découper leur propre contour dans un tissu relationnel consistant, ces adolescents-là sont conduits à se déchirer pour se sentir exister. Ils déclinent la rupture au sens propre et au sens figuré à travers les ivresses (alcool, hachisch, tranquillisants,...), les fugues, les prises de risques inconsidérés, l'auto-sabotage scolaire, les désordres alimentaires (par excès ou par défaut), les tentatives de suicide, etc., autant de comportements qui visent à les soustraire à d'intolérables sentiments de non-existence et à leur permettre de prendre l'initiative sur ce qu'ils éprouvent comme une emprise invivable¹⁵⁵. *C'est au fur et à mesure de consommer qu'on banalise*, nous dit Henry. *D'abord on fume des joints, puis on se dit un joint ça va, c'est juste une cigarette, alors après on prend une première latte de speed, on se dit ah ben le speed c'est pas grave, c'est une drogue d'amusement, et puis on prend des extas, puis on prend pour la première fois de l'héroïne, puis quand l'héroïne en fumant ça ne va plus ben, on la shoote et voilà, au fur et à mesure, on banalise.*

Les conduites à risque s'enracinent dans un sentiment de souffrance diffuse, l'intention n'est pas de mourir en général mais de tester une détermination personnelle, de traduire une souffrance dans une recherche qui ne trouve souvent sa signification que suite à l'évènement. Malgré les efforts de la société pour prévenir ces conduites à risque, elles tendent à se multiplier. Les idées de suicide sont étroitement liées au sentiment de n'être ni compris ni estimé par l'entourage. Dans la culture de la rue, l'agressivité et la force sont premières, le désir paraît sans limite, avec le sentiment de puissance que donne l'appartenance au groupe.

Celle-ci provoque un permanent rapport de force, la violence ou l'intimidation plutôt que la discussion et la pesée des arguments. Elle amène à vivre dans un défi permanent, à sans cesse vouloir montrer aux autres qu'on est à la hauteur. Un jeune nous exprime : *Je me suis laissé aller dans la toxicomanie, dans beaucoup de trucs, quoi.*

Son propre corps n'est pas un lieu d'investissement mais plutôt un poids encombrant et souvent douloureux à cause de son mode de vie, de l'absence fréquente de soins et les conséquences physiques de son goût pour l'alcool et autres produits toxiques dont il fait un usage immodéré. *L'errance est une pathologie du temps, née de l'impossibilité de faire de sa demeure de la durée*¹⁵⁶. Pour ces jeunes en quête de repères, il y a ici matière à identification virtuelle (fantasme d'échapper aux contraintes, d'être libre, de consommer à sa guise des produits illicites...). Les jeunes adultes usagers de drogues sont encore nombreux dans l'institution carcérale, comme ce fut le cas pour l'un de nos interlocuteurs, ou sous le coup de mesure d'internement. A cet égard, l'affirmation que l'usage de drogues relève de la santé publique semble bien péremptoire. Le contexte de la prohibition des drogues n'est évidemment pas étranger à ce malentendu. Il entretient par ailleurs le déni d'une réalité qui fait de l'enfer carcéral un univers dans lequel les drogues entrent et sortent, se consomment, se dealent dans un no man's land qui constitue à proprement parler la caricature même du prohibitionnisme.

154. WALGRAVE L., *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*, Méridiens Klincksieck, Genève,, 1992

155. Pommereau X., *Quand l'adolescent va mal*, Paris, Lattès, 1997.

156. CHOBEAUX F., *Les nomades du vide*. Ed. La Découverte. Paris, 2004, 2011.

Quand la proximité de la relation « travailleur social - jeune » devient indispensable

Pourquoi certains jeunes que nous avons rencontrés, aux prises avec de grandes difficultés personnelles et familiales, et malgré un contexte de vie difficile, s'en tirent-ils mieux que d'autres qui pourtant sont exposés aux mêmes conditions de vie (pauvreté, négligence, toxicomanie, agressions physiques ou sexuelles)?

L'analyse de certains entretiens permet de constater à quel point la présence d'un lien significatif positif avec un ou des adultes joue un rôle très important dans la résilience du jeune.

Si ce lien n'est pas établi directement auprès d'un membre de la famille immédiate. Ces adultes jouent alors un rôle clé pour soutenir et orienter les jeunes dans la reprise de leur développement. *Moi c'est dans deux centres qu'on m'a vraiment soutenue.*

Plus spécifiquement, la mère demeure une source de soutien incontournable dans la vie de la plupart des jeunes que nous avons rencontrés, même à distance et ce malgré les contextes familiaux difficiles. Les jeunes qui se sentent soutenus par leur famille ou par les intervenants qu'ils ont rencontrés réalisent que les gens autour d'eux souhaitent qu'ils s'en sortent. Certains jeunes sont en effet très critiques face aux intervenants. Mais nous constatons que s'il y a au moins un intervenant à qui le jeune fait confiance et à qui il reconnaît une valeur, le jeune a alors l'impression que cet intervenant s'intéresse réellement à lui et il croit en sa capacité de s'en sortir.

Mounir met en avant les ressources qu'il a trouvées en se sentant soutenu par une éducatrice d'un service d'aide à la jeunesse : *Je partais en stage à 7h et je finissais à 17h. Je me levais à 5h30. Quand tu reviens, tu as travaillé toute la journée, tu es crevé. Parfois, tu n'as pas de pauses. Ça dépend l'endroit où tu travailles mais en tant que plafonneur, tu n'as pas de pauses pendant la journée.*

Au-delà des liens significatifs établis avec certains intervenants, les jeunes reconnaissent également le rôle proprement dit des services offerts dans l'établissement. Ces services favorisent le cheminement des jeunes vers une prise de conscience ou, dans certains cas, consolident leur désir de changement. *Pour moi c'est vraiment différent de se faire placer que de choisir d'être aidé, ici à (...) on a le choix de venir ou pas. On m'a vraiment motivé et accepté comme j'étais ici.* Le moment d'un possible « déclic » peut prendre du temps, il faut que certaines choses se travaillent sur le vécu. La mission des travailleurs sociaux est bien de susciter le désir de s'en sortir, même si le contexte ne laisse pas apparaître énormément d'optimisme. Ce n'est pas parce que les résultats tardent qu'il ne s'est rien passé. La seule chose que l'intervenant puisse faire, c'est essayer de susciter un intérêt pour une vie sociale ; et pour susciter, *il faut être dans le quotidien, partager des moments avec les gens*, me rappelait Youssef, le regard plein d'espoir...

La ruse comme stratégie

Quand le jeune doit ruser

Pour espérer être entendus, et en suivant généralement les conseils de leurs pairs, ces jeunes ont bien souvent créé de toutes pièces une histoire administrativement tolérable par les institutions de l'aide sociale et surtout acceptable par l'office des étrangers. Il fait référence à une autre nationalité ou il invente de toutes pièces le décès d'un parent. Les jeunes nous ont régulièrement fait part du malaise que crée cette double ou triple identité. Un travailleur social nous raconte : Un jour, un jeune que j'ai suivi pendant des mois revient me voir. Il demande à me parler et me dit. Je vais te dire, en fait je suis majeur, j'ai 19 ans. Je t'ai menti depuis le début et c'est dur pour moi. De plus ce jeune raconte que toute sa vie ici tient à ce mensonge. Il est scolarisé, en 3ème humanité. Il réussit sans aucune difficulté car il a atteint le niveau quelques années plus tôt, mais se retrouve totalement perdu. Il n'admet pas le sens de sa vie ici, même si pour lui c'était bel et bien le seul moyen de rester en Belgique et d'envisager une procédure d'asile.

Le travailleur social, en conflit avec lui-même et ses pairs

Une éducatrice nous confie : *Moi je trouve que l'on doit être proche de ces jeunes. Ils n'ont pas leurs parents et doivent pouvoir se confier. Je t'avoue qu'il m'arrive d'aller boire un verre avec certains jeunes. Je leur envoie un message régulièrement. Ils doivent se sentir soutenus. Leurs réalités sont tellement difficiles. Si l'on veut que certains jeunes s'en sortent, c'est le seul moyen moi je crois. Ce n'est pas une situation facile, des collègues me l'ont déjà reprochée.*

Quand l'institution interprète son mandat

Le responsable d'un service pour demandeurs d'asile nous explique : *Je vais te dire, à 18 ans les jeunes que nous suivons se retrouvent sans rien. Il passe leur temps dans la rue, dans un squat. Ils n'existent plus en somme. (...) Si l'un deux tombe malade, il ne peut même pas se soigner. Il arrive que nous ne puissions pas le laisser dans la rue. Alors on chipote, on essaye de trouver une place pour l'accueillir quand même... On continue à le nourrir, mais nos missions ne le permettent pas. Quelque part, la vie d'un gars passe avant tout ça. Mais on doit le taire...*

CHAPITRE 5 : LE PASSAGE DE LA MAJORITÉ EN MIGRATION, UN VOYAGE REDOUTÉ ?

« Un matin, un jeune mineur étranger non-accompagné¹⁵⁷ arrive dans le service d'aide en milieu ouvert dans lequel je travaille, il est perdu, il a froid et est très fatigué. Je l'installe et lui propose une boisson chaude, nous explique Samira, une assistante sociale. Il s'écroule sur la table et se met à pleurer. Je lui demande : - *Ta famille te manque ?* Entre les sanglots, il lui répond : *J'ai vécu le pire moment de ma vie, j'ai cru que j'allais mourir, j'ai traversé le détroit en zodiaque, on était plusieurs, c'était la nuit. Les vagues étaient immenses, j'ai cru que j'allais mourir, j'ai vu des femmes et des animaux dans l'eau des ombres qui me parlaient et me disaient que j'allais mourir, jamais je n'oublierai ce que j'ai vécu.*

Ce jeune était en état de choc. Aborder la question du voyage avec les jeunes Mineurs étrangers non-accompagnés c'est parler de ce qu'ils ont quitté, ajoute

157. La loi-programme du 24 décembre 2002 concernant la tutelle des mineurs étrangers non-accompagnés, entrée en vigueur le 1er mai 2004, définit le « MENA » comme « toute personne de moins de 18ans, non-accompagnée par une personne exerçant l'autorité parentale ou la tutelle en vertu de la loi nationale du mineur, ressortissante d'un pays non membre de l'Espace économique européen et soit ayant demandé la reconnaissance de la qualité de réfugié, soit ne satisfaisant pas aux conditions d'accès au territoire et de séjour déterminées par la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Samira. Mais surtout des conditions dramatiques¹⁵⁸ qu'ils ont vécues autour de leur projet de voyage. Les premiers instants d'accueil sont parfois difficiles tant les souvenirs font « brouillard » dans leurs esprits. »

Un pays d'accueil redoutable

Chaque jour, plusieurs mineurs étrangers non-accompagnés¹⁵⁹ arrivent sur le territoire belge. Ceux-ci, de par leur situation administrative spécifique se

158. Les politiques sécuritaires semblent ne pas tenir compte de la dimension humaine de telles opérations. Des violences sont souvent à déplorer, décrites par le réseau d'associations Migreurop dans une étude datée de novembre 2010. Le durcissement de la politique migratoire européenne intervient également dans un contexte de drames à répétitions. Porte d'entrée vers l'Europe, l'île italienne de Lampedusa a été le théâtre de nombreux accidents lors des derniers mois. Parmi les milliers de migrants qui prennent la mer, tous n'ont pas la chance d'arriver sains et saufs. Depuis 1988, plus de 18 000 personnes seraient mortes en tentant de rallier l'Europe.

159. Les données enregistrées montrent un accroissement soutenu des arrivées de jeunes migrants sur le territoire. L'accroissement moyen est de 30 % par rapport à 2008, 45 % pour les cinq premiers mois de 2011 par rapport à la première période en 2010. Pour 2009, il y a eu 2 501 jeunes migrants nouvellement arrivés qui ont été signalés. Pour 2010, il y en avait 2 510. Ils étaient 1 254 au 23 mai dernier, ce qui permet d'estimer à 3 150 les nouvelles arrivées pour l'année 2011, si la tendance constatée se confirme. Ces chiffres sont évidemment à interpréter à la baisse, car un nombre important de ces jeunes restent dans la clandestinité.

retrouvent habituellement en situation de besoin. Plus encore, se trouvant sans leurs parents, en rupture de lien et de protection, souvent livrés à eux-mêmes, ils sont parfois propulsés dans l'errance et la débrouillardise depuis longtemps. Ces « adultes avant l'âge » et « enfants carencés » vivent parfois longtemps dans la clandestinité car ils craignent que des mesures défavorables soient prises à leur égard. Les mineurs étrangers non-accompagnés cumulent de nombreuses difficultés. Un nombre important mais incalculable de ces jeunes ne sont pas connus par les autorités, ni par les services sociaux. *Quand je suis parti de chez moi, je ne savais pas où j'allais. Je ne savais pas que j'allais en Belgique ou ailleurs. Je voulais juste m'enfuir, c'est tout ! Je me disais que je devais aller en Europe pour trouver une solution pour ma vie et aussi aider ma mère (...)*

Les Mineurs étrangers non-accompagnés et les jeunes adultes s'exilent pour « chercher la vie », soutenir leur famille au pays, en entreprenant des études ou en travaillant... Mais dès l'arrivée, de nombreux rêves sont brisés. La procédure d'asile n'a aucune chance d'aboutir, d'ailleurs, souvent, ils n'en n'ont pas connaissance. Les équivalences de diplôme n'existent pas, la liberté se vit alors entre les murs d'un centre fermé, dans l'ombre d'un squat ou sous les reflets mornes d'un réverbère. Couramment, ils sont très démunis face à la complexité des fonctionnements institutionnels auxquels ils sont rapidement confrontés. Aussi, les jeunes que nous avons rencontrés n'entrent

que très exceptionnellement dans les conditions pour obtenir le statut de réfugiés au sens de la convention de Genève. Mais la procédure d'asile constitue la seule filière légale pour envisager un permis de séjour à longue durée. Cette situation en pousse plus d'un à envisager la procédure en se rajeunissant ou en s'inventant un nouveau parcours, une nouvelle identité et une nationalité permettant, selon les informations que leurs pairs leur ont transmis, de se voir octroyer un permis de séjour. Les autorités fédérales aguerries à toute forme d'artifice jugent généralement ces demandes « irrecevables », c'est alors un nouveau parcours de clandestinité et de débrouille qui s'amorce.

À 18 ans les conditions de « survie » se compliquent davantage car le jeune peut faire l'objet d'une « expulsion ». Durant leur parcours d'errance et de désaffiliation, les contacts avec leurs familles se font parfois plus rares. Certains d'entre eux, par crainte de perdre la face, intériorisent « leur échec » et s'isolent pour éviter le jugement ou le déshonneur.

Rachid nous dit : *Moi je n'ai plus de contact avec ma mère depuis que je suis arrivé en Belgique, il y a deux ans. Je ne veux pas qu'elle sache ce que je vis ici. Quand j'irai mieux, je l'appellerai.* Ali rétorque : *Moi, je ne sais pas où est ma famille, on s'est perdu de vue en Grèce quand on a traversé le lac d'Ipsala. La police a embarqué ma famille et moi ils m'ont laissé partir. Je ne sais pas s'ils vont bien et s'ils sont vivants, je n'ai pas de contact avec ma famille au pays, je n'ai aucun numéro*¹⁶⁰.

160. Témoignage recolté par une travailleuse sociale d'un service de l'aide à la jeunesse.

Une éducatrice d'un service d'aide en milieu ouvert témoigne : *Un des gros problèmes chez ces jeunes c'est qu'ils multiplient les tiraillements et les difficultés. Ils vivent un malaise propre à l'adolescence cumulé à une extrême précarité matérielle et aux souffrances propres à l'exil.* Il convient également de signaler que les Mineurs étrangers non-accompagnés ne peuvent demander l'asile quand ils n'entrent pas dans les conditions d'octroi. Les deux centres d'observation et d'orientation institués par le gouvernement fédéral ne sont plus à même de recevoir ces adolescents, car les places disponibles ne peuvent répondre qu'aux demandeurs d'asile estimés prioritaires. En décembre 2009, les centres fédéraux ont interdit l'accès aux mineurs non-demandeurs d'asile ce qui, du jour au lendemain, a contraint des centaines d'enfants à gonfler les rangs des personnes sans abri et sans droits à Bruxelles.

Pour rappel, la « loi accueil » stipule que la personne qui demande l'asile bénéficie d'une aide matérielle tout au long de la procédure. Les personnes ont donc le droit d'être hébergées et d'obtenir une aide médicale, sociale et juridique. Mais depuis 3 ans, le réseau d'aide affiche complet et de nombreuses personnes se retrouvent alors dans des structures totalement inadaptées, voire dans la rue. Cette situation de grande précarité fut le sort de centaines de personnes à Bruxelles durant ces dernières années. Un jeune de 16 ans nous en parle : *Comment on nous traite nous les jeunes, en Belgique ? On nous traite vraiment mal. On nous laisse dans la rue.* Le « placement » des jeunes dans des hôtels de seconde zone fut également pratique courante durant ces dernières années. Il s'agissait, en fait de plusieurs hôtels où les jeunes logeaient à plusieurs par chambre, sans suivi réel et plutôt livrés à eux-

mêmes. Une tutrice¹⁶¹ nous explique : *C'est incroyable, ce sont tous des mineurs, dans les hôtels. FEDASIL n'a pas suffisamment de places « adaptées aux jeunes » dans les centres d'hébergement. Et lorsque le jeune est déclaré adulte suite à un test d'âge, FEDASIL lui trouve immédiatement une place dans une structure d'accueil et d'hébergement (...). Les jeunes qui sont hébergés dans les hôtels, pour leur grande majorité ne vont pas à l'école. Ils ne sont même pas inscrits.*

Ce phénomène d'accueil dans les hôtels est vraiment vicieux. De plus, si on laisse des jeunes durant plusieurs mois sans aucun cadre, comment envisager par la suite de leur proposer une solution adaptée à leur âge, dans un centre qui fonctionne avec des règles et un cadre strict. De plus, l'accueil dans les hôtels reste en totale contradiction avec les principes mêmes de la « loi accueil ». L'article 2 de cette loi stipule précisément l'obligation de donner au jeune une aide matérielle, un logement, des vêtements, une alimentation décente et une possibilité de suivre une scolarité, précise un juriste.

La coordinatrice du projet Menamo, qui regroupait notamment douze services d'aide en milieu ouvert dénonçait dans la presse¹⁶² : *Ceux qui demandent*

161. Depuis le premier mai 2004, est appliquée la « loi tutelle du 24 décembre 2002 ». Cette loi précise que tout mineur étranger non-accompagné qui se trouve sur le territoire belge doit se voir désigner par le service de tutelle, un tuteur. Celui-ci est chargé de le représenter, de l'assister dans toutes démarches administratives et sociales, de défendre ses droits et de veiller à ce que ses intérêts soient garantis.

162. Ihuillier v. et vandemeulebroucke m., *des mineurs entre hôtels et squats*, le soir (03/12/2011)

l'asile se voient attribuer un hébergement inadéquat dans des hôtels, sans accompagnement social et pédagogique adapté à leur âge. Les autres sont exclus du réseau d'accueil de Fedasil.

Récemment, un centre d'hébergement a vu le jour à Sugny pour mettre fin à ces situations dans les hôtels. Cette nouvelle réponse est néanmoins très contestée. Deux travailleurs sociaux de deux services de l'aide à la jeunesse en attestent : *Dans le nouveau centre de Sugny, les jeunes éprouvent des difficultés à s'adapter au cadre mis en place. Nous constatons de réelles ruptures avec ce qui a été mis en place précédemment. Je pense à la relation avec le tuteur qui est souvent rompue. Ou alors, je peux témoigner du parcours d'un jeune qui s'était vraiment bien intégré. Malgré les conditions de vie à l'hôtel, il poursuivait une scolarité régulière. Et du jour au lendemain, il a été placé à Sugny. Il a dû arrêter l'école. Il y a une réelle incompréhension chez ces jeunes. Ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent s'éloigner isolément des seules ressources qu'ils ont encore. Ils ne comprennent pas quelle sera la temporalité de ce placement. Ils vivent constamment dans l'incertitude. Ces jeunes ont dû se débrouiller dans des villes depuis parfois de nombreuses années (...) Bilal, 15 ans confirme : Moi c'est clair, je préfère rester dans la rue à Bruxelles que d'aller dans ce centre dans les bois. En ville je rencontre au moins des gens. Je vois des familles qui me rappellent la mienne, on peut faire parfois des petits boulots. Là-bas c'est angoissant, ça ne bouge pas.*

Selon ces jeunes, la ville semble néanmoins être un lieu « contenant les angoisses », l'isolement loin des centres semble impensable. Il est également important d'évoquer les situations des jeunes adultes qui, le jour

de leur dix-huitième anniversaire ont ordre de quitter le territoire. Les documents administratifs semblent être devenus définitoires de l'être humain. Comme si, sans papiers, on n'en est plus un, mais juste un objet, qu'on laisse à la rue, observent les MENA. Ils vivent pour la plupart dans un profond dénuement. Quand ils ne s'emploient pas à travailler dans des conditions déplorables ou, pire encore, qu'ils ne sont pas victimes de réseau de prostitution ou de mendicité, ils vivent d'expédients. Une travailleuse sociale certifie : *Ces jeunes en arrivent à un stade de laisser-aller incroyable. En fait, pour eux, la seule porte de sortie reste le mariage. Je peux relater l'exemple d'un jeune adulte maghrébin qui sort avec une femme qui a trois fois son âge. Elle vit des difficultés psychologiques sévères, elle boit, ne se lave pas et est SDF. Je vois qu'il a vraiment honte, c'est tellement opposé à son éducation, mais il tient car elle lui a promis le mariage.*

En vérité, personne ne connaît le nombre exact de ces jeunes adultes et de ces enfants, ni les dangers auxquels ils sont confrontés, face aux menaces des autorités européennes, qui promettent régulièrement d'intensifier les sanctions et de multiplier les « ordres de quitter le territoire », en d'autres termes d'expulser en enfermant, de nombreuses personnes se retrouvent dans les centres fermés ou se voient errer sans droits à Bruxelles ou ailleurs. Un sociologue en parle : *Les situations des mineurs étrangers non-accompagnés, c'est un phénomène dont personne ne s'occupe pour l'instant. L'opinion publique ne sait pas ce qu'est un MENA et n' imagine pas les parcours endurés par ces jeunes.*

Une étude internationale présentée le 10 juin 2009 à Bonn annonce qu'à l'horizon 2050, des dizaines de millions de personnes seront forcées de quitter leurs

terres et parfois leurs pays inondés ou desséchés, posant des problèmes inédits de sécurité ou de statut. Les laisserons-nous à leur sort de pauvres errants en quête d'un lieu où se poser et vivre dignement ?

Le cadre légal

Législations et contexte

Un avocat du barreau de Bruxelles, spécialisé en droits des étrangers, me relate les évolutions des législations depuis une dizaine d'années, en Belgique. Il estime que la conjoncture de l'accueil des mineurs étrangers a connu de profondes mutations en quelques années seulement. Il s'agit aujourd'hui, et selon lui, d'exercer de réelles pressions pour tendre à un respect des lois en vigueur. Les législations de défense de mineurs ne manquent donc pas. Le bât blesse quand il s'agit de les mettre en application.

Une juriste renommée en ces matières témoigne : *(...) On était convaincu que les droits des mineurs étrangers non-accompagnés allaient s'améliorer. Les politiques avaient un discours très positif. En 2002, a été votée la loi tutelle. En 2004 le service de tutelle a fait son apparition, et puis en 2007, la loi « accueil ». Entre 2007 et 2009, j'estime que l'on aboutissait à un système parfait ! Les lois sur « la tutelle » et sur « l'accueil » sont théoriquement satisfaisantes et conformes à la convention internationale des droits de l'enfant. Le problème est que dans la pratique, elles ne sont pas du tout respectées ! Le décret de l'aide à la jeunesse (1991) n'est pas appliqué non plus. Les services de l'aide à la jeunesse sont sensés venir en aide à tout mineur en danger. C'est évidemment le cas de ces jeunes qui sont dans la rue 24h/24.*

Un second problème se situe dans la temporalité que nécessite la gestion administrative des dossiers de demande d'asile. La durée des procédures suppose des conséquences dommageables pour les personnes en attente. Lors d'un entretien collectif, dans un centre de la Croix-Rouge, un assistant social témoigne : *Enormément de dossiers n'ont pas évolué. Beaucoup de situations ont duré. Je parle surtout des personnes qui sont arrivées les premières dans le centre. Elles ont attendu très longtemps. Les dossiers sont restés en bas des piles et les nouveaux arrivants, par contre, se voyaient octroyer des réponses plus rapidement. De nombreuses personnes ayant eu un premier entretien à l'office des étrangers n'ont jamais eu d'invitation pour se rendre au CGRA. Je pense aussi à une jeune dame qui est ici avec son enfant. Elle est dans le centre depuis plus d'un an et elle vient de recevoir une réponse négative. Elle a tenté un recours mais combien de temps restera-t-elle dans l'incertitude ?*

Depuis un vingtaine d'années, la Belgique fait l'objet de plaintes de la part de la communauté internationale et d'organisations nationales défendant l'intérêt supérieur de l'enfant. Les cadres législatifs, administratifs mais également les structures d'accueil semblent rester inadaptés. Les politiques migratoires successives privilégient, selon cet avocat, la gestion sécuritaire plutôt que le respect de la convention internationale des droits de l'enfant. La façon dont l'état interprète les droits de ces mineurs engendre de toute évidence de nouvelles souffrances pour ces jeunes.

Les niveaux de compétences

La Belgique fédérale connaît de multiples niveaux de pouvoir qui dans bien des cas s'enchevêtrent en termes de compétences : ce sont les niveaux

de compétence du fédéral, du communautaire, du régional et du communal. A titre d'exemple, concernant les C.P.A.S, le niveau fédéral est notamment compétent pour le remboursement (partiel) du revenu d'intégration sociale¹⁶³ et des aides sociales¹⁶⁴. La différence de coût de ces dépenses est comblée par la commune, niveau local. La tutelle des C.P.A.S. est exercée par la commune qui dépend elle-même d'une tutelle régionale, mais également par le niveau communautaire (la commission communautaire commune en région bruxelloise). L'exemple ci-dessous témoigne des difficultés que ce système peut engendrer. Olivier, membre de la plate-forme « Mineurs en exil » s'exprime : *Les textes légaux, en Belgique, prévoient l'application des droits et la protection de ces jeunes mais les niveaux de pouvoir se renvoient systématiquement la balle. Il n'y a plus aucune volonté, d'aucune institution, de respecter les textes légaux. De plus, il s'étonne : Le ministère en charge de l'accueil et celui qui est en charge de réglementer le séjour se situent au même étage d'un même bâtiment. Les ministres travaillent au même endroit, mais semblent dans le discours officiel avoir toutes les difficultés du monde à communiquer et à se rencontrer. Les collaborations prévues n'aboutissent pas.*

163. Le revenu d'intégration sociale est un revenu minimum pour toute personne qui ne dispose pas de ressources suffisantes, qui ne peut y prétendre et qui n'est pas en mesure de se le procurer. Le montant dépend de la situation familiale.

164. Le droit à l'aide sociale peut prendre différentes formes (aide en nature, aide financière, guidance, ...). Les aspects les plus importants sont : une aide financière (= aide équivalente au revenu d'intégration), un emploi et/ou une intervention dans l'aide médicale (urgente).

Cet imbroglio politique n'est pas nouveau. Il constitue un des grands nœuds de la prise en charge de ces jeunes. En distinguant, les jeunes « demandeurs d'asile » et les jeunes « non-demandeurs d'asile », il résulte dans le concret une non-prise en charge des jeunes n'entrant pas dans les conditions obligatoires pour prétendre à une demande d'asile.

Outre le fait que la question financière vient compliquer l'aide à apporter à ces jeunes, ceux-ci ne sont pas toujours considérés comme étant « en demande », dans le sens précisé par le décret de l'aide à la jeunesse, condition première de mise en place d'un processus d'aide spécialisée. Cet argument tient évidemment peu la route dans le sens où le travail social a pour mission de susciter les demandes de publics particulièrement fragilisés.

En outre selon les uns, ce n'est pas au secteur de l'aide spécialisée (niveau communautaire) destinée aux mineurs dits en danger ou en difficulté que revient la mission de prendre en charge ces jeunes migrants, mais au secteur de (niveau communautaire) La notion de danger s'évalue très différemment en fonction des intérêts politiques ou des personnes qui la définissent, alors même que ces mêmes acteurs arborent à tort et à travers la notion d'insécurité comme moteur de bien des choix nécessitant moult dépenses immodérées.

Entre 2004 et 2005, une recherche action menée par l'association SOS Jeunes-Quartier libre¹⁶⁵ en tirait les signaux d'alarme, en insistant sur la nécessité de considérer les droits des mineurs étrangers non accompagnés en fonction de leurs situations et problématiques personnelles et non en fonction de leur statut administratif (demandeur d'asile ou non-demandeurs d'asile). Les conclusions de ce travail d'enquête de terrain recommandaient la nécessité de faire valoir le droit à une prise en charge identique pour tous les mineurs étrangers non-accompagnés et dénonçait tant ce jeu de ping-pong institutionnel que les stratégies politiques de non-prise en charge de ces jeunes.

La conclusion de ce travail¹⁶⁶ soulignait, avec persistance, le point suivant : *Le statut administratif ne doit pas être négligé pour ne pas être un frein à la mise en place d'un programme d'aide. La particularité des difficultés auxquelles sont exposés les mineurs étrangers non accompagnés requiert une prise en charge spécifique, déterminée par les besoins et l'intérêt du mineur. Aussi, un modèle cohérent d'accueil et de prise en charge doit être élaboré conjointement par les autorités fédérales et communautaires compétentes.*

165. Premiers contacts du « MENA » en Belgique, Recherche action menée par « SOS Jeunes-Quartier libre ». Décembre 2004 – Décembre 2005.

166. Ce travail a été réalisé à l'attention de la ministre C.Fonck, ayant en charge « l'aide à la jeunesse ». Les constats et les pistes d'actions mentionnées restent bel et bien d'application, malgré les nombreuses modifications législatives.

Une juriste, ancienne coordinatrice de la plateforme « Mineurs en exil », ainsi que de la plateforme « MENAMO » interrogent le fonctionnement et expliquent : *En proposant de pallier aux manquements des pouvoirs publics qui se renvoient la balle en matière d'accueil des mena, par exemple, le risque est réel que ces pouvoirs publics se déresponsabilisent complètement en se disant que les AMO trouvent toujours des solutions, fussent-elles palliatives et de bricolage. Pérenniser ces pratiques serait un signe d'échec de la démarche d'aide individuelle. Or, c'est parfois l'injonction reçue du politique.*

Un nouveau protocole d'accord

Le 28 janvier 2013 a pris effet un nouveau protocole de collaboration « relatif à l'enregistrement des personnes se déclarant mineurs étrangers non accompagnés (MENA) non demandeurs d'asile signalés sur le territoire belge ». Ce protocole vise à mettre en place « une collaboration optimale entre les signataires¹⁶⁷ en vue d'enregistrer tout MENA présent sur le territoire » belge. Le document précise que sont objectif est « d'éviter les abus de personnes étrangères se déclarant mineurs afin d'échapper aux mesures prévues pour les adultes ». Il est également précisé qu'il « concerne l'enregistrement de tous les mineurs étrangers non accompagnés non demandeurs d'asile présent sur le territoire ».

167. Les institutions signataires du protocole sont les suivantes : L'office des étrangers (OE), L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile(Fedasil) et le service des tutelles (ST). Son objectif déclaré est de traquer rapidement les abus qui auraient lieu lors de l'accueil du mineur étranger non accompagné.

En matière d'accueil, la cadre réglementaire à moult fois subi des amendements, que ce soit par l'apparition d'arrêtés royaux portant sur l'exécution de la loi programme ou encore par de nouvelles circulaires relatives à la prise en charge de ces jeunes. Cette fois, il s'agit d'un accord officiel de collaboration qui a un réel impact sur la loi tutelle du 24 décembre 2002 relative à l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés.

Cet accord suscite, à plusieurs égards, de l'inquiétude de la part des organismes de défense des droits de l'enfant et plus globalement des associations tentant de faire entendre les droits élémentaires régis par la convention de Genève. Il en va tout d'abord de sa mise en œuvre, contraire aux usages légaux d'application digne d'une démocratie. Il apporte également des changements importants à la loi, et aux modalités d'accueil des mineurs étrangers non accompagnés. Il légitimise une pratique inacceptable de l'institution fedasil qui depuis la fin de l'année 2009 met un frein à l'accueil, prévu par la loi, des mineurs étrangers non accompagnés non demandeurs d'asile. L'accueil se voit actuellement conditionné par la possible saturation du réseau. La protection du jeune est remise en cause, ce qui peut exposer à d'inacceptables expulsions de jeunes mineurs d'âge.

Un jeune directement reçu à l'office des étrangers, le lendemain de son arrivée en Belgique témoigne : *A l'office des étrangers, on m'a découragé. Un homme m'a dit, comme ça : - laisse tomber ! On m'a dit que même si j'avais les documents officiels, ce n'était vraiment pas sûr que je sois accepté par fedasil.* L'assistante sociale, d'un service de l'aide à la jeunesse, qui accompagne actuellement le jeune témoigne : *Suite à son entretien à l'office des*

étrangers, nous avons été voir un avocat. En sortant de chez l'avocat, le jeune m'a dit : - tu sais, depuis le jour où j'ai quitté mon pays, aujourd'hui, c'est le jour le plus dur. Il faut savoir que le jeune a un parcours incroyable. Il a traversé, le désert du Sahara, le détroit de Gibraltar en bateau gonflable et a vécu les pires violences depuis le début de son voyage.

Les institutions

Le service de tutelle

Le service des tutelles, mis en place en 2004, identifie le mineur et désigne ensuite un tuteur. Dans les faits, même si la création de ce service a fortement amélioré l'accompagnement de ces jeunes et malgré l'implication importante des travailleurs sociaux qui le constituent, ce service manque cruellement de moyens pour assumer ses fonctions de manière optimale. Les compétences des tuteurs restent très aléatoires. Si certains maîtrisent les nombreux aspects de leurs missions, d'autres pataugent et ce, au détriment du jeune qui verra ou non ses demandes aboutir. Un avocat s'exprime : *C'est une véritable catastrophe pour ces jeunes, le service de tutelle dysfonctionne complètement et il me paraît de plus en plus évident que ce dysfonctionnement est tout simplement organisé.*

Les réponses institutionnelles : freins et paradoxes

Un travailleur social du secteur de l'aide à la jeunesse témoigne : *Le test de l'âge reste très contestable, même avec l'écart-type, tous les jeunes que l'on suit sont considérés comme majeurs. On se questionne de plus en plus quant à la validité de cet examen. Je peux donner l'exemple de deux jeunes jumeaux que j'ai suivis. Le test a indiqué une différence d'âge de 4 ans.*

Depuis peu, on demande au jeune de fournir leur passeport ou un registre de naissance ce qui prolonge encore tout délai de prise en charge ! D'autre part, l'office des étrangers oblige le tuteur à faire une attestation d'immatriculation mais l'office des étrangers n'a aucun délai pour y répondre. Donc s'il transmet les informations pour un jeune de 17 ans, il se peut franchement qu'il n'y ait aucune avancée administrative avant qu'il ait 18 ans. Si le jeune n'a pas d'ordre de séjour à 18 ans il perd tous ses droits. S'il n'a pas de preuve de prolongation de l'attestation d'immatriculation, il ne peut obtenir de l'aide d'un CPAS, nous informe une assistante sociale qui travaille dans un centre de la Croix Rouge.

Alexis Deswaf, président de la ligue des droit de l'homme témoigne : *Des présidents de C.P.A.S. demandent aux assistants sociaux de ne pas accorder l'aide médicale urgente aux personnes qui y ont droit. Il faut alors introduire un recours au tribunal du travail pour faire valoir leurs droits. Ce recours prend des mois.*

Lors d'un entretien avec des travailleurs sociaux dans un centre FEDASIL, un témoignage attire toute notre attention car il évoque plusieurs entretiens menés dans d'autres services.

L'assistante sociale témoigne des paradoxes dans les mesures de prise en charge de ces jeunes : *Le mécanisme actuel est un incitant à la délinquance. C'est paradoxal, mais c'est comme ça ! La société prend en charge ceux qui ont commis des délits et pas les autres... Je pense à un jeune, on le connaît depuis un an. Il a un parcours d'intégration idéal ! Il est scolarisé et réussit très bien. Ce jeune a toujours été très res-*

pectueux. Dans son entourage, il voit d'autres jeunes qui ont commis des délits et se sont retrouvés en IPPJ. Finalement pour eux, un juge trouve rapidement une réponse en proposant une structure adaptée, et lui, il a reçu un « Ordre de quitter le territoire ». C'est franchement aberrant ! On voit de tout dans les procédures d'asile mais peu de cohérence... Elle s'exprime également au sujet de la directive « FEDASIL » qui exige des travailleurs sociaux d'aborder la procédure de « retour volontaire »... Cela met le travailleur social dans une position très particulière. On leur tord vraiment le bras en leur demandant d'en parler au jeune. Cela influence fortement la manière dont le jeune va le percevoir...

De nombreux informateurs abordent les freins liés au passage à la majorité. Du jour au lendemain toute aide prend fin : qu'il s'agisse de son parcours scolaire, le soutien de son tuteur, l'accompagnement social. Cette rupture radicale devrait être évitée si l'on désire déjouer bien des drames lors du passage à la majorité.

Les actions face aux manquements institutionnels

Les membres de la plate-forme MENAMO me relatent les échanges qui ont eu lieu cette année entre le secteur association et les responsables politiques : *En collaboration avec la Plate-forme Mineurs en exil, un état des lieux de la protection des mineurs étrangers non-accompagnés en Belgique a été rédigé, reprenant les inquiétudes des travailleurs de terrain (en matière d'accueil, de tutelle, de séjour, d'aide sociale, de scolarité, etc.), ainsi que des recommandations visant à améliorer la protection de ces jeunes. Cet état des lieux a été envoyé aux différents ministres compétents, fédéraux et communautaires. Des rencontres ont déjà*

eu lieu suite à l'envoi de cet état des lieux, permettant de discuter de nos préoccupations avec des attachés de cabinets ou avec le ministre lui-même. Les résultats de ces rencontres sont encore peu visibles sur le terrain, mais il s'agit vraiment d'un travail de longue haleine, non seulement de sensibilisation de certains attachés de cabinets à la problématique des mineurs étrangers non-accompagnés, mais aussi de la persuasion qu'il s'agit bien, en matière d'accueil par exemple, d'une matière qui ressort de leur compétence et qu'ils ne peuvent pas se déresponsabiliser ainsi de leurs obligations. Plusieurs courriers d'interpellation ont été envoyés aux ministres compétents, reprenant de manière plus succincte nos préoccupations du moment et ne visant que la compétence de ce ministre-là. A titre d'exemple, un courrier a été envoyé récemment à la Ministre Turtelboom pour dénoncer la non-désignation de tuteurs pour 250 mineurs afghans reconnus « MENA ». Ces courriers d'interpellation ont également débouché sur plusieurs rencontres avec les cabinets ministériels. Des contacts réguliers sont entretenus avec des parlementaires, qui relaient nos questions et inquiétudes via des questions parlementaires aux différents ministres concernés.

Les services d'aide à la jeunesse

Les services de l'aide à la jeunesse se trouvent parfois démunis face à la complexité des procédures. Beaucoup d'intervenants sociaux n'ont pas connaissance de l'impact de certaines décisions.

Laurent, travailleur social en parle : *Il y a des travailleurs sociaux, parfois dans les services de l'aide à la jeunesse, mais aussi des policiers qui remplissent beaucoup trop rapidement la fiche de signalement. Le jeune monte une histoire de toutes pièces, pensant être enfin aidé. Il donne une fausse identité et cela a*

de très lourdes répercussions sur son parcours et son avenir en Belgique.

Un avocat nous fait part de l'inadéquation de ces services face aux situations de ces jeunes : Les AMO¹⁶⁸ n'ont, en général, pas pour habitude de travailler avec les mineurs étrangers non-accompagnés. Les travailleurs ne sont pas bien formés à leurs problématiques. Mais lorsqu'ils veulent orienter un jeune vers un autre service plus adapté, c'est bien simple, il n'y en a pas ou ils sont complets. Il y a un vide dans le secteur associatif en termes de prise en charge de ce public. J'ai été choqué, au SAJ¹⁶⁹ de leurs réactions. On m'a dit texto : - Ce sont des jeunes qui ne nous intéressent pas ! Il n'y a aucun travail familial possible. - Ce sont des mineurs pourtant ! Mais ils sont tout simplement délaissés pas les institutions.

Le travail individuel avec des jeunes « MENA » est très énergivore car il touche à différentes thématiques, telles que la tutelle, l'hébergement, l'accueil, la scolarité. L'interpellation systématique dans chaque situation individuelle des instances comme le service des Tutelles, le CPAS, le SAJ ou Fedasil décourage plus d'un travailleur. Le travail est également très administratif. En outre, ces travailleurs doivent souvent parer au plus urgent, c'est-à-dire trouver un logement pour le soir-même, accompagner le jeune et répondre à ses besoins de première nécessité. Les différences culturelles en termes de représentations entre le travailleur social et le jeune ne facilitent pas non plus le travail. Il ne suffit pas de dire ou de constater qu'il n'y a pas d'accueil adapté pour une centaine de MENA ou que 250 mineurs attendent la désignation d'un tuteur.

Il faut pouvoir argumenter en disant que, malgré des mises en demeure et des condamnations de Fedasil à héberger les jeunes dans des structures d'accueil adaptées, Fedasil les envoie quand même dans ces hôtels ignobles et que malgré des injonctions répétées au service des Tutelles de désigner des tuteurs, celles-ci restent lettre-morte, insiste l'avocat.

Les structures FEDASIL et les centres Croix-Rouge

La Belgique compte 60 centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Ils sont gérés par Fedasil, la Croix-Rouge de Belgique ou un autre partenaire. Les centres sont différents les uns des autres sous plusieurs aspects, notamment en termes de bâti : souvent, ce sont d'anciennes casernes, internats ou hôpitaux, parfois ce sont de nouveaux bâtiments préfabriqués.

Les autres lieux d'hébergement

Peu de centres d'accueil existent à Bruxelles pour héberger des jeunes de moins de 18 ans. Seuls deux services hébergent des adolescents de moins de 18 ans dans une relative¹⁷⁰ immédiateté. Le nombre de places reste néanmoins très limité (9 places)

170. Nous parlons de « relative immédiateté » dans le sens où ces services sont énormément sollicités, les premiers arrivés seront alors acceptés. D'autre part, il nous paraît important de mettre en exergue les difficultés que rencontrent les services qui accompagnent ces jeunes, souvent très déstructurés. Nous avons perçu, tout au long de l'enquête une réticence de plus en plus affichée quant à l'accueil de ces jeunes dans les services d'aide. Ce constat est large. Il concerne une partie importante des services de l'aide à la jeunesse, mais également des services mandatés pour suivre ce public. Ce phénomène très inquiétant fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans la suite de l'enquête.

168. Ce sont les services d'aide à la jeunesse en milieu ouvert.

169. Le service d'aide à la jeunesse

pour pouvoir faire face aux nombreuses situations de crise de ces jeunes. La seule alternative est alors soit d'intégrer une maison d'accueil¹⁷¹, soit de rester à la rue. Pour les jeunes adultes jusqu'à 25 ans, les maisons d'accueil restent inadaptées à leur situation. Ces structures sont fréquentées par un public adulte très marginalisé parfois empreint de problématiques psychiques importantes et de parcours d'errance inscrits dans la durée. Matej explique : *J'ai été dans la maison d'accueil (...) J'étais avec des alcooliques et des drogués. J'ai vraiment eu très peur de me retrouver là. Ce ne sont pas des lieux pour nous les jeunes.*

Les jeunes en total décrochage ne savent la plupart du temps pas où aller s'ils n'ont ni famille proche, ni amis compréhensifs pour les loger et les aider. À défaut de trouver des places d'hébergement dans des structures adaptées, ils aboutissent alors dans des structures pour adultes. Avoir un « chez-soi » ne se limite pas à avoir un toit. Si le logement abrite physiquement la personne, il doit également permettre à son occupant de « s'approprier » son lieu de vie pour façonner son identité sur le plan mental et symbolique. Le « chez-soi » devient alors un tremplin vers un épanouissement personnel, familial et collectif. Le parcours en maison d'accueil devrait de ce fait être de courte durée. Les réalités des parcours démontrent que de nombreuses personnes, suite à un séjour en maisons d'accueil, ne réintègrent plus des logements individuels et autonomes.

L'approche de la problématique des personnes sans-logis ne peut pas se limiter à combattre les

manifestations les plus visibles de la pauvreté. Combattre le sans-abrisme exige une politique qui s'attaque aux mécanismes sous-jacents. L'objectif des maisons d'accueil est la réinsertion des personnes. Ce besoin d'efficacité les mènent parfois à sélectionner leur public en vue de résultats rapides¹⁷². Des impératifs de fonctionnement entrent certes en ligne de compte.

Les maisons d'accueil ont été créées pour accueillir un public momentanément sans-abri et ce pour des raisons multiples. Elles doivent néanmoins s'adapter à l'évolution de la société et faire face à des populations de plus en plus diversifiées, qui vivent des situations de plus en plus précaires. Elles sont donc forcées de faire des choix qui se révèlent « excluants » pour certains publics. En conséquence, à ce jour, il faut constater que certaines « catégories » de personnes vivent en marge des maisons d'accueil. Il est essentiel de réfléchir aux conséquences de l'exclusion par les structures d'hébergement de certaines populations spécifiques. Il s'agit par exemple des adolescents qui vivent des problématiques complexes. D'une certaine façon, le jeune sans-abri manque de supports affectifs implicites lui permettant de « se tenir de l'intérieur » dans le monde contemporain, et doit dès lors faire appel à des supports explicites : les structures d'aide.

Le principe même de l'hébergement de nuit est d'être de courte durée. Or, d'une part, le nombre insuffisant de places d'hébergement d'urgence et l'embolie de la chaîne hébergement-logement ne permettent pas une « sortie » vers le secteur de l'insertion. D'autre

part, cela provoque une mobilité incessante des jeunes sans-abri, contraints d'alterner entre la rue et l'hébergement à court terme. Il nous semble essentiel de rendre compte de la gestion qui organise la rotation quotidienne des personnes sans-abri étant donné un nombre insuffisant de places d'hébergement.

Il ne s'agit pas seulement de gérer l'urgence mais aussi la pénurie.

L'angoisse créée par ce mécanisme institutionnel vis-à-vis des individus déjà marqués par le manque de sommeil et l'épuisement devient insupportable. Il s'agit d'un jeu de ping-pong entretenu par les services d'aide aux sans-abri et de l'aide à la jeunesse qui se renvoient les cas les plus difficiles. Bien que les objectifs de ces services d'aide soient la réinsertion, il faut constater que les défis sont énormes, les moyens qui leur sont mis à disposition restent trop faibles et l'objectif de la réussite n'aboutit pas souvent. Malheureusement, et malgré la motivation et la détermination des travailleurs sociaux qui y œuvrent dans le concret, ces structures jouent davantage un rôle adaptatif, qui aident les jeunes sans-logis à endurer la vie à la rue plutôt qu'à en réchapper. L'adaptation rapide et drastique du jeune sans-abri à son nouvel univers peut être impressionnante.

Dès lors, s'il « faut bien plus de temps pour reconstruire un homme que pour l'abattre », la nécessité d'offrir rapidement des structures adaptées aux personnes nouvellement sans-abri (ou éviter qu'elles le deviennent par une offre adéquate de logements) est d'autant plus cruciale, sans oublier ceux qui se désaffilient durant une longue période. L'évidence du lendemain vient systématiquement casser les illusions et les enferme encore plus dans leurs échecs et dans

171. Ici encore, la plupart des maisons d'accueil n'acceptent pas ces jeunes au vu de leur situation administrative. Il existe des rares exceptions.

172. Observatoire de la santé et du social à Bruxelles. *Vivre sans chez soi à Bruxelles*. Rapport Bruxellois sur l'état de la pauvreté. 2010.

l'incapacité à se bâtir un avenir. Le besoin très humain de pouvoir avoir des rêves revalorisants est mis en branle par cette réalité qu'ils voudraient quitter. Cette impossibilité d'accepter le quotidien va de pair avec l'impossibilité de se projeter dans le futur et d'anticiper.

Ces jeunes sont en errance, squatteurs, en souffrance dans le nulle part, issus pour beaucoup de familles en crise où ils n'ont parfois jamais eu le sentiment d'exister comme sujet. Ils ont souvent été victimes de violences familiales, désinvestis par ceux qui leur étaient les plus proches. Ils n'envisagent plus leur existence comme étant digne de valeur et ils continuent de vivre par défaut dans les interstices du social. Les stigmates de l'errance les enferment tout autant que le fait leur environnement social. Tout cela dans un contexte où l'emploi peu qualifié est aujourd'hui rare et particulièrement précaire et où l'accès au logement est un problème pour tous les jeunes.

Le niveau d'instruction chez les jeunes de 18 à 24 ans sans qualification¹⁷³

« Un faible niveau d'instruction pénalise fortement l'accès au travail. Seul un Bruxellois non qualifié sur trois a un emploi. » Les non-Européens et les personnes peu instruites ont également un taux d'emploi très

inférieur à la moyenne bruxelloise. En Région bruxelloise, un jeune garçon sur cinq et une jeune fille sur six ont quitté prématurément l'école (jeunes entre 18 et 24 ans ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et ne suivant pas d'enseignement ni de formation). Ces proportions sont plus élevées en Région bruxelloise que dans le reste du pays (tant pour les hommes que pour les femmes). On y trouve les jeunes qui ont été scolarisés en Belgique et n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, mais aussi les nombreux jeunes migrants internationaux arrivés à Bruxelles sans diplôme reconnu comme équivalent au secondaire supérieur belge. Ils seront donc considérés, dans les chiffres belges, comme 'peu instruits'. Parmi les jeunes Bruxellois ayant la nationalité belge, 14,7 % (versus 11,3 % chez les jeunes en Belgique) n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur.¹⁷⁴ » Thomas, travailleur social atteste : *En général, les MENA non-demandeurs d'asile ne vont pas à l'école. S'ils n'ont pas trouvé d'eux-mêmes une école ou s'ils n'ont pas été accompagnés avec insistance par un travailleur d'A.M.O ou par un tuteur, ils ne sont même pas inscrits.* Abdel, 15 ans raconte : *Tu sais c'est difficile de réussir à l'école quand personne ne te soutient. Les jeunes d'ici, ils ont leurs parents qui les aident et disent aussi comment ils doivent faire. Moi j'étais vraiment tout seul à l'école et j'étais très stressé. Et puis c'est la situation aussi. L'assistante sociale me disait : « ne t'inquiète pas ! ». Mais tu sais, quand t'as vécu une guerre, tu restes toujours stressé.*

L'offre scolaire à Bruxelles

De nombreux constats tentent à prouver qu'une grande majorité des décrochages scolaires sont à mettre en lien avec la pauvreté ou en tout cas avec le contexte socioculturel des jeunes. Le monde associatif conscient de ces iniquités se doit de s'en faire davantage le relais car l'école est le terreau des démocraties de demain. Les chiffres, liés aux problématiques tant de ségrégation scolaire que des filières de relégations, témoignent de leurs conséquences affligeantes. A Bruxelles en particulier, le libre marché scolaire a fluctué dans le plus total libéralisme jusqu'à aboutir au système actuel, à savoir des établissements aux populations très homogènes sur les plans socio-économique et ethnique¹⁷⁵. Des études parlent même « d'apartheid scolaire » tant la dualisation de l'offre scolaire bruxelloise semble fonctionner au détriment des jeunes issus de l'immigration non-européenne, surreprésentés dans les filières techniques et professionnelles¹⁷⁶.

Les décrochages scolaires

Chez l'adolescent pour qui la construction de la confiance en soi est fragile surtout lorsqu'il a été déstabilisé par les épreuves de l'exil, le processus de l'échec se traduit souvent sur le long terme par une incapacité à poursuivre l'évolution scolaire souhaitée. Nous avons souvent constaté ce phénomène de dévalorisation de soi chez les jeunes rencontrés tout au long de cette enquête. L'enfant considéré comme mauvais élève, s'approprie généralement cette image, et s'y construit une identité. De l'estime de soi, il passe à une mésestime déterminée par les échecs

173. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2012). Baromètre du social 2012. Bruxelles : Commission communautaire commune. Voir page 51.

174. Ibid.

175. Pascale Jamoulle, Jacinthe Mazzocchi, Adolescents en exil, Académia/ l'Harmattan, 2011.

176. Ibid.

scolaires. L'échec scolaire est bien plus qu'un incident de parcours. C'est l'échec de toute la personne, un échec social, éducatif pour la famille et subjectif pour l'élève. Le jugement et l'opinion d'autrui, qu'ils soient ou non bien interprétés par l'enfant, le renvoient à un miroir de sa propre valeur. L'image renvoyée par l'adulte, professeur, éducateur, affecte la nature du processus d'identification.

En effet, le fait d'être considéré comme mauvais, insuffisant en raison de ses échecs successifs peut devenir une image pathogène pour l'estime de soi de l'enfant. L'élève en échec scolaire se trouve dans une situation de « non-amour », le retrait de l'amour de son professeur, de ses parents, déclenche des blessures. Le jeune ne peut « s'aimer et s'apprécier » comme tel, il se résigne à l'échec et s'y engouffre, ce qui constitue une chaîne sans fin qui cause une mésestime importante de l'enfant.

Les filières de relégations chez les jeunes d'origine étrangère

Malgré de nombreuses réformes, l'enseignement secondaire belge francophone reste très hiérarchisé. Il reste basé dans les faits sur une orientation par choix négatifs (les élèves en difficulté passent des filières les plus valorisées, c'est-à-dire à forte composante intellectuelle, à celles qui sont moins valorisées, plus pratiques ou directement en rapport avec l'exercice d'une profession de type manuel). Les élèves, la plupart du temps, ne sont pas orientés dans d'autres filières par choix, en fonction de leurs préférences, de leurs talents et aspirations mais en fonction de leurs résultats scolaires, après échec, redoublement,

orientation¹⁷⁷. Les métiers manuels restent trop peu valorisés et les jeunes font souvent l'apprentissage d'un métier « par défaut » et non par choix.

Une travailleuse sociale d'un service d'aide en milieu ouvert témoigne : *J'ai dû me battre à plusieurs reprises pour que des jeunes mineurs étrangers non-accompagnés ne soient pas placés en CEFA (Centre de formation en alternance) alors qu'un enseignement en général était prévu. On les place dans n'importe quoi sans respecter leur niveau d'instruction ou simplement leur choix.*

La filière professionnelle (et dans une moindre mesure la filière technique) s'est ainsi vue progressivement désertée par les élèves « à l'heure », pour ne concentrer en majorité que des élèves en décalage avec la norme scolaire. *Je veux devenir éducatrice*, exprime Cynthia qui a 19 ans. Elle suit des cours en

troisième année section professionnelle et se donne l'espoir de terminer ses études. La répartition des élèves entre les filières est fortement dépendante de l'origine sociale, économique et culturelle des élèves. Il y a une surreprésentation des enfants socialement défavorisés et immigrés dans l'enseignement professionnel.

Les filières, alors qu'elles pourraient être pensées comme un moyen d'offrir à chacun un enseignement conforme à ses aspirations, sont le plus souvent une solution qui conduit à poursuivre, avec des populations socio-économiquement et culturellement différenciées, des finalités et des objectifs différents. *Moi j'aimerais continuer l'école. Je suis dans un CEFA et je veux continuer pour avoir un diplôme. Je travaillerai dur si je dois, mais je veux continuer pour moi oui, mais surtout pour mes enfants*, affirme avec conviction Oumar, âgé de 19 ans.

Les entraves pécuniaires et administratives

En ce qui concerne les réalités administratives, le temps des adolescents est différent de celui des adultes. Cette divergence entraîne parfois des conséquences dommageables dans la scolarité des jeunes. En termes d'expérience, quelques mois comptent pour quelques années chez le jeune. On peut facilement voir les dégâts que produisent les passages à vide, même temporaires. Pour bénéficier d'un statut, les procédures administratives sont longues et fastidieuses, empêchant les jeunes de s'inscrire dans des projets. Malika se fâche : *On est des jeunes et on doit tout faire comme des adultes, tout le temps c'est comme ça que ça se passe. C'est dur quoi !* Cette

177. Il me paraît ici essentiel de rappeler les axes fondamentaux du décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire : Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

lenteur peut leur causer des dommages douloureux. Ils se retrouvent dans une incertitude quant à leur avenir, sans contrôle sur les issues possibles. Cette lenteur a également pour conséquence de provoquer le sentiment d'« être un laissé pour compte »¹⁷⁸.

Plusieurs jeunes nous évoquaient cette impossibilité de gérer, d'une part une vie d'adulte qui se doit d'entreprendre de nombreuses démarches administratives, travailler pour subvenir à ses besoins et gérer ses ressources dans la durée, et d'autre part, assumer avec rigueur une scolarité. Les heures d'ouverture des administrations contraignent alors l'étudiant à s'absenter couramment.

Tu sais, quand j'étais dans la maison là (il évoque un squat situé à Ixelles), j'allais à l'école la journée et le soir j'allais travailler... Youssef combinait sa scolarité et un travail de serveur dans un café. Durant les premiers mois, il lui était possible d'exercer son travail en soirée et de se rendre à l'école en journée. Les exigences de son patron sont devenues plus récurrentes, les contraintes financières de Youssef cumulées, il s'est régulièrement absenté une journée jusqu'à atteindre le nombre de jours d'absences non justifiés auprès de l'établissement scolaire. Il s'est donc vu refuser la présentation de ses examens et a abandonné de ce fait sa scolarité.

178. Le Délégué général au droit de l'enfant, *rapport relatif aux mineurs mal accompagnés. Donner la parole aux jeunes*. Novembre 2011.

S'en sortir au-delà des ressources familiales

Lors d'un focus groupe, deux travailleuses sociales témoignent d'une situation : *Deux adolescents arrivent à SOS Jeunes Quartier libre, cela fait une semaine qu'ils zonent dans Bruxelles, ils nous expliquent leur histoire. Ils ont quitté le pays ensemble cachés dans un camion et y sont restés 72 heures sans savoir s'ils allaient mourir ou survivre. Ils étaient restés sans manger, sans boire dans ce camion où il faisait une chaleur insupportable. Ils pensent à leur famille, à leurs amis, sans savoir s'ils les reverront un jour.*

L'un deux en parle : *On n'en pouvait plus là-dedans, on tapait sur ce qu'on pouvait pour sortir, mais personne ne nous entendait. On était comme dans une tombe piégés dans ce qu'on croyait qui pourrait nous sauver. On était caché sous un camion mon ami et moi, j'entends encore le cri perçant de mon ami qui se fera écraser sous le poids du véhicule, je ne pouvais rien faire. Maintenant je ne pourrais plus retourner au pays, j'ai laissé mourir mon ami, sa mère ne me le pardonnera jamais.* »

J'aimerais qu'on nous soutienne beaucoup moralement parce que le fait de se séparer avec ses parents, (...) c'est un adolescent, il a des autres problèmes, (...) il sait très bien qu'il doit aller en justice tous les jours pour se justifier, s'il n'a personne pour le soutenir moralement ça va être trop dur pour lui disait Youssef.

Comme cet interlocuteur, la plupart des mineurs étrangers non-accompagnés sont partis parce que là-bas, la vie n'était plus possible.

Mais pour beaucoup, il est difficile d'être éloigné de sa famille. Les témoignages nous relatent les difficultés des deuils à faire, de ses proches, de ses habitudes et de sa propre culture. Il existe également un énorme décalage entre le contexte de vie espéré, fruit d'une construction imaginaire propre et les réalités vécues, une fois arrivés en Belgique. Dans certains cas, quitter le pays n'était pas un projet partagé par leurs parents. De nombreux jeunes rencontrés nous disent avoir quitté leurs familles sans prévenir personne. Seuls ou avec un ami, dans le cadre d'un projet souvent réfléchi depuis peu, même si le rêve d'un eldorado les hantait depuis longtemps, parfois le fruit de conflits familiaux. Sofiane se confie : *Moi, ma mère me manque, je l'ai plus vue depuis que j'avais onze ans. Quand j'aurai mes papiers, j'irai voir mes parents au Maroc.*

Des mineurs étrangers non-accompagnés se sentent coupables d'avoir laissé leur famille au pays, parfois dans de grandes difficultés. Il arrive également, que leurs parents ou la famille élargie aient tout vendu pour pouvoir payer le passeur ou financer leur billet d'avion.

Un travailleur social explique : *Souvent la nuit avant de prendre contact par téléphone avec sa famille le jeune ne dort pas. Il appréhende ce moment.* Hassan exprime que les contacts avec ses propres parents sont difficiles à affronter. Il préfère les éviter mais il se doit de leur donner des nouvelles de temps à autre. *Je ne dis pas tout quand je téléphone chez moi, c'est mieux comme ça. Mais je souffre.*

Avant d'arriver en Belgique, je suis passée par plusieurs pays. J'ai fugué avec mon petit ami que j'ai rencontré dans mon village, on est resté longtemps en Grèce et en Italie. J'ai été obligée de me prostituer. Mon ami

avait tout organisé pour ça. J'avais 15 ans. Je suis restée longtemps en Espagne, j'ai dû travailler pour pouvoir gagner de l'argent et continuer le voyage, mais le patron ne m'a pas payé, ma famille, je n'ai plus de nouvelles évoque Kamelya, 17 ans¹⁷⁹. Plusieurs jeunes témoignent de cette réserve nécessaire autant avec leur propre famille qu'avec leur entourage à Bruxelles. Ils abordent aussi leurs sentiments d'insécurité durant leur trajectoire d'errance. Ici, à Bruxelles, je me suis trouvé très seul. Je ne savais pas partager ce qui était dur pour moi, je n'avais vraiment personne à qui parler. Alors que quand j'étais au pays, il y avait plein de gens autour de moi. Ici, J'ai été un clandestin pendant 3 ans ! Ici en Belgique je n'osais même pas m'adresser à mes compatriotes, eux-mêmes clandestins.

Les sentiments de solitude se mêlent à une grande culpabilité et aux sentiments de devoir soutenir ses proches au pays. Devoir difficile à réaliser lorsque pourvoir à ses propres besoins est devenu « mission impossible ». L'adolescent est sensé subvenir rapidement à ses besoins et envoyer de l'argent pour permettre à un proche de s'exiler à son tour¹⁸⁰. Ne pas pouvoir répondre à cette attente peut créer des sentiments d'angoisse et de culpabilité, le risque étant de ne pas oser dire la vérité à la famille, ou de rompre tout contact avec elle¹⁸¹.

179. Témoignage recolté par Samira Lamarti, travailleuse sociale.

180. Jamouille P., Mazzocchi J., *Adolescence en exil*, Ed. Harmattan-Academia, 2011.

181. Al Chaabani S., Dal F., Marquebreucq A.-P., Vanoeteren A. (2006). Assistance psycho-sociale et thérapeutique des demandeurs d'asile. Croix-Rouge de Belgique et Fonds Européens pour les Réfugiés.

Les enfants dans les conflits armés, de jeunes adultes brisés

A ce jour, on estime qu'un milliard d'enfants sont affectés par les conflits armés. Selon l'UNICEF, ils représentent 40% des victimes des conflits armés et plus de 50 % des réfugiés et personnes déplacées. Ces dix dernières années, près de deux millions d'enfants ont été tués¹⁸². La Croix-Rouge estime à 300.000 le nombre d'enfants soldats dans le monde.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs jeunes adultes ayant vécu des conflits militaires avant de s'exiler. Ils nous ont témoigné de leurs parcours. Parmi eux, plusieurs ex-enfants soldats ont abordé leurs chemins et leurs quotidiens dans les centres Fédasil et les centres de la Croix-Rouge. Ils nous témoignent du non-choix de leur exil. Abdoul raconte : *Je me dis parfois que je ne sais pas si je dois vivre. Je suis en Belgique depuis deux ans et rien n'avance... En fait je pense que tous les gens veulent vivre dans leur pays et pas le quitter. Mais moi, je n'avais pas le choix.*

Il dédramatise sa vie en Belgique actuellement : *Ici, même si c'est dur aussi, ce n'est quand même pas comme au Congo. On ne voit pas des morts dans la rue, par terre, on n'entend pas toujours des bruits de fusils... Par contre, ici, c'est différent, on pense tout le temps aussi aux papiers...*

Abdoul évoque son parcours d'adolescent : *J'étais obligé de me battre sans savoir pourquoi. J'étais aussi utilisé comme espion dans les villages des ennemis et*

je repérais les meilleurs moments pour les attaquer. Je suis devenu enfant soldat à 12 ans pour venger mon vrai père. J'avais un AK47 et ils m'ont drogué et puis entraîné dans la jungle. On était obligé de violer des filles, même les cadavres (...). Je considérais alors mon commandant comme mon père. Quand je suis rentré au village après ma capture je n'ai pas été accepté par ma famille. Je me suis retrouvé seul. Les enfants qui ont combattu sont très mal acceptés et ne peuvent plus rentrer dans leurs villages. Henri poursuit : J'étais très jeune et ne me rendais pas compte de ce que je faisais. J'ai compris que je donnais la mort quand mon chef m'a obligé à tirer sur mon oncle. Alors je me suis enfui. Mais quand tu quittes le groupe tu es seul et tu ne trouves rien à manger.

Ces jeunes ont dû se positionner en tant qu'adultes bien avant l'âge. Livrés à eux-mêmes pendant de longues années, ils nous témoignent de leurs expériences maintenant en Belgique. Confrontés à des difficultés autres actuellement, ils ne regrettent bien évidemment pas leur voyage, seule condition pour survivre aux conflits.

Ils disent ne pas comprendre ce que nous entendons par « le passage à l'âge adulte ». Ce concept très occidental, lié davantage à l'âge qu'à des rites sensés, évoque peu de choses si ce n'est l'incompréhension. Telles que les complexités administratives, quand les papiers d'identité sont devenus définitoires de l'être humain.

182. Rapport sur le développement dans le monde, *Conflits, sécurité et développement*, Banque mondiale. 2011

Les jeunes non répertoriés par les statistiques

Beaucoup de jeunes ne sont pas identifiés. Ils n'ont pas d'avocat et ne sont pas connus des services publics. On méconnaît totalement leur nombre et on n'a jamais pu se fier à des chiffres plausibles. Durant l'année 2011, 3000 de ces jeunes étaient identifiés en Belgique. 60% d'entre eux étaient considérés comme demandeurs d'asile. Finalement seule une infime minorité des 1200 restants a trouvé un gîte. Une juriste en parle : À 18 ans beaucoup de ces jeunes MENA entrent dans une vie clandestine et sont victimes de la traite des êtres humains. Je veux dire ce que la loi définit comme étant la traite. C'est-à-dire aussi bien le travail illégal dans la cueillette des fruits que la prostitution. Ces jeunes n'ont en fait aucun espoir d'obtenir un statut en Belgique.

De jeunes européens en exil

De qui parle-t-on ?

L'enquête de terrain se déroule conjointement dans plusieurs lieux bruxellois. Il s'agit de :

- personnes qui ont investi plusieurs logements, maisons ou garages, abandonnés ou du moins insalubres, parfois loués à faible coût, et ce dans plusieurs communes bruxelloises
- des personnes sans-abri, qui se réfugient le jour dans les halls de la gare du nord
- de familles ayant trouvé refuge, depuis plus d'un an, dans une salle de Gymnastique de l'U.L.B, désaffectée et prêtée par les autorités de l'université

Miroslav, 24 ans, nous fait part de son parcours : *Moi, je suis en Belgique depuis 2005. J'ai été d'abord dans un centre de la Croix-Rouge, mais depuis 4 ans je suis dans la rue.*

Quel serait ton souhait, maintenant ? Comment pourrait-on vous aider ? *Moi, je veux travailler. Je suis peintre. Je peux travailler. Mais pas de travail pour nous en Slovaquie. Là-bas le travail c'est pour les blancs, pas les Roms. Alors c'est pas possible de rentrer au pays, il y a trop de discriminations pour nous. Il y en a beaucoup plus qu'avant. C'est trop dangereux, pour tous les Roms ! Ici je veux travailler, c'est ça que je cherche. Tu peux me trouver un travail ? Je peux tout faire. J'ai deux enfants, c'est pas possible comme ça. On n'a rien pour manger, pas de médicaments, pas de vêtements, pas de lait pour ma fille. Et puis, pas de maison pour ma famille...*

La situation de Miroslav, nous la connaissons bien. Nous l'avons rencontré précédemment avec sa famille lorsqu'il séjournait dans le hall de la gare du nord à Bruxelles... Ensuite, dans plusieurs locaux abandonnés... Et plus tard encore, dans l'ancien gymnase de l'ULB, où il s'est installé plus d'un an, à même le sol, avec ses enfants et sa famille élargie, dans un dénuement innommable. Ce que Miroslav fuit ? C'est la misère matérielle profonde d'un petit village slovaque où vit sa famille depuis plusieurs générations. Un terrain meublé de taules défrisées, de récupérations de fractions de bois, de carcasses métalliques démembrées. C'est la ségrégation pratiquée et croissante des populations tsiganes aux quatre coins de l'Europe. Le rejet de tous les champs de la vie sociale, du monde du travail, auquel ils avaient encore accès il y a peu. De la sécurité, qui n'est plus assurée, quand la crainte des agents de

la police locale devient la première source d'anxiété. C'est la mort d'une enfance brimée qu'il quitte à l'âge de 17 ans pour s'offrir le rêve d'une vie d'adulte aux droits respectés.

De jeunes adultes mis au ban

Nous ne pouvions aborder le passage à la majorité et les réalités des jeunes adultes en omettant les interrogations relatives aux personnes d'origine tzigane vivant sur le territoire de Bruxelles. L'approche que nous vous proposons tente d'éviter d'accentuer les stigmates et d'enrayer la logique qui considère interminablement ces personnes de par leurs origines ou appartenances ethniques et culturelles. Cependant, l'enquête de terrain que nous avons réalisée nous révèle telles de profondes cicatrices, les conséquences alarmantes des préjugés qui les accablent. L'ignorance à leur égard est une des causes majeures des préjugés et clichés, voire du rejet dont ils sont l'objet.¹⁸³ Il va sans dire que leurs réalités interpellent peu, tant elles sont méconnues, et s'interprètent souvent mal tant elles sont altérées par les filtres de nos propres imaginaires. Bernard de Vos, délégué général aux droits de l'enfant évoque *une hypocrisie totale concernant les enfants d'origine Roms sur Bruxelles*. Il ajoute : *Ces familles et enfants ont vécu de réelles persécutions dans leurs pays. Vers quoi pourraient-ils retourner ? J'ai été sur place. Dans leurs pays leurs maisons sont constituées de deux taules métalliques et de cartons pour dormir*¹⁸⁴.

183. D.LEENMAN et M.PELTIER. *Les gens du voyage en communauté française de Belgique. Réalités et perspectives*. Document d'analyse et de réflexion. Mars 2009. <http://www.centreavec.be>

184. Bernard de vos témoignait de ces constats lors d'un débat au «festival des migrations» de l'ULB le 28 mars 2013.

Certains services de l'aide sociale s'accordent à leur venir en aide, mais ils se découragent rapidement face à l'ampleur des démarches à entreprendre, aux freins administratifs et juridiques. Chacun se demande alors s'il s'agit bien de son « public cible ».

Lorsqu'un travailleur social ou un médecin accompagne un enfant accidenté dans un hôpital de la ville, il se voit refuser l'accès aux soins les plus élémentaires. Une pédiatre raconte ceci : *Lorsque j'ai accompagné Valentina de 4 ans à l'hôpital d'Ixelles, elle ne marchait plus depuis plusieurs semaines. Cet enfant avait perdu toute la masse musculaire qui entoure les genoux. Elle devait être opérée immédiatement et suivre une rééducation. Aux urgences, ils m'ont refusé l'accès aux soins malgré mon statut de pédiatre. Le responsable du service m'a exprimé que je faisais de la mauvaise médecine. J'ai rapidement compris que cette situation inacceptable était liée à leur appartenance ethnique. Je ne pensais pas cela possible à Bruxelles.*

Un directeur d'école primaire en témoigne également : *Nous avons dans notre école plusieurs enfants de familles très précarisées, d'origine Rom. Nous les inscrivons, comme tout enfant, mais ils n'ont même pas d'abonnement pour se rendre à l'école. Souvent ils n'ont rien à manger et n'ont pas eu l'occasion de se doucher... De plus pour les enfants « sans-papiers », de nouvelles mesures (2012) nous retirent une partie des subventions octroyées par élève ! Cela n'encourage pas les établissements scolaires à accepter de nouveaux enfants.*

Une assistante sociale qui travaille dans un service de l'aide à la jeunesse exprime : *Vous n' imaginez pas à quel point j'ai dû ramer à contre-courant avec mes collègues pour accueillir des enfants tsiganes. J'ai un*

collègue qui m'a dit, comme ça : Moi, je suis pas là pour faire de l'humanitaire hein !

Nous pensons qu'il est fondamental de soutenir un regard nouveau, juste et réaliste quant à ces personnes, sans quoi les droits les plus élémentaires de ces jeunes adultes resteront inappliqués. Les rencontres et partages de leurs quotidiens nous ont appris une chose essentielle et indispensable qui se résume en une approche digne et sans jugements.

Dans la filière scientifique francophone, le mot tzigane (qui n'a pas un sens péjoratif) est un terme générique englobant les Roms au sens strict, les Manouches, les Gitans... L'imbroglio en la matière est incroyable. L'expression 'Gens du voyage' renvoie soit à une classe économique (ceux du cirque), soit à une catégorie administrative (titulaires d'un titre de circulation en France), soit encore à un ensemble de groupes ethniques installés en Occident par opposition notamment aux Roms de l'Est réputés plutôt sédentaires. Ce sont avec ces derniers que nous avons principalement travaillé. Ils forment une population répartie dans différents lieux de la ville de Bruxelles. Le principal problème, si l'on peut dire, réside dans le fait que nous sommes devant un ensemble de groupes qui sont pris dans des voies différentes d'affirmation politique et collective et qui n'affichent pas tous une même conscience de ce qu'ils sont, alors que les instances politiques et intellectuelles des sociétés au sein desquelles ils évoluent attendent d'eux une unanimité, voire une uniformité »¹⁸⁵.

185. A. REYNIERS. Professeur à l'UCL et directeur de la revue *Etudes Tsiganes* (Paris), in « Les Roms d'Europe de l'Est », revue En question n°88, Centre AVEC, mars 2009.

Les constats que nous faisons suite à cette enquête vont dans ce sens. Il s'agit bien de personnes qui fonctionnent de façon très différente. Ils ont intégré des dynamiques familiales et individuelles propres. Au sein de mêmes familles, il serait inexact de penser que les conceptions ou postures face aux institutions, à la scolarité, à leurs histoires soient semblables. Par contre ces personnes que nous avons rencontrées partagent bel et bien une même réalité. Il s'agit de leurs conditions de « survie ». Ces familles sont toutes confrontées au manque de biens de première nécessité. Elles vivent toutes par moment ou constamment la faim, le froid et de manière générale l'inconfort dont souffrent les personnes sans-abri. Elles vivent, malgré leurs conditions, des relations affectives et solidaires tenaces avec leurs familles élargies au point de s'être construit une réelle « philosophie du partage » avec leurs proches. Il nous paraît essentiel de poser un cadre de lecture et de représentations :

Ces personnes, malgré leurs situations d'exclusion extrême, ne vivent pas dans un monde hors du nôtre, mais dans des réalités qui nous concernent. En tant que personnes installées sur le territoire du Bruxelles, parfois de longue date, elles contribuent à la vie sociale et émettent le souhait d'intégrer les champs professionnels, scolaires et citoyens sur le territoire où elles s'implantent. Ces personnes et familles qui paraissent à première vue homogènes culturellement sont traversées par de nombreuses dissemblances en termes de référents identitaires et de manière de percevoir le monde. En effet : On peut très bien partager une même culture mais se situer très diversement sur l'axe « tradition-modernité » et sur celui de la hiérarchie sociale et ceci est vrai tant au niveau des « cultures allogènes » que des « cultures autochtones ». Par

ailleurs, même les valeurs partagées ne sont pas hiérarchisées par tous de la même manière¹⁸⁶. Ces personnes, avant d'être « Roms », sont d'abord des sans-abris, des enfants, des femmes, des personnes âgées qui ont besoin de protection. La valeur d'une société peut se jauger au sort qu'elle réserve aux plus faibles, individuellement et collectivement. Garantir leur dignité par le regard que l'on porte sur eux est indispensable.

En Europe

Les personnes d'origine Roms sont environ six millions en Roumanie, quatre en Bulgarie, en Allemagne, en France et en Espagne. En Roumanie, où ils représentent encore près du cinquième de la population, le système économique agraire extensif les a gardés six siècles en esclavage et ils resteront persécutés, quel que soit le régime. Ainsi, au début de la révolution de 1989, des mineurs, amenés en train à Bucarest par le gouvernement pour le soutenir, massacrent au passage des centaines de Roms dans les campements de la banlieue de la capitale. Une commission d'enquête gouvernementale conclut à l'entière responsabilité des Roms dans ces massacres, affirmant que ces événements n'ont pas de motivation ethnique, que les communautés visées constituent un danger pour la stabilité ethnique puisqu'ils ont entre cinq et dix enfants par famille et qu'ils ne sont pas natifs du lieu¹⁸⁷. Il en va également de nombreux disparus dans les massacres yougoslaves, tant par les nazis que par les serbes et les croates lors des guerres de Bosnie et du Kosovo. Les Roms restent aujourd'hui

encore un prolétariat marginalisé. Les enfants Roms peuplent majoritairement les orphelinats de pays européens tels que la Roumanie et la Bulgarie. Leur niveau de vie et leur espérance de vie restent très inférieurs aux moyennes nationales des pays dans lesquels ils vivent. Leurs conditions de logement sont déplorables et leur taux de scolarisation rare.¹⁸⁸ L'Europe de l'Ouest ne leur fait pas non plus grand accueil, quelques exemples sont énoncés ci-dessous :

- En Espagne, dès 1499, on voit apparaître des législations anti-tziganes.
- Aux Pays-bas, la chasse aux païens entre 1725 et 1728 fut un génocide dont l'Histoire est restée muette.
- En France, les brigades des tigres, police scientifique mise en place sous Clémenceau. Des événements récents ont amené le président Sarkozy à stigmatiser les Roms et Bulgares en prenant des mesures radicales d'expulsion qui ont renvoyé de nombreuses familles dans des zones de non-droit¹⁸⁹, les bidonvilles dans lesquels ces familles vivaient depuis plusieurs générations.
- En Belgique, en 1999, des expulsions de masse renvoient de nombreux « Roms » en prenant soin de leur tatouer sur la peau un code de référence.

A Bruxelles

Durant cette enquête de terrain, plusieurs familles et personnes de la tranche d'âge « 17-25 ans » sont arrivés sur le territoire de Bruxelles. Ils vivaient tous

dans un profond dénuement, souvent contraints de quitter leur pays dans l'urgence, ils se sont retrouvés des les halls de plusieurs gares bruxelloises.

Ivana, 18 ans et mère de deux enfants nous en parle : *Nous avons dû quitter nos maisons car elles ont été détruites par des bulldozers. Tout notre village a été détruit.* En effet, ces habitants slovaques ont littéralement été expulsés de chez eux par les autorités locales. La montée des extrémismes dans plusieurs pays européens met en danger de nombreuses personnes d'origine tzigane. Ces familles y vivaient pourtant depuis plusieurs générations. Si le passage à l'âge adulte se vit différemment d'une culture à l'autre, les jeunes adultes que je rencontre ici sont parents et on en charge de petits enfants. L'accès au travail est pour eux indispensable. Combien de fois avons nous entendu, tout au long de l'enquête : *Tu n'as pas de travail pour moi, n'importe quoi ? Je veux du travail !* En tant que Slovaques, Juraj et Olis ont le droit de travailler en Belgique. Seulement, en réalité, ces personnes de par leur origine sont totalement exclues du marché de l'emploi. Là encore, les stigmates frappent les plus démunis et inscrivent à la marge des populations prêtes à accepter les pires emplois. *Moi, je ramassais les poubelles. Mais ils ne veulent même plus des Roms pour ça !*

Les familles que nous rencontrons bénéficient uniquement de l'aide médicale urgente, mais d'aucune aide financière. Leur situation administrative les laisse à la marge. Plus loin dans la salle, des parents et leurs enfants ouvrent des sacs poubelles, seul butin de la journée récupéré sur les trottoirs des alentours. Un enfant y sort des pièces d'ustensiles électroménagers, une veste abîmée et y découvre avec joie un cartable d'école. Demain, il ne partira pas les mains vides.

186. Cahier « Vivre en Belgique », *Vivre ensemble*. Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers, 2012.

187. Voir Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, rapport du 23 avril 2002.

188. ATTALI J., *L'homme nomade*. Ed. Fayard. 2003.

189. Pour rappel, ces options politiques ont fait suite à un fait divers ou une course poursuite entre une brigade de police et un jeune Rom. Celle-ci s'est terminée par le décès du jeune homme, succombant à deux balles dans le dos.

On a tous très mal dans le ventre, c'est parce qu'on mange la nourriture des poubelles me glisse Véronica. Miroslav nous fait part de ses inquiétudes à l'égard de ses trois enfants. Il craint pour leur avenir : Ils vont à l'école oui, mais ils n'ont pas de papiers, pourtant ils sont tous les trois nés en Belgique. Aujourd'hui, je n'ai pas pu leur donner à manger pour aller à l'école... Pour aller à l'école, on doit se lever tôt car on ne peut pas payer le bus. Le chauffeur n'accepte pas que l'on monte (...)

Parmi tous ces migrants, les Tsiganes apparaissent surtout comme demandeurs d'asile. Ils tenteraient d'échapper à diverses formes de marginalisation économique et sociale qui prennent parfois l'allure de véritables ethnocides. Mais l'Europe occidentale ne les reçoit pas nécessairement mieux et cherche à endiguer leur flux, voire à les renvoyer en bloc vers la région de leur origine supposée. L'impression qui ressort de tout cela, c'est que les Tsiganes forment un peuple éternellement ballotté d'une frontière à l'autre, un groupe humain d'errants qui par son déracinement inquiète souvent, séduit parfois, les populations qu'il côtoie¹⁹⁰. Aujourd'hui, les mouvements de Tsiganes entre l'Est et l'Ouest sont choses courantes même si les Etats ne l'admettent guère. En dehors des réfugiés bosniaques qui ont reçu un statut temporaire leur permettant de se maintenir en Europe occidentale sans être inquiétés et en dehors de quelques hommes d'affaires et de musiciens qui obtiennent un visa en bonne et due forme, les Roms viennent et vivent en

clandestins. Certains d'entre eux risquent encore une demande d'asile dont l'issue est de plus en plus incertaine. Lukino, 24 ans en parle : *J'ai été dans des centres de la Croix-Rouge et puis j'ai été dans la rue. Pas de solutions. Je ne veux pas pourtant retourner en Slovaquie. Il y a des homicides.*

Les motivations des migrations

Pas plus que les autres habitants du Vieux Continent, ces personnes ne désirent quitter massivement les régions où ils se sont implantés, souvent de longue date. Sauf sous la contrainte, leurs déplacements lointains entraînent rarement une rupture totale et définitive avec les zones d'où ils proviennent. Comme pour nombre d'autres migrants, les perspectives de va-et-vient entre pôles d'attraction familiers, ou en passe de l'être, s'avèrent constitutifs d'une pratique de la mobilité très largement méconnue par les sociétés au sein desquelles ils se meuvent. Les Tsiganes n'occupent pas tous, en bloc, une position identique sur le plan social. Il y en a, très nombreux à l'Est, dont les familles sont sédentarisées depuis parfois des siècles¹⁹¹.

Les personnes que j'ai rencontrées expliquent les motivations de leur départ par le fait des ségrégations croissantes dont ils sont victimes dans leur pays. Le racisme de la part des *Gadjés*¹⁹² a des répercussions sérieuses en termes d'accès à l'emploi, aux écoles. Ils se sentent constamment en insécurité, font l'objet d'actes de violence de la part des populations mais

également des forces de l'ordre. En Belgique le contexte est certes différent. Si leurs perceptions restent empreintes d'insécurité et de troubles psychiques liés à l'exil, les violences physiques sont moins fréquentes. Nous ne pouvons néanmoins faire fi d'actions pour le moins impressionnantes. Il s'agit des procédures d'expulsions des logements insalubres où ils se sont installés souvent en toute légalité et avec l'accord des autorités locales. Une famille nous relate la manière dont ils ont été expulsés d'un logement de la rue de la Concorde, à Ixelles en septembre 2012. *La police est arrivée. Ils étaient très nombreux ! Ils ont cassé les portes et nous ont poussés vers la rue comme si on était des voleurs. On a dû tout laisser dans la maison.* Un travailleur social d'une association qui travaille avec les familles explique : *Ces actions sont fréquentes. Ces populations sont véritablement criminalisées. Dans la réalité ces personnes sont en demande de travail et prêtes à accepter n'importe quel boulot sous-payé. Les préjugés sont nombreux, ces personnes sont vraiment méconnues.*

D'autre part ils témoignent tous de leur situation de non-droit. Leur inexistence administrative constitue le point névralgique de leurs déconstructions identitaires. Un abîme sans fond menant au repli et à l'effritement de leurs imaginaires culturels. Un travailleur social d'un service pour adulte témoigne : *Les Roms ne peuvent pas appeler la police quand d'autres personnes sont agressives dans les squats. S'ils le font, tout le monde se retrouve dans la rue. Leur situation est celle d'un non-droit complet.*

190. REYNIERS, Alain, 1995: *Les populations tsiganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe centrale et orientale et vers quelques pays de l'OCDE*. Paris, OCDE (Migration Internationale et Politique du Marché du Travail; Document hors-série, n° 1; Diffusion générale).

191. Ibid.

192. Appellation utilisée par des groupes d'origine tsiganes pour désigner à la fois le non-Tsiganes, l'étranger, le paysan ou le sédentaire.

CHAPITRE 6 : L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Pour une adéquation de la posture d'aide

« N'oublie jamais de regarder si celui qui refuse de marcher, n'a pas un clou dans sa chaussure¹⁹³. »

Le soutien indispensable

Tant que tu as quelqu'un qui est bien et qui cherche à t'aider, c'est le principal. Au SAJ j'ai senti que ma situation changeait, qu'on me défendait. Ce qui n'était pas le cas au SPJ. Tu sais, on fait confiance aux éducateurs dans les centres, on sait qu'ils ne vont pas nous lâcher dit Ali.

Les jeunes en situation d'errance sont des sujets très déstructurés, et très déstructurants, pour les travailleurs sociaux qui s'en occupent. Dans le monde de la grande exclusion, où vivent ces jeunes adultes très fragilisés, les symptômes rencontrés ressemblent souvent à des états psychotiques, mais il ne s'agit en fait pas de psychose : ce sont des problématiques de vie absurdes et inimaginables. Les refus de ces jeunes aux propositions d'aide peuvent prendre des élans multiples, de l'expression la plus violente à la plus hésitante. Pour une même personne, la posture peut varier en fonction du moment et des épreuves.

S'ils n'avaient pas été là je pense que j'aurais mal tourné. Il y a une période où je suis venu et je t'ai dit ce que je voulais faire ... (le jeune parle de suicide). C'est quand même grâce à l'assistant social que j'ai eu une

aide parce qu'au début, ils ne m'ont pas accepté. L'accompagnement doit s'inscrire également dans des temps moins identifiables et plus informels, car tout l'enjeu est bien de partager ce quotidien et, par là même, de reconnaître l'autre comme appartenant à notre humanité et comme y participant pleinement. Les adolescents ont besoin de temps de recherche, avec des adultes, pour s'inventer eux-mêmes à partir de leurs différentes constellations culturelles¹⁹⁴.

Ce qui m'a aidé, c'est le soutien et le fait d'avoir un repaire en fait, c'est ça, dans le service où je suis passé j'ai eu un repaire, on a un soutien, on ne se sent pas seul, en fait. On a quelque chose à quoi s'accrocher et des personnes qui sont là pour nous aider, nous soutenir. Moi j'ai vécu ça comme ça et c'est pour ça que je me dirigeais souvent vers ce service...

Nos interlocuteurs évoquent l'importance « d'espaces temps ». Un espace « d'entre deux » où parler semble plus aisé et « où ce qui se révèle va prolonger la rencontre et le chemin à parcourir ensemble »¹⁹⁵.

Quand l'accompagnement est remis en cause

Quand on arrive devant une assistante sociale et elle lit ses papiers et alors elle vous dit « bon tu dois aller là, aller là... » et elle vous a même pas demandé si ça va. Un dialogue ce serait déjà bien. Des éducateurs de rue aussi dans la rue, un peu plus, ce serait bien parce que moi en bientôt deux ans que je suis revenu dehors, j'en ai pas vu énormément...

Il est évident que la verbalisation de leurs demandes est souvent malaisée et leur attitude peut également exprimer le repli. Latifa, assistante sociale, témoigne de la tendance à multiplier les orientations de ces jeunes vers de nombreux services. Elle parle de « violence institutionnelle ». Cette inhumanité « vecteur » de nouvelles violences, entre le jeune et le travailleur social qui symbolise, souvent malgré lui, l'entrebâillement entre lui et sa conception imaginaire de l'Etat (détenteur de l'aide qui lui pourrait lui être octroyée). Latifa nous dit : Cette tendance à orienter constamment le jeune vers de nouveaux services n'est pas acceptable. Nous connaissons ce phénomène de façon générale dans l'aide à la jeunesse où des jeunes sont orientés d'un centre d'accueil d'urgence à l'autre sans répondre vraiment au problème. Suite à plusieurs orientations, le lien est rompu avec nous. Les jeunes se découragent et on les retrouve, errant, gare du midi.

194. JAMOULLE P., MAZZOCCHETTI J., *Adolescence en exil*. Ed. Harmattan-Academia. 2011.

195. DURUAL A., PERRARD P., *Les tisseurs de quotidien, pour une éthique de l'accompagnement de personnes vulnérables*. ERES, Toulouse, 2004.

193. DELIGNY F., *Œuvres*, Paris, Arachnéens, 2007.

Lorsque je les rencontre, ils me disent : maintenant, je dois faire du trafic pour survivre. Il n'y a rien pour nous en Belgique. Il nous paraît essentiel d'évoquer « l'hyperspécialisation » des différentes institutions de prises en charge de ces jeunes qui crée un réel flou et une déresponsabilisation des services sociaux. Les jeunes en paient le prix fort. Ils sont ballotés de service en service, ce qui suscite une incompréhension du système auquel ils sont confrontés, une peur de l'inconnu, une instabilité dans la prise en charge¹⁹⁶.

Ce sont les situations d'exclusions institutionnelles répétées ou plutôt d'absence de réponses adaptées, en cohérence avec leurs parcours, qui vont être le déclencheur d'un comportement plus hostile et néfaste à une relation de confiance nécessaire à l'accompagnement social.

Plusieurs jeunes se plaignent de l'absence des intervenants sociaux, de l'inadéquation de leur intervention ou encore de la succession incohérente des prises en charge dont ils font l'objet. Il en découle un sentiment d'abandon, l'impression d'être considérés « comme rien », les intervenants sociaux ne faisant, selon eux, preuve d'aucun intérêt pour la situation qu'ils vivent.

Il y avait aussi l'assistant social du CPAS. L'année passée, j'avais un chouette gars. Cette année, j'ai une femme. C'est un peu serré mais bon. Il y a eu les centres aussi. Tu as des bons et des mauvais. Tu ne trouves pas toujours des gens qui t'accueillent avec un sourire !

196. Le délégué Général aux droits de l'enfant, Rapport relatif aux mineurs mal accompagnés, donner la parole aux jeunes. Novembre 2011

Les parcours des « mal accompagnés » ne sont pas linéaires et lisses, ils sont faits de ruptures, de déséquilibres, de projets avortés, de changements de cap, de volte-face, d'aller-retour, d'à-coups, auxquels s'associent souvent des formes de violences psychologiques. De tels parcours sont souvent incompatibles avec la découverte d'un sens¹⁹⁷. C'est très difficile, pour les jeunes de ne pas pouvoir exprimer leurs réels désirs. Les enjeux sont tellement grands pour obtenir un statut qu'ils ne peuvent faire confiance. Or si le jeune ne se rend pas compte que le travailleur social veut son bien, ça ne marche pas. Il l'associe à l'Etat.

Il est, selon nous, essentiel de questionner le « SENS » du travail d'accompagnement. Il ne s'agit pas, ici, de remettre inopinément en cause tous les fonctionnements institutionnels, mais de pointer ce qui peut faire perdre de vue, au travailleur social, le sens même de son action.

Cette analyse est fondamentale à tout niveau de la pratique des champs du « social ». De la mise en oeuvre du travail social jusqu'aux instances décisionnelles, administratives et politiques. En effet, sans tenir compte des évolutions individuelles et sociétales, la rengaine peut miner et la maltraitance peut ne pas être intentionnelle¹⁹⁸. Il paraît pourtant évident que le quotidien fasse l'objet d'une « permanente coprésence de l'accoutumée et de l'insolite, source de surprise et de tension, où certitudes et incertitudes

197. Ibid.

198. DURUAL A., PERRARD P., *Les tisseurs de quotidien, pour une éthique de l'accompagnement de personnes vulnérables*. ERES, Toulouse, 2004.

sont inextricablement mêlées¹⁹⁹ » Un travailleur social témoigne : Il faut faire preuve d'une grande bienveillance face à ces jeunes. Même s'il est difficile pour nous les occidentaux de ne pas lui faire porter la responsabilité de son comportement. En réalité, je pense que ces jeunes font des efforts terribles pour ne pas être plus violents !

Le fait de ne pas recevoir de réponse positive ou adaptée de la part d'un service social ou d'être confronté à une longue attente peut démoraliser le jeune qui va alors avoir tendance à tenter de trouver des solutions par lui-même. Nos interlocuteurs nous ont tous fait part de ce qu'ils estiment être des dysfonctionnements émanant des services sociaux.

Les complexités administratives, les nombreux refus d'aide émanant des CPAS, l'impression d'avoir été manipulé conforte le jeune dans son sentiment d'être seul et victime des institutions.

Quand les portes se referment

Beaucoup de services de l'aide sociale, dont les services de l'aide à la jeunesse rechignent à accueillir ces adolescents qui sortent quelque peu des « profils » dont ils « traitent » communément. Ils redoutent qu'ils perturbent le bon fonctionnement de leur centre par des attitudes inadéquates.

Ces jeunes quand ils passent le seuil des institutions sont souvent brisés moralement, harassés par les nuits sans sommeil et quelquefois exténués par les violences de la rue. Leurs présences bouleversent les cadres institutionnels établis et assimilés par les

199. P.MACHERY, *Le quotidien, objet philosophique ?*, *Articulo-revue de sciences humaines*, n°1, 2005

travailleurs sociaux. Elles désorganisent les repaires intégrés, ébranlent les évidences professionnelles et brouillent les certitudes qui traversent les pratiques des secteurs du social.

Sur un axe vertical, face aux réalités engendrées par les mouvements migratoires récents, les champs du social subissent et produisent des changements :

1. Les besoins des **jeunes adultes** semblent démesurés, selon des travailleurs sociaux, face aux possibles réponses. *Il y a un moment où on est au bout de la procédure. Le jeune est en attente, mais on a plus de solutions ? A ce moment se crée une tension entre le jeune et nous. On ne sait plus quoi faire ?* (Nous dit une assistante sociale). *Une fois que le jeune a 18 ans le relais ne se fait pas entre les institutions (...)* exprime un psychologue.

2. Les **travailleurs sociaux** s'interrogent quant à la cohérence de leur action, à leurs compétences et au cadre institutionnel. *On a des jeunes qui arrivent affaiblis et blessés, moi mon boulot ce n'est pas de faire de l'humanitaire, je trouve () s'exprime une psychologue () Dans un service d'aide en milieu ouvert, on est quand même là pour faire un travail familial et on n'a aucun contact avec les parents de ces jeunes relate un éducateur spécialisé. Cette énergie qu'on consacre aux Mena, c'est au détriment des missions habituelles des AMO²⁰⁰.*

200. Saïda El Khonssi de l'AMO promo-jeunes, Source: *Alter Echos*, n° 335

3. Les **directions des services** et/ou institutions subissent des interrogations de la part de certains travailleurs des équipes quant au fait de s'adapter ou non aux réalités de ces jeunes. Dans plusieurs services, des décisions ont été prises cette année pour limiter ou refuser l'accès et le travail à certaines populations de jeunes, celles dont traite ce travail. Il s'agit des mineurs étrangers non-accompagnés non-demandeurs d'asile et des jeunes d'origine « Rom ». Durant le courant du mois de janvier 2012, plusieurs services de l'aide à la jeunesse, et de l'aide aux personnes demandeuses d'asile ont accepté, en plus grand nombre, des jeunes au vu des conditions climatiques. Peu après ces mesures provisoires, nous constatons que de nombreux services ont eu pour politique de fermer leurs portes à ces jeunes, ce qui pose d'importantes questions en termes de droits humains. En effet si l'on tient compte par exemple des MENA, il s'agit de dizaines, si pas de centaines, de jeunes qui dorment dans la rue. Ils sont de ce fait exposés au froid, à la faim, aux pires intentions de réseaux criminels. Les carences de réponses entravent leur scolarité et leur santé.

Les décisions consistant à refuser l'accompagnement de ces jeunes ont été justifiées, en fonction de :

- l'inadéquation d'associer certains publics, c.-à-d. accueillir des jeunes porteurs de problématiques complexes aux mêmes endroits que d'autres jeunes qui vivent des difficultés familiales plus « classiques », celles que rencontrent ordinairement les services de l'aide à la jeunesse.

- une position institutionnelle face aux établissements « FEDASIL » qui n'accueillent plus ces jeunes non-demandeurs d'asile, malgré l'obligation de le faire²⁰¹.

- un nombre trop important de jeunes se présentant dans les services de l'aide à la jeunesse durant la période hivernale. Les services d'aide en milieu ouvert ou les projets pédagogiques particuliers se trouvant acculés par des demandes de jeunes n'étant pris en charge par aucune autre structure.

- un positionnement de certains travailleurs sociaux mettant en évidence la surcharge de travail, des sentiments d'insécurité et le manque d'outils méthodologiques nécessaires à accueillir « un public à la marge ».

201. L'accueil des MENA doit être assuré de manière non discriminatoire et égalitaire, en ayant l'intérêt supérieur de l'enfant comme considération primordiale. Chaque mineur étranger non-accompagné a droit à un accueil adapté à ses besoins. La loi du 12 janvier 2007 relative à l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers (« loi accueil ») et l'Arrêté Royal du 9 avril 2007 déterminant le régime et les règles de fonctionnement applicables aux centres d'observation et d'orientation pour les MENA (« ARR COO ») doivent être appliqués, sans discrimination entre les mineurs étrangers non accompagnés demandeurs d'asile et non demandeurs d'asile.

Le cadre nous permet-il de travailler avec ces jeunes ? Quelles garanties nous donnez-vous pour assurer ce travail ? interroge un assistant social. () *Mon équipe éprouve des difficultés à accueillir en nombre des jeunes pour lesquels il est difficile d'apporter des réponses, vu la complexité de leurs situations* se défend le coordinateur d'un service pour jeunes demandeurs d'asile.

4. Les responsables des services et institutions interrogent leurs **administrations et leurs pouvoirs mandant** quant aux moyens permettant de mettre en place des réponses adaptées. *Durant cette période, nous avons dû assumer des dépenses financières importantes car ces jeunes arrivent sans rien. Il faut les nourrir et prévoir un accueil particulier* () exprime le directeur d'un service de l'aide à la jeunesse. *Les services d'aide en milieu ouvert (AMO) n'en peuvent plus. Ils bricolent au quotidien pour trouver des solutions. Hébergement, vêtements, nourriture. Un travail harassant qui vampirise les services*²⁰².

En Janvier 2012, des associations bruxelloises ont décidé de lancer un appel à l'Etat belge afin de trouver une solution : *Plusieurs dizaines de mineurs étrangers non-accompagnés (MENA), principalement originaires d'Afrique du Nord, dorment actuellement dans les rues de Bruxelles, par des températures atteignant les -10 degrés, ont dénoncé mardi les quinze partenaires de l'aide à la Jeunesse en milieu ouvert, rassemblés au sein de la plate-forme MENAMO. Ils estiment la situation "inacceptable, inquiétante et illégale"*²⁰³.

202. Saïda El Khonssi de l'AMO promo-jeunes, Source: Alter Echos, n° 335

203. Source: Rtl Info.be, de nombreux mineurs étrangers dorment dehors: "Inquiétant et illégal". Le 08/02/2012.

5. Les **niveaux de compétences** se renvoient les responsabilités de telles réponses en fonction des matières dont ils sont responsables. S'agit-il des compétences du ministère de l'aide à la jeunesse, du ministère de la jeunesse ou du ministère de la justice ?

Selon Madame E.Huytebroeck, Ministre de la Jeunesse :

« Le rôle de l'aide à la jeunesse est d'intervenir à partir du moment où le conseiller de ce service estime que le jeune est en difficulté ou en danger. Je rappelle que le décret du 4 mars 1991 prévoit que l'intervention des services est « supplétive et complémentaire par rapport à l'aide sociale générale et que seuls les conseillers de l'aide à la jeunesse peuvent décider de l'ouverture d'un programme d'aide au bénéfice d'un jeune »²⁰⁴.

Selon Madame M.De Block, Secrétaire d'Etat à l'Immigration :

« Tout mineur étranger non-accompagné, dès qu'il met le pied sur le territoire belge, est en difficulté, en danger et vulnérable et qu'il relève du décret de l'Aide à la jeunesse de 1991 ».

Il va sans dire que le débat concernant « les compétences » permet au gouvernement fédéral de se débarrasser du problème des mineurs non accompagnés en le renvoyant aux Communautés.

204. <http://www.menamo.net/2012/04/mineurs-etrangeurs-non-accompagnes.html>

Sur un axe Horizontal, nous percevons des divergences de fonctionnement plus ou moins importantes en fonction des secteurs, des services et des travailleurs d'un même service :

Pour une articulation efficace des actions sociales

La recherche que nous avons menée nous montre que les collaborations entre les différents secteurs de l'aide sociale restent trop faibles. Il conviendrait de penser de nouvelles articulations des pratiques entre les services sociaux, qu'ils aient pour mission d'accompagner des adolescents ou des adultes.

De nombreux services, sur le territoire de Bruxelles ne collaborent pas et n'ont pas connaissance l'un de l'autre. Lors du passage à la majorité, l'écart entre les pratiques des différents secteurs semble davantage pointé. Tant les jeunes que les travailleurs sociaux nous relatent l'abîme qui sépare les pratiques de l'aide sociale pour mineurs des pratiques d'accompagnement pour adultes.

De plus, une tranche importante du public qui concerne cette partie de la recherche, se voit totalement livré à lui-même une fois qu'il a atteint l'âge de 18 ans. Les services sociaux pour mineurs ont peu de possibilité d'organiser un relais de qualité vers un service pour adultes.

En effet, de nombreux jeunes que nous avons rencontrés ont rejoint les rangs des personnes « en situation de clandestinité » dès l'âge de la majorité. L'intérêt que les secteurs portent face à ces thématiques semble s'atténuer au fil des années. Si la période de grand froid suscite chaque année un intérêt pour ces jeunes, force est de constater, qu'une fois

la période hivernale passée, de nombreux services n'accueillent plus ou peu ces jeunes aux situations administratives complexes.

Autre constat, si les structures de l'aide sociale disent ne pas renoncer à l'accompagnement de ces jeunes, elles leur proposent un accueil qui correspond peu aux réalités qu'ils rencontrent.

Nous pensons à certains services qui proposent d'accueillir ces jeunes à un moment précis de la semaine, les jeunes ne s'y présentent pas. La réalité des situations « d'errance », ne permet pas de respecter stricto sensu un cadre institutionnel figé. Les réalités de ces jeunes, si nous voulons nous y intéresser, demande une adaptation des pratiques du social. Une approche « plus souple » et plus tolérante doit être envisagée, sans quoi ces jeunes ne peuvent être rencontrés.

Travailler avec ce public nécessite donc de développer une capacité à évoluer en fonction des nouvelles réalités sociales. Se donner la possibilité d'innover, de se risquer à de nouvelles approches professionnelles devient inéluctable.

Tout au long de l'enquête de terrain, de nombreuses interventions de travailleurs sociaux ont mis l'accent sur ce point. Il paraît inconfortable de s'essayer à de nouvelles pratiques et de rompre avec un « cadre institutionnel » porteur de « sécurité », la pratique « appropriée » semble être celle qui s'est mise en place de longue date.

Il est paradoxal de prôner un accompagnement favorisant la mise en autonomie de publics qui n'ont pas accès aux ressources fondamentales à toute démarche d'indépendance.

L'autonomie ne peut s'acquérir du jour au lendemain. Il s'agit pour toute personne de s'expérimenter, par essais et erreurs, sans aborder d'un seul coup toutes les étapes qui convertissent un adolescent en un adulte debout. Les injonctions prônant l'autonomie tendent à reporter sur les individus la charge de leur insertion, et plus globalement de leur production et de leur gestion de soi²⁰⁵.

L'enquête nous permet de pointer deux carences évidentes dans les réponses que le social tente d'apporter. Il s'agit premièrement de l'aide urgente. De nombreux jeunes, à Bruxelles, se trouvent dans des situations telles, qu'ils ne peuvent répondre à leurs besoins primaires. Qu'il s'agisse de se nourrir, se vêtir ou de se loger. Il ne s'agit pas d'accuser les politiques d'aide sociale. Sans elles, le nombre de victimes serait encore plus grand. Mais leur action est paradoxale, et le restera tant qu'elle sera relayée, sur le plan symbolique, par des normes et des valeurs qui stigmatisent les perdants. Cette sorte de solidarité verticale est opératoire, mais elle porte en elle-même l'antidote de ses effets positifs : l'aide sociale aide à survivre, et peut même conduire à la réinsertion, mais, l'institutionnalisation du statut d'assisté est en elle-même un obstacle à l'élaboration de projets constructifs et à la réparation des identités blessées.

Les systèmes d'aide sont à la fois un élément central pour favoriser la réinsertion et, en même temps, des dispositifs rejettent en partie ceux qui en auraient le plus besoin.

Les institutions qui sont chargées de traiter les problèmes sont elles-mêmes productrices d'exclusion de ses membres les plus précarisés. Trop de services sociaux, comme le montre l'immersion sur ce terrain, se donnent pour mission la gestion de l'exclusion plutôt que son combat.

La société est désormais celle des inclus, qui ont vu leurs modes de vie devenir de plus en plus dorés, des exclus et enfin des reclus qui se renferment sur eux-mêmes, sur leur logement, et sur un mode de vie narcissisant. Une société de plus en plus riche, mais de plus en plus fragile. Il existe un décalage énorme entre l'état de développement atteint par notre société et les dispositifs sociaux qui l'habitent.

La profondeur de la crise du social, l'ébranlement des repères sociaux, les restructurations politiques, institutionnelles, professionnelles et même personnelles qui secouent le social, tous secteurs confondus, semblent indiquer que la panne y est intrinsèque. C'est une panne de structure et pas seulement de moyens humains ou matériels.

Les travailleurs sociaux sont condamnés au bricolage, c'est-à-dire à chercher des repères plus ou moins approximatifs, ce qui en même temps n'est pas inutile puisque le statut du social représente un des enjeux les plus importants dans nos sociétés.

205. Franssen A., *Autonomie*. Dans le Journal de Culture & Démocratie . Numéro 2 . Décembre 2012.

Les clivages entre les secteurs constituent un véritable problème qui a pour conséquence des pratiques de « ping-pong ».

En guise d'exemple, lorsque des jeunes très précarisés s'adressent à un hôpital, la prise en charge hospitalière n'est pas sans poser de question. La pratique révèle souvent qu'ils sont rapidement renvoyés parce que leurs problèmes sont qualifiés de « problèmes sociaux » par le personnel soignant. À l'inverse, les travailleurs sociaux se sentent dépassés et ne peuvent plus assurer les suivis psychologiques ou médicaux de ces personnes.

Des lieux adaptés constitueraient une lieu « d'accroche » pour ces jeunes, une possibilité de rencontrer des travailleurs sociaux, de créer un lien de confiance et une relation de proximité indispensable à tout être humain et particulièrement pour ce public souvent très isolé.

D'autres pratiques primordiales doivent également voir le jour (Cfr. « Pistes et recommandations », en annexe). Ce sont des réponses globales associant la formation, les réponses en termes d'habitat, la remise en lien et ce en passant par la mixité du public.

Cette approche exigerait donc de réels partenariats et collaboration entre plusieurs secteurs. Qu'il s'agisse du secteur de la construction, de l'aide à la jeunesse, des CPAS, du paramédical ou encore de la santé mentale. Il s'agit d'accompagner les personnes concernées dans leurs processus de reconstruction et d'élaboration de ressources nécessaires pour retrouver de l'estime de soi et de la confiance en l'avenir.

Le soutien des pouvoirs publics devrait également être suffisant pour éviter de laisser les associations oeuvrant dans le social se dépêtrer dans la gestion de la pauvreté. De leur côté, les centres FEDASIL organisés par le fédéral doivent avoir les moyens d'assurer correctement leur mission d'accueil des enfants comme des adultes.

Pour un travail social qui s'ajuste aux réalités de terrain

Les travailleurs sociaux nous ont souvent exprimé les difficultés rencontrées à panser les plaies d'un système plus global, dysfonctionnant. Les mécaniques du social des dernières années se sont avérées moins opérantes, et probablement moins adaptées aux effets de la précarité croissante. Ils se disent condamnés au bricolage, c'est-à-dire à chercher des repères plus ou moins approximatifs. Les histoires des jeunes adultes en grande précarité restent difficiles à entendre. Leurs parcours heurtent les consciences et à terme provoquent du découragement dans les métiers de l'aide sociale.

Travailler avec des jeunes aux parcours complexes nécessite une capacité à faire face à des situations difficiles en s'adaptant aux évolutions des réalités, et en ajustant les pratiques de travail aux problématiques rencontrées par le « public-cible ».

Plusieurs éducateurs rencontrés font pourtant preuve d'énormément de créativité et d'autonomie. Ils disent trouver du « SENS » dans leur travail, de plus leurs méthodes semblent, lorsque l'on confronte les discours des travailleurs et des jeunes adultes, s'adapter aux personnes bénéficiaires.

Ces professionnels mettent en avant une nécessaire proximité relationnelle. Il s'agit selon certains d'envisager une posture « moins rigide » et plus accessible, en prenant le temps de rencontrer le jeune dans son milieu de vie, un squat par exemple, et en ne s'arrêtant pas au fait que le jeune ait consommé des produits psychotropes ou qu'il présente des troubles psychiques.

Une assistante sociale nous évoque également la nécessité de s'adapter, dans un premier temps en tout cas, aux fonctionnements « déstructurés » de certains jeunes. Il semble en effet important de ne pas considérer le respect des heures de rendez-vous comme condition exigée au suivi. La vie dans la rue désoriente la personne qui y est confrontée et les notions de temporalité se modifient partiellement. Apporter des réponses aux besoins de première nécessité est vital et peut constituer la pierre angulaire d'une future relation de confiance. Un travailleur du service de tutelle s'exprimait : *Moi, j'ai le sentiment que l'ensemble des structures d'aide se disent qu'il faut énormément d'énergie pour accueillir ces jeunes. Et que si on les laisse attendre un peu, ils quitteront le pays. Si on les fait attendre, ça marche, ils se dirigent vers l'Allemagne ou les pays nordiques.*

Les valeurs portées par le travailleur social restent, de toute évidence, les garanties indispensables aux changements. Les réponses institutionnelles et politiques ne peuvent être cohérentes que si elles s'accordent aux réalités de terrain. Les travailleurs sociaux porteurs de ces savoirs se doivent d'en transmettre déontologiquement leurs contenus. Pour que les conventions internationales garanties des droits humains constituent « le cadre » et le fondement même du travail social.

Et les jeunes dans tout ça ?

Les témoignages des jeunes adultes confirment qu'il faut aller de l'avant et donner des réponses concrètes, individualisées et humanisantes aux jeunes confrontés à la grande pauvreté. Mounir nous en parle : *On devrait leur donner un peu de sens, pas les prendre comme des adultes qui viennent profiter de lui, on te prend comme si tu es venu profiter hein. Alors que, toi, tu sais qu'est-ce que tu as laissé chez toi. C'est ce qui est dur aussi.*

Les jeunes majeurs semblent attendre des intervenants sociaux une présence plus importante, un soutien et un accompagnement plus fréquents dans leurs démarches. Les jeunes dont nous évoquons les parcours dans ce travail nous exprimaient souvent qu'ils n'étaient pas informés, peu au courant de leurs droits. Mettre en place une meilleure politique d'information pour eux permettrait de combler ce vide. Pour nouer une relation éducative avec des jeunes très défavorisés, souvent hostiles aux travailleurs sociaux, et qui glissent en permanence entre les mailles de la vie sociale, il convient d'inventer des formes nouvelles de travail social rusant avec les systèmes de défense, préservant leur dignité des jeunes et répondant à la paupérisation croissante. La tâche des travailleurs sociaux est d'atteindre ces jeunes dont la trajectoire de vie s'inscrit dans une succession de ruptures et d'échecs, malgré le désir de s'en sortir.

Envisager un accompagnement intégrant une dimension globale serait judicieux. Il intégrerait l'insertion sociale, l'intégration socioprofessionnelle et les problématiques liées à l'accès au logement.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention internationale des droits de l'enfant, Convention européenne des droits de l'homme, Loi sur l'accueil des demandeurs d'asile, Loi tutelle,... que de garanties auxquelles échappent encore, partiellement, beaucoup de jeunes dont l'âge se situe entre 17 et 25 ans. La population que nous avons rencontrée et qui nous a informés durant plusieurs mois nous a fait part de messages, d'expériences et de savoirs essentiels à la compréhension des processus qui se jouent aux marges de la société, du social et de la ville. Loin de vouloir dresser « les » profils des migrants s'établissant sur le territoire de la région bruxelloise, nous nous sommes essentiellement attachés aux parcours de ces jeunes adultes qui se retrouvent, à 18 ans en grande difficulté. Nous avons tenté de percevoir les freins et les carences à leur « intégration » et au respect de leurs droits fondamentaux.

Avoir 18 ans en exil

Le passage à la majorité est souvent pour ces jeunes source d'obstacles majeurs plutôt que d'émancipation. Ils ont quitté leur pays avec d'énormes espoirs. Si leurs parcours paraissent s'inscrire rapidement dans des formes d'errances, au pays déjà ou durant le début de leurs chemins d'exil, les témoignages nous montrent que malgré les conditions de vie précaires, ces jeunes étaient encore portés par un réel projet, un objectif et un choix posé face à leur destin. Mais à 18 ans, les espoirs s'estompent bien souvent. Face à la complexité des procédures de régularisation, à

la peur de voir leur demande refusée ou de recevoir l'ordre de quitter le territoire pour les uns, aux violences physiques et psychiques de la vie dans la clandestinité, pour les autres, l'errance prend une toute autre définition. Les personnes vivent alors un profond désenchantement. Elles et ils perdent « espoir » et « sens », vivent la culpabilité de ne pas pouvoir soutenir leurs familles au pays et ressentent l'incompréhension face à la « machine » administrative et institutionnelle qui peu à peu les classent à la marge de leurs actions. Une ultime mise au banc qui laisse des marques sévères dans les esprits et dans les corps. C'est de ce gouffre sans fond que ces jeunes nous ont fait par leurs témoignages comme une ultime perche tendue.

A nous, acteurs des champs politiques et sociaux, défenseurs des droits de tous les hommes et les femmes, de prendre au sérieux leurs maux, de donner force à leurs mots et de poursuivre la recherche par l'Action.

Anticiper les ruptures

L'enquête de terrain cible l'action préventive. Elle doit pouvoir s'étendre à tout individu, même avec celui qui déjà laisse transparaître les conséquences de la désaffiliation et de la déshumanisation. Il apparaît, à présent, indispensable de repenser l'action sociale, de tendre à des partenariats opérants entre les travailleurs sociaux, les services, les secteurs de l'aide aux jeunes et l'aide aux adultes. Il s'agit d'éviter toute logique de repli institutionnel ou sectoriel qui laisse « de côté » les

individus les plus fragiles. Nous avons pointé du doigt, avec eux, de nombreuses thématiques à travailler. Elles seront formulées, dans un document annexé, sous forme de propositions limpides et structurées. Nous envisageons à présent un second travail avec ces personnes et des intervenants sociaux, pour ensemble, manifester les changements à entrevoir.

Une question, des réponses

Revenons-en à l'énoncé de la question de recherche, à savoir, « Le passage à la majorité est-il redouté par ces jeunes ayant récemment migré ? »

Les possibles réponses à cette question de départ sollicitent des articulations complexes, comme nous l'avons vu au fil des chapitres. Elles requièrent un décentrement de la pensée occidentale, face à plusieurs concepts clef tel « l'adolescence », « l'autonomie », « le passage adulte ». Ces jeunes qui dans leurs pays adoptaient depuis longtemps parfois une posture d'adulte, ont accumulé au long de leurs parcours moult ressources et expériences de vie, peu ou prou reconnues, ou injustement interprétées. De par les chemins traversés et les embûches résolues, ces jeunes n'ont-ils pas acquis une solide « expérience de soi » et de l'altérité ? De la maturité en quelque sorte. D'autre part, pourquoi ne bénéficieraient-ils pas des protections internationales et des législations protégeant « tout » adolescent ou « enfant » au sens des traités ?

Concertation et collaboration

Il manque de passerelles entre l'Aide à la jeunesse et le secteur d'aide aux adultes. Il serait judicieux de mettre en actes des partenariats entre ces divers secteurs. Beaucoup de jeunes, dont les parcours ont déjà été marqués par de nombreuses ruptures, sont « abandonnés » par les services qui les accompagnent et ce, au moment même où ils perdent leurs repères (nouveaux lieux, nouvelles attentes du monde extérieur, expériences de la solitude, etc.). Cette passerelle devrait intégrer l'échec du projet comme faisant partie intégrante d'un processus de maturation personnelle (un adolescent doit avoir le droit à l'erreur). De nouveaux lieux d'accueil pour les jeunes majeurs devraient être prévus afin qu'ils ne se retrouvent pas directement confrontés au public très marginalisé des maisons d'accueil. La mixité culturelle apparaît, de surcroît, essentielle et émancipatrice.

Il nous semble pressant de décloisonner les réflexions et de rassembler différents partenaires afin de proposer des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par ce public et de mettre en place de nouvelles pratiques. L'objectif que nous soutenons est de créer un réseau d'aide et d'accompagnement spécifiques pour les jeunes adultes en situation précaire. Mettre en place des solutions innovantes et interdisciplinaires, dans le soutien des jeunes majeurs est fondamental. Par exemple, en créant de nouveaux lieux d'accueil inconditionnels et d'urgence répondant aux besoins primaires de ces jeunes. Nombre d'entre eux se sont retrouvés à la rue, isolés. Ces lieux auraient pour objet d'être la pierre d'achoppement

d'un premier travail de remise en lien avec les services d'aide. Mais il est nécessaire, en parallèle, d'offrir des réponses globales intégrant la formation, la mixité sociale, la possibilité d'accès à un logement.

Des paroles et des actes

Nous devons privilégier l'expression des jeunes car ils se sentent peu entendus. Nous avons trop peu recours à leur parole dans les champs du social. Ce terreau reste inexploité, les réponses restent alors inappropriées. Les méthodologies ethnographiques devraient davantage éclairer les praticiens et influencer les décisions politiques.

La lutte contre les inégalités

Il est primordial de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité. Il s'agit de tenir compte de l'impact de la pauvreté sur les parcours des jeunes adultes. Il est pressant de penser des politiques sociales incluant et cohérentes à l'attention des publics jeunes et d'organiser des politiques transversales et intersectorielles en matière de pauvreté. Gérer la pénurie des réponses à toute période de l'année et s'attaquer aux causes de la précarité plutôt que de soutenir des politiques sécuritaires répondant davantage aux conséquences et générant de nouvelles inégalités. L'accès au logement aussi est de plus en plus difficile pour bon nombre de personnes, des pistes existent néanmoins. Elles seront abordées dans la partie « recommandations ».

Les procédures de régularisation

Les procédures de régularisation restent beaucoup trop longues. Cette temporalité laisse la personne dans une situation d'incertitude, de stress et de découragement. La plupart des jeunes migrants sont confrontés aux mêmes besoins de prises en charge. Qu'ils soient demandeurs d'asile ou pas. Il est donc essentiel de répondre aux besoins primaires de chacun. Cela aurait comme objectif secondaire d'éviter à ces jeunes d'être la proie de trafic d'êtres humains ou de se livrer, pour survivre, à des actes délictueux. Il s'agit donc de considérer les droits des mineurs étrangers non-accompagnés en fonction de leurs situations et non en fonction de leur statut administratif (demandeur d'asile ou pas). Les travailleurs sociaux se plaignent de ne pas être suffisamment formés pour travailler avec ces jeunes. Les procédures restent insuffisamment maîtrisées par de nombreux travailleurs de terrain ce qui engendre des répercussions néfastes quant à l'avenir de ces jeunes. Une erreur administrative peut avoir de lourdes conséquences dans le cas d'une procédure d'asile. Il est également essentiel d'éviter les pratiques de ping-pong institutionnel avec ces jeunes et proposer un accueil correspondant aux réalités qu'ils rencontrent.

Une approche globale et unifiée

Les problématiques rencontrées par ces jeunes ne sont pas abordées de façon suffisamment transversale, dans une complexité que seule produit l'empirie. Il s'agirait également d'adapter les réponses à chaque individu. La multiplicité des appartenances prévient l'exclusion : plus les individus se reconnaissent des appartenances diverses, plus les communautés

auxquelles ils participent sont nombreuses et s'enchevêtrent dans un tissu social complexe où chacun devient à la fois le même et l'autre de tout autre²⁰⁶. Les services hyperspécialisés ne semblent pas apporter des réponses favorables car les situations demandent une approche globale et souple. Il nous faudrait éviter de systématiser les refus d'aide, collaborer avec d'autres structures, donner la chance même après un comportement inadéquat. Mettre fin à un imbroglio politique irresponsable et dommageable opposant les compétences du Fédéral à celles de la fédération « Wallonie-Bruxelles », permettrait de poser l'égalité de la condition humaine en réduisant la distance avec celui qui est arbitrairement désigné comme « l'étranger ». Nous pourrions alors ouvrir la voie sur une cosmopolitique de l'hospitalité par laquelle seulement se rétablit l'égalité des humains et se dénoue l'épreuve de l'exil sans issue. L'hospitalité comme réponse à nos inquiétudes identitaires et comme instrument de notre commune construction du monde²⁰⁷.

206. METRAUX J.-C., *Le don au secours des appartenances plurielles*. Association Appartenance. Lausanne 1998.

207. AGIER M., *Le couloir des exilés, Être étranger dans un monde commun*. Editions du Croquant. 2011.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour clôturer ce travail et avant de vous faire part de nos recommandations, il nous a semblé intéressant de procéder par une démarche comparative des deux enquêtes et de récapituler les principaux constats. La mise en perspective permet d'établir des corrélations et des pistes à l'attention de jeunes adultes en errance, âgés de 17 à 25 ans et vivant sur le territoire de Bruxelles. Les constats communs mais aussi les constats divergents nous permettent d'apporter à la question de départ quelques premiers éléments de réponses.

Rupture et solitude

Le passage à la majorité constitue bel et bien, un moment de crise et de rupture. Certains jeunes, à 18 ans, sollicitent les travailleurs sociaux et requièrent de l'aide, d'autres tentent de s'en sortir par eux-mêmes. Ils évoquent tous le sentiment « d'être seuls » ou d'avoir été seuls à l'aube de leur dix-huitième anniversaire.

Lien et accompagnement

Ils formulent le besoin d'être soutenus par des adultes en qui ils ont confiance. La question du lien semble première. Un lien qui apporte de la sécurité, une assurance d'exister et d'avoir une place dans le monde. Tous les intervenants sociaux évoquent l'intérêt d'avoir le temps nécessaire pour construire une relation avec le jeune. Il ne s'agit pas seulement de l'orienter vers telle institution adaptée mais de permettre les conditions d'une vraie rencontre et de pouvoir jouer un rôle de fil conducteur dans son parcours. Ils estiment nécessaire d'accompagner les

jeunes en toute cohérence plutôt que d'être un relais court entre deux institutions. Ce lien s'inscrit dans la durée, au travers du quotidien, des activités qui mettent le corps en jeu et permettent l'émergence de la parole, au travers d'un soutien, de l'aide sociale ou d'une présence.

Complexités administratives et aide sociale

Les jeunes adultes rencontrés nous ont globalement exprimé que ce qu'ils imaginaient de la vie d'adulte avant l'âge de la majorité ne correspondait pas à la réalité. Les premières désillusions apparaîtront parfois dès les premiers jours de leur dix-huitième anniversaire. Il est souvent très difficile pour les jeunes de se projeter dans l'avenir. De nombreux jeunes expriment que, adolescents, durant leurs parcours d'errance, leur vie ne se conjugue qu'au présent. Les jeunes témoignent également des complexités administratives auxquelles ils doivent faire face à 18 ans. Plusieurs d'entre eux affirment leur incapacité à gérer ces démarches, ils ont le sentiment de n'avoir jamais appris à le faire. Certains combinent scolarité et petits boulots. Les heures d'ouverture des administrations contraignent les étudiants à s'absenter.

Les jeunes qui entrent dans le cadre d'une procédure d'asile, quant à eux, mettent en avant l'angoisse perpétuelle qui accompagne leur situation. Ils se demandent constamment s'ils feront l'objet d'une expulsion. La lenteur des procédures et l'incertitude quant à leur avenir leur donne le sentiment d'être mis au ban du monde. Les jeunes sans papiers évoquent régulièrement l'incompréhension face à

leur situation. Ils savent qu'ils doivent se débrouiller quotidiennement pour subvenir à leurs besoins. Le fait d'être amenés à commettre des actes délictueux pour « s'en sortir » plonge nombre d'entre eux dans la culpabilité, loin des valeurs que leur ont enseignées leurs parents. Les « passages à vide » peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'avenir. La temporalité de l'adolescent se vit différemment de celle de l'adulte. Les décrochages scolaires, les passages en institutions de placement ou encore en IPPJ laissent incontestablement des traces qui affectent psychologiquement les jeunes. Concernant les personnes en demande d'asile, qu'il s'agisse de mineurs d'âge ou de personnes adultes, les procédures restent trop longues. L'incertitude dans laquelle est plongé le demandeur d'asile semble souvent avoir un impact néfaste sur sa santé mentale. Pour les personnes qui ont été déboutées, elles sont confrontées à une situation de grande précarité et à un grand désespoir menant à l'errance.

L'accès à l'aide sociale reste pour tous difficile. L'information est transmise de façon parcellaire. Il semble également qu'elle soit souvent incomplète et parfois inexacte. En effet, les jeunes dont nous évoquons les parcours, nous exprimaient souvent qu'ils étaient peu au courant de leurs droits. Mettre en place une meilleure politique d'information pour les jeunes permettrait de combler ce vide. Faire valoir les droits de jeunes et de leurs parents à l'information et à la participation dans tout processus d'aide est extrêmement important.

Le « turn-over » dans les équipes éducatives, le sentiment de ne pas être considérés et la méfiance réciproque entre certains travailleurs sociaux eux-mêmes ainsi qu'entre certains travailleurs sociaux

et certains jeunes constituent des éléments qui ne favorisent pas l'autonomie de ces derniers. Les institutions, dans leurs pratiques, ont tendance à renforcer l'errance et la dépendance plutôt que de constituer « un filet de sécurité » et de participer à la construction de trajectoires d'adultes « propriétaires d'eux-mêmes²⁰⁸ » et « debout ». Orienter un jeune d'un service social à un autre de manière répétée décourage les plus fragiles d'entre eux. Ils abandonnent alors rapidement, s'isolent, ne font plus appel à l'aide et le risque est important que leurs conditions de vie deviennent déplorables et indignes. Il s'agit de proposer une attention individualisée aux besoins de la personne, opter pour davantage de tolérance et d'ajustement des pratiques aux plus marginalisés d'entre eux. Penser l'Action Sociale en fonction des réalités, même si elles évoluent rapidement, est indispensable. Les réponses des champs de l'aide sociale apportées hier ne sont plus forcément adaptées aujourd'hui. Tentons d'être à l'écoute de ces jeunes adultes, de leurs réalités et de leurs conditions de vie.

Les placements et les institutions

Les jeunes abordent souvent les méfaits des ces multiples placements en institutions. Ils évoquent les conséquences de tels cheminements sur leur psychisme. Pour certains, ces placements successifs, ces ruptures qui s'enchaînent ont des effets qui ressemblent à une forme d'exil : « Il y a une double rupture de l'exilé : la rupture des lieux et la rupture

générationnelle²⁰⁹ ». Ces placements à répétition provoquent que les jeunes ne se sentent plus chez eux nulle part, ils n'ont plus de lieux pour habiter, leurs liens de filiation sont fragilisés et la transmission est rompue. Il apparaît que plus on est désinscrit socialement, plus il faut donner des « preuves » et que plus on est fragile, plus on est confronté à des situations qui fragilisent. L'expérience du placement se répète souvent chez les mêmes jeunes.

Il est important de préparer l'après-placement ou l'après-maison d'accueil. Il est primordial d'éviter les placements inadaptés en maintenant les jeunes au sein de leurs propres familles, quand cela ne représente pas de danger pour eux. Si les discours du politique et du social vont dans ce sens, de nombreuses mesures de placement échappent à cette logique. Les placements de courtes durées se prolongent et le travail initialement prévu avec les familles tarde à se mettre en place. Dans certaines situations, nous constatons même qu'il n'a pas lieu. Les jeunes témoignent souvent des faiblesses du travail de préparation à l'autonomie. Les institutions semblent ne pas donner suffisamment les moyens de soutenir le jeune pour introduire des demandes d'aide, comme le revenu d'intégration, l'inscription au chômage ou la recherche d'un emploi.

Il apparaît que les formes de soutien des jeunes dans leur réseau familial ne sont pas suffisamment évaluées. Il conviendrait d'améliorer les actions prévenant les ruptures de lien au sein du noyau familial. Beaucoup de parents, loin d'être démissionnaires se trouvent

dépassés dans l'accompagnement de leurs enfants et se doivent d'être soutenus. De nombreux placements auraient pu être évités si un travail avait été entamé préalablement. Les solutions aux problèmes rencontrés doivent être réfléchies avec les familles. Soutenir financièrement le parent qui désire rendre visite à son enfant placé est indispensable. Il s'agit aussi de ne pas exclure a priori un retour en famille après un placement, lorsque le jeune atteint l'âge de 18 ans mais de pouvoir en évaluer la pertinence avec le jeune.

L'enquête de terrain que nous avons réalisée montre que de nombreuses situations « s'emballent » beaucoup trop rapidement. Les situations de fugues ou encore d'exclusions familiales méritent un travail de remise en lien rapide. Les travailleurs sociaux insistent quant à l'importance de jouer un rôle de médiation quand les difficultés familiales se posent. Sans quoi, une rupture « banale », un conflit entre un parent et un jeune peut rapidement entraîner d'autres ruptures relationnelles, affectives ou scolaires. Si, dans un premier temps, l'adolescent met en place ses ressources propres, actionne son réseau d'amis pour s'en sortir, il se retrouve rapidement face à ses difficultés, les conditions facilitent alors la désaffiliation et peut engranger des formes d'errance. Les pratiques institutionnelles ont tendance à précipiter cet « emballement » et orienter les jeunes vers d'autres structures sociales sans avoir forcément envisagé un travail de fond avec la famille de l'adolescent.

208. Expression propre à Robert Castel.

209. Douville O., Ottavi L. « Champ anthropologique et clinique du sujet : exemple des cliniques de la transmission dans l'exil » in *Migrants formation*, n°103, 1995, pp. 154-170

Autonomie et espace-temps

Si les adolescents manifestent un désir très marqué d'autonomie, de liberté et d'indépendance, on constate que les étapes des processus d'autonomisation ont rapidement évolué en deux ou trois générations. Comment aujourd'hui, à 18 ans, évolue-t-on dans la vie d'adulte, dans le domaine affectif et professionnel ? Comment se construit-on suite à de multiples placements institutionnels, à la marge des constructions identitaires plus traditionnelles, au gré des ruptures et des désaffiliations ? D'un jeune en difficulté, on attend qu'il se prenne en charge dès sa majorité. Pour citer J.Moriau, *Là où certains peuvent se permettre de partir à l'étranger et de s'essayer à des projets divers, d'autres ont à se déterminer dès leur majorité. Mettre en place des mesures qui permettent l'hésitation, la maturation lente serait un premier pas vers un traitement égalitaire de la jeunesse.* Pas de diplôme, pas de travail, pas de revenus, pas de logement. Cela semble être une période où les problèmes s'amoncellent. De surcroît, ces jeunes ne disposent quasiment d'aucun espace et de peu de temps pour s'exercer, contrairement aux jeunes plus favorisés. Se tromper et réessayer, éléments essentiels de l'apprentissage quotidien, ne leur est pas permis. Il s'agit d'envisager une passerelle qui devrait intégrer la mise en échec du projet comme faisant partie intégrante d'un processus de maturation personnelle.

L'inégalité entre les perspectives d'avenir de différents groupes de jeunes est criante. Dès leur majorité, les jeunes ne jouissent plus d'aucune aide si ce n'est l'octroi du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale du CPAS dont les exigences administratives restent pour de nombreux jeunes

complexes à « gérer ». A 18 ans, les services de l'aide à la jeunesse ne peuvent pas poursuivre le suivi des jeunes, cela pose de nombreuses difficultés pour ces adolescents qui se retrouvent d'un jour à l'autre sans soutien²¹⁰. Partir avant tout des intérêts et des besoins de ces jeunes adultes, permet de les mobiliser et de susciter leurs ressources, plutôt que de leur coller trop rapidement un projet social à concrétiser. L'autonomisation de ces jeunes doit incontestablement passer par la responsabilisation des adultes, moins jeunes, en évitant les nombreuses pratiques de dessaisissements et les exclusions institutionnelles prématurées

Travail en réseau et cohérence

Nous souhaitons insister sur l'importance d'envisager un réel travail en réseau. Trop de jeunes, dont les parcours ont déjà été marqués par de nombreuses ruptures, sont « abandonnés » par les services qui les accompagnent et ce, au moment-même où ils perdent leurs repères (nouveaux lieux, nouveaux intervenants, nouvelles attentes du monde extérieur, expérience de la solitude, etc). Mettre en place un accompagnement intégrant une dimension globale serait judicieux. Il intégrerait l'insertion sociale, l'intégration socioprofessionnelle et les problématiques liées à l'accès au logement. Il serait bien évidemment

210. Il existe néanmoins certaines exceptions, comme par exemple les services d'aide en milieu ouvert qui peuvent prolonger l'aide si le jeune était déjà accompagné par un service de l'aide à la jeunesse avant l'âge de 18 ans. Il est également possible pour des jeunes adultes de demander, avant l'âge de 18 ans, une prolongation de l'aide jusqu'à 21 ans mais nombre d'entre eux ne le font pas et ne sont pas au courant de cette possibilité.

judicieux de mettre en place un partenariat concret entre le jeune, les services de l'aide à la jeunesse qui l'ont suivi précédemment et les services sociaux pour adultes afin d'envisager un relais complet (administratif, social, ...) en établissant avec le jeune un diagnostic global de ses propres besoins. La question du lien est si difficile pour eux qu'il est important de maintenir un réseau pour les accompagner, un réseau qui soit contenant, qui permette un transfert diffracté et assure un fil rouge cohérent, adapté au parcours du jeune. Un réseau qui prenne en compte l'importance du hors-cadre et l'intègre dans son cadre de travail.

Il est devenu tout à fait urgent de décroisonner les réflexions et de rassembler différents partenaires de l'aide sociale, médicale, du secteur de la formation et du logement afin de proposer des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par ce public et de mettre en place de nouvelles pratiques.

Logement

L'accès au logement est de plus en plus difficile pour bon nombre de personnes. Les jeunes adultes rencontrés évoquent constamment cette problématique. La spéculation, les coûts de location, de chauffage sont en augmentation croissante. Les règlements de conformité des logements et de l'habitat limitent de plus en plus l'accès au logement pour de nombreuses personnes et familles. Il manque incontestablement de lieux d'accueil pour les jeunes majeurs afin qu'ils ne se retrouvent pas directement confrontés au public très marginalisé des maisons d'accueil. Il serait judicieux de mettre en place des solutions innovantes et interdisciplinaires, dans le soutien des jeunes majeurs et créer de nouveaux

lieux d'accueil inconditionnel et d'urgence répondant aux besoins primaires de ces jeunes. Nombre d'entre eux se retrouvent trop souvent à la rue, isolés. Ces lieux auraient pour objet d'être la pierre angulaire d'un premier travail de remise en lien avec les services d'aide. Mais il est nécessaire, en parallèle, d'offrir des réponses globales intégrant la formation, la mixité sociale, la possibilité d'accès à un logement.

Scolarité

Nombre de ces jeunes semblent considérer que l'école n'est pas faite pour eux, qu'ils n'ont pas de problèmes scolaires, qu'ils ne veulent pas entendre parler d'école. Ils ont un rapport à l'école assez semblable à leur rapport aux institutions : *c'est pas pour moi, je n'en veux pas*. Ils ont souvent de mauvais souvenirs et une expérience assez négative de leur scolarité. Pour eux, il s'agit plutôt d'apprendre des choses utiles, de se sentir utile, d'avoir un travail, de gagner un peu d'argent, de bouger. Certains ont cependant un lien fort à l'école. L'école leur a permis de tenir le coup, ils investissent le scolaire comme une revanche sur la vie et rêvent d'un avenir meilleur grâce en investissant le scolaire. Il s'agit pour eux de pouvoir reprendre un parcours d'apprentissage, de réintégrer un circuit scolaire.

Pour les mineurs étrangers non-accompagnés, même si l'école est pour eux un droit, il subsiste encore des obstacles importants à la scolarité. L'équivalence des diplômes qu'ils ont obtenus dans leur pays d'origine s'obtient très difficilement et lorsqu'ils sont inscrits dans une classe, elle ne concorde pas forcément à leur niveau d'études. Les enfants d'origine « roms » que nous avons rencontrés sont peu scolarisés : seule

la moitié d'entre eux l'était. Les jeunes adultes quant à eux, ne poursuivent pas d'études et n'étaient déjà plus scolarisés lorsqu'ils ont quitté leurs pays d'origine (la Slovaquie ou la Roumanie).

Pour les enseignants, il s'agit d'être soutenus, aidés, épaulés pour penser autrement le lien avec ces jeunes qui sont déjà dans l'âge adulte – avec tout ce que cela suppose comme autonomie – et qui questionnent autrement le lien au savoir, à la certification et à la réussite. Le lien fait partie intégrante des processus d'apprentissage et doit pouvoir être articulé autrement avec des jeunes adultes.

Des lieux adaptés

Les pistes que nous vous proposons ne peuvent s'envisager sans lieux propices à la rencontre de ces jeunes adultes. Il est indispensable d'adapter les réponses aux besoins de ce public et à ses évolutions. Nous nous devons d'insister quant à la force d'attraction des phénomènes d'errance qui s'inscrivent insidieusement comme résultante à de nombreuses ruptures : les conditions de précarité dans lesquelles se trouvent de nombreux jeunes adultes, ne cessent de se renforcer. Nous désirons tirer un signal d'alarme quant aux contextes de vie dans lesquels se trouvent les jeunes dont nous parlons ici et insister quant à l'utilité réelle qu'il y a à interagir dans leurs parcours afin d'espérer éviter des trajectoires de vie dramatiques. Les lieux d'accueil devraient répondre globalement aux carences de ce public en proposant des réponses multiples. Il s'agit des besoins de première nécessité comme se nourrir, de vêtir ou se loger

D'ici ou de là-bas ?

Les jeunes adultes d'ici ou de là-bas nous renvoient à d'acribes constats. Nous avons tenté d'entrevoir au mieux les réalités des jeunes adultes qui, aux marges du social, errent sur le territoire de la capitale de l'Europe. Si leurs parcours se vivent diversement à certains moments, ils se mêlent et s'associent à d'autres. En début de notre enquête, nous nous interrogeons sur ces phénomènes que nous avons pu constater, à savoir que les institutions qui travaillent avec des jeunes en errance, si elles travaillent avec un public de jeunes « d'ici », ne travaillent pas avec un public de jeunes migrants et inversement. « Un public chasse l'autre » avons-nous entendu de nombreuses fois.

Nous nous demandons si cette séparation avait un sens au quotidien, si elle avait une justification, si elle était judicieuse ou éthiquement acceptable. Au terme de cette recherche, il nous semble que bon nombre de constats sont communs. Bien sûr les procédures dites d'accueil rendent les choses encore plus compliquées pour les jeunes « de là-bas », leur rapport aux intervenants est teinté de cette peur de l'utilisation de leur parole contre eux et les fige parfois dans un monde non humanisé par la parole. Ce non-droit, dans lequel leur situation les enferme, les place encore plus hors du monde. Leur rapport aux stupéfiants n'est pas toujours le même, leur manière de traduire l'incompréhension de leur situation prend d'autres images, leur rapport à l'espace public diffère et leur mobilité semble encore plus grande. Mais, on l'a vu, des processus analogues traversent ces histoires... Qu'ils viennent d'ici ou de là-bas, ils ne savent pas vraiment d'où ils sont, ils ne se reconnaissent pas tout à fait d'ici, ni tout à fait de

là-bas, ils demandent une place, espèrent un avenir meilleur, ne savent comment faire du lien, cherchent à s'épanouir et à vivre leurs rêves malgré tout.

Ils sont parfois fiers et heureux, parfois la honte les submerge, leur présent occupe tout l'espace de leur pensée, subvenir à leurs propres besoins primaires quotidiens annihile tout autre projet. Des jeunes que les institutions « lâchent » et laissent « glisser » dans des formes dévastatrices de l'errance. Des jeunes capables du pire et du meilleur. Des jeunes qui créent, résistent, rusent et innovent dans de nouvelles solidarités et régulations face aux inconsistances du politique, aux déficiences de l'institutionnel et à l'impuissance des travailleurs sociaux qui se mesurent, eux aussi, à la complexité des situations dans lesquelles se trouvent ces jeunes.

Conscients aujourd'hui des causalités de ces exclusions, engageons-nous à proposer et innover en ajustant les pratiques et les politiques aux réalités rencontrées par les jeunes adultes et en amont, privilégions les attitudes préventives, pour que les jeunes d'aujourd'hui se construisent et soient soutenus dans l'espoir de lendemains meilleurs. Tentons d'apporter des regards nouveaux et pluriels, risquons nous à comprendre au mieux les nouvelles formes d'altérités qui se meuvent dans les couloirs de l'errance et de l'exclusion sociale. Imprégnons-nous des réalités de ces adultes de demain, cibles des grands bouleversements qui traversent les sociétés. Au travers de leurs récits tentons d'écouter résonner le monde...

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AMO :	Services d'aide en milieu ouvert
AMU :	Aide médicale urgente
CAU :	Centre d'Accueil d'urgence
CEB :	Certificat d'études de base
CEFA :	Centre d'éducation et de formation en alternance
CGRA :	Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides
CPAS :	Centre Public d'action sociale
CPMS :	Centre psycho-médico-social
COO :	Centres d'observation et d'orientation (pour Mena)
EVERBERG :	Centre fédéral fermé «De Grubbe» à Everberg
FEDASIL :	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
IPPJ :	Institution publique de protection de la jeunesse
MENA :	Mineur étranger non accompagné
PIIS :	Projet individualisé d'intégration sociale
PPP :	Projet pédagogique particulier
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
ONE :	Office de la naissance et de l'enfance
SAAE :	Service d'accueil et d'aide éducative
SAJ :	Service d'aide à la jeunesse
SDF :	Sans domicile fixe
SPJ :	Service de Protection Judiciaire
SRJ :	Service résidentiel pour jeunes

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ABÉLÈS M. Anthropologie de la globalisation, Paris, Ed Payot et Rivages, 2012.

ADAM I., BEN MOHAMMED N., KAGNÉ B., MARTINIELLO M., REA A., Histoires sans-papiers, Bruxelles, Vista, 2002.

AGIER M., *Esquisses d'une anthropologie des villes, Lieux, situations, mouvements*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2011.

AGIER M., *Le couloir des exilés, Être étranger dans un monde commun*. Bellecombe-en-Bauge, Ed. du Croquant, 2011.

AGIER M., *Campements urbain. Du refuge naît le ghetto*, Paris, Éd. Payot et Rivages, 2013.

AGIER M. *Aux bords du monde les réfugiés*, Paris, Flammarion, 2002.

AGIER M. *La condition cosmopolite, l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.

ALEXANDRE-GARNER C. et ELLER-PRIVAT I., *Migrations, exils, errances et écritures*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.

ANZIEU D., *Le moi-peau*. Paris, Dunod, 2006.

ATTALI, *L'homme nomade*, Librairie Arthème Fayard, 2003.

AUGÉ M., *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

AULAGNIER P. *La violence de l'interprétation*, Paris, PUF, 2003, (1^{er} éd 1975)

BAUMAN Z., *Le coût humain de la globalisation*. Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2010.

BAJOIT G., DIGNEFFE F., JASPARD J.-M., NOLLET DE BRAUWERE Q., *Jeunesse et société, La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles, De Boeck, 2000.

de BEAUVOIR S., *Le deuxième sexe. L'Expérience vécue*, t. 2, Paris, Gallimard, 1949.

BOUILLON F., *Les mondes du squat*, Paris, PUF, 2009.

BOURDIEU P. et WACQUANT L., *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.

BRUNETEAUX P., TERROLLE D., *L'arrière cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*, Clamecy, Ed. du Croquant, 2010.

CASTEL R., *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Gallimard, 1995.

CHAUMONT JM., *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*. Paris, La Découverte, 2010.

CHOBEAUX F., *Les nomades du vide*. Paris, La Découverte, 2011 (1^{er} éd. 2004)

CHOBEAUX F., *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte, 2009.

COLLEGIA J.-P., *Le problème de la réussite scolaire des sans-papiers. Apprendre la peur au ventre*. Paris, L'Harmattan, 2012.

CYRULNIK B., *L'ensorcellement du monde*. Paris, Odile Jacob, 1997.

CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 2002.

CYRULNIK B. ET POURTOIS JP., *Ecole et résilience*, Paris, Odile Jacob, 2007

DALIGAND L., « *Le non droit et l'errance* », in Paul Masotta (Dir.), *Le non-droit des jeunes*, Paris, Syros, 1995.

DALLA PIAZZA S., *Ces étrangers parmi nous. Au carrefour du social*, Paris, L'Harmattan, 2011.

DAMON J., *Questions sociales et questions urbaines*, Paris, PUF, 2010.

DAVIS M., *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 2006.

DECLERCK P., *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, La Flèche, Plon, 2009.

DE GAULEJAC V., TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

DE GAULEJAC V., *Les sources de la honte*, Paris, Desclée De Brouwer, 2004.

DE GAULEJAC V. ET LEGAND M., *Intervenir par le récit de vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2008.

DE GILA-KOCHANOWSKI V., *Parlons Tsigane. Histoires, culture et langue du peuple tsigane*. Paris, L'Harmattan, 1994.

DEJOURS C., *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998.

DELIEGE R., *Anthropologie de la famille et de la parenté*, Paris, Armand Colin, 2011.

DELIGNY F., *Œuvres*, Paris, Arachnéens, 2007.

DEMEUSE M., *Vers une école juste et efficace*, Bruxelles, De Boeck, 2005,

DEMEUSE M., *Une école réellement juste pour tous*, Waterloo, Planty, 2009.

DE WEIRT X., ROUSSEAUX X., *Violences juvéniles urbaines en Europe*, Belgique, Presses Universitaires de Louvain, 2011.

DIEDERICH N., *Les naufragés de l'intelligence*, Paris, La Découverte, 2004.

DOUHANE M., *La délinquance des mineurs*, Paris, Ed. François Bourin, 2012.

DONZELOT J., *Quand la ville se défait, Quelle politique face à la crise des banlieues?*, Seuil, 2006.

DOUVILLE O., *De l'adolescence errante. Variations sur les non-lieux de nos modernités*, Nantes, Ed. Pleins feux, 2008.

- DUBAR C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2010.
- DUBET D., *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
- DUBET F., *Les places et les chances, repenser la justice sociale*, Villeneuve-D'ascq, Seuil, 2010.
- DURUAL A., PERRARD P., *Les tisseurs de quotidien, pour une éthique de l'accompagnement de personnes vulnérables*, Toulouse, ERES, 2004.
- DUVIGNAUD J., *Lieux et non lieux*, Alençon, Galilée, 1977.
- EHRENBERG A., *La Fatigue d'être soi*. Paris, Odile Jacob, 1998.
- ELEPINE S., *Quartiers Tsiganes, L'habitat et le logement des Roms de Roumanie en question*. Paris, L'Harmattan, 2007.
- EMIGUE M. et AREH TAGER D., *Moi Mohamed, esclave moderne. La vie quotidienne d'un sans-papiers*. Paris, Plon, 2012.
- FOUCAULT M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, Mesnil-sur-l'Estrée, Gallimard, 2010, (1^{er} éd. 1972)
- FURTOS J., *Les cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs*, Vottem, Masson, 2008.
- GABORIAU P. -TERROLLE D., *SDF, critique du prêt-à-penser*, Mercuès, Ed. Privat, 2007.
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011.
- GOFFMAN E., *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Lonrai, Ed. de Minuit, 2010, 1^{er} éd. 1963.
- GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., *Sociologies Urbaines, Domaines et approches*, Paris, Armand Colin, 2011.
- GRANGE D., *Une sociologie de l'autodestruction*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- GRAITSON I., *L'intervention narrative en travail social, Essai méthodologique à partir de récits de vie*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GUIBET LAFAYE C., *Justices sociales et éthique individuelle*, Les Presses de l'Université Laval, 2006.
- HANNAH A., *Les origines du totalitarisme. III – Le système totalitaire*. Paris, Fayard, 1995.
- HARVEY D., *The conditions of Postmodernity. An Enquiry into the Origin of Cultural Change*, Cambridge, Blackwell, 1990.
- HARVEY D., *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris, Ed. Amsterdam, 2011.
- KALB D., «Localizing Flows. Power, Paths, Institutions and Networks» in D Kalb, M. van der Land (dir.), *The Ends of Globalization. Bringin Society Back In*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2000.
- KUSHNER H. S. *Pourquoi le malheur frappe ceux qui ne le méritent pas ?*, Paris / Montréal, 1985.
- JACCARD R., *L'exil intérieur*, Lonrai, PUF, 2010.
- JAMOULLE P., *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines*, Paris, La Découverte, 2009.
- JAMOULLE P., *La débrouille des familles. Récits de vies traversés par les drogues et les conduites à risques*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.
- JAMOULLE P., MAZZOCCHETTI J., *Adolescences en exil*, Louvain-La-Neuve,, Harmattan-Academia. 2011.
- LAACHER S., *Ce qu'immigrer veut dire, Idées reçues sur l'immigration*. Editions « Le Cavalier bleu », Paris, 2012.
- LACADEE P., *L'éveil et l'exil*, Nantes, Ed. Cécile Defaut, 2007.
- LATOUCHE S., LAURENT PJ, SERVAIS O., SINGLETON M., *Les raisons de la ruse. Une perspective anthropologique et psychanalytique*, La Découverte/ MAUSS, 2004.
- LAPEYRONNIE D. AVEC COURTOIS L., *Ghetto urbain Ségrégation, violence pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, R. Laffont, 2009, (1^{er} Ed 2008).
- LAURENT P.-J., *Beautés imaginaires, Anthropologie du corps et de la parenté*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2010.
- LÉVI-STRAUSS C., *Introduction à M. Mauss*, Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, Quadrige, 1950 (1997 pour la 7^{ème} édition).
- LE BRETON D., *L'adolescence à risque*, Paris, Hachette Littératures, 2003.
- LE BRETON D., *Conduites à risque*, Paris, PUF, 2002.
- LIEGOIS J.-P., *Roms et Tsiganes*, Paris, La Découverte., 2009.
- LE BRETON D., *Cultures adolescentes, Entre turbulence et construction de soi*, Paris, Ed. Autrement, 2008.
- LIEBIG E., *De l'utilité politique des Roms, Une peur populaire transformée en racisme d'Etat*, Paris, Ed. Michalon, 2012.
- LIEGOIS J.-P., *Roms et Tsiganes*, Paris, La Découverte, 2009.
- MAISONDIEU J., *La fabrique des exclus*, Montrouge, Bayard, 2010.
- MARTINIELLO M, RÉA A., TIMMERMAN C., WETS J., *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Gent, Académia Press, 2010.
- MAZZOCCHETTI J., *Être étudiant à Ouagadougou. Itinérances, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala, 2009.
- METRAUX J.-C., *Le don au secours des appartenances plurielles*. Association Appartenance, Lausanne.
- METRAUX J.-C., *La migration comme métaphore*, Paris, La Dispute, 2001.
- MEYNCKENS-FOUREZ, VANDER BORGH C., KINOO P. (dir.) *Eduquer et soigner en équipe*, Bruxelles, De Boeck, 2011
- MILLET M., THIN D., *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale* Millau, PUF, 2012.

MIOLLAN C., *Parents et adolescence*, Toulouse, ERES, 1995.

MOHAMMED M., *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011.

MOREAU P., *Mieux comprendre l'exclusion sociale*, Paris, L'Harmattan, 2000.

NAGELS ET RÉA, *Jeunes à perpète, génération à problèmes ou problème de générations ?*, Louvain-La-Neuve, Bruylant, 2007.

OBLET T., *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, Paris, PUF, 2005.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., *La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve. Academia-Bruylant, 2008.

PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris, PUF, 2005.

PAUGAM S., *La disqualification sociale*, Paris, PUF, 2009, (1^{er} éd. 1991).

PELLETIER G., RULLAC S., *Macadam Jeunesse, la rue espace criminogène*, Paris, L'Harmattan, 2012.

POMMEREAU X., *Quand l'adolescent va mal*, Paris, Lattès, 1997.

QUESEMAND ZUCCA S., *Je vous salis ma rue. Clinique de la concertation*. Paris, Stock, 2007.

ROBIN D., *Violence de l'insécurité*, Paris, PUF, 2010.

ROCHE S., *Sociologie politique de l'insécurité, Violence urbaines, inégalités et globalisation*, Paris, PUF, 1998.

ROISIN J., *De la survivance à la vie. Essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*. Paris, PUF, 2010.

ROUSEL J., *Le quotidien en éducation spécialisée*, Paris, Dunod, 2004.

ROUSSILLON R., « Les situations extrêmes et la clinique de la survivance psychique » *La santé mentale en actes. De la clinique au politique*. dir. de J. Furtos et C. Laval, Eres, 2005.

SANTAMARIA E., *Handicap mental et majorité. Rites de passage à l'âge adulte en IME*, Paris, L'Harmattan, 2009.

SAUVADET T., *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris, Armand Colin, 2006.

SAÛL KARSZ, *Déconstruire le social*, Paris, L'Harmattan, 1992.

SAVIGNAT P., *L'action sociale a-t-elle encore un avenir ?* Dunot, Paris, 2012.

SEGRS M.J. *De l'exil à l'errance*, Toulouse, Erès, 2009.

SÉNAC R., *L'invention de la diversité*, PUF, Paris, 2012.

SINGLETON M., M. *Histoires d'eaux africaines : Essais d'anthropologie impliquée*. Editions Academia, Louvain-La-Neuve, 2010.

SINGLETON M., HERMESSE J., VUILLEMENOT A.-M., *Investigations d'anthropologie prospective. Implications et explorations éthiques en anthropologie*, L'Harmattan-Academia s.a., Louvain-la-Neuve, 2008.

STEINER G., *Réelles présences, les arts du sens*, Paris, Gallimard, 1991.

TARRIUS A., *Les fourmis d'Europe Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992.

THELEN L., *L'exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 2006.

THOMAS H., *Les vulnérables*, Clamecy, Ed. Du Croquant, 2010.

TRIGANO S., *Le Temps de l'exil*, Paris, Ed. Payot et Rivages, 2001.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

WALGRAVE L., *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*, Genève, Méridiens Klincksieck, 1992.

WILSON R. *Les dépossédés*, France, Points, 2007.

Rapports - Recherches

AMA « *Des familles sans chez soi* ». Une recherche-action de l'AMA, 2011.

AL CHAABANI S., DAL F., MARQUEBREUCQ A.-P., VANOETEREN A., *Assistance psycho-sociale et thérapeutique des demandeurs d'asile. Croix-Rouge de Belgique et Fonds Européens pour les Réfugiés*, 2006.

LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT, *rapport relatif aux mineurs mal accompagnés, donner la parole aux jeunes*. Novembre 2011.

DEWILDE, DE GROOF, CARPENTIER, TOFS, *Rapport de recherche « Les étudiants et le droit à l'intégration sociale ou le droit à l'aide sociale »*, 2010
www.mi-is.be/sites/default/files/doc/rapport_de_recherche_etudiant_et_aide_sociale.pdf

DEFRAENE D., DELENS-RAVIER I. et CHRISTANS J., *Formes et réformes de la protection de l'aide à la jeunesse*, sous la direction de I NCC, en 2005.

MINOTTE P., DONNAY J.Y., *Les situations « complexes ». Etat des lieux et pistes de travail concernant la prise en charge des adolescents présentant des problématiques psychologiques et comportementales sévères*, Namur, IWSM, 2010.

MORIAU J., « *L'ado, la crise, la vie active, la folie* » L'impossible prise en charge des jeunes à la limite de l'aide à la jeunesse et de la psychiatrie. Plate-forme de concertation pour la santé mentale en Région Bruxelles-Capitale, déc. 2003

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL À BRUXELLES, *Vivre sans chez soi à Bruxelles. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté*. 2010.

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL À BRUXELLES. *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté*. 2012

LA STRADA, *Recueil central des données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale*, 2011.

BANQUE MONDIALE *Conflits, sécurité et développement*. Rapport sur le développement dans le monde, 2011.

RAVIER I., HEYLEN B., SCHOFFELEN J., *Recherche évaluative d'un centre fermé pour mineur, le centre « DE Grubbe » à Everberg*. Rapport de recherche n°22, INCC, 2009.

COMMISSION EUROPÉENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLÉRANCE, rapport du 23 avril 2002.

SOS JEUNES-QUARTIER LIBRE, *premiers contacts du « mena » en Belgique*. Une recherche –Action, décembre 2004 – décembre 2005.

VANDEPOORTAELE G. *Récits d'une jeunesse dans l'injection de drogues* DUNE, 2011.

Articles – Thèses- Monographies

BIBEAU G., « Une troisième voie en santé publique », in *Ruptures*: Revue transdisciplinaire en santé, vol VI, n° 2, 1999, p. 209-236.

BRIKÉ X., « Jeunes adultes et errances urbaines, le dessous des cartes d'une capitale européenne. Approche ethnographique de chemins de vie. » Article universitaire. UCL, 2011.

BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (Dir.), « Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan ». Paris (FRA) ; Leiden : Karthala ; APAD, p. 315-332. (Hommes et Sociétés), 2007.

BOURDIEU P., « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

DESCHIETERE G., VERHAEGEN L. « Malaise urbain et psychiatrie à Bruxelles », *Revue Nouvelle*, Juillet-Août 2012

DELENS-RAVIER I., « Quelle(s) rencontre(s) avec le(s) public(s) d'origine immigrée ? » in, *Journal du droit des jeunes*, n°201, 2001, p.10.

DOUVILLE O., « Des adolescents en errance de lien » in *L'information psychiatrique*, vol. 76, n°1, 2003

DOUVILLE O. « Pour introduire l'idée d'une mélancolisation du lien social » in *Cliniques méditerranéennes* 2001/1, n°63

FURTOS J., « Le syndrome d'auto-exclusion » in *Rhizome* 9, 2002, p. 15 sur www.ch-le-vinatier.fr/orspere

DE FRAENE D., MOREAU T., « La prise en charge des mineurs délinquants par la Communauté française », rapport de recherche, p43, 2003.

FRANSSSEN A., « Autonomie ». in *le Journal de Culture & Démocratie*. Numéro 2, 2012.

S. GOFFINET, A. BEINE « L'adolescent confronté aux réel traumatique, caps imaginaires et impasses symboliques » in *ACTA PSYCHIATRICA BELGICA* N°108/3 39-47

KINOO, KPADONOU, « Enfant, contenance et contention » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol 56/3, 2008.

LAURENT P., J., « Institution d'un marché foncier et restauration de la « justice des ancêtres » dans un village Mossi du Burkina Faso ». in Bierschenk T., 2007.

LEENMAN D. et PELTIER. M., « Les gens du voyage en communauté française de Belgique. Réalités et perspectives. Document d'analyse et de réflexion ». <http://www.centreavec.be>, 2009.

MACHEREY P., « Le quotidien, objet philosophique ?, » in *Articulo-revue de sciences humaines*, n°1, 2005.

MORIAU J. « Les jeunes adultes, nouveau public ou nouvelle déclinaison de la question sociale » in *BIS* n°160

PATTEGAY P. « L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique » in *Déviance et Société*, 2001/3 vol 25 p.257-277

PREVOST M. « La souffrance psycho-sociale: regards de Jean Furtos », in *Santé Conjugée*, Vulnérabilités n° 48, 2009.

REYNIERS. A. « Les Roms d'Europe de l'Est », in *En question* n°88, Centre AVEC, mars 2009.

REYNIERS A., « Les populations tsiganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe centrale et orientale et vers quelques pays de l'OCDE ». Paris, OCDE (Migration Internationale et Politique du Marché du Travail; Document hors-série, n° 1; Diffusion générale), 1995.

SALEM G. « Le droit de faire du mal aux siens » in *Cahiers critiques de Thérapie familiale et de pratiques de réseaux* n° 44, 2010, p. 93-110

TOUSIGNANT M., HABIMANA E., BIRON C. et al. « The Quebec Adolescent Refugee Project: Psychopathology and Family Variables in a Sample From 35 Nations ». *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, November 1999, vol 38, n°11, 1-7.

VANDER BORGHT C. « Le lien sur le fil Les loyautés : du huis clos à la rencontre » in *Prospective jeunesse/ Drogues/Santé/Prévention* n°55

WILLIAMS P., « Roms, Tsiganes, Gens du voyage. » in *Ville, école, intégration* n°159. Ed. Scérén, 2009.

Revues

Confluences Revue de l'IWSM Dossier « Dans la rue »
N°25 déc. 2010 / Dossier « Jeunes 'incassables' ? »
N°26 juin 2011

Rhizome n°44 juillet 2012 dossier « *Ambigüité de l'accompagnement, précarité de la transmission* »
www.orspere.fr

Adolescence n°23 Gutton P. (dir) « *Errances* » 1994,
Bayard

MAUSS semestrielle « *Le numéro 12* », 2e semestre,
1998.

ANNEXE 1 : PISTES ET RECOMMANDATIONS

Avoir 18 ans engendre des transformations importantes et nombreuses dans la vie des jeunes adultes. Il est fondamental de les percevoir dans leur globalité pour comprendre les difficultés que produit ce nouveau statut.

Il s'agit d'abord d'un changement de statut légal qui engendre un changement des personnes de référence au sein des divers services et structures d'accueil, mais aussi des services eux-mêmes, de nombreux services travaillent soit avec des mineurs soit avec des majeurs. Les manières de penser l'aide sociale et les modalités d'accompagnement vont différer. Les législations et les autorités publiques ne sont plus les mêmes lorsqu'elles concernent les mineurs ou les adultes.

Mettre en place des politiques préventives et incluanes oeuvrant à la réduction des inégalités sociales

Faire de la lutte contre la pauvreté une priorité. Il s'agit de prendre en compte l'impact de la pauvreté sur les parcours des jeunes adultes, en mettant en place une politique sociale « incluanne » et cohérente à l'attention des publics jeunes. Organiser des politiques transversales et intersectorielles en matière de pauvreté paraît essentiel.

Le passage à la majorité n'est pas synonyme d'autonomie sociale, économique et affective.

Les ruptures entraînent une fragilisation des jeunes adultes et jouent un rôle important dans l'entrée ou le renforcement des formes d'errance. Il est donc indispensable de réfléchir « les questions » relatives au passage à la majorité de ces jeunes adultes à partir de notions d'évolution, de temporalités permettant aux jeunes de s'essayer et se tromper. Il est essentiel de leur donner l'opportunité de recommencer, lorsqu'ils ont fait des erreurs, afin d'acquérir maturité, sécurité et autonomie. Pour les jeunes d'origine étrangère, en demande de régularisation, l'aide à laquelle le jeune peut avoir accès se modifie radicalement du jour au lendemain. Qu'il s'agisse de son parcours scolaire, le soutien de son tuteur, l'accompagnement social... Ces ruptures devraient être évitées si l'on désire déjouer bien des drames lors du passage à l'âge adulte.

L'organisation administrative doit être simplifiée et être pensée au service des individus.

Un vrai travail d'homogénéisation, d'information et de respect des droits collectifs doit être fourni. Il est inadmissible que les aides sociales soient dépendantes de la manière dont le jeune les formule, des lieux ou de la commune où il en fait la demande, des intervenants en charge de leurs dossiers.

Les questions d'horaire des divers services (services sociaux, écoles,...) devraient être repensées de manière à rendre possible le maintien d'une scolarité complète pour les jeunes. Actuellement, les heures d'ouverture des administrations contraignent l'étudiant à s'absenter couramment.

Lorsqu'il y a « emballement » des situations, il devrait y avoir une instance qui rassemble tous les intervenants au départ et autour du jeune, et sa famille si cela semble adéquat, en vue de trouver avec tous, les meilleures solutions possibles. Le modèle des « cliniques de concertation » pourrait inspirer une initiative novatrice.

Les « mises en autonomie » doivent impérativement être préparées tant sur le plan administratif que sur le plan social.

Ce travail « d'autonomisation » doit se faire bien avant 18 ans. La préparation suppose un temps de lien avec les institutions, qui prendront le relais après les 18 ans du jeune, une préparation des dossiers administratifs et d'aide sociale, un maintien du lien avec l'institution si celui-ci a été positif ou un véritable relais vers un autre service. Les institutions SAAE, CASS, SRJ, hôpitaux doivent intégrer la notion de lien avec l'extérieur dans leurs pratiques professionnelles. Un maintien de l'aide à la jeunesse de 18 à 21 ans devrait être automatique et s'articuler dans des modalités de processus d'acquisition de l'autonomie et non liées

à une prolongation de la minorité, sauf demande expresse du jeune bien sûr.

Un placement d'urgence doit s'accompagner *immédiatement* d'un travail sur l'après placement d'urgence. Le temps de la crise doit être géré comme un moment qui ouvre d'autres possibles et pas seulement comme un temps de pause. Il nécessite des dispositifs souples et adaptés au cas par cas.

Un travail intensif - et non à la marge - avec les familles est à prévoir dès que l'on parle de placement et durant toute la durée de celui-ci. Cela suppose de repenser l'éloignement géographique des institutions de placement (d'urgence ou non), les horaires des travailleurs sociaux,... car il rend difficile le maintien des relations avec les familles. Cela suppose de repenser le placement afin que celui-ci ne cherche à palier ou à compenser les difficultés de la famille mais à permettre une forme de « co-parentalité ». Un placement ne peut en aucun cas être une réponse à la pauvreté.

Créer de nouveaux lieux d'accueil inconditionnels et d'urgence répondant aux besoins primaires de ces jeunes. Nombre d'entre eux se sont retrouvés à la rue, isolés.

Ces lieux auraient pour objet d'être la pierre angulaire d'un premier travail de remise en lien avec les services d'aide. Mais il est nécessaire, en parallèle, d'offrir des réponses globales intégrant la formation, la mixité sociale, la possibilité d'accès à un logement.

L'accès au logement doit être facilité pour les jeunes adultes.

La problématique du logement devient un enjeu social majeur, vecteur de précarité et de pauvreté. Face à cette situation alarmante, un ensemble de mesures s'imposent. Nous pensons à un renforcement des capacités du logement social et sans doute un meilleur contrôle des conditions d'accès ou de maintien des personnes dans ce type de logement. Un renforcement des AIS (Agences immobilières sociales) et la création de logements jeunes serait judicieux. Il s'agit d'encourager de nouvelles « formes d'habiter » tels que l'habitat groupé et les coopératives d'habitations à vocation sociale, la co-location en permettant au jeune de garder son statut isolé. Reconnaître des formes alternatives de logements tels que les habitats solidaires comme les Community Land Trust (CLT)²¹¹, les coopératives d'habitants²¹², les squats collectifs autogérés. Soutenir et promouvoir les cohabitations culturellement mixtes, transgénérationnelles et sociales. Renouveler les modes de production et de gestion du logement social par des montages innovants sur le plan économique, social en soutenant les personnes socialement fragilisées. Il s'agit également d'appliquer la législation existante en matière d'immeubles abandonnés. Favoriser le maintien dans le logement et lutter contre les expulsions. Soutenir les groupes d'épargne collectives et solidaires.

Les problématiques liées à la scolarité devraient faire l'objet de nombreuses mesures, en amont. Les jeunes que nous avons rencontrés ont souvent un parcours scolaire semé de ruptures et d'échecs.

Nous nous concentrons ici uniquement sur la recherche que nous avons réalisée, mais nous vous renvoyons aux constats déjà pensées par des acteurs de l'enseignement, des champs du social et du politique. Permettre aux jeunes de reprendre des études, de réintégrer des circuits de formation véritablement qualifiante quand ils seront sortis de cet « empêchement d'apprendre », semble être un élément essentiel qui ressort de cette recherche. Il semble important de réfléchir et d'imaginer des alternatives qualifiantes, reconnues, valorisées et qui intègrent comme point de départ la notion d'utilité immédiate et de lien au secteur emploi pour ces jeunes pour qui l'école ne semble pas être une préoccupation. Les changements d'école et les absences forcées pour cause de placements, renforcent le risque de déscolarisation, il faut donc intégrer la question scolaire dans la manière de penser les placements. Soutenir, revaloriser l'enseignement et l'École pour qu'elle puisse soutenir TOUS les jeunes. Sensibiliser les enseignants à l'importance du lien, leur proposer des lieux et des temps de recul et d'intervention. Soutenir le travail en réseau et maintenir les liens avec l'ensemble des institutions éducatives qui suivent les jeunes. Les jeunes qui valorisent l'école témoignent

211. Voir la « Charte pour la Fondation d'une Community Land Trust des Quartiers en région bruxelloise », le 22 février 2010.

212. Détails : http://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/types_de_societe/scrl/

d'une relation de proximité et d'un lien de confiance avec un professeur en particulier ou évoquent les bienfaits d'une pédagogie appliquée dans tel ou tel établissement bien spécifique. Concernant les jeunes d'origine étrangère en demande de régularisation, les équivalences des diplômes restent un problème important qui mérite un intérêt tout particulier.

Les jeunes rencontrés durant la recherche n'ont pas accès à l'emploi et en sont souvent très éloignés.

Des expériences de travail immédiatement accessibles sur des durées très courtes sont à l'étude en France et semblent porter des fruits. Il s'agit de répondre très rapidement à un besoin d'argent, tout en tenant compte de la difficulté de ces jeunes à rester et à durer.

Les procédures de régularisation devraient être raccourcies. Il s'agit aussi d'éviter la distinction entre les jeunes « demandeurs d'asile » et les jeunes « non-demandeurs d'asile »

Cette temporalité laisse la personne dans une situation d'incertitude, de stress et de découragement. La plupart des jeunes migrants sont confrontés aux mêmes besoins de prises en charge. Qu'ils soient demandeurs d'asile ou non. Il est donc essentiel de répondre aux besoins primaires de chacun. Cela aurait comme objectif secondaire d'éviter à ces jeunes d'être la proie de trafic d'êtres humains ou de se livrer, pour survivre, à des actes délictueux.

Les centres FEDASIL organisés par le fédéral doivent avoir les moyens d'assurer correctement leur mission d'accueil²¹³ pour TOUTES les personnes qui entrent dans les conditions prévues par la loi.

Envisager un accompagnement intégrant une dimension globale serait judicieux

Il s'agit d'éviter toute logique de repli institutionnel ou sectoriel qui laisse « de côté » les individus les plus fragiles

La question du lien est essentielle pour ces jeunes.

L'analyse de nombreux entretiens permet de constater à quel point la présence d'un lien significatif positif avec un ou des adultes joue un rôle très important dans « la résilience » du jeune. Il s'agit donc de favoriser une vraie proximité professionnelle. Des dispositifs souples et cadrants doivent permettre aux intervenants d'avoir le temps de construire ce lien, de le tisser et de le lâcher. Le travail de soirée et de nuit doit être valorisé, le travail de rue reconnu, des activités pré-textes, c.à.d. suivies d'un temps de parole qui permette au sens d'émerger, sont à promouvoir. Un accompagnement trop spécialisé rend

213. En Belgique, les dispositions concernant l'accueil des demandeurs d'asile sont rassemblées dans la 'loi accueil' (loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et d'autres catégories d'étrangers).

difficile l'adhésion du jeune qui est dans une période où il désire ne pas être trop défini et où il supporte mal les assignations. Ces jeunes en errance interrogent les cadres et les limites. Ils obligent les intervenants à penser le « hors-cadre » comme faisant partie du cadre de travail. Il s'agit donc de tenir compte de cette spécificité. Les règles strictes des institutions sont souvent méconnues, incomprises et inadaptées pour la plupart des jeunes²¹⁴. Au-delà de leurs symptômes et de leurs carences, ces jeunes sont en recherche de lien qui leur permette de reprendre une place dans le monde, d'être confirmés dans leur humanité. Il est indispensable que ces jeunes puissent avoir autour d'eux un réseau. Que ce réseau intègre les non-professionnels qui entourent le jeune et que ce réseau soit soutenant et contenant et permette ainsi une diffraction du transfert.

En miroir avec les difficultés des jeunes à créer du lien, les intervenants doivent aussi travailler à construire entre eux un véritable partenariat

Pour ce faire, il faut que les travailleurs de secteurs différents aient du temps pour se rencontrer, pour réfléchir leurs pratiques, pour partager des références et un langage communs, pour se former ensemble. Des facilitateurs administratifs et institutionnels sont à ces effets indispensables (secteurs, pouvoirs subsidiant, communautés linguistiques). C'est le lien entre travailleurs de terrain, pouvoirs publics et pouvoirs politiques qui permettra d'articuler une réponse cohérente aux difficultés des jeunes. Un

214. Ibid.

travail de confiance et de reconnaissance réciproque entre les travailleurs de ces secteurs et avec les décideurs politiques doit être fait. Pratiquer une réelle politique de réseau entre les services qui suivent les jeunes placés nous semble indispensable : les jeunes nous racontaient la difficulté et la souffrance de devoir répéter à maintes reprises leurs parcours. Ils pointaient aussi les manques de cohérence entre les institutions de placement et les structures mandantes

Une transformation du regard des professionnels sur ces jeunes semble parfois indispensable.

Des formations continuées, des moments de recul, une approche plus anthropologique, c.à.d. qui prend en compte les identités singulières dans la compréhension et le respect de leurs propres cultures, qui permette aux intervenants d'écouter et de prendre véritablement en compte la parole des publics avec lesquels ils travaillent, permettraient sans doute de diminuer les violences, de faire évoluer les pratiques et de rester au plus proche des réalités de ce public particulièrement mobile et changeant. Les méthodologies ethnographiques devraient davantage éclairer les praticiens et influencer les décisions politiques. Il s'agit de soutenir un réel changement culturel dès la formation des travailleurs psycho-sociaux et dans les pratiques institutionnelles.

Les questions d'évaluation du travail avec ces jeunes restent à réfléchir de manière fine car l'accompagnement de ces jeunes demande un service très personnalisé, de type haute couture et non fast-food !

Ce travail demande des souplesses et des disponibilités qui doivent être reconnues et prises en compte. Travailler avec ce public nécessite donc de développer la capacité d'évoluer en fonction des nouvelles réalités sociales. Travailler avec des jeunes aux parcours complexes nécessite une capacité à faire face à des situations difficiles. Se donner la possibilité d'innover, de se risquer à de nouvelles approches professionnelles devient inéluctable.

ANNEXE 2 : LISTE DES SERVICES ET ASSOCIATIONS QUI ONT PARTICIPÉ À LA RECHERCHE

Alias
ATD quart-monde
Bastide Blanche (la)
Bateau Ivre (le)
Cachet vzw
Cannabis Clinic
Carrousel
CBCS
CEMEA France
CEMO
Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie
Centre d'orientation et d'observation de Neder-Over-Hembeek
Centre Fedasil d'Uccle
Centre pour réfugiés de la Croix-Rouge de Gembloux
CGé
Chataigneraie (la)
CHU de Bordeaux
Commission jeunesse de La ligue des droits de l'homme (la)
Coordination sociale d'Ixelles
CPAS de Bruxelles
CPAS d'Ixelles
CPAS de Schaerbeek
D'Broej
De Sloep bzw-Tonuso

Diogènes
Droit des jeunes Bruxelles
Dune
Entretiens (L')
Espace P
Exil
Fond'Roy
Habitat et Humanisme
Jamais sans toit
Jeugd En Stad
Karibu- Titeca
KaPP (le)
Latitude Nord
Strada (La)
Ligue Francophone Bruxelloise de la Santé mentale
Habitat et participation
Maison (La)
Maison de quartier Bonnevie
Maraude (La)
MENAMO (la plate-forme)
Mentor Escalé
Mineurs en Exil (la plate-forme)
Mission Locale d'Ixelles
Mosaïek vzw
Pédagogies nomades
Petite Maison (La)
Petits Samourais (Les)

Petits riens (Les)
Police de Bruxelles
Psychic
Psy de rue
Rom en Rom
Ruelle (La)
S'acc'Ados
SAJ de Bruxelles
SAMU Social
Service API de l'IPPJ de Braine l'Alleud
Service Phare- Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée
Service de Prévention de la Commune de St Gilles
Service de tutelle
Solidarité
Solier (le)
Service de Santé Mentale d'Ixelles
Synergie
Synergie 14
Talita
Tamaris (le)
Transit
Union des locataires Marollienne
Wonigen123logements

ANNEXE 3 : RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL²¹⁵

Yolande Verbist,
Anthropologue, chargée de recherche,
SOS Jeunes- Abaka, projet 17-25

Dans le cadre de la recherche 17-25 « La majorité, un passage redouté ? » un groupe de travail d'une dizaine de personnes s'est mis sur pied. Ce groupe était composé de personnes en lien professionnel régulier avec ces jeunes. Il s'agissait de réfléchir comment se joue le passage de la majorité pour les jeunes en errance à Bruxelles. L'objectif de ce groupe était de mettre ensemble les expériences de ces professionnels, leurs regards et expertises sur ces jeunes et sur leurs propres pratiques professionnelles. Ce groupe s'est réuni 5 fois entre mars et septembre 2012 et une sixième fois en mars 2013. La méthodologie appliquée est celle des entretiens collectifs répétés avec retour conceptualisée par Pierre Roche.

Ont participé à ce travail : Kris Blervacq (travailleur social, JES) , Madame De Broeck (inspecteur principal police de Bruxelles), Cynthia Delville (psychologue CPAS de Bruxelles), Peggy Deloge (éducatrice Solidarcité), Karen Hillen (travailleuse sociale D'Broej), Rosanna Loi (assistante sociale La Maison), Leila Ouriaghli (éducatrice de rue Service des Educateurs de Rue de St Gilles), Christiane Roelandts (inspecteur Section Famille-Jeunesse de la Police de Bruxelles),

Gabriel Tornabene (intervenant social SOS Jeunes), Sabrina Van Mossevelde (intervenante sociale Abaka), Philippe Vanwilder (délégué en chef SAJ Bruxelles).

Ces rendez-vous mensuels étaient articulés autour de deux essentiels méthodologiques :

- Entretiens collectifs et répétitifs: les membres étaient invités à co-construire un savoir, à faire émerger de leurs expériences individuelles un savoir collectif. Il s'agissait donc d'un groupe de 10 personnes, de pairs volontaires qui sont directement concernés et que la question intéresse, des travailleurs prêts à prendre du temps et à s'engager dans un travail de réflexion et de conceptualisation. Ce groupe s'est réuni 5 fois deux heures afin d'approfondir, d'affiner, d'aller au plus près de ce qui se joue pour eux, comme professionnels en lien avec ces jeunes.
- Avec retour : les réunions ont été enregistrées et retranscrites intégralement. La retranscription a été envoyée à tous les participants entre deux séances afin que ce qui a été dit et discuté puisse être repensé, mis en perspective, élaboré, conceptualisé. L'objectif était que chacun puisse faire retour sur son propre discours, son propre savoir, le mettre en écho avec celui des autres et en faire petit à petit un savoir collectif qui s'affine et se complexifie au cours du travail.

Le présent rapport est l'émanation de ce qui a pu se dire, se réfléchir, se travailler au sein de ce groupe, il a été retravaillé et approuvé par l'ensemble du groupe.

Il comprend 5 parties. Dans la première il s'agit d'essayer de « définir » de qui on parle, qui sont ces jeunes, quelles sont leurs difficultés, quels sont leurs atouts ? Qu'est-ce que cette errance dans laquelle ils sont pris ? D'une errance « canapé » à une errance en rue, la différence n'est pas énorme, l'errance commence très tôt et devient vite quelque chose qui risque de happer le jeune... La crainte des intervenants est qu'il n'en sorte pas ou qu'il en sorte « trop » meurtri. Dans la deuxième partie, il s'agit d'essayer d'avoir un regard sur nos pratiques professionnelles, celles qui font soin, celles qui travaillent le lien, celles qui travaillent le cadre, celles qui, en écho aux difficultés des jeunes, participent de cette interrogation, de ce questionnement de la société. La troisième partie parle de la place de l'école dans ces histoires. Dans la quatrième partie il s'agit de questionner le passage de la majorité. La dernière partie reprend quelques pistes et quelques questions qui nous restent à la fin de ce parcours.

²¹⁵. Le groupe de travail étant partie prenante de la recherche, vous retrouverez dans ce rapport bon nombre d'éléments repris dans le rapport de recherche.

1. Des jeunes en errance

S'il y a bien sûr une différence importante entre être sans projet et être sans abri, les jeunes en errance *ça commence par être sans projet et puis ça peut arriver jusqu'à être sans abri*. L'errance n'est pas d'office « sans toit ». Il y a des éléments déclencheurs qui jouent, la perte de logement en est un.

Parmi ces jeunes, certains sont passés d'institutions en institutions, d'autres non. Ils n'ont plus nécessairement de contacts avec leurs familles. Ils sont laissés à eux-mêmes et ont peu d'ancrage. Il leur arrive de faire des allers-retours entre la famille, une institution, des amis, la rue, un squat... Ils ont été déçus par plein de choses et le plus souvent, on apprend un jour ou l'autre les blessures qui se cachent derrière ces comportements, ces manières de faire qui inquiètent. Dans leur histoire, il y a presque toujours quelque chose de l'ordre de la rupture. Leur absence de repères est importante. Le passage du monde ado au monde adulte se fait trop violemment. Où peuvent-ils s'inscrire à 18 ans ? L'école n'est plus obligée de les inscrire. Pour Actiris, ils ne sont pas prêts. Au CEFA il faut chercher un lieu de stage. Ils ne savent même pas ce que cela veut dire. Peu d'entre eux ont un diplôme scolaire, parfois un CEB. Les changements sont brusques et brutaux et pas accompagnés. Les parents ne comprennent pas toujours les fonctionnements ni les enjeux de ces changements. *À 18 ans ils sont majeurs, ils doivent se débrouiller*. Ils le veulent aussi, mais ne sont pas outillés pour cette arrivée dans le monde des adultes. Ils sont perdus. La transmission ne s'est pas faite.

Ils ont le plus souvent un niveau d'appartenance familiale assez faible (distance géographique, déceptions affectives, manques importants) qui se répercute sur les autres systèmes, dans les différents espaces de leur vie. Ils ont très souvent une image fort négative d'eux-mêmes, petit à petit ils sont entrés dans une spirale de l'échec et celui-ci semble leur coller à la peau. Leur mal-être a tendance à faire obstacle à tout projet. C'est, pour eux, bien difficile de se poser, de déballer leurs valises. Ils ont peu accès au langage des émotions, du ressenti. Ils n'ont pas une culture de la parole. De manière paradoxale, alors même qu'ils ne semblent attachés à rien, alors qu'ils semblent n'être demandeurs de rien, ils sont pourtant très demandeurs de lien. Si on arrive à travailler ce lien, ils reviennent. Leur groupe de pairs est très important pour eux, ils ne décident pas sans son avis, ils ne se mettent pas en projet sans lui.

Etre en échec devant ses pairs est dès lors parfois insupportable. Ces jeunes ont des difficultés avec le respect des règles, certains se sentent au-dessus des lois, ont un sentiment de toute puissance et renvoient le système à ses failles. Ces jeunes-là nous mettent terriblement à mal. Il est très difficile de travailler avec eux. D'autres s'enferment et deviennent indifférents à ce qui leur arrive ou à ce qu'ils ont vécu ou en donnent l'illusion. L'insécurité leur fait peur alors ils utilisent le groupe ou leur corps pour faire peur et se rassurer. Ils ne savent pas rester seuls. Ils ont tout le temps besoin d'être en contact, fut-il difficile. Ils ont tendance à mettre en place des tentatives de solutions inefficaces. Ils s'enfoncent parfois eux-mêmes en ne tenant pas, ou trop peu, compte des aspects administratifs. Mais la société ne leur rend pas la vie facile : ils n'ont pas droit aux allocations d'attente quand ils ont arrêté l'école trop tôt, ils ont

peu de chance de trouver un travail avant 30 ans, etc. Ils n'arrivent pas à s'inscrire dans un projet. Ils commencent par rejeter le lien. Ils rêvent pourtant de se sentir utiles au monde et d'y trouver leur place. Ils arrivent cependant à mobiliser les intervenants tout en mettant en échec les réalités, les espoirs ou les exigences de ceux-ci. Parfois ils instrumentalisent les adultes et jouent avec les institutions dont ils connaissent bien les rouages et les failles. Certains ont une appartenance au quartier, celle-ci peut jouer un frein dans leur errance mais les amène parfois devant des choix impossibles entre le quartier et sa loi et la Maison de Quartier, l'école,... Certains habitent l'espace public depuis très longtemps, d'autres non... Certains ont des problèmes de santé mentale. Leur situation est très précaire, très fragile, un rien peut faire basculer... Cette errance les aspire et on remarque que certains, alors même qu'ils avaient un vrai potentiel, après 10 ans d'accompagnement ne sont toujours pas sortis de ce secteur. Quand leur appartenance se fait autour d'un groupe de sans abri, ils y restent... Le souci des intervenants est pourtant de les sortir de ces circuits.

L'errance commence parfois très tôt et à un moment elle donne l'impression de ne plus pouvoir avoir de fin. Les événements s'enchaînent dans une spirale qui les isole de plus en plus. Ils n'ont pas payé le loyer et sont mis dehors de leur logement. Les uns sont accueillis chez leur copine/copain et deviennent parent sans même l'avoir imaginé ; d'autres dorment chez des amis pour prendre distance par rapport aux parents puis une dispute les met à la rue, un autre monnaie sa nuit contre des rapports sexuels et risque ainsi parfois d'entrer dans des circuits de prostitution, un autre se fait protéger des dangers de la rue contre services divers ... Leurs essais de solution, lorsqu'ils s'avèrent

malheureusement non concluants, leur renvoient une image d'eux-mêmes et du monde qui s'abîme de plus en plus et leurs conditions de vie se dégradent très rapidement. Quand, à ce moment là, ils n'ont plus beaucoup de repères, de réseau soutenant, qu'ils se trouvent fort isolés, ils mettent parfois quelque chose en place pour attirer l'attention, quelque chose qui touche l'ordre public mais qui ne fait alors que renforcer l'exclusion avec laquelle ils se débattent. Ou, s'isolant de plus en plus, vivant dans un sentiment qu'ils n'ont pas leur place dans ce monde et sûrs de n'obtenir qu'une fin de non recevoir, ils ne demandent plus rien, s'isolent et ne croient plus dans la possibilité d'un changement, d'une parole. Ils rejettent peu à peu le monde et le modèle social duquel ils se sentent rejetés.

Pourtant derrière ces actes délictueux ou ces silences trop lourds, derrière cette façade de refus du monde, ces fuites dans les jeux vidéo ou la consommation de cannabis, leur demande de lien, de sens et de relation est immense. Mais, imaginer les mettre en projet à ce moment-là est inutile. Ils sont paradoxalement sous une pression très forte, trop forte pour pouvoir se mettre en mouvement. Comme tous les jeunes de cet âge, ils ne voient pas les conséquences de leurs actes, et ne les découvrent qu'à 30 ans, mais pour eux elles risquent d'être bien plus difficiles. Ils sont démunis face à la vie, ont peu appris à se battre pour que leur rêve se réalise.

Leur errance est souvent liée à un passage trop brusque et trop brutal à la vie d'adulte. Ils sont perdus, manquent de repères, sont dans le désarroi. Ils n'ont pas le droit à l'erreur. Plus la précarité est grande, moins ils ont le droit d'essayer, de se tromper, de refaire. Ils doivent réussir du premier coup alors

même que leur situation les fragilise à l'extrême. Ce sont des jeunes en décrochage. Le décrochage est à la fois scolaire (ils passent d'école en école, à 18 ans on ne les accepte plus) et social (n'étant plus dans un projet scolaire, ils n'arrivent pas à s'inscrire dans un autre projet tant pour des raisons personnelles que pour des raisons administratives, ils n'ont pas non plus accès au marché de l'emploi). Les refus institutionnels répétés jouent un rôle catastrophique dans ces parcours.

Il semble que cela ne se joue pas tout-à-fait de la même manière pour les garçons que pour les filles. Les avis divergent sur ce point, il semble que les garçons, plus attachés à une image d'homme fort, de puissance, de lien au travail, de « direction » familiale vivent de manière plus difficile cette non-utilité, ce non-savoir, cette perte de repères. Ils semblent plus perdus mais nettement moins enclins à le dire. Les filles semblent être dans des logiques de choses à obtenir tant sur le plan scolaire, que sur le plan d'une indépendance familiale ou sociale. Les filles tiennent mieux le coup à l'école. Dans leurs relations, elles ont tendance à utiliser, voire à abuser de leur pouvoir d'une manière non pénalement répréhensible. Elles sont moins dans les coups et la violence physique. Elles semblent fuguer plus et semblent davantage victimes d'abus sexuels, de séquestration, de mariage forcé. Mais on souligne que ces sujets étant encore plus tabous pour les garçons que pour les filles, ils en parlent moins et ne sont pas reconnus dans leurs souffrances. Les filles seraient plus prêtes à crever les abcès. Tous les intervenants soulignent l'importance de travailler avec les familles sur les questions de mixité, de relations et de sexualité. Tous soulignent la difficulté de communication au sein des familles, l'importance de travailler le lien entre le jeune et sa famille, le

peu de moments partagés. Souvent, les familles ne partagent plus de repas en commun et ont peu de rituels communs. On souligne aussi l'importance de reconnaître le travail et la place du père, de plus en plus mise à mal. Un accompagnement du jeune, qui le fait évoluer mais sans un accompagnement de la famille (projet à l'étranger par exemple) a parfois comme effet pervers d'agrandir la fracture entre le jeune et sa famille et le jeune ne s'y retrouve plus du tout...

2. Pratiques professionnelles

Ces jeunes nous mettent à mal, interrogent le lien, à travers nous ils remettent la société en question, ils l'interrogent, ils la questionnent. Comment répondons-nous à ces questions, comment travaillons-nous avec ces jeunes ? Quelles sont les pratiques qui semblent intéressantes, les réflexions que nous pouvons avoir sur notre travail ?

Une première réflexion touche à nos institutions. Les institutions dans lesquelles nous travaillons sont considérées comme des institutions de première ligne (ou de ligne zéro) mais il s'agit en fait d'institutions de dernière ligne. On n'y travaille plus la prévention : la crise est déjà là, la situation est déjà critique. Ces institutions travaillent avec les brisures du monde: on les appelle quand rien d'autre n'a fonctionné, elles sont censées réparer, remettre en ordre, redonner du sens avec moins de moyens que ceux qui devaient le faire en première ligne. On fait d'elles des spécialistes sans leur donner les moyens (formation, personnel, moyens pratiques,...) ni la reconnaissance.

Et pourtant, même dans ces institutions, n'arrivent que "les meilleurs jeunes", les jeunes les plus fragiles n'entrent pas dans les institutions. Pour travailler avec eux, il faut donc travailler dans les marges des institutions, elles-mêmes déjà dans les marges de la société.

La seule manière d'y travailler c'est d'être créatif. Il s'agit d'un travail d'éducateur : nourrir les jeunes sur le plan humain, leur permettre d'accéder à un esprit critique, les responsabiliser, attendre la demande, sans jugement, sans imposer parce qu'à 17 ou 19 ans avec les blessures qui sont les leurs, ils n'acceptent pas de cadre, d'injonctions, d'exigences extérieures. La première chose à faire c'est d'entrer en contact, qu'ils acceptent la relation, qu'ils acceptent le lien. Et tout un temps, on ne pourra faire que ça : maintenir le lien. Après 6 mois, un an, parfois 2 ans, quand la question vient, alors on pourra commencer à travailler. Et pendant tout ce temps, on aura été là. Parce qu'on aura été là, qu'ils auront testé et retesté le lien, qu'on sera toujours là, alors la question, leur question viendra, peut-être... On représente la société, les normes, société avec laquelle ils sont en conflit mais avec laquelle on est, nous aussi, parfois en conflit. Il nous faut donc veiller à ouvrir à plein de regards différents pour permettre au jeune de se situer, de choisir. Il faut, quand le lien s'est fait, l'informer de la réalité sociale, confronter le jeune à la réalité parfois très dure du monde, tout en veillant à ne pas le casser encore un peu plus, comme s'il fallait l'aider à faire le deuil d'un monde idéal, d'un monde protecteur. Il faut l'aider à mieux différencier les informations qu'il reçoit : une fin de non-recevoir n'est pas nécessairement une disqualification, *Non, ce n'est pas parce que tu n'es pas retenu à la formation de poseur de panneaux solaires que tu es nul. C'est juste qu'il y avait 523 demandes*

et qu'ils en ont pris 15 ! Il faut offrir du différent par rapport à ce qu'il connaît ou a vécu, installer un autre mode relationnel, un lien fiable et sécurisant qui lui permette d'interroger, de questionner, d'ouvrir à la complexité, à la possibilité de penser et de se positionner. Lui permettre un ancrage. Accepter notre impuissance. Il s'agit donc pour les professionnels de s'impliquer, de mouiller leur chemise, d'accepter de donner et de recevoir, de chercher les ressources dans la personne et dans le groupe, d'être bien outillé pour pouvoir répondre à la demande quand elle arrive, de partir de là où est le jeune. Une des manières de travailler est d'utiliser des injonctions paradoxales, une autre de considérer ce décrochage comme un symptôme. Il s'agit de les surprendre, de leur apporter une qualité de relations et d'expériences auxquelles ils ne s'attendent pas forcément, un contexte qui permet de susciter le changement. C'est parfois lui permettre de se reposer dans un premier temps sur le professionnel afin que dans un second temps, sans doute en partie par imitation, il puisse prendre son envol. Avec ces personnes en grande précarité, tant de fois disqualifiées, l'essentiel est bien sûr de partir de leurs richesses, de leurs savoirs, de ce qu'ils sont au moment de la rencontre et de se détacher du résultat « attendu ». Le suivi doit être un suivi de proximité où l'on travaille d'abord à la sécurité du jeune, à lui permettre de retrouver des notions de plaisir et de fierté afin qu'il puisse mieux utiliser ses ressources. Un travail du quotidien, au quotidien. Il s'agit de travailler à la fois dans le formel **et** l'informel, dans les « petites choses » de la vie quotidienne **et** dans la ritualisation (agenda, rendez-vous, documents...) sur le fil entre accompagnement et autorité. Un travail qui nous questionne sur les limites de cette proximité, cette manière de faire, cette place qui ne soit ni celle du copain, de l'ami ni celle de l'autorité lointaine. Où

est la limite ? *Est-ce que tu m'accepteras comme ami sur Facebook ? Est-ce que je te donne mon numéro de téléphone personnel ?* Si pour les travailleurs de certaines institutions, les directives sont claires, dans le secteur associatif, ces questions semblent résulter plus de positionnement personnel. La bonne distance est celle qui n'est ni trop proche, ni trop lointaine. Elle est donc pour chacun un peu différente. Les jeunes sont, en général très respectueux de la vie privée. Si la confiance avec le travailleur existe, le jeune passera rarement les limites.

Le travail en réseau est indispensable et se fait pourtant très peu. Les intervenants ne se connaissent pas, ils ne travaillent pas ensemble, ne réfléchissent pas ensemble et ne jouent dès lors aussi que très peu sur une complémentarité possible de places. Il est pourtant important de faire coexister des espaces différents d'intervention.

Travailler le lien. C'est bien de cela qu'il s'agit. Accepter qu'ils partent et puis reviennent. S'intéresser vraiment à eux, accepter d'être un re-père, autre, différent, à qui le jeune va se confronter. Accepter cette confrontation, rester, tenir, durer, revenir. Accepter de ne pas être aimé. Accepter que le lien soit cassé comme la première marque de son existence. Ils ont tellement connu l'échec et le rejet qu'ils le rejouent avec l'intervenant, leur comportement dit « rejetez-moi ». Si l'adulte ne le rejette pas, le jeune cassera souvent lui-même le lien de peur que cela n'arrive, un jour ou l'autre, et ne le prenne par surprise. C'est aussi permettre de revenir, de réessayer, leur permettre d'avoir par la présence et le regard de l'adulte le sentiment d'exister. Les reconnaître. Il s'agit toujours travailler avec ce qui reste de lien même ténu, même fragile. Un lien avec des copains, un réseau

familial, les pères, les tantes, les oncles, un voisin, une personne que le jeune a estimée,.... Et durer parce que la confiance ne se construit que dans le temps, un temps qui peut être très long, un temps qui sera bousculé. Beaucoup de questions ne pourront être abordées avec le jeune et avec sa famille que parce que le temps a permis d'éprouver le lien. Le temps que demande ce travail, cette présence proche est énorme mais lui seul permet aux choses de se dire, de se penser ensemble, de bouger.

Pourtant la rotation des travailleurs dans les équipes est très importante ! Cette notion de durée doit nous mettre au travail et nous oblige à réfléchir comment permettre aux travailleurs de souffler. Les travailleurs ont besoin de temps pour souffler, parce que pour que le travail puisse se faire, il faut qu'ils puissent tenir ! Souffler, partager ce qu'ils vivent, faire reculer les sentiments d'impuissance auxquels ils sont confrontés, se réassurer dans le droit à mettre des limites, faire réseau, échanger des pratiques, recharger les batteries, penser, se décaler ! Parce que faire lien avec ces jeunes pour qui le lien est si compliqué, est éprouvant. Il arrive aux jeunes d'en vouloir à l'intervenant d'avoir une vie de famille, d'exister en dehors de l'institution. Il arrive au jeune de phagocytter un intervenant. Et quand le lien s'est construit, quand il a joué son rôle, quand le travailleur a tellement investi dans la relation, dans le lien pour que le jeune puisse réinvestir lui aussi, alors le travailleur doit encore le lâcher. Le travail d'équipe est indispensable pour réguler le lien et les places dans lesquelles les jeunes nous mettent. Le travail avec le réseau est lui aussi indispensable pour le jeune lui-même. Le travailleur veille à servir de relais, à envoyer le jeune vers un autre service, à ouvrir les liens. Mais ce travail est difficile et pourtant indispensable. En

effet, nombreux sont les jeunes qui soit ont une accroche unique avec un intervenant et ne veulent absolument pas risquer le lien avec un autre service, un autre travailleur et sabotent les tentatives, soit font du shopping entre les services et on n'arrive jamais à dépasser le moment où quelque chose pourrait changer. Si la confiance entre les travailleurs de différents services n'est pas suffisante à ce moment-là, on ne peut valablement aider ce jeune à dépasser ce qui fait frein dans son insertion sociale. Le risque pour le travailleur (de retour en arrière, de voir tout son travail à refaire,...) et pour le jeune (perdre ou abîmer le lien) sont alors trop importants. On constate aussi que le jeune se sent rassuré lorsqu'autour de lui, un tissage de liens prend forme et que les informations le concernant circulent entre les intervenants.

Avec ces jeunes, le travail de la parole ne suffit pas. L'activité est, avec eux, indispensable. Une activité pré -texte, un matériel pour parler et commencer à travailler. Une activité qui vient avant le texte, avant la parole, qui permette que le sens émerge, qui permette que la parole ait lieu, pour permettre l'accès au symbolique. Faire de l'événement un outil de travail, permettre d'expérimenter. Partir en vélo avec juste une carte et pédaler et se perdre pour réaliser, après, que lorsqu'on ne connaît pas son environnement et qu'on ne maîtrise pas les outils de lecture, on risque de faire des kilomètres et des kilomètres avant de trouver son chemin. Faire alors un parallèle avec le monde du travail et ouvrir au sens de la formation, de l'accompagnement du projet et du conseil. Faire de l'escalade pour refaire du lien. Faire de la boxe. Etc. Sentir son corps, expérimenter dans son corps pour pouvoir penser... Expérimenter ensemble pour refaire du lien, pour se rendre compte qu'on n'est pas seul dans la galère ou dans les moments de

réussite ! Partager des activités, des petites choses du quotidien pour que la parole émerge, pour que le lien se tisse. Parfois vivre des choses dures ensemble et tenir le coup. Partir quelques jours ensemble pour vivre ensemble et avoir l'occasion de travailler le lien.

Partir quelques jours avec les jeunes c'est aussi partager ces moments de nuit, c'est se lever alors qu'on est encore crevé, c'est accepter que les jeunes nous voient sans notre sourire du matin, là aussi se joue quelque chose de vrai. On ne dira pas assez la spécificité et l'importance des pratiques de la nuit, du travail de soirée. En soirée, pendant la nuit le temps est différent, les contraintes extérieures se sont tues, les services sont fermés, on est moins dérangé. On a le temps, on n'a que le temps d'ailleurs, il n'y a rien à faire, qu'à attendre le matin. Et si le sommeil ne vient pas, si les angoisses sont trop fortes, si les rêves tiennent éveillés on parlera, on partagera une cigarette ou un verre. Le bruit et les activités se sont tus, les intervenants sont plus disponibles, c'est le temps de la parole, la parole vraie, la parole qui permet l'émergence du sens. *La journée on fait des entretiens, la nuit on parle.* Or le travail de nuit est peu reconnu, il coûte cher, il est dur, mais il est essentiel. *Quand on avait la nuit, ça c'était bien.* La nuit a ses propres conventions, ses propres codes.

Travailler avec ces jeunes c'est aussi travailler le cadre. Les jeunes sont en demande de cadre, le cadre les rassure. Mais celui-ci à peine établi et mis en place, ils viennent s'y cogner, ils s'y fracassent. Il s'agit donc de travailler un cadre qui soit contenant tout en étant élastique, de travailler à une complémentarité de ces deux types de position : travail de proximité et travail dans des institutions plus établies. Les uns et les autres doivent pouvoir trouver une manière de travailler à la

fois le formel et l'informel pour que ce travail puisse avoir du sens et être perçu comme tel par les jeunes. D'autant plus que les temporalités des jeunes et des institutions sont extrêmement différentes, que les exigences des institutions sont parfois complètement impossibles pour les jeunes. Les réalités, les notions d'urgence, les notions de responsabilité, la manière d'exprimer le respect, l'importance de la hiérarchie, les horaires, l'importance donnée à la notion de projets, tout diffère. Les institutions sont dans le contrôle, les jeunes attendent une relation ! La relation passe souvent après les aspects administratifs alors que c'est là que les jeunes attendent les adultes.

Etre éducateur de rue, dans un centre d'accueil d'urgence, être ce travailleur de proximité c'est permettre de passer d'un monde à l'autre, de la nuit au matin mais aussi du monde du jeune au monde des institutions. Celui qui travaille avec ces jeunes est un passeur... Il est passeur de monde, de vocabulaire, de culture. Il est passeur entre le jeune et les institutions mais aussi entre les secteurs, entre les jeunes et leur famille. Celui qui permet de garder le contact afin que les mondes ne se ferment pas trop, qui essaye d'ouvrir et de garder ouvert. Celui qui nomme, qui explique, qui traduit, qui pose les questions, qui porte la demande, qui soutient. Celui qui différencie la difficulté de la situation et la personne qui la vit. Celui qui essaye que jeunes et institutions puissent tenir compte de leurs temporalités différentes, de leurs attentes différentes. Mais cette place est aussi un piège. Cette place ne devrait pas exister. Comment se fait-il que des jeunes sortent du CPAS, de la Mission Locale, d'Actiris en disant qu'ils n'ont rien compris ? Comment se fait-il qu'ils se fassent mettre dehors du Palais de justice en ayant le sentiment de ne pas avoir été compris, mais, qu'accompagnés au CPAS

par exemple, en sortant, ils nous disent, Waw, c'est la première fois qu'elle [l'A.S.] m'écoute. Comment se fait-il qu'ils doivent être accompagnés pour être entendus, même auprès des travailleurs sociaux ! Comment se fait-il qu'il faille téléphoner des dizaines de fois pour régler des choses qui ne devraient pas poser le moindre problème, comment cela se fait-il qu'en passant nous-mêmes un coup de téléphone, on règle un problème qui dure depuis des semaines et qu'ils n'arrivent pas à régler. Et le travailleur alors de renvoyer ce qui ne va pas, ce qui dysfonctionne...

Les services sont saturés. Saturés de demandes auxquelles ils peinent à répondre. 4500 nouvelles demandes par an au SAJ ! Pas de place dans les services résidentiels ! Pour un logement social il faut attendre... en dessous de 5 ans on n'en parle même pas ! Cette saturation exerce une pression sur les travailleurs qui sont amenés à travailler plus vite, vont à l'essentiel et ne prennent et n'ont plus le temps... Les entretiens sont standardisés, les « trajets » balisés et entrer dans un circuit d'aide sociale devient de plus en plus difficile. Cette saturation a des effets en cascade. Le fait pour un chômeur d'être inscrit dans une Mission Locale est un élément important pour son dossier. Cela augmente donc le nombre de demandes dans les Missions Locales qui ne peuvent dès lors plus faire les accompagnements qu'elles devraient... Un jeune qui demande un rendez-vous pour faire un CV finit par devoir attendre 15 jours pour avoir son premier rendez-vous. Il arrive alors dans nos services, mais on n'est pas spécialisés pour cette demande, et parfois c'est la Mission Locale qui les envoie parce qu'ils sont saturés ! Et pourtant Mission Locale, Actiris, CPAS, AMO, éducateurs de rue, Maison de jeunes, SAJ, services de police, services résidentiels sont complémentaires et indispensables

dans l'accompagnement de ces jeunes. Un vrai travail de réseau doit être mis en place pour les accompagner au mieux. En effet, lorsqu'on arrive à faire ce travail de réseau, on constate que des situations se débloquent et des pistes se mettent en place.

Saturation des jeunes devant des exigences auxquelles ils ne comprennent rien, devant des exigences qui leur semblent inutiles, devant une aide saucissonnée, devant des intervenants toujours différents à qui il faut raconter encore et encore son histoire, ses difficultés et ses souffrances. Les intervenants sont pris dans des logiques de rentabilité, de « formatage institutionnel ». Pour échapper à cette emprise, il ne reste aux uns et aux autres que la débrouille. Les travailleurs de proximité se mettent alors parfois dans une position de soutien contre les institutions et cherchent à outiller ces jeunes le mieux possible afin de garantir leurs droits, ils les aident à connaître les failles et les limites des institutions. Que l'on travaille au sein d'une institution plus « établie » ou plus dans la proximité, être à côté du jeune, prendre son parti nous amène parfois à être en conflit avec les procédures institutionnelles, avec le cadre qui est posé et à utiliser avec le jeune les recours institutionnels. Ces jeunes sont rarement pris au sérieux, on tient peu compte de leur réalité, de leur situation et de leurs difficultés. Parfois par méconnaissance, par manque de formation des intervenants...

Aujourd'hui l'aide sociale, les institutions, pour être efficaces, se définissent des projets, elles se sont spécialisées. Mais les jeunes dont il est question ici ne rentrent jamais dans les petites cases prévues. Ils sont toujours trop... ou pas assez ... Ils ne s'inscrivent nulle part, ils passent d'une institution à l'autre, se font mettre dehors, les institutions ne se sentent pas

adaptées pour eux. Elles les refusent, ils errent. Ces violences institutionnelles sont importantes et très destructrices. Les uns et les autres peuvent alors devenir très violents verbalement, physiquement. Les intervenants se sentent parfois agressés personnellement par ce public. Les institutions fonctionnent comme des entonnoirs, l'exclusion fait partie de la manière même dont elles fonctionnent : on exclut pour ne pas mettre en péril l'activité, pour ceux qui arrivent à profiter de ce qui est proposé, pour pouvoir offrir un cadre sécurisant, pour... L'associatif est aussi emmené dans ce fonctionnement. C'est bien sûr aussi des questions de personne et de direction. Mais, le type de travail qui devrait être fait coûte cher et demande beaucoup de temps et de disponibilité physique et psychique des travailleurs. Il faudrait pouvoir accompagner ces jeunes en leur laissant le temps, ne pas mettre de pression pour qu'un projet puisse émerger. Ceci entre en contradiction avec le fonctionnement des institutions qui sont dans des questions de « risque de réussite », d'évaluer les garanties de réussite, de calcul d'investissement *Est-ce que cela vaut la peine ? Est-ce qu'il y a une chance que ça réussisse ?* Et le jeune doit « prouver » avant même qu'on lui donne une chance ! Et, moins il y a de résultat, plus on est devant un risque, le risque devient crainte d'un échec. Devant cette crainte, l'institution se met à cadrer plus, à exiger plus et le risque devient plus grand, plus réel ! Le jeune devant trop de pression et de cadre s'échappe ou passe à l'acte. L'institution avait raison : ça n'a pas marché ! Le jeune aussi : il n'y a pas de place pour lui. Comment soutenir les intervenants et les jeunes devant les mises en échec successives et la saturation que cela produit ?

Pour travailler avec les jeunes sur les règles, il semble important de les remettre dans une position

de responsabilité, d'acteur, de sujet par rapport aux règles. Il s'agit aussi d'interroger ce cadre avec eux, de faire part de nos doutes et nos interrogations, nos refus et nos colères. Il faut leur laisser le temps pour s'approprier le cadre, les limites. Au sein même des équipes, les positions des uns et des autres sont parfois différentes, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver entre celui qui veut être plus sévère et celui qui ne veut pas l'être ou qui ne veut l'être que progressivement de peur que le jeune ne revienne pas. Cela va parfois jusqu'à faire éclater les équipes. Le souci devient plus important quand ce sont les valeurs fondamentales qui semblent être attaquées (le respect de l'autre, des passages à l'acte violent,...), quand on sent qu'on ne va pas pouvoir contrôler, quand on a l'impression qu'on n'arrivera pas à faire un travail avec ce jeune (exemple tentative de suicide). Reconnaître le projet de l'institution inadéquat pour le jeune et le réorienter, ce n'est pas la même chose que l'exclure, même si c'est parfois perçu comme tel. Éviter l'exclusion n'est pas toujours possible dans des institutions d'hébergement, même si c'est un désir de toutes nos institutions de ne pas exclure. Il semble par contre possible d'exclure un jeune d'une activité sans pour autant l'exclure de l'institution.

Nos institutions doivent laisser le droit à l'erreur, le droit de recommencer, de réessayer. Qu'est-ce qui nous semble si compliqué dans le fait de refaire 10 fois la même chose, de refaire encore et encore ? Quand un jeune met un projet à mal, ce n'est, en fait, pas grave, pourquoi cela nous met-il dans de tels états parfois ? Il nous faut rester zen, c'est que quelque chose d'autre se joue là.... Peut-être était-ce notre projet plutôt que celui du jeune ? Il nous faut pouvoir déconstruire nos propres images de « réussite ». Nous devons permettre au jeune d'expérimenter, de revenir,

de réessayer, de.... Accepter sa propre impuissance n'est pas une chose facile ! Si on a bien une obligation de tout mettre en œuvre, on n'a pas d'obligation de résultats. Les exigences de mise en projet ne sont pas toujours possible pour le jeune... Il faut apprendre à ne pas nécessairement proposer un projet au jeune. Avoir un projet peut être important pour le travailleur, mais le jeune n'en est souvent pas là. Nos objectifs peuvent se penser déliés d'un résultat concret spécifique, éventuellement prescrit d'ailleurs. Notre objectif est d'aider le jeune à se sentir bien dans sa peau, à avoir un réseau de relations soutenant et valorisant. Notre « efficacité » tient avant tout à un travail sur la demande elle-même : quelle est-elle vraiment ? Qui la porte ? Qu'y a-t-il derrière cette demande ? De quoi le problème est-il symptôme ? C'est un travail qui prend énormément de temps... Prendre le temps, avoir le temps et les conditions qui permettent au jeune de faire émerger un projet. Ne pas aller trop vite alors qu'on a de plus en plus de choses à faire et qu'on est de plus en plus souvent dans l'urgence (réelle ou supposée ?). Souvent on constate que lorsqu'ils ont eu un temps pour souffler, un temps où ils ne sont pas obligés, tout en étant accompagnés, en n'étant pas rejetés ni mis de côté, après un temps plus ou moins long ces jeunes deviennent dynamiques, prennent leurs responsabilités. Ils prennent conscience de la spirale d'échecs dans laquelle ils sont, du rôle qui est le leur et de ce qui ne leur appartient pas. Ils reprennent alors de l'énergie pour petit à petit se sortir de là.

Le boulot des institutions telles que les AMO, les éducateurs de rue, les Maisons de Jeunes et divers services de proximité sont des services qui font un travail d'« avant l'institution » mais sont peu reconnus pour ça

3. Rôle de l'école

S'il est évident pour tout le monde que les jeunes ont vécu leur première rupture dans leur milieu familial, le rôle que jouent les expériences scolaires, a également son importance.

Le plus souvent l'école méconnaît la réalité de ces jeunes. Les logements sont exigus, la situation économique de certaines familles très difficile et de très nombreux malentendus trouvent leur origine dans cette non-connaissance et non-reconnaissance. Les instituteurs même bien intentionnés, font des remarques sur les tartines au choco. Pas très diététique ! Oui, mais le choco coûte moins cher que le fromage... Sur les devoirs non faits ou mal faits ou sales, sur les recherches sur internet qui sont si évidentes pour certains et unimaginables, impraticables pour d'autres. La réalité sociale de ces familles rend parfois le travail à domicile impossible, hors-contexte. L'exclusion se fait alors très tôt, parfois déjà en maternelle, *on était en octobre hein, la petite était en 3ème maternelle et l'école a dit qu'elle n'allait pas réussir, tu vois... donc la fille avait déjà un message, en 3ème maternelle : tu sais pas suivre... comment est-ce possible ? Et c'est ça que les enfants vivent ça déjà en maternelle, et puis en primaire 10 fois plus.* À 10 ou 11 ans ils ont déjà vécu maintes fois cette exclusion... L'expérience qu'ils ont de l'école est une expérience négative. L'image que l'école leur renvoie est une image négative d'eux-mêmes. *Ta mère elle ne t'a pas éduqué ?* Elle pointe les faiblesses plutôt que de développer les ressources. Elle ne joue plus, même dans l'imaginaire, son rôle d'ascenseur social. Expérience négative, image de soi dégradée, désillusion quant à leur accès au monde du travail, les jeunes ne voient plus l'intérêt d'aller à l'école, d'apprendre.

Nombreux sont les enfants qui sortent de l'école secondaire avec un bagage nettement insuffisant, avec un niveau de lecture et d'écriture très faible. L'école vient en bout de course de leur priorité. Ils vont à l'école jusqu'à 18 ans parce qu'il y a obligation scolaire mais sans réel projet, ils ne savent pas pourquoi ils vont à l'école et « décrochent ». L'école ne les met pas en projet. A-t-elle un projet pour eux ? Et même quand un jeune s'y accroche, lorsque sa situation familiale est difficile et qu'un placement est envisagé, une stabilité scolaire n'est pas la première des priorités des institutions SAJ, SPJ, comme si l'école était interchangeable alors qu'il y a parfois une accroche réelle. Combien de temps cette jeune fille continuera-t-elle à se lever à cinq heures du matin pour être à l'heure à l'école en ayant fait les kilomètres qui séparent le CAU de son école ? Mais il n'y a qu'un CAU à Bruxelles, alors ?

Jusqu'à 18 ans ils passent d'école en école. À 18 ans, ils ne sont plus inscrits.

Aujourd'hui le redoublement est pointé comme une cause importante de désaffiliation scolaire mais le non redoublement ne crée pas un objectif de projet, il n'aide pas les jeunes à se mettre en projet. Pourquoi se mettre à travailler si de toute façon on passe de classe ? Doubler n'est sans doute pas la solution mais supprimer le redoublement n'a pas supprimé le problème. Ces jeunes ne se projettent pas dans l'avenir. Le problème avant d'être un problème de redoublement est un problème de projet. Que faire pour que l'école leur manque ? Parfois la seule possibilité de s'inscrire dans quelque chose est tout sauf un projet scolaire. S'ils ont moins de 18 ans, que faire ?

Le passage en enseignement spécialisé est compliqué. Les CPMS hésitent, mettre tout le monde d'accord est un parcours du combattant. Si un jeune a les compétences cognitives, il reste dans l'enseignement ordinaire, même si dans l'ordinaire il ne fait rien. Ce « rien faire » n'est lui pas vraiment pris en compte autrement que par redoublement et exclusion...

Quand ils quittent l'école entre 13 et 18 ans, leur niveau scolaire est tellement bas qu'ils n'ont que très peu de chance de comprendre convenablement un texte et s'ils n'ont pas leur CEB, leur niveau est tout simplement catastrophique.

Du côté néerlandophone, la situation semble encore plus catastrophique dans la mesure où enfants et jeunes ne bénéficient pas d'aide scolaire (logo, écoles de devoirs), beaucoup d'enfants de milieux populaires n'ont pas le CEB, la méconnaissance de la situation des enfants par les instituteurs est encore plus forte, la prise en compte d'aspects plus culturels encore moins développée que du côté francophone.

4. Passage majorité

Avoir 18 ans c'est se retrouver devant **Rien**, un vide institutionnel. « Personne » ne veut travailler avec ces jeunes, c'est un public trop difficile. Jusqu'à 18 ans, il y a normalement une obligation de suivi via les SAJ, SPJ, mais après 18 ans, si les jeunes n'en font pas la demande expresse, ils se retrouvent seuls. Ils ne sont pas prêts à entrer dans le monde du travail et ne veulent plus de l'école, qui ne veut pas d'eux non plus. À 18 ans, il n'y a rien !

5. Pistes et questions

- Refaire et soigner l'accueil dans les institutions. Prendre le temps diminue l'agressivité des gens et rend le lien possible

- Travailler à ce vide institutionnel pour 18-25. Il manque de centres de jour où les jeunes peuvent décompresser

- 1/5 du temps de travail à connaître des gens du réseau (toujours à refaire vu le turn-over important des professionnels du secteur), prendre et avoir le temps de se parler et de réfléchir ensemble, de présenter ce public à des institutions avec lesquelles les relations sont plus tendues, renforcer les liens entre les institutions francophones et néerlandophones (les complémentarités sont intéressantes).

- Travailler avec les familles.

- Un CPAS régional pour tout Bruxelles avec des antennes différentes permettrait une uniformisation plus grande, une solidarité entre les communes bruxelloises et une autre répartition géographique de la population. En effet lorsqu'une famille en grande difficulté doit déménager, la réputation du CPAS a une influence non négligeable dans le choix du lieu d'habitation.

- À propos de l'enseignement : l'école joue un rôle non négligeable en termes de socialisation. Elle est le premier lieu à investir en termes de prévention. L'importance du climat dans les écoles est primordial pour permettre aux enfants et aux jeunes d'investir dans les apprentissages.

1. Repenser le rôle des éducateurs dans les écoles (qu'ils aient une vraie fonction d'éducateurs et pas seulement de contrôle, qu'ils assurent le lien avec les familles et un accompagnement des jeunes)

2. Réfléchir et valoriser les complémentarités entre l'enseignement et le secteur associatif

3. Assouplir l'école, permettre le questionnement en interne

4. Travailler à des projets collectifs dans les écoles et entre écoles

5. Projet Jeep (Jeune, école, emploi tout un programme !) proposé dès la 3ème secondaire.

- Les questions financières viennent court-circuiter les processus en intégrant des évaluations, des investissements. Comment imaginer autrement?

- Comment respecter les limites de l'institution et ne pas fonctionner dans une forme ou une autre d'exclusion ?

Questions qui restent à la fin de ce travail

- Comment optimiser le filet de l'aide sociale ? Trop d'enfants et de jeunes passent à travers les mailles du filet.

- Comment accompagner l'errance sans la renforcer (passage d'institutions en institutions) ?

- Comment faire passer le lien individuel à un lien institutionnel ?

- Comment d'un lien de crise fait-on un lien plus ordinaire ?

